DERNIÈRE ÉDITION

# Le Monde

QUARANTE-[illegible] ANNÉE – No [illegible]780 – 4,50 F  Fondateur : Hubert Beuve-Méry  Directeur : André Fontaine  SAMEDI 1er MARS 1986

LA CONST[illegible] EUROPÉENNE ET LE SOMMET FRANCO-ALLEMAND

## Le « oui [illegible]bois

[illegible]

(Lire [illegible]rmations page 5.)

## Paris et Bonn renforcent leur coopération militaire

*Le 47e sommet régulier franco-allemand s'est achevé ce vendredi 28 février par une conférence de presse commune de M. Kohl et de M. Mitterrand. Le président français s'est déclaré prêt une nouvelle fois à* « consulter le chancelier de la République fédérale d'Allemagne, sur l'emploi éventuel des armes préstratégiques françaises sur le territoire allemand ».

Les différentes déclarations communes rendues publiques ce vendredi en début d'après-midi concernent le renforcement de la coopération en matière de politique étrangère, *ainsi que dans le domaine* de la défense, l'annonce de la tenue d'un sommet à dominante culturelle à l'automne prochain à Francfort, l'élargissement de la gamme des avions Airbus et les navettes Hermès. Sur ce dernier point *« le gouvernement allemand accepte d'examiner avec le gouvernement français les conditions et l'ampleur de sa participation »*. Mais sa décision définitive *« sera prise après des consultations bilatérales supplémentaires à l'automne 1986, afin que la réalisation du projet puisse commencer à la mi-1987 »*.

Il ne s'agit donc toujours pas d'un oui ferme et définitif de la part de Bonn. Dans chacun de ces domaines, d'une manière générale il s'agit, en fait, de confirmer un certain nombre d'idées déjà émises ou de projets déjà lancés lors de précédentes rencontres, s'agissant en particulier de la *coopération militaire*, et d'en organiser la mise en œuvre, plutôt que de promouvoir concrètement de nouvelles initiatives.

A propos des problèmes de défense, la déclaration indique que le président français et le chancelier ouest-allemand sont tombés d'accord pour mieux mettre en œuvre *« toutes les mesures qui peuvent contribuer dans le cadre du traité de l'Elysée à resserrer les liens étroits qui dans ce domaine réunissent les deux pays »*.

BERNARD BRIGOULEIX.

*(Lire la suite page 6.)*

CONTRE L'INFLATION ET L'ENDETTEMENT

## Traitement de choc pour l'économie brésilienne

Le président Sarney devait annoncer ce vendredi 28 février un traitement économique de choc pour le Brésil, comparable à celui imposé par le président Alfonsin en Argentine et plus connu sous le nom de plan austral. Gel des prix, des salaires, des tarifs publics pour six mois parallèlement à l'abandon du système d'indexation, instauration d'une nouvelle unité monétaire, cette opération vise à mettre un terme à une inflation débridée.

Le Brésil à son tour semble prêt à rentrer dans le rang. Sans se démarquer ouvertement des autres pays de la région, le gouvernement Sarney avait jusqu'à présent préféré se présenter auprès de ses créanciers comme un cas « à part ».

Fort du troisième excédent commercial mondial derrière le Japon et la RFA (12,5 milliards de dollars en 1985), Brasilia disposait d'un argument de poids pour plaider en faveur d'une solution hors Fonds monétaire international (FMI) à une dette de 104 milliards de dollars qui en fait le champion toute catégorie de l'endettement du tiers-monde.

Le plan draconien d'austérité qui vient d'être annoncé confirme les limites de cet exercice. Les banques créancières ont accepté fin janvier de renouveler 16 milliards de dollars de crédits à court terme mais ont fait comprendre aux Brésiliens que, en l'absence d'un aval même discret du FMI, une négociation sur le rééchelonnement de la dette se trouverait *dans une impasse*. Conscient du danger, Brasilia, qui a régulièrement dénoncé les méthodes du Fonds, n'a jamais coupé les ponts avec l'organisation.

En optant aujourd'hui pour la tactique argentine, endosser un programme de redressement disposant d'un label national plutôt que de le subir après signature d'un accord avec le FMI, le Brésil préserve son avenir financier et pourrait rejoindre les rangs de ceux qui, en Amérique latine, entendent infléchir la stratégie des créanciers à l'égard de la dette.

*(Lire page 29 l'article de CHARLES VANHECKE.)*

UN ARTICLE DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

## Une grande ambition pour l'Université

par JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

Si la politique que j'ai entreprise à l'éducation nationale est poursuivie avec ténacité, le nombre annuel des bacheliers, qui est de deux cent cinquante-trois mille en 1985, dépassera quatre cent mille en l'an 2000, soit plus de *50 % de la classe d'âge.*

Cette politique est comprise par le pays, car elle répond à l'intérêt national. Il faut toutefois en tirer les conséquences pour le développement de l'enseignement supérieur.

∴

Pour gagner le « pari sur l'intelligence », la France doit se préoccuper davantage de son Université, car là sont véritablement les clés de l'avenir.

Or, avec un million d'étudiants (cent mille de plus qu'en 1981), la France est encore en retard sur beaucoup de pays avancés. Sait-on que treize millions de jeunes aux Etats-Unis poursuivent leurs études au-delà de l'enseignement secondaire ? L'objectif de deux millions d'étudiants pour la France à l'horizon d'une génération (vers 2010) n'est pas irréaliste. Encore faut-il vouloir penser et organiser ce formidable bond en avant de notre enseignement supérieur.

Depuis 1981 beaucoup de bonnes choses ont été faites, mais l'Université est trop restée un « domaine réservé », je veux dire l'affaire des universitaires eux-mêmes. Il faut que l'opinion publique s'empare de ce qui doit être une grande cause nationale, dans l'intérêt de l'Université même qui a besoin d'être portée par le pays tout entier.

∴

Pour préparer les moissons futures, de bonnes graines ont été semées :

– La création de plus de quatre mille postes, l'augmentation des crédits, ont permis d'accroître sensiblement le nombre de boursiers et d'accueillir dans de meilleures conditions cent vingt mille étudiants de plus.

– La synergie Université-recherche-économie a été développée : c'est la clé de la réussite. La professionnalisation des formations, l'ouverture de l'Université sur l'entreprise à travers la recherche, la formation continue ou le recours à des intervenants extérieurs sont devenus réalités.

– Le Comité national d'évaluation présidé par Laurent Schwartz va permettre de donner plus de responsabilité aux universités en substituant un jugement *a posteriori* à un pilotage excessivement centralisé. Les universités, en accroissant leurs ressources propres – contrats avec les entreprises, droits d'inscription, etc., – pourront conquérir une plus grande autonomie. La création de magistères suscitera une saine émulation entre les universités, à l'intérieur d'elles-mêmes et surtout avec les grandes écoles.

La recherche universitaire, enfin, facteur essentiel de qualité, et dont les crédits en termes réels ont été doublés depuis 1981, se développe à travers des contrats pluriannuels passés entre le ministère et les universités.

La droite, qui n'avait pas de grande ambition pour l'Université avant 1981, propose, aujourd'hui, de faire basculer le système universitaire dans la concurrence sauvage (universités privées, enseignants contractuels recrutés pour trois ans, etc.).

Si l'on veut que nos universités puissent accueillir deux millions d'étudiants au début du siècle prochain, on ne peut s'en remettre à la concurrence. Il faut une volonté qui soit celle du pays tout entier et, pour tout dire, une programmation. Et il y a des choix politiques à faire.

Sans prétendre en dresser une liste exhaustive, j'en propose quatre :

1) *Concilier l'autonomie des universités et une politique nationale de l'enseignement supérieur.* – L'autonomie des universités est une idée qui fait aujourd'hui florès. Je rappelle qu'elle a été introduite par la loi Edgar Faure, sous la pression des *événements* de 1968.

*(Lire la suite page 23.)*





LES « DISPARUS » AMÉRICAINS EN INDOCHINE

## Des vétérans mènent l'enquête...

**Les MIA (Missing in action), soldats américains disparus en Indochine sont encore, selon Washington, 2 441, dont 1 797 au Vietnam et 556 au Laos. Des négociations et des recherches se poursuivent dans ces deux pays. Parallèlement, des vétérans américains du Vietnam mènent leur propre enquête.**

De notre envoyé spécial

Udorn-Thani. – Les quatre *hommes se regardent en silence*, frissonnants. Les nuits sont décidément bien fraîches dans le Nord-Est thaïlandais. A quelques mètres en contrebas, coule pesamment le Mékong, très sombre. Des branches, des troncs d'arbre pourris flottent comme autant de corps nauséabonds. De l'autre côté de la rive, à peine perceptible par cette nuit sans lune, c'est le Laos, territoire hostile. Dieu sait où, *« des soldats américains y sont toujours prisonniers »*, songent-ils.

Certains, peut-être depuis plus de quinze ans, squelettiques sans doute, croupissant au milieu de quelles privations, de quelles tortures. Rien que d'y penser, les quatre hommes serrent un peu plus fort leur fusil automatique M-16.

Ils sont prêts, ce 3 décembre 1985. La mission a été soigneusement mise au point. Les détails mille fois revus. Cette fois, c'est décidé, le commando va ramener vivant un de ces mystérieux survivants de la guerre du Vietnam, un « missing in action », un MIA, dont le sort semble si peu préoccuper Washington. Mais eux, les anciens, les « vets » du Vietnam, ont juré de sauver leurs camarades. Ils auront enfin raison, raison contre tout le monde, à commencer par le gouvernement des Etats-Unis.

Traverser le Mékong du côté de Mukdahan ou de Nakhom-Phanom n'a rien d'épique. Les résistants laotiens le font presque quotidiennement. La frontière est si longue, si poreuse, le Laos si vide... Sans oublier que silence et complicité se vendent et s'achètent sans problème.

Pendant près d'un mois, le commando parcourt la jungle laotienne. Jusqu'à ce jour fatal, début janvier, quand l'ennemi, sans crier gare, tend son embuscade. Un des Américains est tué sur place, un autre, blessé, est capturé par les communistes. Seuls deux hommes, au prix de mille ruses, parviennent à retrouver les rives du fleuve. A la faveur de la nuit, ils traversent le Mékong et se retrouvent en Thaïlande. Ils n'ont trouvé aucun prisonnier américain. Le mystère des MIA reste entier. On apprend bientôt que le blessé a été amené à la prison de Savannakhet, puis, à la mi-janvier, transféré à Vientiane. Mais la République populaire et démocratique du Laos affirme ne rien savoir.

JACQUES BEKAERT.

*(Lire la suite page 2.)*

# étranger

## ASIE

### Philippines

# Un deuxième groupe de détenus politiques devrait être libéré rapidement

**Le Front national démocratique, branche politique et clandestine de l'insurrection armée, a émis, jeudi 27 février, dans son premier communiqué diffusé depuis la chute de M. Marcos, de sérieuses réserves *« sur la présence dans le gouvernement Aquino, entre autres, de Enrile et Ramos, qui furent les principaux architectes du régime de la loi martiale »*. Le Front s'est, toutefois, félicité du *« renversement du régime fasciste de Marcos »*, dans lequel il voit une étape dans *« la lutte continue du peuple pour faire progresser ses acquis démocratiques et patriotiques »*. Le ministre de la défense, M. Enrile, n'en a pas moins annoncé, ce vendredi, que tous les détenus politiques seraient libérés, conformément aux ordres de Mme Aquino, y compris M. Jose Maria Sison, dirigeant présumé du PC interdit, qui est emprisonné depuis 1979. M. Enrile a ajouté que M. Sison devrait renoncer à la violence. *« Sison, a-t-il ajouté, il faudra que l'organisation militaire s'occupe de lui. »***

**Reçu, jeudi 27 février, par Mme Aquino, M. Philip Habib, émissaire de M. Reagan, lui a transmis les *« chaleureuses félicitations »* du président américain. De leur côté, les milieux d'affaires philippins ont officiellement approuvé la composition et les orientations du nouveau gouvernement. A Moscou, l'agence Tass a pris officiellement acte du changement de régime aux Philippines en citant, jeudi, pour la première fois, Mme Aquino dans ses fonctions de *« présidente »*. Le Vietnam a, de son côté, envoyé un message de *« chaleureuses félicitations »* à Mme Aquino. La Bulgarie en a fait autant. Quant à la Chine, elle a estimé que la victoire de Mme Aquino contribuerait à la stabilité dans la région.**

De notre envoyé spécial

Manille. — Victime de l'arbitraire d'un régime qui avait maintenu son mari, Ninoy Aquino, huit ans en prison avant de le faire assassiner, la nouvelle présidente des Philippines a tenu à ce que l'une des premières décisions de son gouvernement soit la libération de prisonniers politiques. Jeudi 27 février, trente-neuf d'entre eux ont été libérés (*le Monde* du 28 février), une centaine d'autres devraient quitter les camps militaires où ils sont détenus dès la fin de la cette semaine. Parmi les premiers libérés figure Mme Mila Roque-Aguilar, ancienne rédactrice de *Graphic Magazine*, qui avait été accusée d'être membre du Parti communiste.

Le porte-parole de la présidence, M. Saguisag, a, d'autre part, annoncé que tous les exilés politiques pouvaient rentrer aux Philippines et que le journaliste Satur Ocampo, soupçonné d'appartenir au PC, qui s'était évadé de prison en mai dernier après y avoir passé de longues années, pouvait refaire surface sans crainte d'être arrêté.

Mme Aquino a créé une commission spéciale chargée d'étudier le cas des prisonniers politiques, dirigée par le sénateur Salonga, qui, en qualité d'avocat, défendit nombre d'entre eux. Font également partie de cette commission, M. Ponce Enrile, ministre de la défense (qui, au demeurant, occupant les mêmes fonctions du temps de M. Marcos, a signé bien des ordres d'arrestation des personnes actuellement détenues), et le général Ramos, chef d'état-major.

L'un des problèmes rencontrés par les membres de la commisson est d'identifier et de localiser les prisonniers politiques. Elle travaille sur une liste de 450 noms fournis par le ministère de la défense. Selon les organisations luttant pour la libération des prisonniers politiques du temps de M. Marcos (comme Task force detainees of Philippines, par exemple), cinq cent quarante-neuf personnes entreraient dans cette catégorie.

M. Salonga a affirmé que sa commission entendait arriver à des conclusions dans les plus brefs délais : avant d'obtenir l'amnistie, procédure qui demande du temps et l'intervention de l'Assemblée nationale, il s'agit d'abord de faire libérer les détenus, a expliqué M. Salonga : *« Chaque heure supplémentaire qu'ils passent en prison est une injustice »*, a-t-il déclaré.

#### L'« habeas corpus »

Il a précisé que les détenus accusés de crimes de droit commun n'étaient pas concernés mais que, *« même ceux qui ont commis des crimes perpétrés contre le régime Marcos doivent être libérés si leur crime s'avère de nature politique »*. De son côté, M. José Diokno, avocat et ancien sénateur, qui dirige un groupe d'assistance aux prisonniers politiques, a souligné : *« C'est un geste de magnanimité : l'ennemi de ces hommes, ce n'était pas le peuple philippin mais le régime. »*

Interrogé sur le sort des prisonniers considérés comme représentant le noyau dur du Parti communiste et de l'insurrection armée, M. Salonga a déclaré que son objectif était la libération de tous les prisonniers politiques, mais que sa commission examinait en priorité les cas les plus faciles à résoudre et que les plus épineux exigeraient plus de temps. Même les communistes les plus déterminés pourront être libérés, a-t-il cependant déclaré, *« à condition qu'ils ne commettent pas de crimes allant à l'encontre des nouvelles dispositions pénales »*. M. Salonga a annoncé, par exemple, la libération prochaine de M. Horacie Morales et du RP Edicio dela Torre, accusés d'être des dirigeants du Front démocratique national, mouvement clandestin du PC. L'un des cas les plus difficiles à résoudre sera celui de M. Jose Maria Sison, considéré comme le principal dirigeant du PC, arrêté en 1979.

M. Saguisag a précisé que le décret n° [illegible], donnant au président le pouvoir arbitraire de faire arrêter qui il voulait sans avoir à faire intervenir un tribunal, serait abrogé. M. Diokno a demandé le rétablissement, dans les plus brefs délais, du principe d'*habeas corpus* et l'abrogation de l'ensemble des décrets constituant les fondations du système répressif du régime Marcos, notamment ceux concernant la détention préventive.

PHILIPPE PONS.

# Des vétérans à la recherche des « disparus » américains en Indochine

*(Suite de la première page.)*

Voilà, reconstitué dans la mesure du possible, le déroulement de la dernière en date des tentatives entreprises depuis plus de cinq ans par des soldats en retraite — en général, des anciens du Vietnam — pour retrouver les MIA et les POW (prisonniers de guerre) américains qui, paraît-il, sont encore détenus au Laos et au Vietnam.

C'est une belle et dramatique aventure, un nouveau scénario de film. Il n'y a qu'un ennui, ce ne sont peut-être que des histoires. Cette mission a-t-elle vraiment eu lieu ?

*« J'en doute fort. »* L'homme qui vient de nous la raconter en détail sait, en principe, de quoi il parle. Ce diplomate connaît le Laos et le Nord-Est thaïlandais comme personne. *« Celui qui nous a raconté les péripéties de cette mission est des plus suspects. C'est un Laotien qui fait vaguement de la résistance et dira n'importe quoi pour une poignée de dollars. »*

A Udorn-Thani, capitale de la province du même nom, peuplée de près de cent mille habitants, de prospères commerçants chinois, qui déversent l'électronique venue de Hongkong et du Japon dans les rues du centre, et une minorité vietnamienne, arrivée là en 1954, travailleuse et sans statut juridique précis, font la bonne fortune du coin. Sans oublier tout un monde flottant dans un univers en clair-obscur, peuple de vrais et faux espions, d'indics, de soldats perdus, de résistants « laotiens » plus portés sur le *mekhong*, l'alcool local, que sur la guérilla. Un fourmillement un rien mercenaire, où les truands, les trafiquants et les faussaires abondent, où chacun s'abrite derrière un prudent anonymat.

Quelques noms, pourtant, font surface. Celui du commandant Khambang Sibounheuang, un Américain d'origine laotienne qui aurait participé à la mission. Et puis, celui d'un autre citoyen américain, un certain Graham Hammet, qui, depuis la province de Mukdahan, sort de l'ombre pour affirmer qu'il est un vieil ami de « Bo » Gritz. Et pour le prouver, il brandit un passeport au nom de l'ancien colonel des forces spéciales.

James « Bo » Gritz, vétéran du Vietnam, quarante-huit ans, vingt-deux ans d'active, des médailles en pagaille. De tous les « Rambo » embarqués dans la quête au prisonnier de guerre, c'est certrainement le plus célèbre. Gritz serait-il donc dans le coup ?

Fin 1985, une de nos sources nous avait soufflé au creux de l'oreille : *« Il paraît que Gritz est de retour. »* En principe, le colonel est sur la liste noire du royaume de Thaïlande. Ainsi en a décidé le commandant Prasong Songsiri, secrétaire du Conseil national de sécurité, qui se dit que la Thaïlande a déjà des relations suffisamment compliquées avec les cousins laotiens pour ne pas jeter davantage d'huile sur le feu.

Sa gloire, James Bo Gritz la doit, avant tout, à l'opération *« Lazarus »*, montée en 1981 avec des fonds récoltés auprès du milliardaire texan, H. Ross Perot, de l'acteur Clint Eastwood, de William Shatner — le « capitaine Kirk » de la série télévisée « Star Trek », — et auprès d'une firme d'électronique, Litton.

> *Des « anciens » de la guerre d'Indochine rêvent d'expéditions sur la rive laotienne du Mékong. Un petit monde qui compte son lot d'aventuriers, d'escrocs et de mythomanes...*

La mission s'était soldée par un échec complet et plutôt humiliant. Gritz, qui comptait parmi ses experts un fanatique de l'armement qui avait, au Vietnam, décroché le surnom de « doctor Death » (docteur La mort) s'était fait proprement rouler par le fils de l'un des « chefs » de la résistance laotienne, l'ancien premier ministre Phoumi Nosavan, aujourd'hui décédé. C'est apparemment une embuscade tendue par les hommes de main du fils de Phoumi qui a mis fin à l'opération. Quant au précieux chargement d'os, acquis à prix d'or, que le colonel ramena aux Etats-Unis, ce fut un autre coup d'épée dans l'eau. L'analyse révéla que les os n'étaient pas *« d'origine humaine »*.

Gritz avait été expulsé de Thaïlande après un bref jugement. Mais voilà qu'une autre source chuchote qu'un certain « Richard Clark », sorte de frère jumeau du colonel, aurait, en décembre 1985, franchi la frontière thaïlandaise par la route, venant de Malaisie.

A la même époque, le 1er décembre 1985, le *Boston Herald* publia un long entretien avec Vincent Arnone, Vinnie pour les amis. C'est un ancien Béret vert, un vétéran du Vietnam bien sûr. Il explique alors qu'il met la dernière touche à sa prochaine mission au Laos, la sixième en date. Vinnie, c'est un orfèvre que Rambo fait *« rigoler »*. *« Je ne suis pas comme lui*, explique-t-il, *Je travaille en finesse. »*

Au moment de l'interview, Arnone est chômeur. Depuis qu'il a quitté l'armée, il a été détective privé, puis conseiller du grand Boston pour les problèmes mentaux. Il est convaincu qu'il y a encore au moins 300 Américains en vie en Indochine, *« sans doute 200 au Vietnam, le reste au Laos »*. A ceux qui doutent, il réplique : *« J'ai des preuves. »*

*« L'ennui »*, objecte notre interlocuteur américain d'Udorn, tandis que nous mangeons un robuste laap (plat de viande hachée, à peine cuite, bourrée de coriandre et de petits piments) dans un restaurant du coin et que la chanteuse locale dérape désespérément sur son répertoire de lamentation amoureuse. *« L'ennui, c'est que tous le monde a des preuves mais qu'en général c'est du bidon. Croyez-vous vraiment que le gouvernement américain ne fait pas tout ce qu'il peut pour découvrir la vérité ? Et qu'il ne possède pas des moyens autrement sophistiqués pour vérifier ces prétendues preuves ? »*

Arnone, lui, n'y va pas par quatre chemins. Il a la foi. A notre confrère de Boston, il explique que les POW étant gardés au Laos par les plus médiocres troufions de l'armée vietnamienne, ce serait un jeux d'enfant que de sortir les prisonniers américains de leur trou.

Vinnie a longtemps travaillé avec Bo Gritz. Aujourd'hui, il ne lui fait plus confiance. La faute du colonel : avoir embarqué deux jeunes et jolies femmes dans une mission récente. C'étaient des filles de MIA, qui se baladaient en Tee-shirt collant avec la mention *« POW never have a nice day »* (« Les POW n'ont jamais une belle journée »). Du gâteau pour les photographes, mais pas au goût d'Arnone. *« Je ne fais pas confiance aux femmes, elles sont instables »*, explique l'ancien détective privé...

Les officiels américains ne prennent pas davantage au sérieux le colonel Gritz. *« Un mec pas très équilibré »* est le commentaire le plus charitable qu'on nous ait servi à son propos. Bien sûr, si par hasard il avait réussi...

On nous a remis deux tracts émanant de chez Bo Gritz et datés d'octobre 1985. Un coup d'œil négligent fait croire à un document très officiel, sorti du bureau ovale de la Maison Blanche. Le cachet *« top secret »* ajoute une touche de mystère bien venue. Mais le président n'est autre que Bo Gritz lui-même, qui, par la présente, informe l'éventuel prisonnier survivant qu'il peut faire *« confiance à l'agent spécial américain, envoyé des Etats-Unis »* pour le délivrer et qui lui présentera ce bout de papier. La même missive promet aux résistants laotiens qui réussiraient à délivrer un de ces prisonniers l'agréable somme de 5 millions de baths (1 FF = 3,60 baths), sans compter le transport vers les Etats-Unis pour toute la famille, le visa, le logement et de quoi redémarrer dans la vie. Le ract ne mentionne pas, en revanche, le nom du généreux mécène.

#### Des chèques sans provision

Arnone ne veut plus de Bo Gritz. Il ne prend pas non plus très au sérieux le sergent McIntire et le major Mark Smith. En compagnie du militaire le plus décoré des Etats-Unis, le lieutenant-colonel Robert Lewis Howard, ces deux derniers viennent d'attaquer en justice le gouvernement des Etats-Unis et le président Reagan lui-même (en tant que commandant en chef). Washington camoufle la vérité sur les MIA-POW, affirment ces hommes.

Il y a cinq ans, McIntire et Smith faisaient partie des services de renseignements des forces spéciales en Corée. L'Asie du Sud-Est, ils connaissent. Ils ont fait le Vietnam. La Corée n'est peut-être qu'une couverture, car ils viennent souvent à Bangkok. Ils se débrouillent en langue Thaï et en langue lao, ils ont des amis chez les Thaïlandais des forces spéciales de Lopburi. Les rives du Mékong n'ont plus de secrets pour eux. Bientôt, ils sont convaincus : il y a des POW en territoire communiste. Ils font part de cette conviction à leurs supérieurs, montrent les preuves qu'ils ont amassées et finissent par éprouver la sensation désagréable qu'on veut se débarrasser d'eux et de leurs encombrantes évidences.

Le procès intenté par les deux soldats aujourd'hui à la retraite n'amuse évidemment pas les milieux officiels américains. *« Smith a laissé une trainée de chèques sans provision à Bangkok*, accuse un diplomate, ne répondant pas tout à fait à la question. *Il cognait dur sa femme et a fini par lui tirer une balle dans la nuque. Ces hommes veulent se faire passer pour des martyrs, comme Garwood. »* Robert Garwood, ancien POW, rentré aux Etats-Unis en 1979, accusé de collusion avec l'ennemi, prétend lui aussi qu'il y a des Américains vivant au Vietnam.

Nous pressons le diplomate. Tout de même, ces preuves, ramassées par des gens aussi nombreux... Il ne se laisse pas démonter. *« Ce n'est presque jamais sérieux, nous vérifions tout, absolument tout, le moindre témoignage de réfugié... Il n'y a jusqu'ici rien de convaincant. »* Il est vrai qu'à Udorn il paraît que l'on fabrique des plaques d'immatriculation de soldats américains disparus pour les revendre aux aventuriers crédules...

Le doute est pourtant permis. Scott T. Barnes, autre ancien des forces spéciales, a déclaré, il y a peu, devant une commission du Congrès américain, que lors d'une mission privée au Laos, en octobre 1981, lui et ses compagnons avaient découvert un camp où étaient enfermés *« entre trente-neuf et quarante-cinq prisonniers d'apparence américaine »*.

Barnes jure qu'il avait des photos du camp et même des enregistrements de la voix des détenus. Il accuse la Defence Intelligence Agency et l'ambassade des Etats-Unis à Bangkok d'avoir confisqué ces preuves.

Et voici que Hanoï explique que, peut-être, après tout, quelques hommes fichés comme MIA-POW vivent toujours en Asie du Sud-Est. Mais, écrit l'Agence vietnamienne de presse, il s'agirait alors *« d'espions et de provocateurs infiltrés »* et non de prisonniers de guerre.

Il reste place aussi pour les marchands d'histoires et d'os. Il paraît qu'on va maintenant les chercher jusque dans les cimetières français d'Indochine, car ceux qui font le trafic de ces restes macabres ont tout de même découvert qu'un bon spécialiste est en mesure de distinguer le fémur ou le tibia occidental de l'oriental.

L'année dernière, Hanoï et Vientiane ont décidé d'accélérer la solution de la question des MIA qui empoisonne leurs relations avec Washington. En janvier, une mission est venue des Etats-Unis au Vietnam pour creuser dans les parages d'une carcasse de B-52. Comme par hasard, on a trouvé des fragments d'os. Ce qui n'a pas surpris les Américains, qui soupçonnent les Vietnamiens de les y avoir enfouis quelques jours auparavant, histoire de ne pas décevoir leus hôtes. Ce qui, par contre, a surpris les diplomates américains, c'est le montant de la première facture présentée par Hanoï pour frais d'excavation : 125 000 dollars.

JACQUES BEKAERT.



### Inde

● *L'explosion du Boeing d'Air India.* — Selon le rapport officiel de la commission d'enquête indienne, c'est une bombe placée dans un bagage qui a causé l'explosion du Boeing 747 d'Air India le 23 juin 1985 au large des côtes d'Irlande, tuant 329 personnes. Le rapport a été transmis mercredi 26 février au ministre de l'aviation civile et du tourisme, M. Tytler, qui l'a annoncé jeudi au Parlement sans révéler le contenu de ce rapport. *(AFP.)*

## OCÉANIE

### Nouvelle-Zélande

#### LES ŒUFS DE LA REINE

La reine d'Angleterre, en visite en Nouvelle-Zélande, n'a pas toujours été accueillie avec tous les égards dus à son rang. Mardi 25 février, un Maori, dans le plus simple appareil, lui a montré son postérieur pour protester contre la cession des droits maoris à la Grande-Bretagne il y a plus d'un siècle. La veille, des manifestants lui avaient jeté des œufs lors du passage du cortège royal. Mais Elizabeth II a réagi avec humour, notamment à ce premier incident, en déclarant : *« La Nouvelle-Zélande est depuis longtemps célèbre pour ses produits laitiers, bien que je doive avouer que, personnellement, je préfère mes œufs néo-zélandais au petit déjeuner... »* (AFP.)

هكذا من الأصل

# PROCHE-ORIENT

LES ÉMEUTES EN ÉGYPTE

## Le ministre de l'intérieur est remplacé

**Le ministre égyptien de l'intérieur a été remplacé vendredi 28 février à la suite des émeutes qui ont eu lieu ces derniers jours au Caire et dans trois autres villes, a-t-on annoncé officiellement. M. Ahmed Rouchdi a été remplacé par un militaire, le général Zaki Badr, gouverneur de la province d'Assiout.**

De notre correspondant

Le Caire. – La tension persistait vendredi matin 28 février au Caire, où le couvre-feu a été levé de 9 heures à 15 heures. Les blindés de l'armée occupent toujours les places stratégiques de la capitale mais ont été en partie retirés des autres rues de la ville, et notamment du quartier des Pyramides, où la caserne des mutins est maintenant sous contrôle de l'armée.

Selon un premier bilan officiel, les affrontements à la suite de la mutinerie des appelés de la police ont fait 36 morts et 325 blessés. Les pertes les plus importantes se comptent chez les mutins, dont 22 ont été tués et 273 blessés. L'armée a eu 2 morts et 12 blessés. 2 civils ont été tués et 36 autres blessés. Ces chiffres ne tiennent pas compte des incidents qui se sont déroulés dans la nuit de mercredi à jeudi matin dans les quartiers de Meadi, Héliopolis et Choubra, autour du Caire.

Ces incidents n'ont pas été aussi graves que ceux qui se sont déroulés mercredi soir après l'instauration du couvre-feu à Guizeh, cette banlieue du Caire où les immeubles de luxe *cachent mal d'immenses bidonvilles* où s'entassent près de 2 millions d'habitants dans des conditions très précaires. Quelque 500 personnes, dont notamment des islamistes venant de ces bidonvilles, ont bravé le couvre-feu pour attaquer les boîtes de nuit et les hôtels de l'avenue des Pyramides. Cinq cabarets et trois hôtels ont été dévalisés puis partiellement brûlés. Un grand nombre de ces émeutiers, pour la plupart des jeunes de vingt ans, ont été arrêtés.

Au total, quelque 2 000 policiers et des centaines de civils ont été appréhendés et quatorze chefs d'accusation retenus contre eux : mutinerie, sabotage, etc., Ces crimes sont punis des travaux forcés à perpétuité ou de la peine capitale. L'éditorialiste du quotidien cairote *Al Akhbar* réclame l'application de la « *peine maximale* » aux mutins et aux fauteurs de troubles.

*Al Ahram* estime, de son côté, que d' « *autres éléments sont derrière cette affaire* ». Le journal, qui fait allusion aux maximalistes musulmans et aux extrémistes de gauche, en veut pour preuve l'attaque contre la prison de Tora « *pour libérer des prisonniers politiques* ». Pour *Al Ahram*, le plus grave, ce n'est pas les pertes occasionnées par l'incendie d'hôtels ou de voitures : « *Nous avons en fait perdu notre image, et il nous faudra beaucoup de patience et de travail pour la rétablir* », estime l'éditorialiste.
Jeudi les chefs des cinq partis égyptiens d'opposition ont vigoureusement condamné les émeutes, dans une déclaration publiée à l'issue d'un entretien avec le président Moubarak et qualifié de « *franc* » par le chef du Parti libéral néo-wafd. La veille, le raïs avait implicitement accusé l'opposition d'être la cause indirecte des mutineries.

M. Ibrahim Choucri, chef du Parti socialiste du travail (gauche populiste), principale formation politique – avec les maximalistes musulmans – visée par les accusations du président, avait, pour sa part, réclamé dès jeudi la démission du ministre de l'intérieur. Enfin, M. Moustapha Kamel Mourad, chef du minuscule Parti libéral socialiste, a demandé la démission du cabinet et la formation d'un gouvernement d'union nationale. Mais M. Oussama el Baz, le chef du cabinet présidentiel pour les affaires politiques, a écarté cette éventualité.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

## Jérusalem apporte un soutien remarqué au régime de M. Moubarak

Israël a apporté jeudi 27 février un soutien remarqué au régime de M. Moubarak, rapporte notre correspondant à Jérusalem, J.-P. Langellier. Recevant M. Mohamed Bassiouny, chargé d'affaires égyptien, le premier ministre, M. Shimon Pérès, a manifesté son appui au raïs en formulant l'espoir que celui-ci surmonterait rapidement ses difficultés du moment. « *La présidence de M. Moubarak*, a-t-il dit, *est importante pour l'Egypte et pour la paix au Proche-Orient.* »

Tout en suivant de très près l'évolution de la crise, les dirigeants *israéliens s'abstiennent* de la commenter directement en invoquant les règles de la non-ingérence. Pourtant, tout ce qui contribue à déstabiliser le régime Moubarak ne peut qu'inquiéter le gouvernement de Jérusalem. Ce qui est mauvais pour le raïs, dit-on ici, ne peut rien produire de bon pour Israël. Dans l'immédiat, le départ lundi au Caire d'une délégation israélienne qui doit reprendre les négociations sur Taba, n'a pas été ajourné.

● A DAMAS, le président syrien, M. Hafez el Assad, a qualifié les événements d'Egypte de « *véritable insurrection populaire* » et appelé M. Moubarak à se « *conformer à la volonté de son peuple et à annuler les accords de Camp David* ». Devant le nouveau Parlement, réuni pour la première fois, il a estimé que les accords de Camp David « *ont privé le peuple égyptien de sa liberté et de sa souveraineté* » et étaient à l'origine de la mutinerie des appelés de la police égyptienne. Il a conseillé à M. Moubarak de ne pas réprimer les troubles dans son pays, car, a dit le chef de l'Etat syrien, « *tôt ou tard, les contestataires finiront par triompher, la cause et le droit qu'ils défendent sont les plus forts* ».

Il a d'autre part indiqué que la Syrie « *n'avait aucun doute sur sa capacité à récupérer le Golan, ce qui pourra conduire à la plus grande catastrophe pour les Israéliens* ». – *(AFP).*

## Une catastrophe pour le tourisme

De notre correspondant

Le Caire. – « *C'est une catastrophe ! C'est la ruine pour nous !* » Ce propriétaire d'une importante compagnie de tourisme du centre du Caire est au désespoir depuis les émeutes du mardi 25 février aux pyramides. « *Depuis l'incendie des trois hôtels, je passe mon temps à essayer de localiser mes touristes. Six Allemands demeurent encore introuvables. Ils peuvent être partis comme ils peuvent être quelque part dans la nature.* » Le propriétaire de la compagnie, *qui ne fait que recevoir* des télex d'annulation, jette d'un ton triste : « *Et dire que ça avait commencé à reprendre !* »

Tous les professionnels du tourisme prévoyaient une reprise en mars de cette industrie fortement affectée par l'assassinat de touristes israéliens dans le Sinaï, l'affaire de *l'Achille Lauro*, le détournement de l'avion d'Egypt-Air à Malte et la tension à la frontière libyenne. Le manque à gagner est estimé par les experts à 120 millions de dollars pour le seul mois de mars, auxquels il faut ajouter plus de 100 millions de dollars de pertes *occasionnées par la destruction* des trois hôtels des pyramides. Mais si les hôtels peuvent être reconstruits, le rétablissement de la confiance sera beaucoup plus difficile. Comment convaincre les touristes, qui se sont enfuis paniqués de leur hôtel, de revenir ! Au Sheraton Guézira, où ont été logés trois cents touristes rescapés des pyramides, le personnel est débordé. Les touristes sont sans bagages, sans papiers *et sans argent*. La plupart sont sous le choc des incidents qu'ils ont vécus. Certains refusent de sortir de leur chambre, d'autres réclament des vêtements ou sont d'une nervosité exceptionnelle avec le personnel égyptien. Toutefois nombreux sont ceux qui affirment que les mutins ne leur voulaient pas de mal. « *C'est à l'hôtel même qu'ils en avaient* », confie un Suisse.

A. B.

La guerre du Golfe

### TÉHÉRAN ANNONCE LA TROISIÈME PHASE DE SON OFFENSIVE AURORE-9 DANS LE NORD DE L'IRAK

L'Iran a annoncé avoir lancé dans la nuit de mercredi 26 au jeudi 27 février, la troisième phase de son offensive Aurore-9, infligeant des pertes importantes aux forces irakiennes, alors que les autorités irakiennes faisaient état de combats au nord du front.

Radio-Téhéran, citant un communiqué commun de l'armée et des gardiens de la révolution, a affirmé que cette nouvelle phase avait permis aux forces iraniennes de consolider les positions acquises lors des deux précédentes et de prendre le contrôle de hauteurs stratégiques au nord et au nord-est de Souleimanieyeh (Nord-Est de l'Irak).

Selon la radio, à l'issue de violents combats qui ont fait des centaines de tués et des dizaines de prisonniers dans les rangs irakiens, les forces de Téhéran ont également « libéré » quinze villages de cette région. Au total, depuis son déclenchement, lundi dernier, dans le Kurdistan irakien, l'offensive Aurore-9 a permis à l'Iran d'occuper 250 kilomètres carrés de territoire irakien, a affirmé la radio.

Toujours selon le communiqué, les forces iraniennes ont mené la nuit dernière, sur le front de l'offensive Aurore-8, dans la péninsule méridionale de l'Irak, des opérations ponctuelles destinées à désorganiser les lignes ennemies.

A Bagdad, les autorités militaires irakiennes ont, pour la première fois depuis le début de la semaine, fait état jeudi de combats au nord du front. Un porte-parole militaire a ainsi indiqué que les forces irakiennes avaient déjoué une attaque iranienne dans la zone montagneuse de Chouarta, dans la région de Souleimaniyeh (Kurdistan irakien).

Jeudi, un responsable militaire irakien, interrogé par l'envoyé spécial de l'*AFP* au sud du front, avait démenti les informations iraniennes selon lesquelles 200 kilomètres carrés avaient été occupés par l'armée de Téhéran, en territoire irakien dans ce secteur.

Le porte-parole irakien a d'autre part déclaré que l'armée irakienne avait « anéanti » ou contraint à quitter le champ de bataille, jeudi neuf divisions iraniennes dans la péninsule de Fao, dans le sud-est de l'Irak, occupé par les troupes iraniennes depuis plus de deux semaines. Seule une petite partie de cette force « subsiste » dans ce secteur, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

Expulsés d'Iran

### LE CORRESPONDANT DE L'AFP ET TROIS AUTRES FRANÇAIS SONT ACCUSÉS D'« ESPIONNAGE »

Les trois Français expulsés d'Iran sans qu'aucune explication leur ait été fournie par les autorités iraniennes sont arrivés jeudi après-midi 27 février à Paris. Deux d'entre eux, le docteur Bertrand Madelin et M. Bruno Kermaidic, travaillaient sur un chantier de la société Alsthom à Tabriz (dans le nord du pays). Mercredi matin, a indiqué le docteur Madelin, un groupe d'hommes en civil, appartenant à la police politique et aux gardiens de la révolution, s'est présenté sur le chantier et a conduit MM. Madelin et Kermaidic à l'aéroport de Tabriz.

Transportés par avion à Téhéran, et pris en charge par des gardiens de la révolution, ils ont été ensuite emmenés à bord d'un *fourgon sans fenêtre, dans une* villa et détenus dans le même bureau que M. Gilles Picot, représentant la société Cogelec en Iran, arrêté lundi dernier à Téhéran en même temps que quatre autres Français relâchés depuis.

Jeudi matin, les trois hommes, âgés d'une trentaine d'années, ont été conduits à l'aéroport de Téhéran où ils sont restés enfermés dans un bureau pendant près de quatre heures sans connaître les raisons de cette attente.

Aucune explication ne leur a été fournie sur les raisons de leur arrestation et de leur expulsion. *Ils estiment cependant qu'il* s'agit d'une mesure de représailles après l'expulsion par la France de deux Iraniens et de deux opposants irakiens proches de l'Iran.

A Téhéran, la radio a annoncé jeudi que les trois Français avaient fait l'objet d'un ordre d'expulsion « *pour espionnage en faveur de l'Irak* » en relation avec l'avion iranien abattu par la chasse irakienne le 20 février dernier.

Le correspondant de l'AFP, Jacques Charmelot, a été expulsé pour les mêmes raisons.

VINGT-QUATRE ANS APRÈS LE PROCÈS D'EICHMANN

## Israël s'apprête à juger un bourreau de Treblinka

De notre correspondant

Jérusalem. – Dans la prison de haute sécurité de Ramleh, près de Tel-Aviv, où Adolf Eichmann fut pendu il y a vingt-quatre ans, une petite cellule fraîchement repeinte attend John Demjanjuk, alias « Yvan le Terrible ». Ce tortionnaire nazi d'origine ukrainienne, aujourd'hui âgé de soixante-six ans, est arrivé en Israël vendredi 28 février, à bord d'un avion d'El Al venu de New-York. Dans quelques semaines, il répondra devant trois juges israéliens des crimes de guerre qu'il perpétra au camp de Treblinka (Pologne) et pour lesquels il risque la mort.

Treblinka fut peut-être la plus sinistre des « usines de la mort » : 870000 juifs, en grande majorité polonaise, y passèrent directement du train à la chambre à gaz.

En 1942 et 1943, Ivan Demjanjuk fut l'un des cent à cent vingt gardiens ukrainiens du camp, une trentaine d'autres étant allemands. Il avait pour tâche de mettre en marche les moteurs des chambres à gaz et d'y injecter le carbone monoxide mortel. Selon les témoignages des très rares survivants, il surveillait également l'entrée des mouroirs. C'est dans le cadre de cette « fonction » qu'il aurait commis les pires atrocités dont des viols suivis d'assassinats.

Le 2 août 1943, plusieurs centaines de détenus s'échappèrent à la faveur d'une révolte. Evasion réussie pour une soixantaine d'entre eux. Une vingtaine de ces survivants s'installèrent en Israël, une dizaine y vivent encore. Leur témoignage, sans lequel on ne saurait presque rien de Treblinka, sera capital au procès de Demjanjuk.

Entré aux Etats-Unis en 1951, celui-ci y vécut pendant trente ans l'existence paisible d'un modeste mécanicien auto. En juin 1981, un juge lui retira sa citoyenneté américaine parce qu'il avait fait de fausses déclarations lors de sa demande de naturalisation. En octobre 1983, Jérusalem réclama son extradition en vertu d'un traité bilatéral signé en 1963. Cette requête fut la première du genre présentée par l'Etat juif contre un ancien criminel de guerre installé aux Etats-Unis. Peu après, l'URSS formula à son tour la même demande. Pendant qu'il épuisait tous les recours judiciaires pour retarder son extradition, John Demjanjuk a toujours nié, contre l'évidence, être « Ivan le Terrible ».

Il y a six mois, la ministère israélien de la justice confia secrètement à une équipe d'enquêteurs le soin d'instruire le dossier Demjanjuk et d'étayer l'acte d'accusation contre le tueur de Treblinka. Son emprisonnement et son procès – lequel aura lieu à Jérusalem – mobiliseront plusieurs centaines de policiers et de gardiens. D'exceptionnelles mesures de sécurité entoureront sa détention.

L'élément le plus intéressant dans cette affaire, c'est que le procès Demjanjuk ne fait pas l'unanimité en Israël. Ceux qui s'y montrent favorables jugent utiles de rafraîchir le mémoire des jeunes, un quart de siècle après la pendaison d'Eichmann. Ils accordent à ce nouveau procès une vertu éducative. L'obligation morale de châtier les criminels de guerre, quand c'est possible, est d'autant plus forte pour Israël, soulignent-ils, que des milliers d'assassins coulent des jours tranquilles un peu partout dans le monde. L'Etat juif se doit d'assumer, fût-il seul, ce qu'il tient pour une responsabilité historique.

Nombre d'Israéliens mettent pourtant en doute la valeur, voire la nécessité même, du procès Demjanjuk. La condamnation d'Eichmann, rappellent-ils, eut un écho retentissant et une immense portée symbolique parce que chacun savait cet événement unique. A vouloir multiplier les procès-spectacle, ne contribuera-t-on pas surtout à banaliser l'horreur ? « *Il faut à tout prix éviter de rééditer l'épisode Eichmann* », conseille l'éditorialiste d'*Al Hamishmar*. « *Tout nouveau procès*, regrette la rédactrice en chef de *Davar*, *atténuera la singularité de celui d'Eichmann et en réduira rétrospectivement l'importance historique.* » « *Une chose est sûre*, observe M. Haïm Cohen, ancien président de la Cour suprême, *nous ne devrions pas juger le menu fretin.* » Et l'historien Yehoshua Arieli de renchérir : « *Comme j'aurais préféré que Demjanjuk mourût du choléra.* »

J.P. LANGELLIER.



Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
*Gérant :* André Fontaine, directeur de la publication
*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 570 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
*Administrateur général :* Bernard Wouts.
*Rédacteur en chef :* Daniel Vernet.
*Corédacteur en chef :* Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 354 F | 672 F | 954 F | 1 200 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 687 F | 1 337 F | 1 952 F | 2 530 F |
| ÉTRANGER (par messageries) | | | | |
| I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 399 F | 762 F | 1 089 F | 1 380 F |
| II. – SUISSE, TUNISIE | 504 F | 972 F | 1 404 F | 1 800 F |

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1984

*Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration*

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $ ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 65 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $ ; USA (West Coast), 1,50 $ ; Yougoslavie, 110 nd.

هكذا من الأصل

# PROCHE-ORIENT

## Un des Irakiens expulsés de France aurait été exécuté à Bagdad

Amnesty International, faisant état d'informations non confirmées parvenues à son siège de Londres, annonce qu'un des deux opposants irakiens expulsés le 19 février de France, a été exécuté après son arrivée dans la capitale irakienne. L'organisation de défense des droits de l'homme n'a pas pu préciser l'identité de cet homme, mais elle a ajouté que, selon ses informations, la vie du deuxième opposant expulsé en même temps serait également menacée. Un porte-parole d'Amnesty a déclaré avoir adressé deux messages, l'un au premier ministre français M. Laurent Fabius, l'autre au président irakien, M. Sadddam Hussein, afin d'obtenir des informations officielles sur le sort des deux opposants.

Les deux opposants, MM. Hamza Fawzi, trente-huit ans, et Hassan Kheireddine, trente-six ans, sympathisants du mouvement clandestin islamique irakien Al Daawa, basé à Téhéran, auraient été arrêtés aussitôt après leur descente d'avion, selon les éléments recueillis par Amnesty. Ils avaient été expulsés de France pour *« troubles à l'ordre public »* avec un groupe de onze étrangers en majorité originaires du Moyen-Orient, après avoir été interpellés avec cinquante et une autres personnes lors d'un coup de filet, décidé à la suite de la série d'attentats au début de février dans les lieux publics à Paris.

Au total, quatre Irakiens avaient été frappés d'une mesure d'expulsion. Outre les deux hommes dont fait état Amnesty, un troisième Irakien, Abbas Jawad Hadi, avait également été expulsé, à sa demande, vers la Syrie, et un quatrième, Abdel Hadi Ala'a, bénéficiant du statut de réfugié politique, a été assigné à résidence dans la région de Tours à la suite d'un appel suspensif de son avocat. Hamza Fawzi et Hassan Kheireddine avaient demandé à être expulsés l'un vers la Grande-Bretagne, l'autre vers le Paraguay, mais ces deux pays ont refusé de les accueillir.

Paris a alors décidé de les renvoyer à Bagdad après avoir reçu de l'ambassadeur d'Irak en France, M. Maschatt, l'assurance que les deux opposants n'auraient pas d'ennuis à leur retour et qu'aucune procédure les visant n'était en cours. Deux policiers français les ont escortés jusqu'à Bagdad, où un taxi attendait les deux hommes à leur arrivée à l'aéroport.

Me Terrasson, l'avocate des deux Irakiens, a affirmé que ceux-ci étaient farouchement hostiles à une expulsion vers Bagdad. Lors d'une dernière entrevue, le 19 février au matin, Hamza Fawzi et Hassan Kheireddine lui auraient dit : *« Nous préférons mourir ici, en France, que rentrer en Irak. »* Me Terrasson aurait tenté en vain de s'opposer au départ des deux Irakiens qui, affirme-t-elle, se proclamaient chiites pratiquants mais se défendaient d'être des militants pro-khomeinistes.

Lundi, le mouvement Al Daawa avait annoncé à Téhéran avoir averti le gouvernement français qu'il lui faisait assumer la responsabilité du sort des deux hommes et avait organisé le lendemain une manifestaiton devant l'ambassade de France dans la capitale iranienne.

Dans un communiqué publié à Paris, l'Association arabe des droits de l'homme estime que *« cette initiative, prise par un gouvernement de gauche, constitue un précédent dangereux et contraste singulièrement avec la faveur dont ont pu jouir les assassins de Ezzedine Kalak, l'ancien représentant de l'OLP à Paris »*.

**[Alors que l'ambassadeur d'Irak en France dément l'exécution dont fait état Amnesty International, force est de constater que les autorités françaises ont fait preuve, dans toute cette affaire, aussi bien de légèreté que de précipitation. On ne nie pas, en effet, au ministère de l'intérieur, que les deux opposants irakiens avaient demandé à être expulsés en direction de Londres et du Paraguay, ce qui montre bien qu'ils n'entendaient pas revenir dans leur pays : les autorités irakiennes, en guerre avec l'Iran, assimilent à la trahison l'appartenance au mouvement clandestin Al Daawa, qui est basé à Téhéran.**

**Comment les autorités françaises compétentes peuvent-elles prétendre avoir ignoré ce fait ? Comment ont-elles pu se satisfaire des assurances de l'ambassadeur d'Irak en France ? Leur comportement suppose dans la meilleure des hypothèses une énorme dose de naïveté ; dans la pire, il faudrait parler d'hypocrisie, même s'il est exact que l'avocate des deux Irakiens a attendu six jours avant de déposer un appel suspensif auprès de l'Office pour la protection des réfugiés et apatrides, appel qui aurait été enregistré le lendemain de la double expulsion. La lutte contre le terrorisme est trop importante pour qu'elle s'accompagne de telles bavures qui relèvent à tout le moins de l'inconscience. – J. A.]**



# EUROPE

LE VINGT-SEPTIÈME CONGRÈS DU PC SOVIÉTIQUE

## Le « numéro deux » du parti, M. Ligatchev, critique à son tour le brejnévisme

De notre correspondant

Moscou. – M. Yegor Ligatchev, « numéro deux » du PC soviétique, a haussé le ton, jeudi 27 février, contre l'ère Brejnev, en se plaçant sur le terrain qui est le sien : l'idéologie et la politique des cadres. M. Ligatchev est en effet chargé de veiller à la pureté de la foi communiste et au bon fonctionnement de « l'appareil » qui en est le clergé.

Le discours de M. Ligatchev a été incontestablement le « clou » de cette troisième journée du vingt-septième congrès. L'orateur s'est livré à une critique sévère de l'absence de mouvements de personnels caractéristiques de l'époque Brejnev. *« Des erreurs ont été commises par le passé dans la sélection des cadres et dans leur nomination à des postes de responsabilité (...). La ligne visant à assurer la stabilité des cadres a conduit trop fréquemment à l'immobilisme, ce qui est absolument inadmissible... »*, a-t-il déclaré.

Le nom de Brejnev n'a jamais été prononcé, mais le message était limpide. Tous les arguments contre le système du « fauteuil à vie » cher à l'ancien secrétaire général ont été développés par M. Ligatchev. Cette pratique ne convient pas, selon lui, à un « pays multinational » où il faut à la fois promouvoir des cadres locaux et ne pas les laisser travailler trop longtemps dans leur région d'origine. On pourrait résumer son propos en indiquant que le but immuable du parti est de couler tous ses cadres, qu'ils soient russes, lettons, ouzbeks ou tatars, dans le moule unique de l'« homo sovieticus apparatchicus ».

### « A bas l'esprit de clocher ! »

M. Ligatchev s'en est pris aux « particularismes », à *« l'esprit de clocher »* qui *« empêchait* [sous Brejnev] *la montée au pouvoir de représentants de toutes les nationalités, et qui entravait les échanges de cadres entre les régions ainsi qu'entre les Républiques fédérées et le centre* [Moscou]. *Dans bien des cas, cela a conduit à l'auto-isolement et à la stagnation »*, a-t-il affirmé.

La proportion de Russes dans les rangs du parti est officiellement de 60 %, alors que l'élément russe est probablement légèrement inférieur à 50 % dans l'ensemble de la population. Dans la plupart des Républiques musulmanes d'Asie centrale, adhérer au parti signifie se mettre à apprendre sérieusement le russe et à devenir un « vrai » Soviétique. La population locale, indifférente à la politique, laisse ce soin à d'autres, qu'ils soient russes ou pas. Très souvent, des notables locaux momifiés servent de paravent au véritable pouvoir exercé par une poignée de cadres russes formés à Moscou, qui font ensuite toute leur carrière dans une République lointaine aux traditions et à la langue différentes.

M. Ligatchev a également évoqué la possibilité de sanctions, voire de limogeages, pour les incapables et les corrompus. Aucun membre du parti ne doit, selon lui, être épargné s'il a commis des erreurs. *« La critique libre et ouverte entre camarades doit faire partie du travail et de la vie de tous les jours »*, a-t-il dit. *« Dans le passé, comme on sait, nous avons eu sur ces questions des périodes de gel et de dégel. Nous avons besoin aujourd'hui d'un beau temps stable, d'un climat permanent de sincérité, d'honnêteté. »*

Ces propos codés ont été parfaitement compris de l'assistance. M. Ligatchev évoque à la fois l'immobilisme brejnévien et les purges staliniennes. Et le « message » qu'il adresse aux camarades est le suivant : il va y avoir davantage de limogeages et de sanctions en tous genres que ces dernières années, mais cela se fera à un rythme de croisière en quelque sorte.

Un autre membre du bureau politique, M. Gueidar Aliev, s'est exprimé jeudi à la tribune, mais il a révélé bien davantage ses intentions – et celles du parti – au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue le même jour, un événement exceptionnel en URSS pour quelqu'un qui appartient au « noyau dirigeant ».

M. Aliev a fait front à des questions parfois impertinentes. Les correspondants occidentaux lui ont notamment demandé pourquoi, dans son intervention, qui avait duré un quart d'heure au dernier congrès du parti en 1981, il avait prononcé treize fois le nom de Brejnev. M. Aliev a seulement répondu que cela était naturel puisque Brejnev était alors secrétaire général. Il a ajouté qu'il était maintenant normal de parler *« de façon plus critique, plus ouverte »* des problèmes sociaux et de la vie soviétique en général.

### La campagne anti-vodka coûte cher

M. Aliev a, d'autre part, indiqué que la campagne anti-alcoolique lancée en mai dernier avait abouti à une baisse de 30 % de la consommation d'alcool au cours du second semestre de 1985. Il a fourni des chiffres impressionnant sur les revenus qu'apportait chaque année à l'Etat la vente de l'alcool. M. Aliev a, en effet, affirmé que 162 milliards de roubles entraient annuellement par ce canal dans les caisses de l'Etat. Le chiffre habituellement retenu de source occidentale était presque toujours inférieur à 25 milliards de roubles.

M. Aliev a réaffirmé l'intention du bureau politique de poursuivre la campagne anti-alcoolique. Il a cependant ajouté : *« Le côté financier de cette lutte nous cause beaucoup de problèmes. »* *« Nous devrons vendre d'autres denrées »*, pour compenser ce manque à gagner, a-t-il ajouté.

M. Aliev a d'autre part levé quelque peu le voile sur la manière dont travaille le bureau politique. Il a ainsi indiqué que, depuis son entrée dans cette institution, en novembre 1982, il n'avait jamais vu une seule décision qui n'ait été prise à l'unanimité.

M. Aliev a encore été interrogé sur son salaire et sur les privilèges dont jouissent les plus hauts représentants de la Nomenklatura. Il a confirmé que cette question des privilèges faisait actuellement l'objet d'un débat. *« Ce problème est en discussion maintenant, et je ne peux pas vous donner une réponse définitive »*, a-t-il déclaré. Il a par ailleurs exposé les arguments habituels en faveur du système des magasins spéciaux réservés à l'élite. Les permanents du parti travaillent tellement, parfois vingt-quatre heures par jour, qu'ils n'ont pas le temps d'aller dans les magasins habituels... M. Aliev n'a pas révélé combien il gagnait chaque mois. *« Je vis bien... je ne gagne pas plus qu'un directeur d'entreprise. »* Et comme nul ne sait exactement ce que gagne un directeur d'entreprise en URSS...

DOMINIQUE DHOMBRES.

### Tchécoslovaquie

● *Condamnation pour prise d'otages.* – Un Tchécoslovaque âgé de vingt-six ans a été condamné à vingt-deux ans de prison pour avoir pris en otage, en novembre 1984, une cinquantaine de passagers d'un autobus, avec l'intention de s'enfuir en RFA, a annoncé la presse régionale de Bohême du Sud. Le 9 novembre 1984, Vladimir Beno avait détourné un autobus avec quarante-huit passagers, dont huit enfants et plusieurs femmes enceintes. Au poste-frontière de Strazny, situé sur la route Prague-Passau (Bavière), après plusieurs heures de discussions avec des gardes-frontières et policiers, le terroriste avait relâché les otages par petits groupes, avant d'être désarmé et arrêté. – *(AFP.)*

### Italie

LE PROCÈS D'ALI AGÇA

## Le procureur demande l'acquittement des inculpés bulgares pour « insuffisance de preuves »

De notre corresponsant

Rome. – Le procureur a prononcé son réquisitoire, jeudi 27 février, dans le procès dit « de la piste bulgare », qui met en cause depuis neuf mois, jour pour jour, de présumés complices d'Ali Agça pour la tentative d'assassinat de Jean-Paul II, le 13 mai 1981, place Saint-Pierre à Rome : M. Antonio Marini a demandé l'*« acquittement pour insuffisance de preuves »* de trois Bulgares, mais de lourdes peines de prison pour les trois Turcs.

L'épisode signifie certes la reconnaissance par l'accusation de l'existence d'une « piste » : autrement dit, du fait qu'Ali Agça n'a pas agi seul dans un geste d'illuminé ou de dément, comme un procès bâclé aurait d'abord pu le faire croire en juillet 1981. Il y a donc eu complot de nature politique. Un complot alors des Loups gris, cette organisation d'extrême droite à laquelle appartenaient la plupart des inculpés turcs ? Non, un complot ourdi à Sofia !

Car, paradoxe de ce réquisitoire, la Bulgarie ne sort pas blanchie dans cette affaire. On avait même eu l'impression, ces toutes dernières journées, que l'affaire allait prendre un tout autre chemin et que des peines sévères seraient réclamées à l'encontre de Sergueï Antonov, chef d'escale de la Balkan Air à Rome, Todor Ayvazov, ex-caissier de l'ambassade, et Jelio Vassiliev, ex-attaché militaire.

Agça, dont le comportement avait, dès le départ, largement contribué à discréditer le procès (1), était en effet dépeint par le juge Marini comme un témoin digne de foi dans son accusation contre les ressortissants de Sofia. Et Antonov, pour ne parler que du seul Bulgare détenu (2), avait tellement menti qu'on ne pouvait pas lui accorder d'*« alibi valable »*.

### Pressé d'en finir

Pourquoi dès lors le ministère public n'a-t-il pas requis, en accord avec ces prémisses ? C'est qu'il avait annoncé – cela allait mieux en le disant ! – qu'en aucun cas les accusations d'Agça ne seraient considérées à elles seules comme suffisantes. Or les débats ont certes fait apparaître qu'on ne pouvait pas proclamer la *« complète innocence »* des trois Bulgares, mais ils n'ont pas davantage *« donné la possibilité d'affirmer leur culpabilité d'une façon certaine »*. Sur ce dernier point, M. Marini s'est amèrement plaint que le tribunal n'ait pas poussé ses investigations assez loin durant les audiences. Selon le procureur, à partir de la rentrée de septembre, l'impression a même prévalu qu'on était *« pressé d'en finir »*.

Restaient les Turcs. Deux sont détenus : Musa Serdar Celebi, trente-quatre ans, ingénieur, chef pour l'Europe d'une fédération réunissant ses compatriotes immigrés, soupçonné d'avoir prêté à Agça toute l'assistance requise et d'avoir reçu des Bulgares, pour ce faire, 3 millions de deutschemarks; et Omar Bagci, trente-neuf ans, ouvrier, qui reconnaît avoir remis au jeune « tueur » le Browning calibre 9 pour la tentative d'assassinat. Un troisième Turc est en fuite : Oral Celik, ami d'enfance d'Agça, qui se serait trouvé place Saint-Pierre le 13 mai 1981 et aurait peut-être même lui aussi tiré contre le pape. Autre quatrième inculpé, Bechir Celenk, grand patron de la mafia turque, est décédé d'une crise cardiaque l'automne dernier dans une prison d'Ankara. Pour Celebi et Celik, M. Marini a requis la prison à vie; à l'encontre de Bagci, qui, seul, avait avoué sa part de complicité, vingt-quatre années « seulement » ont été réclamées.

La parole est désormais à la défense, puis au jury populaire et au président Santiapicchi. Le verdict est attendu pour la fin mars.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Ali Agça avait notamment affirmé être le Christ.

(2) Les deux autres Bulgares sont rentrés précipitamment à Sofia fin 1982, lorsque les soupçons à leur encontre ont commencé à se préciser.



### Pays-Bas

## Le Parlement a approuvé l'installation de missiles américains

*La Haye (AFP.)* – Le Parlement néerlandais a approuvé vendredi 28 février, par 79 voix contre 70, le traité américano-néerlandais sur l'installation de quarante-huit missiles de croisière de l'OTAN aux Pays-Bas.

Cette majorité était constituée par les partis de la coalition au pouvoir, les chrétiens-démocrates (CDA) et les libéraux (VVD), à l'exception de six députés du CDA. Les petits partis de droite ont également voté en faveur de l'accord. Le Parti socialiste (PVDA), principale formation d'opposition, a voté contre, ainsi que les partis de gauche.

Le traité, d'une durée initiale de cinq ans, prévoit l'installation de quarante-huit missiles sur la base de Woensdrecht, dans le sud du pays, dès décembre 1988, sous réserve toutefois que les négociations américano-soviétiques de Genève sur le désarmement n'aboutissent à un consensus requérant une diminution de leur nombre, voire l'annulation de leur déploiement. Il stipule que *« si le temps et les circonstances le permettent, au moment où l'utilisation des missiles implantés aux Pays-Bas serait envisagée, les Etats-Unis examineront avec une attention spéciale les points de vue du gouvenement néerlandais »*.

Les tâches préparatoires au déploiement, y compris les travaux de construction, débuteront immédiatement après l'entrée en vigueur de l'accord.

**[Après la RFA, la Grande-Bretagne, l'Italie et la Belgique, les Pays-Bas étaient le dernier pays d'Europe de l'Ouest concerné par les décisions prises par l'OTAN en décembre 1979 sur le déploiement des euromissiles américains, et qui ne s'était pas encore prononcé définitivement. La Haye avait annoncé dès 1984 que ce déploiement serait annulé si le nombre des SS-20 soviétiques déployés sur tout le territoire de l'URSS ne dépassait pas trois cent soixante-dix-huit unités au 1er novembre 1985. Cette condition n'ayant pas été remplie (le nombre total de SS-20 est, selon l'OTAN, de quatre cent quarante-huit), M. Lubbers, premier ministre, s'était prononcé le même jour pour l'installation des engins américains.**

**On notera que cette décision est appliquée alors que M. Gorbatchev, par son plan du 15 janvier, a modifié assez considérablement les positions soviétiques sur ce problème et qu'une négociation paraît pouvoir s'engager sur le fond, pour la première fois depuis la suspension des pourparlers en 1983.]**

# EUROPE

## Danemark

### 56,2 % des électeurs ont approuvé la réforme de la CEE

De notre envoyé spécial

Copenhague. – 56,2 % des Danois ont approuvé, jeudi 27 février, par référendum, la réforme de la CEE, à la satisfaction du premier ministre conservateur, M. Poul Schlüter : *« La victoire du oui est vraiment claire et indiscutable*, a-t-il déclaré, *elle signifie que cette discussion est close pour de nombreuses années. Il s'agit maintenant, ensemble, de défendre au mieux les intérêts du Danemark dans la CEE. »*

A l'issue d'une campagne courte, et qui s'est parfois déroulée sur un ton haineux, avec des excès de part et d'autre, le succès du « *oui* » est net, sans être tout à fait aussi massif que prévu. La plupart des instituts de sondage accordaient près de 60 %, voire davantage, aux partisans de l'« Acte unique ». Le « non » a quand même réuni 43,8 % des suffrages exprimés, soit environ 7 % de plus que lors du référendum de 1972 sur l'adhésion du Danemark au Marché commun. *« C'est un résultat assez satisfaisant*, a dit le leader de l'opposition social-démocrate, M. Anker Jörgensen, *compte tenu du fait que le camp du « oui » a misé entre 60 et 70 millions de couronnes contre nous. En dépit de cette offensive, une grande partie du Danemark a dit « non », et il faudra en tenir compte. Pour ce qui nous concerne, nous entendons examiner de très près la mise en œuvre de toutes les propositions communautaires relatives à la relance de l'intégration européenne et au grand marché intérieur impliquant la libre circulation des marchandises. »*

Les sociaux-démocrates et le Front national anti-CEE ont vivement critiqué les « *mensonges* » et la campagne « *malpropre* » du ministre des affaires étrangères, M. Uffe Ellemann-Jensen, et de son parti libéral, dans les jours précédant le référendum. Des affiches et des encarts dans la presse mettaient en garde, notamment, les Danois qui envisageaient de voter « *non* » contre les conséquences d'un tel choix : détérioration de l'aide aux handicapés et des retraites, dépréciation de la couronne danoise, fermeture de milliers de fermes, chômage pour les deux tiers des pêcheurs, baisse du niveau de vie des Danois par rapport à celui des autres Européens, etc.

La gauche a répliqué, à la dernière minute, par des annonces dans les journaux avec une caricature du chef de la diplomatie – personnalité controversée, – un gros cigare à la bouche et cette légende : *« Aujourd'hui, il dit « oui ». Les vrais Danois disent non ! »* Il n'est pas exclu que M. Ellemann-Jensen change prochainement de portefeuille.

Le taux de participation (74,8 %) au scrutin du 27 février est sensiblement inférieur à celui de 1972 (89,5 %). Mais la question posée a davantage intéressé les Danois que les élections au Parlement européen de 1979. Cette année-là, 53 % des inscrits s'étaient abstenus, et le Front national contre la CEE avait obtenu quatre des seize sièges impartis au Danemark.

#### Une bonne opération pour le gouvernement

Une analyse des résultats de ce référendum monte que les « anti-européens » ont une position très forte dans les villes. Ils sont même majoritaires dans la circonscription de Copenhague. En revanche, dans les régions agricoles et de pêche, directement concernées par les aspects économiques de la coopération européenne, la proportion de « oui » est souvent supérieure à 60 %, et atteint parfois 65 %. A l'évidence, les avantages économiques et commerciaux que le Danemark tire de sa participation à la CEE ont déterminé le choix des Danois.

Il est clair que la coalition minoritaire de centre-droit de M. Poul Schlüter sort renforcée de la consultation du 27 février. Les quatre partis gouvernementaux (conservateur, libéral, chrétien populaire et centre démocrate) ont fait preuve de cohésion durant toute la campagne, et leurs électeurs traditionnels les ont généralement suivis. La tactique du premier ministre a pleinement réussi. Mis en minorité le mois dernier au Parlement par la gauche sur la question de la réforme du Marché commun, il avait aussitôt décidé, pour sortir de l'impasse, de proposer un référendum consultatif que l'opposition ne pouvait raisonnablement rejeter. En quelques semaines, M. Schlüter a donc retourné complètement la situation en sa faveur. *« C'eût été une catastrophe historique*, disait-il jeudi soir, à Copenhague, *que de respecter sur ce problème particulier le vote du Parlement. »*

Il atteint, par la même occasion, son deuxième objectif, à savoir diviser les syndicats et un parti social-démocrate déjà en crise qui, officiellement, faisait campagne pour le « *non* » à la réforme de la CEE, de peur que le Danemark ne perde progressivement sa « *souveraineté* ». Mais plusieurs personnalités de gauche ont désapprouvé publiquement la position de leur parti, et l'on estime qu'un électeur social-démocrate sur quatre n'a pas suivi les consignes de vote.

La position personnelle de M. Anker Jörgensen, qui a déjà surmonté de nombreux revers, ne paraît cependant pas menacée dans l'immédiat, car le score du « non » est finalement meilleur que prévu. L'ancien premier ministre estime que les divergences qui existent au sein de sa formation ne sont pas vraiment des « *divisions* » : *« Il y a simplement des opinions différentes*, déclare-t-il, *mais personne ne songe à quitter le parti. »*

Toutefois, les sociaux-démocrates, partagés aussi dans le domaine de la politique de sécurité et des relations avec l'OTAN, voient leur audience stagner, tandis que les socialistes populaires, situés plus à gauche, progressent régulièrement dans les sondages. Dans les milieux syndicaux, certains estiment que le parti social-démocrate doit « *profiter* » de cette défaite du 27 février pour « *remettre la pendule à l'heure* », et définir une politique à la fois « *conséquente et crédible* ».

ALAIN DEBOVE.

# AFRIQUE

### La Libye recruterait des réfugiés tchadiens dans un camp au Bénin

Les Libyens encadrent et financent un camp de réfugiés tchadiens au Bénin, situé à Semé, près de la capitale, qui leur sert de centre de recrutement, a-t-on indiqué jeudi 27 février de source sûre étrangère à Cotonou, rapporte l'Agence France-Presse. Ces réfugiés, venus du sud du Tchad, de tout jeunes gens pour la plupart, ayant transité par le Nigéria, touchent un pécule de 500 F CFA (10 FF) par jour et sont « *remis en condition physique* ».

Après un court séjour, ils sont emmenés par centaines en Libye à bord d'avions de la compagnie soviétique Aeroflot ou de la compagnie aérienne libyenne, où ils sont formés militairement puis enrôlés dans l'armée du gouvernement d'union nationale de transition du Tchad (GUNT).

Contrairement à certaines rumeurs, démenties par le président Mathieu Kérékou, les Libyens (et encore moins les forces béninoises qui n'en ont pas les moyens) n'entraînent pas militairement sur le sol béninois des recrues pour l'armée du GUNT.

D'autre part, interrogé sur le Tchad alors qu'il recevait des journalistes jeudi à Paris pour faire le point sur la coopération franco-africaine, M. Christian Nucci a dit : *« Il y a certes des Tchadiens autour de Goukouni Oueddeï, mais nous savons qu'il y a aussi la légion islamique. Des appels à l'enrôlement ont été lancés dans les pays du Sahel et à Djibouti. »*

# AMÉRIQUES

## Haïti

### Le gouvernement va demander l'extradition de Jean-Claude Duvalier

Port-au-Prince (*AFP*). – Le ministre haïtien de la justice, M. Gérard Gourgues, a annoncé, jeudi 27 février, dans une déclaration télévisée, que le gouvernement allait demander l'extradition de l'ex-président Jean-Claude Duvalier. Cette demande sera également formulée pour l'ex-chef de la police, le colonel Albert Pierre, actuellement réfugié au Brésil. Le ministre a aussi confirmé que tous les citoyens haïtiens présumés « *auteurs de crimes* » étaient frappés d'interdiction de départ dans tous les ports et aéroports du pays. La justice a été mise en action contre ces citoyens, a précisé M. Gourgues, en nommant notamment MM. Edner Day, Paul Véricain, Théodore Achille et le colonel Samuel Jérémie.

Le ministre a, d'autre part, annoncé la prochaine mise sous séquestre des biens de plusieurs anciens ministres et dignitaires du duvaliérisme. De son côté, le ministre de l'intérieur et de la défense nationale, le colonel Regala, a annoncé la formation imminente d'un conseil consultatif de dix-neuf membres chargé de procéder à la désignation des membres de l'Assemblée constituante. Comme il était prévu, tous les secteurs du pays (clergé, jeunesse, leaders politiques, membre de la presse, industriels, commerçants et professeurs) participeront à la formation de ce conseil.

● EN FRANCE, la mère de Jean-Claude Duvalier est arrivée, jeudi soir, à Paris, venant de Talloires, où résident toujours l'ancien dictateur et sa proche famille. « Mama Doc », accompagnée de plusieurs gardes du corps, a déclaré être malade et venir dans la capitale française pour des soins médicaux. Le ministre français de la coopération a, pour sa part, souligné, au cours d'une conférence de presse, les difficultés rencontrées par Paris pour trouver un pays qui accepte de recevoir l'ancien président haïtien. *« Les pays d'accueil ne se bousculent pas au portillon »*, a indiqué le ministre. M. Nucci a ajouté qu'il ne rougissait pas de ce que la France « *a fait pour la population d'Haïti* ».

## Costa-Rica

### Le président élu, M. Oscar Arias a formé son gouvernement

San-José (*AFP-Reuter*). – Le président élu du Costa-Rica, M. Oscar Arias (social-démocrate), qui prendra ses fonctions le 8 mai, a fait connaître, jeudi 27 février, la composition de son futur gouvernement. M. Arias, qui avait remporté avec 53,3 % des voix l'élection présidentielle du 2 février dernier (*le Monde* des 4 et 5 février), a réaffirmé, en présentant son cabinet, la neutralité de son pays dans les conflits qui agitent l'Amérique centrale et notamment le Nicaragua voisin. Il a assuré de son soutien le groupe de Contadora (Mexique, Venezuela, Colombie et Panama) et a affirmé que les relations avec les Etats-Unis restaient « *cordiales* ». Le portefeuille des relations extérieures est d'ailleurs occupé par M. Madrigal Nieto, un avocat et journaliste de soixante et un ans, qui se dit très attaché au programme américain d'assistance économique.

Voici la liste des ministres désignés : affaires étrangères : M. Rodrigo Madrigal Nieto ; finances : M. Fernando Naranjo ; sécurité : M. Herman Garron ; intérieur : M. Guido Fernandez ; santé : M. Edgar Mohs ; plan : M. Oton Solis ; agriculture : M. Alberto Esquivel ; transports et travaux publics : M. Guillermo Constenla ; travail : M. Edwin Leon ; industrie, économie et commerce : M. Luis Diego Escalante ; énergie et mines : M. Calixto Chaves ; justice : M. Luis Paulino Mora ; commerce extérieur : M. Muni Figueres ; culture : M. Carlos Echeverria ; logement et développement urbain : M. Fernando Zumbado ; éducation : M. Francisco Pacheco ; président de la Banque centrale : M. Eduardo Lizano (déjà en poste).



هكذا من الأصل

# DIPLOMATIE

LES NOMINATIONS « POLITIQUES » ET LE MALAISE AU QUAI D'ORSAY

## Une lettre de M. Roland Dumas

*« M. Roland Dumas nous a adressé, à propos de notre article du 21 février intitulé « Une journée de protestation au Quai d'Orsay — La carrière en proie au malaise », qui évoquait les réactions suscitées chez les diplomates par la multiplication des nominations « politiques » d'ambassadeurs, une lettre dont nous publions ci-dessous les principaux passages.*

*Le ministre des relations extérieures écrit :* « Les cadres de mon ministère n'ont pas observé une journée de grève. En réalité, quatre associations professionnelles ont appelé leurs adhérents à une réunion d'information. Des membres de mon cabinet s'y sont d'ailleurs rendus ; je ne crois pas qu'ils aient eu l'intention d'observer un arrêt de travail, ni le sentiment de participer à un acte de protestation. Cette réunion a été l'occasion d'un dialogue, m'a-t-on dit, fructueux, et je me félicite personnellement que celui-ci ait pu avoir lieu. Je trouve tout cela assez normal. Peut-être est-ce cela aussi, le « changement ».

» J'en viens au fond de l'article. Votre journal semble reprendre l'idée à son compte (la « *multiplication des promotions* ») l'idée selon laquelle les nominations extérieures auraient pris une dimension nouvelle depuis 1981. Je puis vous assurer que les statistiques démontrent le contraire. Je l'ai dit au Parlement. Depuis les débuts de la Ve République, un peu plus de cinquante personnalités n'appartenant pas à la carrière diplomatique ont exercé, à un moment donné, ainsi que cela se pratique dans la plupart des démocraties, les fonctions d'ambassadeur : quarante d'entre elles ont été nommées entre 1958 et 1981, treize autres depuis lors, dont certaines ne sont d'ailleurs plus en poste.

» Certes, une loi a été votée par le Parlement qui entrouvre le corps, prestigieux, des ministres plénipotentiaires à quelques personnalités venues de l'extérieur. Cette loi a été contestée par certains. Je constate que, dans sa sagesse, le Conseil constitutionnel ne l'a pas jugée contraire aux principes de notre droit. A partir de là, il me semble que tout fonctionnaire républicain ne peut que s'incliner (...).

» Je lis aussi dans l'article de M. Brigouleix que je suis souvent « *invisible* ». Il est exact que le ministre des relations extérieures n'est pas toujours derrière son bureau. Mais je crois aussi que j'ai rencontré personnellement plus d'agents du ministère, au cours de mes voyages, comme au cours des réunions, petites ou grandes, que j'ai tenues à Paris, que quelques-uns de mes « grands prédécesseurs », qui n'étaient guère vus, m'a-t-on dit, au-delà d'un cercle très restreint de quelques directeurs et membres de leur cabinet. Je concède volontiers que j'évite de perdre mon temps dans les bavardages de couloir. Mais je rappellerai que j'ai tenu à rencontrer, en l'espace d'un an, les représentants de tous les syndicats, de toutes les associations professionnelles du département (...).

Je lis, enfin, dans votre article, que « *naguère la politique étrangère de la France, c'était le général de Gaulle, M. Couve de Murville et... trois cents personnes* ». Pour moi, aujourd'hui, la politique étrangère de la France, c'est François Mitterrand, moi-même, et les trente mille agents du ministère des relations extérieures, diplomates, agents consulaires, enseignants, coopérants, qui œuvrent, de par le monde, pour la grandeur et le rayonnement de notre pays, dont j'apprécie les qualités professionnelles et dont je m'honore d'être le ministre. »

## Le sommet franco-allemand

*(Suite de première page.)*

Cette déclaration énumère ensuite trois domaines plus précis dans lesquels la coopération militaire franco-allemande pourrait être renforcée : « *La coopération opérationnelle, la formation commune des officiers* », et enfin d'éventuelles consultations « préstratégiques » entre Paris et Bonn. Sur ce point le texte précise : « *Dans les limites qu'impose l'extrême rapidité de telles décisions, le président de la République se déclare disposé à consulter le chancelier de la RFA sur l'emploi éventuel des armes préstratégiques françaises sur le territoire allemand. Il rappelle qu'en cette matière la décision ne peut être partagée.* »

Ce texte reprend donc assez exactement ce que M. Mitterrand avait dit à ce sujet lors de sa rencontre avec M. Kohl, le 16 janvier dernier, au quartier général des forces françaises en Allemagne à Baden-Baden.

Parmi les projets bilatéraux examinés figure celui qui a reçu l'appellation de PROCOPE, et au sujet duquel une convention a été signée ce vendredi matin, entre le ministère français des relations extérieures et le service allemand d'échanges universitaires (DAAD). Il s'agit d'organiser les échanges de jeunes chercheurs d'avenir entre les deux pays, surtout lorsque leurs travaux sont liés à un projet particulier, non seulement pour qu'ils confrontent leurs expériences, mais aussi pour qu'ils apprennent à travailler dans les deux langues. La durée de tels échanges d'équipes serait d'un ou deux ans, selon les cas.

Ce projet, pour l'instant de caractère strictement bilatéral, n'en a pas moins un caractère « européen » très marqué. Il s'agit, pour ses auteurs, d'éviter que les jeunes chercheurs de haut niveau aillent presque systématiquement faire des stages aux Etats-Unis, et de faire en sorte qu'ils puissent trouver, en restant sur le Vieux Continent, ce surcroît de formation et cette ouverture vers l'extérieur auxquels ils aspirent très légitimement. Le projet pourrait être étendu à d'autres milieux professionnels, dont celui... des diplomates eux-mêmes.

BERNARD BRIGOULEIX.

● *M. Georges Bortoli (Antenne 2) est élu président de la presse diplomatique.* — L'Association de la presse diplomatique française s'est réunie en assemblée générale statutaire le vendredi 21 février, pour entendre et ratifier le rapport moral de son président, M. Geoges Broussine (*La politique, ce matin*), ainsi que le rapport financier, et procéder à l'élection de son nouveau comité.

Ce dernier est ainsi composé : MM. Georges Bortoli (Antenne 2), Bernard Brigouleix (*le Monde*), Dominique Bromberger (TF 1), James Burnet (ACP), Mme Claudine Canetti (AFP), M. Jacques Chapus (RTL), M. Edouard-Jean Guillou (AGEFI), Mme Lucienne Hubert-Rodier (*la Gazette du Parlement*), MM. Henri de Kergorlay (*le Figaro*), Patrick Le Dantec (*Ouest-France*), Xavier Panon (RMC) et Ralph Pinto (France-Inter).

M. Georges Broussine ayant annoncé qu'il ne solliciterait pas le renouvellement de son mandat, M. Georges Bortoli a été élu, à l'unanimité, président de l'association.

## M. BERNARD BOCHET EST NOMMÉ AMBASSADEUR A ALGER

Le *Journal officiel* de ce vendredi 28 février annonce la nomination de M. Bernard Bochet, jusqu'alors ambassadeur de France à Mexico, comme ambassadeur à Alger. Il succède à M. François Scheer, récemment nommé représentant permanent auprès des Communautés européennes.

[Né le 21 mars 1926, breveté de l'Ecole nationale de France d'outre-mer, où il a servi jusqu'en 1955 avant d'être nommé chef de la mission d'aide économique et technique à Vientiane, M. Bochet a été intégré dans le cadre des secrétaires des affaires étrangères en 1958. Il a fait ensuite une longue carrière à l'administration centrale (affaires économiques), à partir de 1959, comme sous-directeur de 1968 à 1976, puis comme chef de service de 1976 à 1982, date à laquelle il a été nommé ambassadeur à Mexico.]



## A TRAVERS LE MONDE

### SRI-LANKA

#### Premiers bombardements aériens

Colombo. — Des avions ont bombardé, jeudi 27 février, des « *caches* » de militants séparatistes tamouls aux alentours de Jaffna, dans le nord de l'île. Des témoins ont affirmé que les raids, vers 7 heures du matin, qui ont eu pour cibles de habitations à environ six kilomètres du centre-ville, ont été effectués pendant une heure par trois avions, sans doute des chasseurs-bombardiers Marchetti, de fabrication italienne, et trois hélicoptères de combat. Ils auraient fait au moins trois morts et cinq blessés. « *Les attaques ont été effectuées par l'aviation, car les véhicules des forces de sécurité ont régulièrement été soumis dans le passé à des attaques aux lance-roquettes et à des explosions de mines* », a déclaré, de son côté, le ministère de la défense. Cette première intervention de l'armée de l'air sri-lankaise suscite de vives protestations au Parlement indien, où l'opposition a dénoncé le bombardement de « *la population civile tamoule* ». — *(Reuter.)*

### ROUMANIE

#### Vingt personnes autorisées à émigrer à l'Ouest

Washington. — La Roumanie a autorisé vingt personnes, dont trois religieux, à émigrer à l'Ouest, a annoncé, le mercredi 26 février, à Washington, un responsable du département d'Etat, tout en estimant que cette décision ne constituait qu'un progrès « *limité* » en ce qui concerne les droits de l'homme dans ce pays.

Trois pasteurs baptistes interdits de culte en Roumanie pourront ainsi quitter le pays pour les Etats-Unis avant un mois, a indiqué M. Mark Palmer, sous-secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires européennes devant une commission spécialisée du Sénat. Un citoyen roumain accusé d'activités syndicales illégales, ainsi que seize personnes désirant épouser des étrangers, ont également reçu l'autorisation d'émigrer.

D'autres cas de Roumains voulant quitter leur pays sont étudiés par les diplomates tant à Bucarest, qu'à Washington. Ces négociations — décidées en décembre dernier au cours d'une visite en Roumanie du secrétaire d'Etat George Shultz — ont pour but de parvenir à une amélioration significative de la situation des droits de l'homme en Roumanie qui déciderait le Congrès à maintenir l'octroi à ce pays de la clause de la nation la plus favorisée. — *(AFP.)*

هكذا من الأصل

# politique

### M. MITTERRAND A TF 1 LE 2 MARS, A 19 HEURES

Le président de la République s'exprimera à la télévision, dimanche soir 2 mars, sur TF 1, au cours de l'émission d'Yves Mourousi « Ça nous intéresse, monsieur le président ». Cette intervention, qui commencera à 19 heures pour s'achever à 20 heures, remplacera l'émission « Sept sur sept ».

M. Mitterrand avait indiqué dans un premier temps qu'il n'interviendrait pas pendant la campagne électorale officielle, ouverte depuis le 24 février. Puis il avait remarqué que cette promesse n'avait pas valeur de *« serment sur l'Evangile »*. Il s'était ensuite réservé la possibilité de s'exprimer publiquement jusqu'à l'ouverture, le lundi 3 mars, de la campagne officielle à la radio et à la télévision.

### REINE D'UN JOUR

Comme beaucoup d'autres elle pourra se parer du titre si recherché d'« ancien député ». Mais sa danse parlementaire ne durera même pas un seul été. Mme Françoise Gastebois a fait une entrée remarquée, le jeudi 27 février, dans l'hémicycle du Palais-Bourbon, pour l'avant-dernière séance de la législature. C'était pour elle une « première » et, probablement, une « dernière », puisqu'elle ne compte pas user de ce nouveau droit lors de l'ultime séance et qu'elle ne figure pas sur la liste de son parti pour les prochaines législatives.

Cet honneur éphémère, elle le doit à la prolongation, au-delà de six mois, de la mission confiée par le gouvernement pour l'étude des conséquences de l'informatisation des banques, à M. Manuel Escutia, député socialiste du XIXe arrondissement de Paris. Mme Gastebois en était la suppléante, et même à dix-huit jours des élections la Constitution doit être respectée.

Nullement intimidée, souriante et amusée, ce député « provisoire » s'est laissé guider par M. André Laignel, dont elle est la collaboratrice au PS. Mais sur les bancs de l'Assemblée nationale, *« rose elle n'aura vécu que ce que vivent les roses... »*.

# Le projet sur la « flexibilité » définitivement adopté

**Sauf imprévu, les députés élus en juin 1981 devraient siéger pour la dernière fois ce vendredi 28 février dans l'après-midi. Quelques minutes devaient leur suffire pour mettre fin à près de cinq ans d'un travail législatif acharné : le temps de constater qu'aucune motion de censure n'a été déposée après que M. Laurent Fabius eut, le jeudi 27 février, engagé la responsabilité de son gouvernement sur l'adoption, en dernière lecture, du projet modifiant le code du travail pour faciliter la flexibilité du temps de travail. Ainsi était considérée comme adoptée la cent cinquante et unième loi de la législature.**

**Les communistes n'auront donc pas réussi à empêcher le vote de cette loi, dont ils ont tenté de démontrer qu'elle était la preuve que le gouvernement menait une politique conforme aux vœux du patronat. A l'inverse, les socialistes ont justifié leur acharnement à obtenir l'adoption de ce texte en expliquant qu'il limitait la marge de manœuvre des chefs d'entreprise dans la mise en application de la flexibilité.**

**Si le pouvoir a pu obtenir gain de cause, malgré l'obstruction des parlementaires communistes, c'est grâce aux mécanismes constitutionnels qui lui permettent d'imposer les choix gouvernementaux aux députés et grâce à la passivité volontaire de la droite sénatoriale. La fin de la législature n'a guère ressemblé à son début !**

# Des partenaires sociaux tentés par l'application de la loi

Les différents épisodes qui ont conduit à l'adoption de la loi sur l'aménagement du temps de travail ont largement mérité de figurer dans le livre Guiness des records, pour reprendre l'expression d'un conseiller de M. Michel Delebarre. Avec près de trois mille amendements déposés au seul Sénat par le groupe communiste, tous les scores ont été battus. Jamais, sous la Ve République, une bataille d'obstruction n'a autant fait rage que pour ce projet, au point que les sénateurs envisagent désormais de modifier leur règlement.

De cette invraisemblable course d'obstacles commencée le 4 décembre à l'Assemblée nationale, quatre articles sont finalement sortis indemnes. Une victoire inutile ? Même si la loi est promulguée, et elle le sera dans deux jours, une autre majorité pourrait bien défaire ce qui a été péniblement acquis.

Pourquoi, dans ces conditions, un tel acharnement ? Alors que l'on peut légitimement douter de l'avenir de l'aménagement du temps de travail tel que l'ont voulu le ministre compétent d'abord, le chef du gouvernement ensuite, ce terrain n'a pas été choisi par hasard pour tenter une dernière démonstration. A aucun moment, M. Michel Delebarre n'a voulu abandonner face à ses adversaires politiques (l'opposition, et surtout le PCF) et à ses détracteurs syndicaux (le CNPF, FO et surtout la CGT).

Tel qu'il était proposé, le projet de loi n'était qu'une réponse partielle à une exigence plus globale, celle de la flexibilité. Mais le pouvoir socialiste indiquait clairement qu'il ne refusait pas de s'engager dans un processus, et, plus encore, soulignait la façon dont il estimait pouvoir concilier modernisation économique et modernisation sociale, et il prenait date. Fallait-il laisser l'opposition libérale s'emparer de ce thème quand la mode de la déréglementation fleurit ?

### Le label de la modernité

Le gouvernement a répondu par la négative, et en cette période préélectorale, il a revendiqué le label de la modernité, renvoyant dos à dos les *« archaïsmes »* des communistes et de certains syndicats (CGT et FO). D'où la sévérité de l'accrochage, puisque, au-delà du contenu du texte, il s'agissait de l'emporter sur un principe.

Le PS, mais aussi la CGC et surtout la CFDT peuvent se féliciter d'avoir marqué quelques points. Le texte existe et ceux qui voudront le réviser devront annoncer qu'ils veulent aller au-delà sans concertation, imposer la négociation d'entreprise plutôt que par branches professionnelles, et revenir sur la contrepartie sous forme de réduction du temps de travail.

Très favorables au projet de loi et souvent très actives dans leur soutien, la CGC et surtout la CFDT auront le sentiment d'avoir pris une longueur d'avance dans la longue marche pour l'adaptation du syndicalisme. Persuadées que la loi sera utilisée, ces deux organisations syndicales font le pari qu'un nouvel espace sera ainsi ouvert pour la politique contractuelle. Puisque les entreprises ont besoin de souplesse, pensent-elles, les fédérations professionnelles de branches finiront par conclure les accords indispensables qui donneront consistance à la loi.

Déjà, la fédération des travaux publics, présidée par M. Jean-Louis Giral, qui a signé un accord l'an passé dans l'esprit de la loi, a réclamé la reconnaissance de son protocole devenu légal pour l'essentiel. De même, la puissante fédération de la métallurgie, l'UIMM, pourrait être tentée de bouger... après les élections.

Y a-t-il de vrais perdants dans cette affaire aux nombreux rebondissements ? Une partie de l'opposition actuelle, et sans doute M. Fourcade et M. Soisson, n'est pas vraiment fâchée d'avoir à subir un texte *« peu satisfaisant »* qui lui évitera d'avoir à rouvrir de sitôt le débat sur la flexibilité. Au nom de la prudence et de la patience, on incitera les partenaires sociaux à l'utiliser, sachant que toute intervention brutale en faveur de la déréglementation aurait pour effet de provoquer la renaissance d'un front syndical uni. Même Force ouvrière, qui avait conservé cette carte pour l'échanger contre la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, ne refusera pas de s'asseoir à une table de négociation. La CGT, elle aussi, préférera ces discussions plutôt que d'avoir à supporter plus grave *« atteinte »* au Code du travail. Le patronat pourrait s'en satisfaire à son corps défendant. Tout dépendra donc des partenaires sociaux. Il leur échoit de faire de cette loi autre chose qu'une invitation à négocier et, en quelque sorte, de rédiger eux-mêmes les circulaires d'application que le ministère du travail n'a pas prévues.

ALAIN LEBAUBE.



# Michel Delebarre : un meunier au travail

Il y a du meunier dans ce Flamand-là. *« Moi, je mouline. Comme je moulinais à Matignon, avec Pierre Mauroy. Derrière chaque homme politique, il faut un type qui prépare la décision, et veille ensuite à l'exécution. A Matignon, je bossais dans mon bureau toute la journée. Ça me convenait parfaitement. »* Comme l'ombre était douce au directeur de cabinet de Pierre Mauroy, alors préservé des futiles nécessité de la vie politique : soigner son image, surveiller sa cote SOFRES, discourir, promettre...

Le destin joue parfois de drôles de tours. Un beau jour, alors que Michel Delebarre regarde la télévision, le téléphone sonne. Laurent Fabius lui annonce qu'il est nommé ministre de l'emploi, du travail et de la formation professionnelle. Au même instant, sur l'écran, Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Elysée, annonce sa nomination sur le perron : *« Ma première réaction a été vigoureuse... et négative. Me coller l'image de trois millions de chômeurs, je trouvais çà dégueulasse »*. Lui, se serait volontiers vu en préfet du Nord-Pas-de-Calais. Mais le grand vent ne saurait effrayer notre meunier. Puisqu'il le faut, il va travailler à son compte. *« Et le gouvernement a accepté de consacrer des moyens à l'emploi. J'ai eu de quoi mouliner. »*

Michel Delebarre, ou l'art de se faire une douce violence. En quelques mois, quelle révélation ! On ne l'apercevait presque jamais sur les photos, et toujours au second plan, silhouette de technocrate à lunettes, costume passe-murailles, le nez dans les dossiers. Il pose désormais en pop-star dans « Rock and Folk », guitare à la main, l'air de se rouler sur la scène. *« Les photographes m'avaient averti que si je posais en costard, derrière mon bureau, personne ne lirait mon interview sur les TUC. Ils avaient raison. »* Dans la foulée, le voilà tutoyant de jeunes chômeurs lors d'un « direct » radiophonique endiablé. C'est qu'il tient à les vendre, ses TUC (travaux d'utilité collective), qui visent à donner aux jeunes chômeurs une expérience professionnelle à bas salaire, et permettent de rayer environ deux cent mille noms des statistiques du chômage.

### « Un pied dans chaque godasse »

Il crève l'écran. Une rumeur flatteuse escorte son parcours. Les dirigeants de l'opposition ne tarissent pas, en privé, d'éloges sur lui. Laurent Fabius, à la télévision, lui décerne un éclatant brevet d'« homme d'Etat ». On ne lui connaît pas d'ennemis. *« Il y a des gens intelligents partout »*, dit-il, et il ne « s'enfuit pas » si on lui propose de rencontrer Robert Pandraud, directeur de cabinet de Jacques Chirac, ou Jean-Claude Casanova, proche conseiller de Raymond Barre.

Ses recettes ? D'abord, un inébranlable bon sens. *« J'ai deux godasses, deux pieds. Un pied dans chaque godasse. »* A Matignon, il s'impose sans efforts aux administrations centrales. *« Je fais sérieux. C'est comme ça. »* Dès son arrivée, en 1982, au poste de directeur de cabinet, le simple licencié en histoire-géo, arrivant de sa province, s'assoit sans aucun trac dans le fauteuil où tant d'énarques avant lui se sont grisés de la certitude de gouverner la France.

L'ENA, il n'en connaît que le foyer des étudiants, où M. le directeur de cabinet, les premiers temps de son séjour à Paris, occupe une simple « piaule ». Qu'importe. A son poste, il calme miraculeusement la grande machine emballée de Matignon, au point de s'assurer — exploit ! — des amitiés de l'Elysée. Il est le plus efficace régulateur dont ait pu rêver Mauroy *« l'artiste »*, comme Delebarre l'appelait jadis affectueusement.

De son éducation provinciale — il est né à Bailleul, père conseiller juridique, famille de quatre enfants — et catholique, il a gardé deux valeurs : le travail et la vie collective. Le travail, il s'y adonne de 7 heures du matin à minuit : *« Je n'ai pas de hobby. »* La vie collective, il l'a pratiquée des colos à Matignon, en passant par le scoutisme et la JEC (Jeunesse étudiante chrétienne) depuis l'âge de cinq ans. *« Il a l'art de faire prendre les mayonnaises »* juge un de ses collaborateurs de Matignon. Avec cela, d'une absolue simplicité. Le tutoiement facile, presque obsessionnel, aussi bien avec les préretraités qu'avec les journalistes. Un des rares ministres à pouvoir entrer dans un café sans avoir l'air de Marie-Antoinette penchée sur les labours.

### Au dos de l'affiche

Avec toutes ses qualités, comment expliquer que Michel Delebarre, pourtant chargé du portefeuille de l'antichômage, un des plus exposés du gouvernement, demeure si peu connu du grand public ? De la discrétion, comme devoir sacré. Pas question pour lui, par exemple, de participer à l'émission « Questions à domicile » : *« Je ne vois pas au nom de quelle curiosité des caméras viendraient se promener chez moi. S'il faut en passer par là pour être un homme politique, je pars cultiver mon jardin tout de suite. »* Il faut bien le connaître pour savoir que, aujourd'hui encore, il fréquente la messe du dimanche dès qu'il en a le temps.

Pour rien au monde, il ne forcerait sa femme Jeanine, documentaliste dans un collège du Nord, et sa fille Caroline, douze ans — *« elle distingue déjà très bien la droite de la gauche »*, — à quitter le domicile familial lillois pour le rejoindre à Paris, *« surtout pour venir dans un ministère aussi peu mondain »*. Notre déraciné préfère, le soir, s'endormir *« seul dans son ministère désert, au cœur d'un quartier désert, même si ce n'est pas toujours marrant »*.

De la modestie comme devoir sacré ou... stratégie de carrière. Pourquoi forcer les choses ? *« Jusqu'ici, ça s'est bien passé pour moi. Et vite. Les hommes politiques de ma génération sont dans la vie publique depuis plus de dix ans. Fabius bien avant le congrès de Metz en 1979, Chevènement depuis Epinay en 1972. Moi, depuis juillet 1984. Alors... »* Alors, il supporte sans trop d'amertume de ne pas figurer sur la fameuse affiche gouvernementale des « super-ministres » : *« Regardez bien ! Je suis au dos, avec Badinter. Attendez qu'on la retourne ! »*

*« Pour l'instant, Michel ne souhaite pas être trop brillant »*, confirme un proche. Voilà pourquoi, alors qu'il est en première ligne du combat pour la flexibilité du temps de travail, qui déchire le monde syndical entre modernes et archaïques, on ne l'entend guère se hasarder en grands discours sur la société bloquée, ou avancer des vues originales sur la nécessité rénovatrice du syndicalisme. Agir d'abord. Ferrailler sous gloire contre l'obstruction communiste à l'Assemblée nationale et au Sénat, qui lui a dévoré ses nuits plusieurs semaines durant. Il en restera bien quelque chose : *« Les gens retiendront que je me bats, que je n'ai pas peur de rentrer dans le lard de ceux qui sont contre. »*

Mais que nul ne s'y trompe. S'illustrant ainsi sur un terrain qui leur est cher, Michel Delebarre lance de discrets signaux aux éléments épars de ce qui fut la deuxième gauche, autogestionnaire et décentralisatrice, et qui, aujourd'hui déboussolée par les foucades rocardiennes, reste orpheline de chef. Il est là. Disponible. Et on saura se souvenir, le temps venu, que toute sa carrière s'est faite sous le signe de la décentralisation : directeur de cabinet d'un président de région qui s'appelait Pierre Mauroy, il fut au premier rang des bâtisseurs, dès 1972, dans le Nord-Pas-de-Calais.

Il est là. En train de muer, sans qu'on y prenne garde, en homme politique véritable. Lui qui proclamait à qui voulait l'entendre sa méfiance à l'égard des mandats électifs, conduit aujourd'hui la liste socialiste du Nord aux élections régionales. Et, surprise ! l'homme de l'ombre se révèle une bête de meeting, n'hésitant pas à plonger dans une tablée de sympathisants pour « serrer des cuillers », repérant au premier coup d'œil la nonagénaire qu'il embrassera devant les photographes.

Le voilà sous un buste de Jaurès, à la tribune de la salle des fêtes de Roost-Warendin (Nord), devant cinq cents militants. Drôle : *« Aurez-vous vraiment envie aujourd'hui de retourner sur l'autre rive ? Regardez qui vous y attend : le grand, là, c'est Giscard, celui qui bouge encore plus qu'avant, c'est Chirac, et celui dont on ne distingue pas s'il est de face ou de dos, mais oui, c'est Barre ! »* Pédagogue : *« La lutte contre l'inflation, c'est faire en sorte qu'un billet de 100 F, deux ans après, vaille le plus près possible de 100 F. »* Concret : *« La région, ce n'est pas abstrait. C'est la suppression des salles communes dans les hospices. »* Dans la voiture, il souffle : *« Les gens, il faut les prendre comme ils sont. A leur niveau. »*

Efficace, allergique à l'idéologie, sympathique. Jusqu'où pourra aller Michel Delebarre ? *« Fabius, Chevènement, ou Rocard, personne ne le considère encore comme un rival. Mais on pourrait bien s'apercevoir un jour qu'il est devenu un allié indispensable dans le PS. »* Et après tout, même si son physique sans âge peut le faire oublier, il n'a que trente-neuf ans. Comme Laurent Fabius.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

## Raymond Barre blanc de blanc

De notre envoyé spécial

Chouilly (Marne). – Quel double bonheur ! Venir soutenir un ami politique un peu malmené par les péripéties du moment et du lieu et s'offrir à soi-même, sans histoire, le plaisir d'une discrète parabole dont on serait le héros caché... C'est ce que s'est octroyé M. Raymond Barre le temps d'un voyage-éclair dans la Marne, le jeudi 27 février.

L'ami, c'est M. Bernard Stasi. L'ancien ministre, député CDS, maire d'Epernay et président du conseil régional n'est pas à la fête en ce moment (*le Monde* du 25 février). Les bouchons partent en tous sens et, selon toute vraisemblance, plutôt pour lui abîmer le visage que pour le fêter. Dissidence du Parti républicain et luttes fratricides au sein de l'UDF, fière autonomie offensive du RPR, surgissement d'un perturbateur supplémentaire en la personne d'un rejeton Taittinger, fauteur de listes superfétatoire : tout y est.

Du coup, M. Stasi appela en renfort M. Barre pour que les choses soient claires. Pas toutes, il ne faut pas rêver. Mais au moins celle-ci : c'est lui, M. Stasi, et ses listes que M. Barre soutient dans la Marne, et nul autre. Qu'on se le dise.

La parabole était pour ainsi dire servie sur canapé avec les flûtes pétillantes en ce pays de champagne. A l'Elysée, foi de vigneron, la cause est entendue : vous y avez affaire en ce moment à des gens qui sont à la vie publique ce que le raisin à peau rouge ou noire est au royaume de Bacchus. Cela donne du vin rouge. C'est clair et net. N'est-ce pas, monsieur Mitterrand ?

Aux antipodes, vous trouverez le raisin à peau blanche. Point de doute non plus sur ce dernier. Il vous donnera exclusivement du vin blanc de raisin blanc, autrement dit du blanc de blanc. On aura reconnu M. Raymond Barre.

Mais au milieu, au beau milieu – façon de parler – peau rouge ou noire et pulpe blanche, tout peut sortir des chais. Absolument tout : du blanc, du rouge, du rosé. Affaire de circonstances, de calculs et de recettes différentes. Par exemple : le vin aigre-doux de la cohabitation, la piquette des compromis, le jus incertain de la treille proportionnelle.

Disons-le à la place de M. Barre, qui, dans la Marne, n'eut le temps de le proférer aussi précisément ni à Vertus ni au centre vinicole de Chouilly : il ne boit pas de ce vin-là.

Pourtant, d'une certaine façon, il n'a parlé que de cela, Raymond le blanc de blanc, du dangereux rouge pas franc du goulot qui coule à l'Elysée et de tous les breuvages hybrides et suspects qui ne concoctent ailleurs.

Démonstration évidente ? M. Barre parlait, il est vrai, à un parterre d'experts en s'adressant au demi-millier de responsables viticoles et agricoles ou d'élus venus l'entendre le temps d'un déjeuner-débat. L'ancien premier ministre leur explique qu'en agriculture non plus M. Raymond Barre ne promet rien, n'a que des leçons d'autonomie, de réalisme et d'énergie à donner. Il « digéra » rapidement quelques contradicteurs sans virulence et admit, sans trop s'attarder, que la fiscalité des stocks viticoles devra être revue un jour ou l'autre. Il proclama que l'agriculture doit être réorientée avec force et hors du mythe exclusif de la domination bruxelloise. Tout était dit.

Tout ou presque. Mais le reste, l'impossibilité absolue de rosir un tant soit peu Raymond le blanc de blanc par quelque procédé que ce soit, avait-il besoin d'être lourdement rappelé ? Cela va de soi, entre spécialistes.

MICHEL KAJMAN.

### M. FABIUS A EPINAY

## Le maire de Paris a été un « médiocre » premier ministre

*« Je le dis tout net : je suis preneur de l'héritage de mars 1986. »* Pour annoncer sa candidature à sa propre succession, le premier ministre, le jeudi 27 février, avait choisi un lieu hautement symbolique pour les socialistes : le gymnase d'Epinay-sur-Seine, où, en 1971, M. Mitterrand a pris la direction du nouveau Parti socialiste.

M. Fabius a critiqué son concurrent direct pour Matignon. S'appuyant sur le jugement porté par M. Raymond Barre sur la situation qu'il avait trouvée en 1976, le chef du gouvernement a affirmé que M. Chirac avait été *« incontestablement un des premiers ministres les plus médiocres que l'on ait connus »* ; il lui a accordé les titres de *« recordman, toutes catégories, de la hausse des impôts et des cotisations sociales »* et de *« grand inventeur de la taxe professionnelle »*.

M. Fabius s'en est aussi pris vivement aux conceptions institutionnelles de M. Chirac : *« Sous quel régime pense-t-il être ? Il n'appartient à personne de poser ses conditions au président de la République (...). On ne gouverne pas un pays dans l'intérêt des poseurs de conditions »*.

Puisque le maire de Paris avait affirmé que c'était au chef du gouvernement de décider de l'envoi de troupes françaises au Tchad, le premier ministre s'est voulu *« grave »* : *« C'est le président de la République qui est le chef des armées. C'est à lui qu'il revient, après avoir informé le premier ministre, de décider ou non d'une intervention de l'armée française dans quelque territoire que ce soit »*. Retenir l'analyse de M. Chirac se serait *« introduire le désordre jusqu'à dans les armées. »*

Enfin, M. Fabius a mis en doute les qualités de *« pronostiqueurs »* du maire de Paris, rappellant qu'en 1975 il apercevait la *« sortie du tunnel »*, qu'en 1981 il affirmait qu'il serait *« présent au second tour »*, qu'en 1982 il prévoyait que *« l'on serait très près de 20 % d'inflation à la fin de l'année »*. Pour M. Fabius, M. Chirac *« vend la peau de l'ours avant de l'avoir mis par terre »*.

### M. ROCARD AUX ANTILLES

## Pour le 16 mars et pour 1988

De notre envoyé spécial

Fort-de-France. – M. Michel Rocard est arrivé le jeudi 27 février à Fort-de-France, première étape d'une tournée électorale d'une semaine aux Antilles.

L'ancien ministre continue ainsi de prendre, en tant que dirigeant national du PS, une part à la campagne socialiste pour les élections législatives et régionales du 16 mars. Mais en rendant visite au département d'outre-mer, M. Rocard voit évidemment plus loin.

*« Ce qui m'intéresse, c'est 1988. »* Ce n'est pas lui qui le dit mais l'un des responsables rocardiens de Martinique. Il faut que les Antilles – un terrain favorable selon ce militant – fassent connaissance avec M. Rocard (il n'était pas venu en Martinique depuis plus de vingt ans) afin de ne pas l'oublier le jour venu...

M. Rocard a trouvé ici une situation politique très... exotique. Les partis de gauche martiniquais – le Parti progressiste martiniquais (PPM) de M. Aimé Césaire, la Fédération socialiste de Martinique (FSM, c'est-à-dire le PS), le Parti communiste martiniquais (PCM) – se retrouvent pour la première fois sur une liste commune aux élections législatives, ce qui devrait leur assurer deux députés, M. Aimé Césaire et son second, M. Maurice-Louis-Joseph Dogué qui sera le premier député socialiste de Martinique depuis 1958 (1).

Cette miraculeuse union n'est due qu'au fait que le PCM n'est pas exactement le PCF ; elle a permis quelques phrases étonnantes lors du premier meeting de M. Rocard à La Trinité devant plusieurs centaines de personnes, en présence de M. Césaire. M. Rocard avait perdu l'habitude d'être gratifié d'un chaleureux *« M. le ministre et cher camarade socialiste »* par un orateur communiste qui affirme, pour faire bonne mesure, que le gouvernement a *« commencé à libérer l'intelligence »* du peuple martiniquais. M. Rocard, ne pouvait en réponse manquer de rendre hommage à la liste de gauche martiniquaise, *« la seule de France à être une liste de toute la gauche réunie »*.

Pour le reste, M. Rocard demeure fidèle à lui-même. Il expose sans désemparer à son public martiniquais les raisons profondes de la crise sidérurgique lorraine avant d'expliquer tout le bien qu'il pense des contrats de plan Etat-régions mis en place justement par un certain... Michel Rocard.

JEAN-LOUIS ANDREANI.

(1) Aux régionales, ils sont rejoints par un petit parti, le Renouveau de Sainte-Marie, du nom d'une commune de l'île.

## Propos et débats

### M. Chevènement : bikini

*M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, a déclaré, le jeudi 27 février, à Montbéliard (Doubs) :* « La plate-forme RPR-UDF avait le même but qu'un bikini : montrer tout sauf l'essentiel, c'est-à-dire les divisions de la droite. »

### Mme Dufoix : les mains dans les poches

*Mme Georgina Dufoix, porte-parole du gouvernement, a déclaré, le jeudi 27 février, à Valence (Drôme) :* « Maintenant que nous avons fait le sale boulot, que nous avons assaini le pays, maintenant que notre action commence à porter ses fruits, il ne serait pas juste que Jacques Chirac arrive les mains dans les poches pour récolter les fruits de nos efforts. »

### M. Jospin : IVe République

« M. Chirac se trompe de République. En croyant poser ses conditions, il passe tout bonnement de la Ve à la IVe », *a déclaré M. Lionel Jospin, le jeudi 27 février, à Belfort, en commentant les propos tenus la veille par M. Chirac à l'* « Heure de vérité ». *Cette appréciation rejoint celles formulées le même jour par MM. Mauroy à Sens (Yonne), Bérégovoy à Creil (Oise) et le vendredi 28 février par M. Gaston Defferre dans son éditorial du* Provençal.

### M. Chirac : maire

« En deux années, on doit pouvoir voir la courbe du chômage s'inverser, notamment si la conjoncture internationale continue à être bonne », *a déclaré M. Jacques Chirac, le jeudi 27 février, à Perpignan. Le même jour à Paris, le président du RPR a affirmé :* « Je suis maire de Paris et quoi qu'il arrive je le resterai. » *Il répondait à une question sur son avenir éventuel de premier ministre.*

### M. Giscard d'Estaing : antichoc

*Dans une interview à* Paris-Match, *M. Valéry Giscard d'Estaing explique que l'*« antichoc pétrolier représentera en 1986 une économie d'environ 90 milliards de francs et une amélioration de notre indice des prix d'environ 1,5 % dans l'année qui vient ». *Selon lui, la France bénéficiera d'une capacité de croissance supplémentaire d'un point dans les dix-huit prochains mois :* « Tout cela rend possible la politique que nous voulions mettre en œuvre et que nous ne pouvions pas mener », *ajoute-t-il.*

### M. Herzog (PC) : l'illusion

« La classe politicienne, à la suite de MM. Fabius et Giscard d'Estaing, développe en force l'idée que la « manne pétrolière » va nous faire sortir de la crise », *a remarqué, le jeudi 27 février, à Nanterre (Hauts-de-Seine), M. Philippe Herzog, membre du bureau politique du PC. Selon lui* « on sème ainsi l'illusion pour faire diversion et mieux réussir à escamoter le problème crucial d'une politique économique de création d'emplois ».

### Mme Garaud : humeurs

*Selon Mme Marie-France Garaud, qui s'exprimait, le jeudi 27 février, devant les journalistes de la presse diplomatique, la politique extérieure du chef de l'Etat est faite* « d'habileté et pas de force ». « Jamais il n'a défini de ligne à long terme ni hiérarchisé les priorités de cette ligne. C'est une politique d'humeurs », *a-t-elle ajouté.*

### M. CHIRAC A CHARTRES

## La politique outre-mer est « irresponsable, incohérente et absurde »

De notre correspondant

Chartres. – M. Jacques Chirac a présidé, jeudi 27 février, un banquet de trois cents sympathisants à Chartres. Il venait soutenir son adjoint à la mairie de Paris, M. Michel Junot, secrétaire général du CNIP, qu'il a chargé de conduire la liste RPR aux législatives en Eure-et-Loir, celle des régionales étant dirigée par un conseiller municipal RPR de Chartres, M. Henri Herrera.

Le maire de Paris, qui avait refusé de saluer son collègue M. Georges Lemoine (PS), maire de Chartres, s'en est pris à la politique *« irresponsable, incohérente et absurde »* conduite par le gouvernement outre-mer. M. Chirac tient aussi M. Lemoine, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, pour responsable des troubles qui agitent les Antilles. Il accuse le gouvernement *« d'encourager en Calédonie les menées d'une poignée de terroristes et d'ignorer une majorité de Français qui ont manifesté avec courage leur fidélité à la République »*. A propos de la Polynésie et de Greenpeace, il lance : *« Il faudra que les Néo-Zélandais choisissent leur camp. »*

L'attaque en règle contre M. Lemoine, dans la ville qu'il dirige depuis 1977, n'était pas innocente localement. L'équipe dissidente (UDF) conduite par le député sortant et président du conseil régional, M. Maurice Dousset (PR), auquel s'était uni dès la première heure le président du conseil général d'Eure-et-Loir, M. Martial Taugourdeau (exclu du RPR) a souvent été accusée de mollesse à l'égard du maire socialiste de Chartres. L'adversaire, c'est M. Lemoine, et M. Chirac s'est bien gardé de prononcer des paroles définitives envers les brebis égarées de l'opposition : *« Je leur dis fraternellement que les partis doivent défendre les intérêts nationaux. »* – A. B.

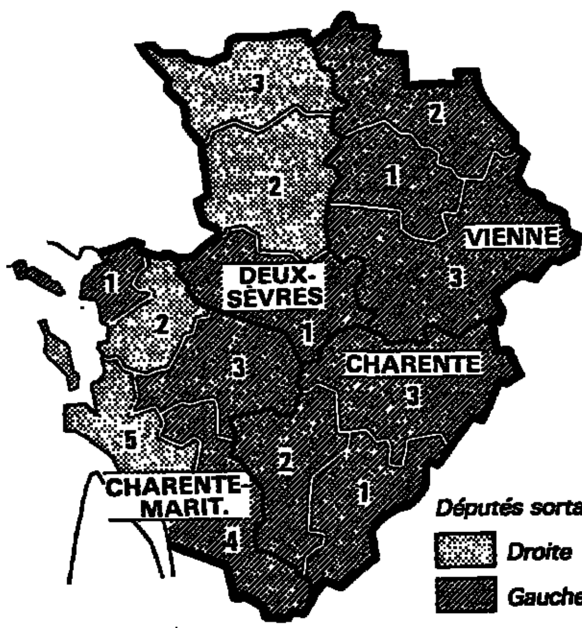
## La presse et la propagande électorale

Le tribunal de grande instance de Dijon a condamné, jeudi 27 février, par une ordonnance de référé, une radio locale à poursuivre la diffusion des messages politiques payants de la liste régionale « Unir-Bourgogne » jusqu'au lundi 3 mars à 0 heure, date d'ouverture de la campagne pour les élections régionales.

Radio 2000, qui était liée par un contrat de publicité à « Unir-Bourgogne », avait interrompu les messages à partir du lundi 24 février à 0 heure (date d'ouverture de la campagne pour les élections législatives), en s'appuyant sur une lettre de la Haute Autorité de l'audiovisuel interdisant toute publicité relative aux élections législatives et régionales au-delà de cette date.

Le tribunal de grande instance de Dijon s'est référé pour prendre son ordonnance à l'article L 52-1 du code électoral, qui précise que, pendant la campagne électorale, l'utilisation à des fins de propagande électorale de tout procédé de publicité commerciale par la voie de la presse est interdite. Mais il a tenu compte du fait que, si la campagne pour les législatives était ouverte depuis le 24 février, celle pour les régionales ne commençait que le 3 mars.

# POITOU-CHARENTES




## RÉGIONALES

Président du conseil régional : René Monory (UDF-CDS)

Nombre de sièges à pourvoir : 53

CHARENTE : 12 — DEUX-SÈVRES : 12
CHARENTE-MARITIME : 17 — VIENNE : 12

## LÉGISLATIVES

Nombre de sièges à pourvoir : 17

CHARENTE : 4 — DEUX-SÈVRES : 4
CHARENTE-MARITIME : 5 — VIENNE : 4

## DÉPUTÉS SORTANTS

**CHARENTE**

Jean-Michel Boucheron (PS)
Bernard Villette (PS)
André Soury (PC)

**CHARENTE-MARITIME**

Colette Chaigneau (MRG) suppléante de Michel Crépeau, ministre de la justice
Jean-Guy Brainger (NI)
Roland Beix (PS)
Philippe Marchand (PS)
Jean de Lipkowski (RPR)

**DEUX-SÈVRES**

Michel Gayton (PS) suppléant de René Gaillard décédé le 28 décembre 1985
Jacques Fouchier (CNIP, app. UDF)
Albert Brochard (CDS, app. UDF)

**VIENNE**

Jacques Santrot (PS)
Marc Verdon (PS) suppléant d'Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur
Raoul Cartraud (PS)

## REPÈRES

### CHARENTE

**PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)**

Ins., 245 614 ; abst., 17,14 % ; suff. ex., 200 187. MARCHAIS, 32 051 (16,01) ; MITTERRAND, 55 733 (27,84) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 65 405 (32,67) ; GISCARD D'ESTAING, 48 486 (24,22) ; CHIRAC, 37 138 (18,55) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 42 622 (21,29).

**LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)**

Ins., 245 650 ; abst., 28,22 % ; suff. ex., 173 409. PC, 29 975 (17,28) ; PS, 72 759 (41,95) ; UDF-RPR, 55 296 (31,88).

**EUROPÉENNES (17 juin 1984)**

Ins., 247 721 ; abst., 43,32 % ; suff. ex., 134 169. PC, 17 033 (12,69) ; PS, 32 105 (23,92) ; UDF-RPR, 57 473 (42,83) ; FN, 8 919 (6,64).

### CHARENTE-MARITIME

**PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)**

Ins., 366 395 ; abst., 20,07 % ; suff. ex., 288 717. MARCHAIS, 37 149 (12,86) ; MITTERRAND, 70 496 (24,41) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 104 980 (36,36) ; GISCARD D'ESTAING, 76 083 (26,35) ; CHIRAC, 47 265 (16,37) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 54 915 (19,02).

**LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)**

Ins., 366 955 ; abst., 32,23 % ; suff. ex., 244 100. PC, 31 852 (13,04) ; PS-MRG, 108 803 (44,57) ; UDF-RPR, 98 727 (40,44).

**EUROPÉENNES (17 juin 1984)**

Ins., 371 537 ; abst., 46,61 % ; suff. ex., 190 505. PC, 18 668 (9,79) ; PS, 42 140 (22,12) ; UDF-RPR, 86 799 (45,56) ; FN, 15 140 (7,94).

### DEUX-SÈVRES

**PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)**

Ins., 240 274 ; abst., 15,95 % ; suff. ex., 197 958. MARCHAIS, 16 142 (8,15) ; MITTERRAND, 53 503 (27,02) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 61 932 (31,28) ; GISCARD D'ESTAING, 65 792 (33,23) ; CHIRAC, 33 635 (16,99) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 40 707 (20,56).

**LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)**

Ins., 240 599 ; abst., 27,30 % ; suff. ex., 172 094. PC, 10 262 (5,96) ; PS-MRG, 76 181 (44,26) ; UDF-RPR, 85 651 (49,76).

**EUROPÉENNES (17 juin 1984)**

Ins., 243 958 ; abst., 44,09 % ; suff. ex., 129 427. PC, 6 669 (5,15) ; PS, 30 134 (23,28) ; UDF-RPR, 65 118 (50,31) ; FN, 6 935 (5,35).

### VIENNE

**PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)**

Ins., 259 373 ; abst., 16,91 % ; suff. ex., 211 292. MARCHAIS, 28 171 (13,33) ; MITTERRAND, 56 615 (26,79) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 64 479 (30,51) ; GISCARD D'ESTAING, 58 254 (27,57) ; CHIRAC, 39 792 (18,83) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 46 400 (21,96).

**LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)**

Ins., 259 678 ; abst., 28,65 % ; suff. ex., 182 056. PC, 20 343 (11,17) ; PS-MRG, 81 097 (44,54) ; UDF-RPR, 74 861 (41,11).

**EUROPÉENNES (17 juin 1984)**

Ins., 266 350 ; abst., 43,12 % ; suff. ex., 144 283. PC, 13 645 (9,45) ; PS, 33 368 (23,12) ; UDF-RPR, 66 147 (45,84) ; FN, 9 416 (6,52).



# Une identité au futur

**Quoi de commun entre le bassin des Minimes et ses voiliers et la terre tondue ras par les moutons du Confolentais ? Quel lien entre les ordinateurs des nombreuses mutuelles installées à Niort et les vignobles du Cognaçais ? Terre d'équilibre, dit-on du Poitou-Charentes. Peut-être pour ne pas avouer qu'il s'agit d'un terroir contrasté.**

**L'identité régionale s'y cherche encore, et autrement que par une solidarité interdépartementale faite seulement de la volonté de se donner bonne conscience. Même s'il n'est pas unique dans la région, le dossier du Futuroscope est assez révélateur de quelques-uns de ces antagonismes nés de vieilles rancunes et d'oppositions franchement politiques. Pensez donc, un parc de l'avenir installé en plein champ, entre Poitiers et Châtellerault, le tout à l'initiative de M. René Monory (UDF-CDS) qui en a lancé la réalisation au nom du conseil général de la Vienne, dont il est le président. Depuis à peine un an qu'il est devenu président du conseil régional, voilà que l'ensemble du Poitou-Charentes se doit de s'intéresser au projet. Les communistes sont les plus hostiles à cette *« vitrine de l'avenir »*. Pour leur leader régional, M. Paul Fromonteil, il s'agira d'une vitrine pour *« grosses sociétés japonaises et américaines »*. Non seulement il y décèle un *« gouffre financier »*, mais surtout il ne partage pas *« cette conception-là de la culture »*. Les socialistes sont à peine plus nuancés. Pour Mme Edith Cresson, *« c'est bidon »*, et le ministre du redéploiement industriel pose *« la problématique des parcs »* : nécessité d'un chef de projet, d'un pool bancaire et d'un statut juridique. Le tout manquant, M. Jacques Santrot, maire socialiste de Poitiers, conclut : *« Le dossier est mené de façon mégalomaniaque, et techniquement il est incohérent. »* Ces critiques laissent de marbre M. René Monory qui, à la tête de la liste régionale dans la Vienne, en fait l'un des thèmes forts de sa campagne.**

# Un RPR dominé, une UDF éclatée, un PS troublé...

De notre envoyée spéciale

Poitiers. - Quatre députés d'opposition pour dix de gauche : c'était le résultat de 1981. Neuf élus de l'opposition pour cinq de gauche : c'est le résultat qui semble acquis avant même le scrutin du 16 mars. Restent trois sièges incertains : en Charente, en Charente-Maritime et dans la Vienne. Pour arriver à ce « matelas », les formations politiques ont connu difficultés, grincements de dents et n'ont pu toujours éviter des dissidences ouvertes ou larvées.

Côté opposition René Monory avait choisi et décrété l'union. Maire de Loudun, sénateur et président du conseil général de la Vienne, président du conseil régional, l'ancien ministre se devait d'abord de mettre de l'ordre dans le camp UDF : deux prétendants, l'ancien député tombé devant Edith Cresson en 1981, Jean-Pierre Abelin (CDS), et Jean-Pierre Raffarin (PR), qui avait essuyé son premier revers électoral en 1978 dans la circonscription de Poitiers. « Raff », un diminutif qui lui est resté de son passage chez les jeunes giscardiens, a d'autant mieux accepté de s'effacer que l'abandon par Jean-Pierre Abelin de son mandat européen peut lui faire espérer un siège à Strasbourg avant le prochain renouvellement de 1989.

Ensuite, il fallait à René Monory éviter le désordre au RPR. La formation de Jacques Chirac est bien servie aux législatives, puisque, derrière Jean-Pierre Abelin, l'ancien député du Montmorillonais Arnaud Lepercq est assuré d'être élu, et que Jean-Yves Chamard, conseiller général de Poitiers se voit donner une chance. Mathématiques à l'appui, il a calculé que, en obtenant deux fois et demie le total du PS, l'opposition gagnerait trois députés. Mal servi, en revanche, aux régionales sur la liste du « shérif » Monory (deux éligibles sur sept ou huit espérés, dont Louis Gorry, président de la Mutualité sociale agricole, adhérent de fraîche date), le RPR s'inquiète d'un sondage qui ne répond pas à ses attentes législatives. Alerté par le voisin de Charente-Maritime, Jean de Lipkowski et par des militants locaux, l'état-major RPR a décidé, début février, de présenter une liste autonome aux régionales sous la houlette de Dominique de la Martinière... Et de ne plus le soutenir, à la veille de la clôture des listes. Jean-Yves Chamard se persuade que cette péripétie ne laissera pas de traces. D'autant, dit-il que *« de la Martinière n'a pas milité au RPR depuis quinze ou vingt ans dans le département »*, et que si Jean-Henri Calmont, une des figures gaullistes de Poitiers, *« était partie prenante »* à cette opération, il est seulement *« un peu vexé mais loyal »*.

Cet épisode peut-il profiter à Jacques Santrot, deuxième derrière Edith Cresson ? Le maire de Poitiers compte surtout sur l'appel au vote utile auprès des électeurs communistes. Le principal intéressé, tête de liste, Paul Fromenteil, assure que l'électorat de gauche qui a voté Mitterrand et PS en 1981 est prêt à changer son fusil d'épaule pour donner un député communiste à la Vienne qui en a déjà connu : à la Libération, puis entre 1945 et 1947, et enfin entre 1956 et 1958.

### « Lip », « Raff », et les autres

Puisque à toute règle il faut une exception, la Charente-Maritime est là. Officiellement investi par l'UDF, Dominique Bussereau, ancien – comme son copain « Raff » – des jeunes giscardiens, n'a en fait que l'appui de la plus grande partie du PR, et d'un CDS placé en dernière position sur sa liste régionale. L'autre partie de la confédération fait cause commune avec Jean de Lipkowski. « Lip », radical-mendésiste-gaulliste, reste un mystère pour beaucoup de ses amis, comme pour ses adversaires. A l'exception de Michel Crépeau, qui confie : *« Nous sommes deux étudiants attardés qui ne chassons pas dans le même marigot. »* La dernière en date des interrogations suscitées par Jean de Lipkowski remonte à moins d'un an : bien que le RPR ait été majoritaire au sortir des cantonales de mars 1985, c'est un CDS, François Blaizot, qui a été élu président du conseil régional. « Lip » répond : *« Même Chirac m'a engueulé, mais j'avais promis à Blaizot notre appui. »* Prendre la présidence de région n'est plus dans ses projets. Il faut dire que, quand la question s'est posée il y a un an, René Monory, ajoute-t-il, *« a dégainé et tiré sur tout ce qui bougeait »*. Pas de région donc : *« Je n'en mourrai pas. Député, maire, conseiller général, peut-être du prochain gouvernement... »*

Quant au *« petit Bussereau »*, qu'il a, *« comme un imbécile »*, pris sur ses listes aux municipales et désigné comme adjoint à Royan, l'ancien ministre est formel : *« Il ne mobilise pas. »* De cette division, les communistes sont les premiers à se frotter les mains. En espérant que la liste menée par un élu de La Rochelle, Léon Belly, dépassera celle dudit Dominique Bussereau, condition minimale pour avoir un siège.

### « Deux points de mieux »

L'hypothèse d'un député communiste ne retient guère l'attention de Michel Crépeau. Le PC subit une *« érosion sociologique inéluctable »*, et quand Georges Gosnat (aujourd'hui décédé) était député de ce département, son parti rassemblait un électeur sur quatre, rappelle le tout nouveau garde des sceaux. Cette nomination à la chancellerie *« nous vaut deux points de mieux »* rêve Roland Beix (rocardien), troisième de la liste commune PS-MRG, menée par le maire de La Rochelle, suivi de Philippe Marchand, président de la commission des lois de l'Assemblée nationale. Roland Beix (sans doute celui qui avait le plus de chance de conserver, dans le cadre du scrutin d'arrondissement, un siège à la gauche) constate que Dominique Bussereau s'est *« planté »* dans le dernier virage, et *« patine »* dans l'opinion. Le siège, estime-t-il, se jouera entre lui-même et Jean Harel (RPR), troisième de la liste Lipkowski. A défaut de revenir au Palais-Bourbon, il reviendra au conseil régional lui aussi avec quelques idées bien précises sur le Futuroscope.

Vous avez dit Futuroscope ? La mine étonnée de Jean de Gaulle révèle qu'il n'en a pas – encore – entendu parler. Dur pour un parachuté qui refuse ce qualificatif. Le petit-fils du général a décidé fin 1984, *« pour la France et la défense des libertés »*, de se lancer dans la politique. Récusant la proposition d'une candidature en Haute-Marne (où se trouve Colombey-les-Deux-Eglises) *« pour ne pas profiter d'une image qu'il n'a pas créée »*, il a choisi les Deux-Sèvres, dont sa mère est originaire. Né le 13 juin 1953 (cinq jours trop tôt diront certains), il ne souhaite pas devenir *« un professionnel de la politique »* ni mettre un terme à son métier d'audit expert-comptable. Campagne simple : *« Se faire connaître car le nom ne suffit pas. »* Même s'il s'entend dire avec une belle régularité par ses futurs électeurs : *« J'ai bien connu votre grand-père. »* Jean de Gaulle rencontre les élus locaux, mais aussi les *« gens »* sur leur lieu de travail (entreprises, marchés, exploitations agricoles). *Que les responsables locaux se soient « interrogés »*, c'était normal, reconnaît le troisième fils de l'amiral. Mais maintenant tout va bien. D'autant mieux qu'à l'UDF les remous se sont également tassés.

Pas de parachutage, avait affirmé Albert Brochard (UDF-CDS), député plus que bien implanté dans le nord du département... mais devant un de Gaulle on s'efface... en le laissant à la deuxième place. L'union répondant au souhait de l'électorat n'a pas été simple à réaliser à l'UDF. Début novembre, le bureau national avait investi en troisième position (éligible) Janine Lucas, conseiller général radical de Niort, ancienne radicale de gauche. Jusqu'à la mi-février Albert Brochard, toujours sur le thème *« pas d'ukaze parisien »*, ne plie pas, et c'est finalement Janine Lucas qui renonce, au profit de Jean Pineau, qui, avant 1981, avait un temps remplacé à l'Assemblée nationale Jacques Fouchier (CNIP), alors secrétaire d'Etat à l'agriculture, aujourd'hui retiré de la scène politique locale.

L'ambition électorale a atteint un autre conseiller général, François Bouchet, qui peut créer la surprise dans le scrutin régional. Ce *« vieux gaulliste »*, qui ne se veut pas *« libéral »* mais *« homme de liberté »*, a décidé *« d'aller à la région avec l'économie »*. Du coup, il a pris la tête d'une liste, non pas de socio-professionnels mais *« d'entrepreneurs »*, avec des dirigeants plus que connus dans le département comme Gérard Quéveau, PDG des carrosseries Heuliez, implantées à Cerisay.

### Un rude choc

Alors que la droite tentait de régler ses problèmes internes, le PS a dû encaisser fin décembre un rude choc : le décès brutal de son chef de file traditionnel, René Gaillard, maire de Niort. Les militants tranchent alors à 58 % en faveur de Michel Hervé, maire rocardien de Parthenay, contre 42 % à Jean-Paul Fredon, adjoint au maire de Niort. Paris refuse ce choix qui ne respecte pas les dosages entre courants : René Gaillard, mauroyiste, doit avoir un héritier mauroyiste. Une rumeur de parachutage (notamment avec le nom de Bertrand Delanoë, député sortant de Paris) resserre les rangs des socialistes deux-sévriens. Le premier adjoint du maire décédé est finalement désigné. André Clert, qui aura soixante-cinq ans en juin prochain, mène la liste devant Michel Hervé, lequel ravit à Jean-Paul Fredon, initialement prévu, la conduite de la liste aux régionales.

Un RPR qui se casse les dents face à René Monory ; une UDF qui ne maîtrise pas l'éclatement en Charente-Maritime et, finalement, se laisse imposer les décisions des « locaux » dans les Deux-Sèvres ; un PS qui a créé un véritable trouble dans ce même département et qui, en Charente, a conduit l'un de ses députés sortants, Bernard Villette, à en partir... Il n'y a guère que le PC qui n'ait pas fait parler de lui en choisissant, pour mener la bataille, des élus locaux plutôt que des responsables fédéraux.

ANNE CHAUSSEBOURG.

# Georges Chavanes ou la vie commence à soixante ans

De notre correspondant

Angoulême. — Il n'attendait que cela. A soixante ans, Georges Chavanes a confié son entreprise à une petite équipe d'où sortira son véritable successeur, et il est entré en politique. Enfin. Deuxième sur la liste d'union de l'opposition en Charente, il est sûr d'être élu. Ce combat gagné d'avance le frustre d'une vraie victoire, alors il fait campagne « comme si ». Ne serait-ce que pour apprendre : il y aura d'autres élections.

Georges Chavanes, dans le petit monde des grands patrons, on connaît. Il a été vice-président du CNPF, président de l'IDI, président de l'association Ouest atlantique, président de l'Agence nationale pour la création d'entreprises. C'est aussi l'homme qui a fait d'une bonne PME un grand groupe industriel. Embauché comme ingénieur – et en réalité comme dauphin – en 1956 par le « père Leroy », il trouve une entreprise qui était alors le soixante-dix-huitième constructeur français de moteurs électriques (sur quatre-vingts)... En trente ans, il en fait le premier constructeur mondial dans le domaine des alternateurs, le premier européen dans celui des petits moteurs électriques. La PME est devenue un groupe de huit mille salariés, dont trois mille cinq cents en Charente.

Ç'aurait pu n'être qu'une réussite industrielle. Mais Georges Chavanes a été scout. Il est chrétien. Et ce que la Charente connaît de lui est d'abord une certaine pratique des rapports humains dans l'entreprise directement inspirée de la doctrine sociale de l'Eglise. La participation existait chez Leroy bien avant qu'elle ne soit obligatoire. *« C'est un mélange de paternalisme sincère et de recherche du consensus »*, dit de lui un adversaire.

### « Barre a raison »

C'est cet homme-là qui entre en politique. Adhérent tout récent du CDS, il a accueilli Raymond Barre en Charente en 1983, mais, sur toutes les affiches des prochaines élections, il figure en compagnie de deux RPR, Francis Hardy, maire de Cognac, tête de liste, et Pierre-Remy Houssin, président du conseil général (numéro trois). Un seul slogan : *« Union de l'opposition. »* La Charente est même le seul département du Poitou-Charentes où l'union n'a posé aucun problème, où l'on n'a observé aucun coup de canif dans le contrat. L'explication ? Georges Chavanes montre l'affiche et désigne deux têtes, celle de Francis Hardy et la sienne. Le microcosme charentais ne s'y est pas trompé : l'union s'est faite au sommet, et chacun a mis de l'ordre ensuite dans son propre camp.

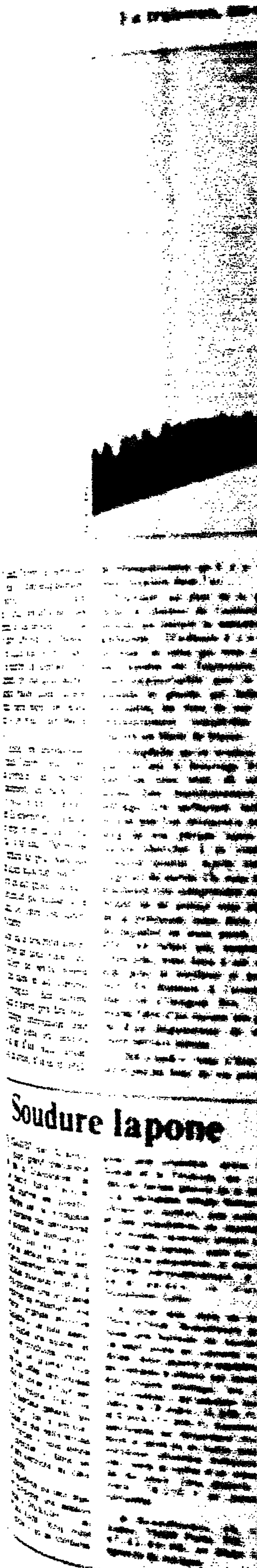
Francis et Georges se sont apparemment partagé le travail. Au premier l'attaque en règle contre le pouvoir socialiste, au second les propositions économiques.

Le discours, pourtant, n'est pas seulement industriel. La cohabitation ? *« Comment voulez-vous que je ne soutienne pas un gouvernement qui appliquerait la plate-forme de l'opposition ? Mais Barre a raison. Ce sera infernal. »* Et même si on le lui proposait, Georges Chavanes refuserait de participer à ce gouvernement *« ingouvernable »*.

Francis Hardy, Georges Chavanes et la tête de liste du PS, Jean-Michel Boucheron, maire d'Angoulême, ne peuvent pas être battus. Le quatrième siège se jouera entre Pierre-Remy Houssin (RPR) et André Soury, député sortant (PC), avec Jérôme Lambert jeune numéro 2 de la liste socialiste (et petit-neveu de François Mitterrand) dans le rôle de l'outsider. En réalité, chacun se prépare pour les véritables échéances, qui sont le retour éventuel au scrutin majoritaire, et surtout les élections municipales de 1989. Elu *« par hasard »* en 1977 (c'est lui qui le dit), brillamment réélu en 1983, mais devant une opposition inconsistante, Jean-Michel Boucheron, maire d'Angoulême (PS courant B) n'a jamais eu d'adversaire à sa mesure.

Or Georges Chavanes habite Angoulême depuis trente ans, et l'ancien PDG de Leroy-Somer bénéficie d'une cote certaine non seulement chez les électeurs traditionnels de l'opposition, mais aussi chez ceux qu'il continue à appeler *« les gars de l'usine »*...

JEAN-PIERRE DUFRENNE.



# Derrière la meute par un froid de loup

**En traîneau, au-delà de Jukkasjarvi, dans la neige et le vent, aux confins de la civilisation.**



EN Suède, l'hiver, le premier « plus », touristiquement parlant, c'est un « moins ». Celui qu'affiche, en permanence, le thermomètre. Le soir de notre arrivée, à Stockholm, il ne faisait que – 3°. Juste de quoi se mettre en jambes. Un échauffement, en quelque sorte. Le lendemain matin, dans l'avion qui montait plein nord, on nous annonçait – 16° pour l'arrivée à Kiruna.

Par le hublot, on découvrait, bien au chaud, l'autre « plus » de la Suède hivernale : sa couleur. Voilà, assurément, un pays qui dépayse plus blanc. Avec constance. En novembre, il enfile sa petite neige et ne la quittera qu'en mai. Vu de haut, l'hermine vire au camaïeu de gris, ponctué de larges taches blanches que l'on devine être des lacs gelés. Un paysage anesthésiant qui pousse à la somnolence. Du coton très doux. Un pays-couette.

Mais une fois la descente amorcée on survole un tapis blanc criblé de milliers de petits points noirs, fichés dans le sol comme autant d'épingles : des sapins plantés dans le duvet gris des bouleaux. Etrange impression que celle de frôler ainsi les pointes acérées du lit d'un fakir lapon. Comme si on avait, d'ores et déjà, le pressentiment qu'il y a de la mortification dans l'air...

Pourtant, au pied de la passerelle, la chaleur de l'accueil fait oublier un instant la température ambiante... D'ailleurs il y a froid et froid ; et celui qui vous cueille en Laponie est finalement bien plus supportable que la bise humide et glacée qui balaie, à l'occasion, les rues de nos villes *prétendument* tempérées. Sec comme un blanc de blancs.

N'empêche qu'on avalera presque cul sec le breuvage brûlant que l'on vous tend, où café et alcool *font manifestement* bon ménage. Un carburant riche en octane que l'on retrouvera tout au long de son périple lapon sans jamais chercher à en connaître l'exacte teneur. Après tout, il s'agit ici de survie. On vous le fera d'ailleurs vite comprendre en vous priant de ne jamais vous séparer de la précieuse tasse dans l'anse de laquelle on aura passé, à cet effet, un ruban qui, suspendu à votre cou, vous liera à cet ustensile, *pour le meilleur et pour le* pire. En donnant à l'aventurier que l'on s'imagine être l'allure moins fière d'un curiste des glaces ou d'un dégustateur de mystérieux nectars lapons.

*Côté* « look », vous n'êtes d'ailleurs pas au bout de vos peines. A *présent, en effet*, il faut vous équiper. *Et sans perdre de temps*, car traîneaux et chiens piaffent. A voir comment ces derniers ont, à votre arrivée, faussé compagnie à leurs maîtres pour disparaître, comme une traînée de poudre, *derrière l'aérogare*, vous aurez *déjà compris que ces animaux*-là ont – entre autres – le diable au corps. Et que, même pour des experts, leur maniement n'est pas de tout repos.

A défaut de vous adouber trappeur et *coureur des bois*, la cérémonie *à laquelle* vous prenez part vous fait penser au harnachement du chevalier avant un tournoi, voire à la préparation du cosmonaute avant un vol spatial. A la tenue « *sports* d'hiver améliorée » (*salopette matelassée, anorak et* caleçon long) *dans laquelle* vous débarquez, on ajoute la touche polaire (vous avez, sans vous en rendre compte, franchi le cercle du même nom) : une combinaison thermique bleu marine utilisée, *dans ces contrées*, par ceux qui travaillent sur les pistes des aéroports et dans laquelle on se glisse, non sans mal, comme dans une seconde peau. Sans oublier une drôle de casquette de tankiste.

## Des ours balourds

Une fois constaté qu'ici, comme ailleurs, le ridicule ne tue pas... on se risque, ainsi boudiné et emmailloté, à quelques pas maladroits, conscient toutefois qu'une simple pichenette suffirait à vous déséquilibrer. C'est ainsi que grâce au tourisme la faune lapone *s'accroît* régulièrement *d'étranges colonies de pingouins*, manchots et d'ours balourds. *Les* chiens trépignent et hurlent à la mort. Mais il s'agit seulement pour eux, vous rassure-t-on, de manifester leur hâte de s'élancer sur la piste.

*Les traîneaux qui vous* « *accueillent* » ressemblent à d'étroites pirogues. Rien à voir avec les engins confortables dans lesquels, enfouis dans des fourrures, on glisse entre les sapins, au son des clochettes de paisibles attelages. Plutôt le genre tape-cul. Malheur à celui qui, des trois passagers, *aura, pour ce baptême du feu, choisi de jouer les figures de* proue. *Il vivra en effet ses premiers* kilomètres dans la hantise de dents déchaussées, de vertèbres tassées et d'intestins décrochés ! Inattendue leçon d'anato*mie infligée* par ce hors-bord des neiges *dont* le *fond* plat frappe avec violence toutes les bosses de pistes qui ne font pas de cadeaux.

Ceux qui croient prieront pour que le cauchemar s'achève ; les autres serreront les mâchoires et apprendront à ménager dos et fessier en utilisant leurs bras comme amortisseurs : *exercice exténuant* qui met notamment les poignets à rude épreuve. tous, cependant, finiront par reconnaître que cette mortification vaut la peine d'être vécue. Epargnés, les planqués de l'arrière, la vue plus ou moins obs*truée, mobiliseront surtout* leur énergie à lutter contre le froid pour sombrer ensuite dans un état second, mi-hibernation mi-rêverie.

Agressés, ballottés par ce rodéo polaire, ceux de l'avant, au contraire, *se saouleront de grand* air et d'espace. A eux l'ivresse des étendues immaculées, la griserie d'une course folle, les frissons d'un galop à perdre haleine dans des décors d'une beauté à couper le *souffle. Le sentiment, difficile* à exprimer, de se trouver *seul face* à une nature figée dans une solitude glacée. A la fois si paisible et apaisante, mais aussi inhumaine et hostile, pouvant, comme un piège, se refermer sur vous. Belle et dangereuse comme la lame d'un couteau.

Terre d'aventure, la Laponie l'est d'abord par sa façon d'exister, malgré vous, envers et contre vous ; mieux, de vous ignorer, *indifférente* à *la meute qui* passe et dont elle *affa*ce, à peine tracées, les empreintes. Un instant troublé, l'ordre immuable des éléments se fige de nouveau dans un silence glacé. Presque méprisant à l'égard de ces incursions un tantinet *fanfaronnes qui* s'en viennent perturber la *retraite hivernale* des troupeaux de rennes.

Elle l'est ensuite par son caractère implacable, cette inaptitude à cohabiter. Ici, on ne triche pas. Malheur à celui qui baisse sa garde. *Un défaut dans la cuirasse* et la mort douce menace. Un pied qui s'engourdit et que bientôt on ne sent plus ; des joues imprudemment exposées et que le froid, peu à peu, efface du visage et ce peut être, au bout du compte, le gel et la gangrène. *D'accord*, à jouer les Jack London en *peau de lapin* l'imagination vagabonde, gamberge et en rajoute. Mais quand le thermomètre, fixé à l'extérieur du refuge, indique – 30°, on se rapproche inconsciemment du feu. En rêvant de sable blond dans ce Sahara blanc.

Terre d'aventure, la Laponie l'est, enfin et surtout, par sa capacité à vous écraser d'une beauté de féerie. Beauté de contes de fées, de forêts pétrifiées sous une épaisse gangue de neige où les traîneaux se faufilent à vive allure, dans de *profonds sillons*, entre des arbres de cristal. Beauté infinie des lacs gelés où le froid se *fait encore* plus mordant, comme si, *soudain*, de la glace coulait dans vos veines. Sans *oublier* cet élément inattendu, l'étrangeté, dans laquelle Baudelaire voyait le *condiment indispensable de toute* beauté. Ainsi cette voûte céleste où dansent des aurores boréales. A tomber à la renverse.

## Paysage d'éternité

A l'aube, on sort tout fripé d'une nuit passée serrés les uns contre les autres, recroquevillés et pelotonnés sur des peaux de rennes, pour découvrir, dans une *somptueuse lumière, un* paysage d'éternité. Avec l'impression d'avoir peut-être découvert, à son tour, dans ce hameau perdu d'un triangle coincé entre Norvège et Finlande, à une vingtaine de kilomètres de Jukkasjarvi, ce fameux pôle d'inaccessibilité, géniale *invention d'un ethnographe* suédois pour qualifier le point le plus éloigné de la civilisation.

Pour découvrir aussi, lovés dans la neige, les chiens qui, après avoir passé la nuit à la belle étoile et croqué leur briquette d'ali*ments* congelés, hurleront, une *fois harnachés, leur rage* de galoper, nez au vent, queues dressées comme des flambeaux, en happant au vol des lampées de neige fraîche. Attelage un peu fou courant droit devant lui. Une force telle que le maître-chien, arcbouté sur sa herse, aura toutes les peines du monde à en stopper l'élan. Et, à l'arrêt, il faudra ancrer le traîneau à un arbre pour contraindre les chiens au repos. Une force qui va ; on ne sait où. *Dix chiens pour un rêve* (1). Nous en avions treize. De quoi être comblé !

Encore que le rêve ait ses limites... A peine le traîneau lancé, une odeur, en effet, vous enveloppe, tenace, pour s'estomper avant de renaître au premier obstacle. Intrigué, on découvre bien vite que les héros de la fête ne pètent pas *seulement* le feu, mais lâchent également force vents... Surtout au départ, mais aussi à chaque effort soutenu. Ainsi gazés et boucanés, on aura une pensée émue pour les London, Scott et autres Amundsen; ainsi que pour les intrépides businessmen qui, à l'occasion d'originaux voyages de stimulation *(voir encadré)*, se verront offrir pareil « after-shave ». Il est vrai que les plus délicats pourront toujours aller jouer les rois fainéants sur des remorques tractées par de bruyants motoneiges. Piètre retraite. Mieux vaut, assurément, en baver. Avec panache ! D'autant que les chiens, eux, ne tombent jamais en panne.

PATRICK FRANCÈS.

(1) Titre du livre qui raconte l'expédition de François Varigas au cœur du Grand Nord canadien. Albin Michel, 85 F.

## Soudure lapone

ORGANISÉ par Scanditours, grand spécialiste de la Scandinavie, le périple décrit dans l'article entendait illustrer les possibilités offertes par ce voyagiste dans le domaine des séminaires et des voyages de stimulation. Un produit qui, en ce qui concerne sa version lapone, est plus particulièrement destiné à des sociétés souhaitant offrir à de petits groupes (une vingtaine de personnes au maximum) une *expérience « originale, exotique et inoubliable »*. De quoi, assurément, souder une équipe, et ce dans des conditions climatiques que l'on promet plus douces que celles rencontrées au *début de février. « Tout est possible »* insiste François Weill, le directeur général, qui se fait fort, par *exemple*, d'organiser un vrai festin arrosé de vins français – nous avons pu le constater – dans un refuge sans électricité, au cœur de la Laponie.

*Une expédition qui peut également compléter une session* studieuse à Stockholm – au somptueux Royal Viking Hotel par exemple – ou se combiner *avec une croisière, entre la* Suède *et la Finlande, sur l'un* des car-ferries géants de la Silja *Line, véritables hôtels flottants* offrant un confort, *une cuisine* et des possibilités de réunions d'un niveau rarement atteint sur ce type de bateau, voire sur de nombreux paquebots. A recommander particulièrement, à la belle saison, le trajet Stockholm-Turku.

*A noter que, dans sa brochure d'hiver*, Scanditours propose une formule de tourisme *de sept jours en Laponie suédoise, dont quatre d'expédition* en traîneau à chiens (on conduit son propre attelage, tiré par trois chiens) : en pension complète, le 16 mars (10 930 F) et le 6 avril (11 300 F). Expédition semblable au Groenland (nuits sous la tente ou en hutte, bonne condition physique indispensable), dans le cadre d'un voyage de dix jours. Cinq départs en mars : 18 210 F en pension complète.

● *Scanditours*, 10, rue Auber, 75009 Paris. Tél. : (1) 47-42-80-99, et dans les agences de voyages.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# Truites à la carte

**Avec l'ouverture de la pêche, une nouvelle loi entre en vigueur : la carte sera obligatoire pour tous mais les prises autorisées seront de plus grande taille.**

L'OUVERTURE de la truite, contrairement aux élections, s'effectue encore en deux tours : les premier et troisième samedis de mars. Trois tours même en comptant la poignée de départements du Centre-Est et du Sud-Est qui attendent le premier samedi d'avril.

Encore une fois, en 1986, la tradition est sauve : une partie au moins des ouvertures coïncident avec une consultation électorale... Si, par quelque phénomène politico-climatique, l'abstention venait à croître, c'est encore le pêcheur de truites qui se verrait traiter d'incivique irresponsable !

Cette ouverture de mars 1986 ressemblerait donc peu ou prou à de nombreuses autres si la fameuse loi-pêche de 1984 dont on parle depuis des années ne venait d'entrer en vigueur. C'est en effet fin 1985 et au tout début de 1986 seulement qu'une rafale de décrets d'application a déferlé soudain sur l'art halieutique, juste à temps pour l'ouverture... et l'échéance électorale !

Cette loi-pêche était déjà une vieille histoire. Elaborée, rappelons-le, au tout début de l'actuel septennat, sous l'égide du premier en date des ministres de l'environnement, elle avait connu un début prometteur, votée à l'unanimité par la Chambre, ce qui reste une performance rarissime sous la Ve République... Le but de cette loi consistait d'ailleurs surtout à harmoniser, à rassembler et à réactualiser d'anciens articles très bien conçus, mais éparpillés dans un code rural de plus en plus impressionnant. Oubliés, égarés, certains articles pourtant indispensables à la protection d'équilibres naturels avaient parfois tendance à tomber, de fait, en désuétude.

Pourtant, au titre des nouveautés spectaculaires, il en est une dont les effets devraient se remarquer immédiatement : l'obligation faite à tous les pêcheurs de posséder une carte de pêche. Quelques explications : un pêcheur « normal », majeur, est obligatoirement inscrit à une Association agréée de pêche et de pisciculture (AAPP), qui lui délivre en échange de sa cotisation une carte de pêche annuelle. Pour être valable, cette carte doit porter au minimum un timbre-taxe « ordinaire ». Eventuellement, un timbre-taxe « supplément » si ce pêcheur prend des carnassiers.

Son conjoint (1) était jusqu'ici exempté de toute formalité, de même que ses enfants de moins de seize ans (sauf pour la pêche dite « au lancer », qui concerne justement les carnassiers). Avec la nouvelle loi, c'est seulement du timbre-taxe qu'on est exempté, mais on doit être porteur d'une carte de pêche délivrée par une AAPP.


JEAN GAUMY/MAGNUM

Selon les régions, on pense que le prix de ces cartes pourra varier entre la gratuité pure et simple et quelques dizaines de francs. Rien de bien important, sinon qu'aux deux millions trois cent mille pêcheurs actuellement recensés par les fédérations d'AAPP devraient s'ajouter, en principe, tous les exonérés actuels, qu'on évalue à un million sept cent mille. Aux exonérations d'ordre familial s'ajoutent en effet les titulaires d'une carte d'économiquement faible, les invalides (guerre ou travail) pensionnés à 85 % ou plus, les appelés pendant la durée du service national et les mineurs de moins de seize ans.

Il va être intéressant d'observer quelle proportion de ces pêcheurs oubliés souscriront à la loi, et surtout la manière dont cette nouvelle disposition va être appliquée : souple ou autoritaire. On imagine mal, par exemple, un garde-pêche verbaliser un enfant de cinq ans qu'on initie à la pêche en lui faisant attraper des perches-soleil (poisson officiellement classé parmi les indésirables, et très vorace)...

A l'inverse, cette disposition est devenue moins contraignante en remplaçant l'expression *« ligne flottante »* (avec *« bouchon »*, par opposition au *« lancer »*) par celle, plus large, de *« ligne équipée de deux hameçons simples ou plus »*.

## Une décentralisation de fait

Un autre article de la loi-pêche modifie la taille minimale de plusieurs poissons. Le brochet, en tout premier lieu, devra mesurer de 40 à 45 centimètres avant de passer à la casserole. Modification assez bien accueillie par les pêcheurs, car un brochet de 40 centimètres, c'est encore un poisson tout en longueur, plutôt décharné. 5 ou 10 centimètres de plus font toute la différence ; la plupart du temps, c'est entre 40 et 60 centimètres que le brochet grossit le plus, pour devenir le beau poisson de table qu'on connaît. Une autre augmentation de taille, infiniment plus spectaculaire, passe presque inaperçue : 1,80 mètre pour l'esturgeon au lieu de 1,40 mètre. De toute façon, l'espèce ayant presque disparu, sa pêche est totalement fermée pour au moins cinq ans encore !

*En revanche, l'aménagement* de nombreuses passes à saumons ayant favorisé la remontée en nombre de... truites de mer, une taille minimale vient d'être instaurée pour ce poisson. Quant aux truites indigènes (fario), leur taille légale reste inchangée, avec une norme générale de 23 centimètres. La grosse différence, c'est que les dérogations qui étaient prises jusqu'ici au ministère, à Paris, deviennent du ressort du préfet (commissaire de la République).

Effectivement, dans une région de montagne où les truites dépassent rarement 20 centimètres, il paraît logique que la décision de ramener la taille légale à 18 centimètres soit prise sur place. De même, le préfet pourra décider de modifier par exemple la taille légale de la truite arc-en-ciel (d'origine américaine et surtout élevée en pisciculture pour des déversements) si l'équilibre écologique des cours d'eau du département est mis en péril par cette espèce.

C'est également par arrêté préfectoral qu'on pourra, à l'inverse, limiter le nombre de captures par pêcheur et par jour. Seul effet éventuellement discutable de cette décentralisation des responsabilités : on est loin d'être sûr que chaque préfecture abrite un spécialiste de la pêche. On peut souhaiter du moins que les rapports soient constructifs entre la préfecture et la fédération départementale des AAPP, qui, elle, compte forcément nombre de spécialistes aguerris. D'autre part, toujours au chapitre de la décentralisation, il faut compter avec la mauvaise habitude qu'ont les cours d'eau d'arroser plusieurs départements, voire plusieurs régions différentes. Mais ce problème n'est pas nouveau, et le cas des rivières mitoyennes a été réglé de manière efficace et expéditive par la nouvelle loi-pêche : *« Sauf accord entre les deux départements, ce sont toujours les dispositions les plus restrictives qui s'appliquent. »*

MICHEL DROULHIOLE.

(1) Terme qui a été très long à remplacer celui d'« épouse ». Plus pour des raisons d'usage que de sexisme, d'ailleurs. A peine plus de 5 % des pêcheurs sont des femmes, et dans leur immense majorité, quand elles sont mariées, c'est avec un pêcheur.









## PHILATÉLIE n° 1937

### Saint-Germain-de-Livet

... **manoir normand**, dans le Calvados, premier timbre de la série « touristique » de l'année. Situé au sud de Lisieux, ville qui est la propriétaire de ce manoir typiquement de l'art normand. Son histoire repose sur une légende du XIe siècle en rapport avec les seigneurs Tournebu. Le château actuel construit de 1561 à 1578 a appartenu encore au début du XXe siècle aux descendants des Tournebu. En 1920, il devint la propriété de M. Pillaut, apparenté à *Reisener* et à *Delacroix*. — Vente générale le 3 mars (15e/86).

**2,20 F, brun, bleu-gris, vert cl.**
Format 36 × 22 mm. F. 50. Dessin et gravure de Claude Haley. Taille-douce, Périgueux.
**Mise en vente anticipée les :**
— 1er et 2 mars, de 9 à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert au Château de Saint-Germain-de-Livet (Calvados). — Oblitération « P.J. ».
— 1er mars, de 8 à 12 h, au bureau de Lisieux. Boîte pour « P.J. ».

● VANUATU : série « tourisme » de quatre valeurs, sujets divers, 30 vt, 35 vt, 55 vt, 100 vatus. Maquettes de Owain Bell, litho polychrome.

### La typographie par...

... **Raymond Gid**, dessinateur et typographe, né à Paris en 1905. Auteur de nombreuses affiches pour le cinéma et la publicité, ainsi que d'une trentaine de médailles frappées à la Monnaie de Paris. Maintenant que la photocomposition a supplanté le plomb, ce timbre rappelle avec nostalgie les caractères en bois de Coster et les « romain du roi » de Ph. Grandjean, C. Garamond, Grasset, Auriol, etc. Vente générale le 3 mars (14e/86).

**5,00 F, noir, rouge.**
Format 36,85 × 48 mm. F. 25. Gravé par Claude Andréotto, d'après une maquette de Raymond Gid. Taille-douce, Périgueux.
**Mise en vente anticipée les :**
— 1er et 2 mars, de 9 à 18 h, au bureau temporaire de l'Imprimerie nationale, 27, rue de la Convention, Paris-15e (entrée 8, rue du Capitaine-Ménard). Obl. « P.J. ».
— 1er mars, de 8 à 12 h, à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er, et au bureau de Paris 41, 5, av. de Saxe, Paris-7e ; de 10 à 17 h, au Musée de la poste, 34, bd. de Vaugirard, Paris-15e. Boîtes pour « P.J. ».
— 1er et 2 mars, de 9 à 18 h, au bureau de poste temporaire ouvert à la salle Omnisports, place du Champ-de-Mars, Rennes (Ille-et-Vil.). Obl. sans mention « P.J. ».
— 1er mars, de 8 à 12 h, à la R.P. de Rennes. Boîte aux lettres pour l'oblit. sans mention « P.J. ».

● ASCENSION (île) : série des fleurs sauvages du pays, quatre timbres, 12 p., clerodendrum fragrans ; 15 p., Shell Ginger-Alpinia zerumbet ; 20 p., Cape Daisy - Vinca rosea ; 70 p., Ginger Lily - Hedychium gardnerianum. Maquettes de Josephine Martin.

ADALBERT VITALYOS.

# Londres, rive gauche

**Le quartier de Chelsea peuplé d'artistes et d'acteurs ne cesse de se transformer sous le regard impassible de la population.**

LONDRES, d'année en année, se ressemble. Alors que d'autres villes, à l'image de certaines personnes, transforment peu à peu leur visage jusqu'à en être méconnaissable, Londres, elle, garde intacte sa structure et ses espaces, sa couleur et ses volumes. Ce qui n'exclut pas une adaptation à la modernité, particulièrement perceptible à Chelsea, probablement le seul village « branché » de la planète...

Oubliant la ville même, le visiteur venu ici pour quelques jours fera bien de s'installer dans l'un des trois agréables hôtels de ce quartier si propice à la flânerie et à la découverte. Du petit village saxon du *septième* siècle, blotti autour de son église (à l'emplacement même de l'actuel Chelsea Old Church), à l'élégant quartier qui n'appartient à la ville que depuis le 12 novembre 1964, nombreux sont les événements qui en jalonnèrent l'histoire ainsi que les hommes célèbres qui y vécurent.


DOMINIQUE DUDOUBLE

Le seizième siècle vit ainsi s'installer à Chelsea le roi Henry VIII, suivi des riches et ambitieux dignitaires de sa cour désertant la ville de Westminster, où ils se sentaient trop à l'étroit, pour venir, plus à l'ouest, construire les palais de leurs rêves, immenses et extravagants... Sir Thomas More, l'un des favoris du roi, fut le premier à y faire bâtir une agréable maison, Beaufort House, entourée d'un vaste jardin descendant jusqu'à la *Tamise*; sur le site même de l'actuelle Beaufort Street. Erasme et *Holbein lui* rendirent visite dans cette maison, le dernier devenant ensuite peintre attitré de la cour.

Après s'être débarrassé de Thomas More (il lui fit couper la tête en 1535), Henry VIII se fit, à son tour, construire un manoir sur Cheyne Walk, où la future reine Elizabeth Ire devait passer une partie de son enfance.

Au dix-septième siècle, le roi Charles II, qui rendait souvent visite à des amis habitant Chelsea, décida d'ouvrir une route plus rapide et plus confortable que le chemin existant. La route fut baptisée The King's Private Road, et tout autre que lui devait payer pour l'emprunter.

C'est en 1666, au moment de la Grande Peste, que commença la *construction* de la vieille église de Chelsea, sur le site de l'église précédente. Avant que le dix-septième siècle ne soit achevé, Sir Christopher Wren, le génial architecte, avait, lui, terminé l'un de ses chefs-d'œuvre, l'Hôpital royal, commande du roi Charles II, qui souhaitait copier l'idée des Invalides de Paris.

Les magnifiques bâtiments de brique, parés de pierres blanches, abritent cinq cents vétérans de l'armée britannique qui parcourent le quartier dans leur uniforme particulier (rouge l'été, bleu marine l'hiver), dont le modèle est resté le même depuis l'époque du duc de Malborough. Les pensionnaires, très accueillants, accompagnent volontiers les visiteurs pour leur faire découvrir le réfectoire, le grand hall (où se trouve un portrait du roi fondateur traversant à cheval une *masse grouillante d'anguilles*), le beau vestibule octogonal et la chapelle...

### Bals, concerts et mascarades

Au terme de sa visite, l'amateur d'uniformes et autres « gadgets » *militaires* ne manquera pas de jeter un coup d'œil au Musée national de l'armée. On quittera l'Hôpital royal par les jardins du Ranelagh, ouverts en 1742 sur les terres du lord du même nom, et où se tenaient bals, concerts, mascarades et autres réjouissances. « *Beaucoup de noblesse, beaucoup de populo* », disait Horace Walpole de ces jardins de plaisirs, qui *devaient être fermés en 1805.*

Plus calme et tout proche, un autre jardin attire aujourd'hui davantage de visiteurs : le jardin de physique (Physic Garden), second plus vieux jardin botanique d'Angleterre après celui d'Oxford. Fondé en 1673 par la société des pharmaciens pour y *faire pousser des plantes médicinales*, ce jardin était *connu* au dix-huitième siècle dans toute l'Europe et on y venait de très loin faire des recherches médicales.

Aujourd'hui, il constitue une véritable bibliothèque vivante de toutes les plantes médicinales et de quelques autres, pour la cuisine ou la teinture. Ouvert au *public depuis 1983*, il garde encore *tout son* charme et *son* secret.

Sortant du jardin, on arrive sur Cheyne Walk, alignement de merveilleuses maisons dans lesquelles vécurent tant de peintres, d'écrivains et de poètes. George Eliot mourut au 4, Dante Gabriel Rossetti, chef de file du mouvement préraphaélite, s'installa au 16 en 1862 avec deux amis : George Meredith et Algernon Swinburne. La maison devint bien vite un des centres de la vie artistique de l'époque. Lewis Caroll, Ruskin, Walter Dunton et Burne Jones en étaient les habitués. Dans les jardins, devant la maison, se trouve une *fontaine* à la *mémoire* de D.G. Rossetti, *dont on admire le* buste, œuvre de Ford Brown, préraphaélite lui aussi.

C'est dans cette même rue que se trouvait le vieux manoir transformé par Henri VIII pour en faire un palais. Le dernier qui l'habita fut Sir Hans Sloane. Souhaitant qu'il fût transformé en *musée*, il le légua, avec toutes ses *collections*, à la *ville*. Mais les autorités de l'époque démolirent la demeure, dont les collections servirent de base au British Museum. De l'époque Tudor, il ne subsiste qu'un pan de mur, visible au fond des jardins de ces maisons. Quant au souvenir de Thomas More, il est entretenu par *une jolie statue*, un peu plus loin, en face de Chelsea Old Church.

Après avoir traversé Oakley Street, on arrive sur Chayne Row, où un immeuble du seizième siècle abrite un pub animé et confortable : le Kings Head and Eight Bells. Au no 24 de Cheyne Row habitait Thomas Carlyle. On visite cette maison magique où toute la famille semble habiter encore. Lorsque l'écrivain devint célèbre grâce à *son livre* sur la *Révolution française*, les visiteurs *se firent si nombreux qu'il fallut* aménager, au rez-de-chaussée, un second salon où défilèrent, entre autres, Tennyson, Dickens, Chopin...

En empruntant Cheyne Walk, rue parallèle à la Tamise, on arrive à la vieille église de Chelsea Old Church. Whistler y conduisait sa mère chaque dimanche. Très simple, elle est *néanmoins impressionnante* par toutes les *reliques* qu'elle *renferme*. Le grand peintre Turner, *le* poète Hilaire Belloc, Henry James et T.S. Eliot habitèrent cette rue. Oscar Wilde lui aussi vécut longtemps à Chelsea, au 34 Tite Street, où il s'installa avec sa femme en 1884. Lorsqu'il apprit qu'il allait être arrêté, Wilde, qui refusait de quitter le pays, alla attendre la police à l'hôtel Cadogan, Sloane Street.

De la fin du dix-huitième à la *fin du dix-neuvième*, Chelsea, *plus densément peuplée*, presque pauvre, change de « look ». Après la dernière guerre, il retrouve une partie de sa gloire et attire à nouveau artistes et acteurs renommés. Aujourd'hui, Chelsea est le royaume des Sloane Rangers, qui partagent le quartier avec les punks et les touristes.

**ELISABETH SZIGETI.**

## Les Sloane Rangers : BCBG londoniens

Contrairement aux punks, les « SR » sont à l'aise dans leurs baskets, satisfaits de leur existence et peu soucieux de la changer. Ils adorent le passé et tout ce *qui s'y rapporte* : la campagne, l'aristocratie, les institutions... *Dénués de tout sens artistique, ils rêvent plutôt* du coup de Bourse *qui leur permettra de racheter le château* familial pour *s'y installer et s'y* consacrer enfin à l'élevage des faisans... En attendant, ils peuplent la partie chic de Chelsea, entre Kensington High Street et la Tamise.

Pour tout savoir sur eux, un livre pseudo-ethnologique amusant : *The Official Sloane Rangers Handbook* (Harpers and Queens). Pour les rassembler, quelques magasins :

- General Trading Company, Sloane Street : la « Samaritaine » des SR.
- *Hackett, 65 b, New King's Road : vêtements d'équitation d'occasion* et autres tweeds.
- *Tatters, 74, Fulham Road* : robes du soir, fanfreluches edwardiennes et volants victoriens.
- Et, pour vous procurer la veste de chasse indispensable à tout SR, écrire à Husky, Stowmarket, Suffolk.

# City pass

**● HOTELS**

*11 Cadogan Gardens, Sloane Square, SW 3, 730-34-26.* Construit en 1897, il y règne une atmosphère très victorienne : boiseries et meubles d'époque. Service raffiné, 48 £ pour une personne, 98 F pour deux personnes, environ

*Blake's* 33, Roland Gardens, SW 7 370-67-01. Amusant et pittoresque, très « à la mode ». Entre 85 et 110 £ pour une personne ou deux personnes

*The Alexander*, 9, Suné Place, SW 7. Dans une rue aux façades XIXe. Classique. Entre 40 et 60 £ pour une ou deux personnes

**● RESTAURANTS**

*Cuisine française.* – La Tante Claire, 68, Royal Hospital Road, SW 3, 352-60-45. Un « deux étoiles » à Londres. Et Thierry's, 342 King's Road, SW 3, 352-98-32.

*Cuisine indienne.* – Good Earth, 233, Brompton Road, SW 3, 584-36-58. Bombay Brasserie, 140, Gloucester Road, SW 7, 370-40-40.

*Cuisine anglaise.* – Read's Restaurant, 152, Old Brompton Road, SW 5, 373-24-45. The English House Restaurant, 3, Milner Street, SW.3, 584-72-72.

*Cuisine asiatique.* – T'ang, 294, Fulham Road, SW 10, 351-25-99. Non Ya, 73, Old Brompton Road, SW 7, 584-43-23.

*Cuisine simple.* – Foxtrot Oscar, 79, Royal Hospital Road, SW 3, 352-71-79.

A noter enfin que la cafétéria du magasin Habitat, sur King's Road, n'est pas mal non plus.

**● POUR S'Y RENDRE**

Rapide : les week-ends Jet Tours. De Paris, Bordeaux, Lyon ou Nantes : 1 090 F à 2 370 F *selon l'hôtel. Ce prix comprend l'aller et retour en avion sur* Air France et *deux nuits d'hôtel*. De *Marseille et Toulouse, possibilité de trois nuits d'hôtel* : de 2 060 F à 3 050 F. Dans *toutes les agences* Air France et agences de voyages agréées.

Plus luxueux mais plus lent : l'Orient-Express. Les départs de Paris ont lieu les jeudis et les dimanches matins, à 9 h 30. Arrivée à Londres à 16 h 50. Prix : 2 350 F par personne.

Renseignements et brochures : 11, rue de Surène, 75008 Paris. Tél. : (1) 47-42-36-28.

**● DES GUIDES**

Deux nouveaux guides. Chez Gallimard, dans la série « Les carnets du voyageur » : un format pratique et léger, un petit livre complet et vivant. Il dit tout, de l'histoire au shopping, des hôtels aux musées en passant par les pubs. Avec, en prime, des plans particulièrement clairs.

Chez Hachette, dans la collection « Les Petits Bleus », Londres expliqué aux enfants, à partir de huit ans. Animé, rempli de devinettes, instructif bien qu'un peu fouillis, ce livre est néanmoins assez complet.

Sur Chelsea, le *Chelsea Visitor's Guide*, de Philippe Bernard, publié par Chelsea Rare Books, 313, King's Road SW 3. On le trouve dans la plupart des grandes librairies de Londres. Très complet, avec un bon plan et les rues de Chelsea maison par maison. En anglais.

هكذا من الأصل



# échecs

N° 1166

## Une mauvaise idée

(Demi-finale du Tournoi des candidats, septième partie du match, janvier 1986, Tilburg)

Blancs : Youssoupov
Noirs : Timman

Défense Grunfeld.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. d4 | Cf6 | 11. Fb3 | Dç7 |
| 2. ç4 | g6 | 12. h4! (é) | ç5 |
| 3. Cç3 | d5 | 13. h5! | çxd4 |
| 4. çxd5 | Cxd5 | 14. çxd4 | gxh5 (f) |
| 5. é4 | Cxç3 | 15. Txh5 (g) | Fb7 |
| 6. bxç3 | Fg7 | 16. Dd3 | Té8 |
| 7. Fç4 | b6 (a) | 17. Dxh7+ | Rh8 |
| 8. Df3!! (b) | 0-0 | 18. Cé2 (h) | Txd4 |
| 9. é5 | Fa6 (ç) | 19. Fh6! | abandon. |
| 10. Fd5 (d) | ç6 | | |

(Neuvième du match. Même début)
Blancs : Youssoupov
Noirs : Timman

| | | | |
|---|---|---|---|
| 8..., b6 (i) | | 17. Fh6! | Fh8 (p) |
| 9. Cé2 (j) | Cç6 (k) | 18. Fh5! | Té8 |
| 10. h4! (l) | Ca5 | 19. Fg5! | Db3 (q) |
| 11. Fd3 | é5 | 20. hxg6 | fxg6 (r) |
| 12. Fa3 | Té8 | 21. Txh7!! | Rxh7 (s) |
| 13. h5! | Dd7 | 22. Df7+ | Fg7 |
| 14. Td1 | Da4 (m) | 23. Ff6 | Tg8 |
| 15. Fç1 | ç5 | 24. Fé8! | abandon (t). |
| 16. d5 (n) | Dxa2 (o) | | |

NOTES

*a)* Dans cette position de l'ouverture, on poursuit généralement par 7..., 0-0 ou par 7..., ç5, les Noirs n'ayant pas d'autre choix. La continuation 7..., b6, qui n'est pratiquement jamais jouée, apparaît comme une variante de Simaguine accélérée (7..., 0-0 ; 8. Cé3, b6) mais en conserve plus les inconvénients que les avantages et semble être une arme bien douteuse dans un *tel* match.

*b)* La bonne réponse, qui n'est pas possible dans la variante de Simaguine puisque le C-R se trouve interposé en é2 ; or, dans cette variante, le plan des Blancs consiste à profiter de la perte de temps (8..., b6) en attaquant sur l'aile - R via h2 - h4 et en passant la D sur l'aile - R via d3 et g3. Maintenant, la D blanche amorce ce plan sans perte de temps.

*ç)* Après 9..., ç6 ; 10. Cé2, Dd7 ; 11. h4, Dg4 ; 12. Dxg4, Fxg4 ; 13. h5! les Blancs s'emparèrent de l'initiative (Balachov-Ree, Wijk aan Zee, 1973). Les Noirs sont déjà obligés d'offrir la qualité pour trouver du contre-jeu.

*d)* Mais les Blancs refusent naturellement de s'engager dans la voie dangereuse : 10. Dxa8?, Fxç4 ; 11. Df3, f6! ; 12. é6, Dd6 ; 13. Cé2, Dxé6+ ; 14. Fé3, f5 et les Noirs dominent (Kane-Benko, championnat des Etats-Unis de 1973). 10. Fb3 est aussi jouable : 10..., Dç8 ; 11. Cé2 (et non 11. Dxa8, Fb7), Fb7 ; 12. Dg3, ç5 ; 13. h4, çxd4 ; 14. h5, Df5 ; 15. hxg6, Dxg6 ; 16. é6, f5 ; 17. Dxg6, hxg6 ; 18. Cf4 ! avec un clair avantage aux Blancs.

*é)* L'attaque habituelle, dans cette position, sur l'aile - R donne aux Blancs un élan irrésistible.

*f)* Les Blancs menaçaient de gagner immédiatement par 15. hxg6 et 16. Dh3 mais il n'y a déjà plus de défense sérieuse.

*g)* Et non 15. Dxh5 à cause de 15..., Dç3+ ; 16. Rd1, Fd3.

*h)* Interdit l'échec de la D Noire en ç3.

*i)* La sévère correction de la septième partie n'a pas suffi aux Noirs.

*j)* Un autre traitement, également fort.

*k)* 9..., Fa6 semble meilleur.

*l)* Et, à nouveau, l'attaque de mat commence sur le R Noir, privé de son C défenseur.

*m)* 14..., Dg4 est plus prudent bien que la suite 15. Dxg4, Fxg4 ; 16. f3 laisse aux Blancs un net avantage positionnel.

*n)* Après la fermeture du centre, les Blancs ont les mains libres pour chasser le R noir.

*o)* Timman est méconnaissable. Mieux valait 16..., ç4 ; 17. Fb1, Dd7.

*p)* Si 17..., Fxh6 ; 18. hxg6.

*q)* Si 19..., Td6 ; 20. Fé7.

*r)* Si 20..., hxg6 ; 21. Txh8+, Rxh8 ; 22. Df6+.

*s)* Tous les coups des Noirs sont forcés.

*t)* Si 24..., Ff5 ; 25. éxf5, Taxé8 ; 26. Dxg6+, Rh8 ; 27. Dh6 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1165
A. M. Glinka. 1984.

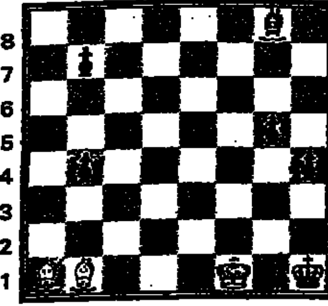
(Blancs : Rg7, Tf1, Pg6 et h2. Noirs : Rç8, Fd1, Pç2. Nulle.)

A noter que 1. Rh8 ne va pas à cause de 1..., ç1=D ; 2. g7, Dh6+.

1. Tf8+, Rç7 ; 2. Tf7+, Rb6 ; 3. Tf6+, Rb5 ; 4. Tf5+, Rb4 ; 5. Tf4+, Rb3 ; 6. Rh8!, ç1=D ; 7. g7, Dç3 ; 8. h4, Ra3 ; 9. h5, Fxh5 ; 10. Tç4!, Da1 ; 11. Tç1!, Dh2 ; 12. Tç2, Df6 ; 13. Tç6. Nulle.

ÉTUDE

V. VLASSENKO (1984)



BLANCS (3) : Rf1, Fa1 et b1.
NOIRS (6) : Rh1, Fg8, Pb7, b4, g5 et h4.

*Les Blancs jouent et gagnent.*

CLAUDE LEMOINE.

# bridge

N° 1164

## Un stratagème rare

Le contre d'appel d'Est et l'entame d'Ouest permirent de reconstituer les mains adverses et d'utiliser un piège dans lequel il est difficile de ne pas tomber.

♠ A 8 5
♡ V 4 3
◇ R 10
♣ A R 9 3 2

Ouest : ♠ 6 ♡ R D 8 5 2 ◇ V 4 3 2 ♣ 6 5 4
Est : ♠ D 10 9 2 ♡ 9 7 6 ◇ A D 9 8 ♣ V 7

♠ R V 7 4 3
♡ A 10
◇ 7 6 5
♣ D 10 8

Ann. : E. don. N-S vuln.

| Ouest | Nord | Est | Sud |
|---|---|---|---|
| – | – | passe | passe |
| passe | 1 ♣ | contre | surc. |
| 1 ♡ | passe | passe | 2 ♠ |
| passe | 4 ♠ | passe | passe... |

Ouest ayant entamé le Roi de Cœur pour le 6 d'Est, *comment Lignier, en Sud, a-t-il gagné* le contrat de QUATRE PIQUES qui était infaisable ?

Réponse :

Il paraît normal de prendre l'entame avec l'As, puis de battre atout en faisant l'impasse à la Dame de Pique après avoir tiré l'As, mais le contre d'appel d'Est (qui n'a aucun honneur à Cœur) permet de supposer qu'il a la Dame de Pique quatrième, certainement avec l'As de Carreau et un singleton ou un doubleton à Trèfle. Ainsi, quand le déclarant, après trois coups d'atout, jouera Trèfle, il sera coupé au troisième tour et *Est donnera la main à Ouest en jouant Cœur.* Alors la contre-attaque à Carreau fera chuter le contrat avec un atout, la Dame de Cœur et deux Carreaux.

Comment éviter cette issue ? Lignier *laissa passer l'entame du Roi de Cœur* et Ouest rejoua le 2 de Cœur avec la conviction que si Sud avait eu l'As il aurait pris l'entame puisqu'il y a au mort le Valet de Cœur (bien placé). Après avoir fait l'As de Cœur au second tour à Cœur, Lignier a joué quatre fois atout en faisant l'impasse. Est a pris avec la Dame de Cœur et il a continué Cœur. Sud coupa, puis il joua le 10 de Trèfle pour le Roi et ensuite le 2 de Trèfle pris par la Dame. Après s'être ainsi protégé contre un éventuel Valet de Trèfle quatrième en Ouest, le déclarant réalisa les trois autres Trèfles...

### Rectification immédiate

Qu'appelle-t-on la « rectification du compte » et comment lutter contre elle ?

La donne suivante jouée dans un championnat interclubs en est une illustration.

♠ R 9 8 5 3
♡ D 7 4
◇ R D
♣ A 6 2

Ouest : ♠ 6 2 ♡ V 10 8 2 ◇ A 7 5 4 2 ♣ 9 5
Est : ♠ 10 7 4 ♡ 9 6 3 ◇ V 9 8 ♣ D V 7 3

♠ A D V
♡ A R 5
◇ 10 6 3
♣ R 10 8 4

Ann. : S. don. Tous vuln.

| Sud | Ouest | Nord | Est |
|---|---|---|---|
| 1 SA | passe | 2 ♡ | passe |
| 2 SA | passe | 3 ♣ | passe |
| 3 ♡ | passe | 4 ◇ | passe |
| 4 SA | passe | 5 ◇ | passe |
| 6 ♠ | passe | passe | passe |

Ouest entame le 6 de Pique (doubleton), Sud prend du Valet et joue le 3 de Carreau pour l'As d'Ouest qui continue atout. *Comment Tsisirides, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ? Ouest aurait-il pu, au début, faire chuter ce chelem ?

*Note sur les enchères :*

La réponse de « 2 Cœurs » était un Texas, et la réponse de « 2 SA » (au lieu de « 2 Piques ») promettait trois atouts par deux gros honneurs et un Sans Atout maximum, les enchères ensuite montraient des contrôles, et « 4 SA » permettait de vérifier qu'il n'y avait pas deux As dehors.

COURRIER DES LECTEURS

*« Une convention sans danger »* (n° 1156).

« Sans une entame désastreuse et une défense imparfaite au début, le déclarant n'aurait pu gagner le contrat de 4 Piques, écrit P. Schaffhauser, et j'en déduis que la convention Truscott n'est pas sans danger... »

Il est certain que le contrat de 4 Cœurs était trop élevé, mais le « Truscott » n'est pas en cause car la main de Nord avec quatre atouts et un doubleton, valait 11 points. En revanche, Sud, qui avait une ouverture minimum, aurait dû se contenter de dire 3 Cœurs, un contrat final raisonnable.

PHILIPPE BRUGNON.

# scrabble®

N° 236

## Un Q précieux

Scrabble Club joinvillais, 27 septembre 1985. Tournois au gymnase, rue E.-Moutier, les deuxième et quatrième vendredis à 20 h 30.

| N° | TIRAGE | SOLUTION | RÉF. | PTS |
|---|---|---|---|---|
| 1 | SELAVIF | | | |
| 2 | L+KADILU | EVASIF | H 7 | 32 |
| 3 | LUD+TEEL | KALI | G 9 | 53 |
| 4 | LLU+WASE | DELITE | 11 E | 14 |
| 5 | LLAE+EBT | WUS | K 9 | 40 |
| 6 | LAE+HOMA | BETEL | F 10 | 32 |
| 7 | LAEO+BIN | HUMA | 10 J | 29 |
| 8 | AEERROP | ANOBLIE | N 5 | 74 |
| 9 | APER+TAS | ROBE | 8 L | 21 |
| 10 | EEESICA | SATRAPE (a) | 15 F | 88 |
| 11 | EA+LINCU | SCIEE | O 11 | 32 |
| 12 | NOUTMVN | ENUCLEAI (b) | 7 C | 63 |
| 13 | NNUMT+AI | VOTIF (c) | 12 D | 25 |
| 14 | EEIGFUO | MAINTENU | C 2 | 70 |
| 15 | GUI+NNOS | FOENE | D 4 | 35 |
| 16 | IGON+TAR | UNES | 13 D | 29 |
| 17 | OERL?TZ | IGNORAT (d), | K 1 | 77 |
| 18 | HJUEDMQ | LOTIR(I)EZ | 1 H | 203 |
| 19 | –MYRRSI? | JEU | 10 B | 36 |
| 20 | MIRR+DEX | (D)YNES | 8 A | 41 |
| 21 | MRRE+QUP | DIX | C 13 | 38 |
| | | EUX | 15 A | 36 |
| | | | | 1 068 |

*« Le Scrabble est un jeu où le Q vaut encore plus cher que dans la vie courante. »* Ce jugement de Jacques Sternberg *(Dictionnaire des idées revues,* Denoël) marque l'entrée, par la bande, du Scrabble dans la littérature française ; son style amer et agressif est typique d'une éclosion récente de recueils de réflexions « bêtes et méchantes » : outre l'ouvrage cité plus haut, signalons *le Petit Bouvard illustré* (Presses de la Cité), et *le Grand Méchant Dictionnaire* (Seghers) de Jérôme Duhamel, qui, lui, s'est contenté de citer devanciers et contemporains. Nous vous proposons quelques-uns de ces aphorismes, dont nous avons caviardé certains mots en les remplaçant par leur tirage (solutions en fin d'article).

1. Il n'est qu'un esprit ADEELRZ pour avoir des ouvertures sur l'au-delà (E.-M. Cioran). 2. Munissez-vous toujours de lainages lorsque vous allez en Auvergne. Tout y est AEEGILRT : le « fond de l'air », le fromage, le vin, le son de la vielle (A. Vialatte). 3. Il faudrait dire « de fille en AEGILLNU » ; comme cette dernière, beaucoup de filles sont souples, humides, retorses, et toujours prêtes à vous filer entre les doigts (Sternberg). 4. Pour ne rien arranger, les AEEGLSUV lisent en braillant, au risque de réveiller les sourds (P. Desproges). 5. BEEILSUX : un homme inverti en vaut deux (Bouvard). 6. Juché sur son perron, Bouvard ne perd pas un pouce d'une hauteur dont la cruelle CEDIIMOT trouble ses nuits et empoisonne ses jours (M. Ciry). 7. Les biographes sont des CENOPRSU tapis dans le pli de pourpre de quelque célébrité (J. Barbey d'Aurevilly). 8. Balzac : une lecture AAEILMNS et corruptrice (Pierre Larousse). 9. Barnard est un chirurgien Don Juan dont la main tremble moins, paraît-il, dans les ACEGORSS que dans les blocs opératoires (Bouvard). 10. A propos des *Fleurs du mal* : l'DEIOUX Y CDEIOOU, l'BEGILNO (G. Bourdin, 1857).

(a) Ou SEPARAT.

(b) L'anagramme LEUCANIE, 7 A, perd un point.

(c) Ou VONT, K 4.

(d) Ou ROGNAIT.

1. Pialat, 1 061 ; 2. Corinne Kramer, 1 047 ; 3. Françoise Lumbroso, 1 041.

Solutions des tirages : 1. LEZARDE. 2. AIGRELET. 3. ANGUILLE. 4. AVEUGLES. 5. BISEXUEL. 7. PUCERONS. 8. MALSAINE. 9. CORSAGES. 10. ODIEUX, COUDOIE, IGNOBLE.

MICHEL CHARLEMAGNE.

* *Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, FFSc, 96, bd Pereire, 75017 Paris.*

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

# MOTS CROISÉS

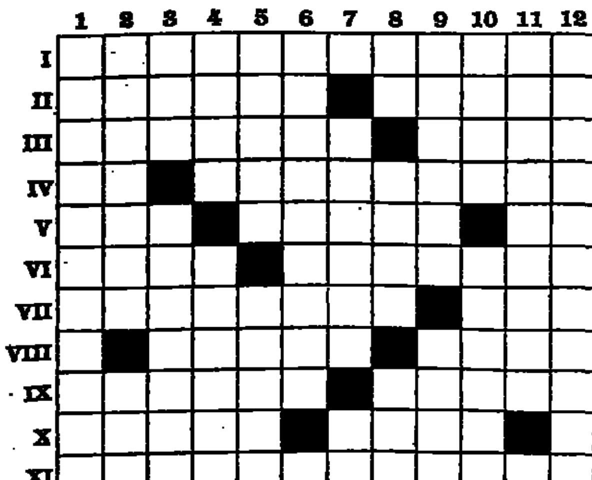
N° 395

**Horizontalement**

I. La couche du dessus y est blanche mais les couches profondes sont noires. – II. On les attend de pied ferme. Peu costaud. – III. Où ces poissons font-ils leur lit ? Ils sont nécessaires en informatique. – IV. Ça pétille. Font la bougie. – V. Ça tourne rond. Le temps a tourné depuis. Participe. – VI. Il fut l'homme fort ou exotique. Et malpropre avec ça. – VII. Médicament. Quelqu'un qui pensait aux filles. – VIII. Sert. C'est ainsi que se prolonge le poisson, parfois. – IX. Celle des artistes est sur pellicule. Mesure. – X. Une naine qui s'emmêle les pieds. Fait la grimace. – XI. Ont encore quelque ressort.

**Verticalement**

1. Qu'on le loue ou qu'on le traite de vendu, il sert à la cohabitation. – 2. Jetons. Roule à l'envers. – 3. En plein désert. Un peu tordu, mais ça se tient. – 4. Arbustes. Fendent la vague. – 5. A son maximum. Possessif. – 6. Sert. – 7. Quand on déplore le mauvais sort. Note. – 8. Pour deux sons de cloches. Là, c'est être très, très fâché. Mal. – 9. Italienne. Ne peut engager le dialogue. – 10. Ou saillant, ou enfoncé, c'est selon. Sert toujours. – 11. Ça va venir. – 12. Firent des traites.



SOLUTION DU N° 394

**Horizontalement**

I. Chirurgiennes. – II. Ramenait. Iota. – III. Impair. Alliai. – IV. Mal. Telle. Tus. – V. Icare. Aigue. – VI. Co. Vieil. PS. – VII. Evadées. Têtas. – VIII. Labeur. Mi. Eta. – IX. Lulu. Tremplin. – X. Eternueraient.

**Verticalement**

1. Criminelle. – 2. Hamac. Vaut. – 3. Implacable. – 4. Réa. Rodeur. – 5. Unité. Eu. – 6. Rare. Vertu. – 7. Gi. Lais. Ré. – 8. Italie. Mer. – 9. Légitima. – 10. Nil. Ule. Pi. – 11. Noire. Télé. – 12. Etau. Patin. – 13. Saisissant.

FRANÇOIS DORLET.

# ANACROISÉS®

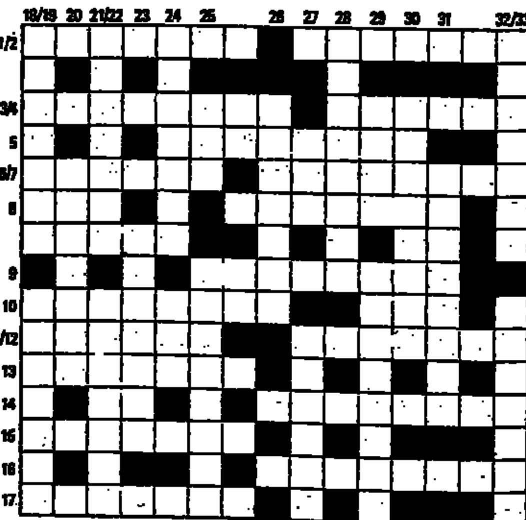
N° 395

**Horizontalement**

1. ADEESUV. – 2. ABHIOPR. – 3. ACEILNUV. – 4. ABINRU (+ 2). – 5. EEIMQRUU. – 6. CEIINT. – 7. ABENNRTU. – 8. AAEFIRR (+ 1). – 9. AAENNRSV. – 10. CEEMNRSU. – 11. EMORSU (+ 4). – 12. AACSUUX. – 13. AAAMRSY. – 14. AABHIINU. – 15. AIIIMST. – 16. AEEGIPST (+ 1). – 17. EEEERSX.

**Verticalement**

18. ADEINOS (+ 1). – 19. ACEILOS (+1). – 20. ENRRSUY. – 21. CEEISSV. – 22. EEIMORS (+ 2). – 23. ACEMNTU. – 24. CEESTUV. – 25. AEEINSSV (+ 3). – 26. BEMNRSU. – 27. ACELPT (+ 1). – 28. EINOQRUU. – 29. AACEGHRU. – 30. AABEINRS. – 31. AAIINNSS. – 32. AELNNSU (+ 1). – 33. ACEERVX.



SOLUTION DU N° 394

**Horizontalement**

1. DIPLOME. – 2. PLOMMEE (POMMELE). – 3. ALLURES. – 4. HORIONS. – 5. INSERTS (RISSENT, SINTERS). – 6. FUTILITE. – 7. GRIGNON. – 8. MINOEN (INNOME). – 9. ASSISTE (ASSITES). – 10. SAISIE. – 11. GOBERAS (ABROGES, ROBAGES). – 12. SOUPESAT (SOUPATES). – 13. BICEPS. – 14. BOIVENT (OBVIES). – 15. ENFERME. – 16. ROGATON. – 17. EXTASE. – 18. EGOISME.

**Verticalement**

19. INSPIREE (EPINIERS). – 20. ILLUVIAL. – 21. PLATEES (PELATES, PETALES, SEPTALE, TEPALES). – 22. GUICHET. – 23. LUCITES. – 24. IMBERBE. – 25. MEDIUMS. – 26. ITERATIF. – 27. NEGATIVE (VENGEAIT). – 28. LONDRES. – 29. INACTIF. – 30. MORENES (ENORMES, MONERES, NORMEES). – 31. DEFAUTS. – 32. ENTROPIE (EPIERONT, EPOINTER, PROTEINE). – 33. POGROM. – 34. ESSENIEN (INSENSEE). – 35. SCIENE (CINESE, NIECES).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

# TELEVISION

## Pierre le Grand

### Le défi de Peter Ustinov.

LORS du Festival international de télévision à Monte-Carlo, début février, il n'était question dans les couloirs de l'Hôtel Loews que de l'arrivée de Pierre le Grand. Il s'agissait d'une série américaine de huit heures, version NBC de la saga du plus grand des tsars, interprétée par une constellation de stars internationales : Maximilian Schell, Vanessa Redgrave, Laurence Olivier, Omar Sharif, Trevor Howard, etc.

Or les confrères attendaient avec encore plus d'impatience l'arrivée d'un autre Pierre le Grand : Pierre le Gros, Pierre le Merveilleux, Peter Ustinov. Il est arrivé dans la principauté pour la présentation de deux séries qui feront quelque bruit : « Le défi mondial », six émissions d'une heure chacune, d'après le best-seller de Jean-Jacques Servan-Schreiber, réalisé par Daniel Bertolino et Daniel Creusot et commenté par Ustinov, puis six autres émissions, tirées de son récent livre *Ma Russie*, dans lesquelles l'acteur retourne dans la patrie de ses ancêtres pour retracer l'histoire de ce pays fascinant.

Nous avons rendez-vous à l'Hôtel de Paris, énorme gâteau rococo qui surplombe la Méditerranée, dans lequel Ustinov, plus Hercule Poirot que jamais avec son gilet et son nœud papillon, resplendit comme dans un écrin fait sur mesure. Pas question de lui poser des questions ! A peine assis, il commence à raconter des histoires, en anglais, en français, en russe, et même si on voulait l'interrompre la chose serait impossible tellement on est écroulé de rire. Tout comme le barman et les autres clients qui ont le bonheur d'entrer dans son orbite.

Né il y a soixante-cinq ans, de parents russe et français, à Londres, où il habite quand il n'est pas en train de courir le monde, Peter Ustinov exerce ses multiples talents, dont chacun suffirait à remplir une vie. Pour le grand public, il est avant tout un acteur, qui immortalisa Néron dans *Quo vadis ?* ainsi que le détective belge d'Agatha Christie, en passant par *Spartacus* et *Topkapi*, qui lui valurent deux oscars. Mais il est également auteur dramatique (*l'Amour des quatre colonels*, *Romanoff et Juliette* et



Homme-orchestre.

*Comme de mal entendu*, qui se joue actuellement à Paris). Metteur en scène, producteur, musicien, réalisateur, dessinateur, il a aussi monté des opéras à Covent Garden, à Hambourg et à la Scala de Milan. Sans oublier ses écrits : nouvelles, romans et une autobiographie, devenue best-seller, *Cher moi*.

#### Un grand bourgeois d'une grande bonté

Comme si cela ne l'occupait pas assez, il consacre le temps qui lui reste à l'UNICEF (il a reçu « l'ordre du Sourire » pour l'aide qu'il apporte aux enfants malheureux), après avoir passé six ans comme recteur de l'université de Dundee (Ecosse). Il est commandeur de l'ordre de l'Empire britannique. Il ne se prend pas au sérieux pour autant. Alors que d'autres acteurs, tel Yves Montand (1), semblent tentés par la politique, Peter Ustinov ne se fait aucune illusion.

Après le succès des « shows » Montand, sur la crise et la guerre, les réalisateurs du « Défi mondial » avaient songé à lui comme commentateur avant de choisir Ustinov pour les deux versions, anglaise et française, puisqu'il est bilingue. Ne risque-t-il pas de se prendre pour un homme politique et vouloir influer sur l'opinion publique ? « *Absolument pas*, répond-il. *Je n'ai aucune ambition pour changer l'opinion des gens ! J'ai appris un script – que j'ai quelque peu modifié, car je refuse de dire quelque chose que je ne crois pas – mais je me considère avant tout comme un comédien.* » Il se trouve simplement que cette série d'émissions sur la faim dans le monde, la course aux armements, le chômage et le conflit Nord-Sud correspond réellement aux préoccupations de « *ce grand bourgeois, d'une grande bonté* » (comme l'appelle Daniel Creusot), qui met ses convictions en pratique en aidant les enfants du tiers-monde.

En fait, l'émission qui tient Ustinov le plus à cœur est la deuxième, « La Russie de Peter Ustinov », produite par la télévision canadienne. A la lecture de son livre *Ma Russie*, on a pu accuser Ustinov d'être trop pro-soviétique. « *C'est plutôt une réaction contre l'anticommunisme primaire*, dit-il. *Après avoir tourné soixante-dix-sept heures de film à travers toute l'Union soviétique, je peux seulement dire que j'étais soufflé par la liberté qu'on nous a accordée, qu'il s'agisse des églises orthodoxes ou du centre de recherches atomiques à Novossibirsk, en Sibérie. J'ai dû même insister pour que les Soviétiques acceptent de visionner deux heures de ce que j'avais filmé ! Pour moi, la Russie est une pilule dont le sucre se trouve au milieu !* »

L'humour est la qualité qu'Ustinov a le plus prisée chez les Russes. « *Les meilleures histoires antisoviétiques*, dit-il, *sont celles que m'ont racontées les Soviétiques eux-mêmes. Comme celle de l'officier du KGB chargé de dépister un espion parmi les membres du Politburo. Après avoir assisté à plusieurs séances de celui-ci, il désigne un des membres. Comment l'avez-vous trouvé ? demandent les autres. Facile, répond-il, je n'ai eu qu'à appliquer le vieux dicton : L'ennemi ne dort jamais !* »

ALAIN WOODROW.

(1) Que nous reverrons, avec plaisir, dans une émission non politique : « Montand à la une », sous forme de « Chansons à domicile », vendredi 7 mars, 20 h 35, sur TF 1.

## Samedi
### 1er mars

**TÉLÉVISION FRANÇAISE 1**

7.45 RFE : Le temps de vivre ; 8.00 Bonjour la France ; 9.00 A votre service (et à 9.45) ; 9.30 Cinq jours en Bourse ; 10.30 Reprise : Performances (diff. le 19 fév.) ; 11.00 Hauts de gammes, magazine de la musique en simultané avec France-Musique : Avec le chef d'orchestre J.-C. Malgoire, J.-P. Le Pavec... ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal ; 13.50 La séquence du spectateur : 14.25 Série : La croisière s'amuse ; 15.15 Dessin animé : Astro le petit robot ; 15.45 Tiercé à Saint-Cloud : 15.55 Temps X, magazine de la science-fiction ; 16.55 Série : Blanc, bleu, rouge ; 17.50 Trente millions d'amis ; 18.25 La route bleue, magazine de la route ; 18.30 Auto-moto : 18.55 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.05 Les trois premières minutes ; 19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal ; 20.35 Tirage du Loto.
20.40 Série noire : Piège à flics.
D'après le roman de J. Ashford, adapt. de P. Fabre et D. Othenin-Girard. Avec W. Stanczak, J.-P. Ecoffey, E. Caron...
*Sombre histoire de hold-up sanglant, à Genève. Violence, sexe et sadisme : sensibles s'abstenir...*
22.15 Droit de réponse : Les affinités électives.
Emission de Michel Polac.
Dis-moi pour qui tu votes, je te dirai qui tu es. Avec les comédiens R. Lamoureux et J.-P. Darras, les écrivains G. Matzneff, P. Bruckner, C. Manceron, D. Tillinac, le rédacteur en chef du « Magazine littéraire » J.-J. Brochier, les cinéastes C. Chabrol, Ph. de Broca, P. Granier-Deferre, l'ancienne championne de ski M. Goitschel.
*Il n'y a plus d'isoloir ! Les hommes du spectacle, les écrivains s'engagent, quand ils ne se prennent pas carrément pour des hommes politiques !*
0.00 Journal.
0.15 Ouvert la nuit. Série : les Incorruptibles (redif.).

**ANTENNE 2**

10.40 Journal des sourds et des malentendants ; 11.00 Le journal d'un siècle, de L. Bériot. Edition 1941 ; 12.00 A nous deux.
12.45 Journal ; 13.25 Série : Cosmos 1999 ; 14.15 Récré A2, Les mondes engloutis, Téléchat ; 14.50 Les jeux du stade (rugby : Galles-France ; Angleterre-Irlande) : 18.00 Série : Loterie ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.35 Champs-Elysées.
De M. Drucker.
*Avec Michel Berger, Linda de Suza, Yves Duteil, Indochine, Chantal Goya...*
21.55 Alfred Hitchcock présente : « Accident ».
De R. Price. Avec J. Heard, A. Garcia...
*Un trafiquant de cocaïne transformé en... mort-vivant !*
22.25 **Magazine : Les enfants du rock** (et à 23.45)
Rockline, avec Bronski Beat, Propaganda, The Cure, Sade, Lloyd Cole, Talk Talk...
à 23 h 45 Concert Huey Lewis : Fils de beatniks, cet ancien hippy, exilé en Angleterre, est aujourd'hui le représentant d'un certain rock américain.
23.30 Journal.

**FRANCE RÉGIONS 3**

11.45 Samedi vision : 12.00 Des cadres et des entreprises ; 12.30 Les pieds sur terre, magazine agricole ; 13.30 Horizon, magazine des armées ; 14.00 Le forum de gestion des PME-PMI ; 14.15 Le CIC Tour ; 14.30 Caisse nationale d'assurance-maladie.
17.30 Emissions régionales.
*Programmes autonomes des douze régions, sauf à 18.55, où l'on verra sur tout le réseau* Mighty Mouse ; et *à 19.55*, Les recettes de Gil et Julie.
20.05 Disney Channel.
*Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel, la grande soirée familiale et... le célèbre feuilleton « Davy Crockett ».*
22.00 Journal.
22.25 Feuilleton : Dynastie.
*Un épisode très moraliste où la belle Krystle préfère renoncer à un amour plutôt que de nuire à sa famille !*
23.10 Musiclub.
*La « 9e Symphonie en ré mineur », opus 125, de Beethoven, interprétée depuis les Panathénées pompéiennes, par l'Orchestre philharmonique de Londres, dirigé par L. de Klaus Tennstedt, sol. : E. Wiens, H. Schwartz, R. Versalle, H. Sotin.*

**LA 5**

7.30 à 19 h 30, rediff. des émissions de la veille (7.30, C'est beau la vie ; 8.30 Pentathlon ; 10.15 Arabesque ; 11.30, C'est beau la vie ; 12.30, Flamingo road ; 14.15 Arabesque ; 15.30 C'est la beau la vie ; 16.30 Flamingo road ; 18.30 Arabesque.
19.30 Cinq sur cinq, programme musical ; 20.30, Cherchez la femme, variétés ; 22.30, Le grand show du sport, magazine sportif.
23.30 Rediff. des programmes de la soirée.

**PÉRIPHÉRIE**

- RTL, 20 h, Les deux font la paire ; 21 h, A vous de choisir : *Ville sans loi*, film de J.-H. Lewis, ou *Dix hommes à abattre*, film de B. Humberstone ; 22 h 25, Bleu nuit.
- TMC, 20 h, Knight Rider ; 21 h, Voyage en enfer (1re partie) ; 22 h 45, Monte-Carlo zoom ; 23 h 5, Sky Trax.
- RTB, 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 35, *le Trésor de la montagne magique*, film de K. Connor ; 22 h 15, Le mot de la fin.
- TSR, 20 h 5, Feuilleton : Maguy ; 20 h 40, Série : Columbo ; 22 h 40, Sports ; 23 h 40, *El Dorado*, film de H. Hawks.

## Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

### DIMANCHE 2 MARS

**L'Horloger de Saint-Paul ■**

Film français de Bertrand Tavernier (1973), avec P. Noiret, J. Rochefort, J. Denis, S. Rougerie, C. Pascal.
TF 1, 20 h 35 (105 mn).

*Un horloger lyonnais essaie de comprendre pourquoi son fils adolescent a commis un meurtre. Un roman de Georges Simenon, dont l'action était située aux Etats-Unis, adapté par Aurenche et Bost, pour le premier long métrage – film d'auteur, belle étude sociale et psychologique – de Bertrand Tavernier.*

**Voici le temps des assassins ■**

Film français de Julien Duvivier (1955), avec J. Gabin, D. Delorme, L. Bogaert, G. Blain, G. Kerjean, G. Fontan (N.).
FR 3, 22 h 30 (110 mn).

*Une fille perverse, au visage d'ange, séduit, par intérêt, un restaurateur des Halles. Etude de mœurs poussée au paroxysme d'un style naturaliste où Duvivier fait merveille. En dehors des modes et des genres, une vision sans pitié d'un monde où les femmes semblent possédées par le mal, où le crime peut devenir monnaie courante, où s'effondre le mythe de Gabin, ce qui n'empêche par l'interprétation d'être formidable.*

### LUNDI 3 MARS

**La Tête du client**

Film français de Jacques Poitrenaud (1965), avec S. Desmarets, M. Serrault, J. Poiret, F. Blanche, D. Cowl (N.).
TF 1, 15 h 25 (90 mn).

*Un chapelier de Vaucresson ouvre un tripot clandestin, avec son beau-frère. Les acteurs apportent un peu d'humour noir dans un vaudeville bien de chez nous.*

**Pouic-Pouic**

Film français de Jean Girault (1963), avec L. de Funès, J. Maillan, M. Darc, G. Tréjan, P. Nicaud, R. Dumas (N.).
TF 1, 20 h 35 (90 mn).

*Un homme d'affaires cherche à revendre les droits d'une concession pétrolière qui ne vaut rien. Encore un vaudeville bien de chez nous, et trop souvent diffusé à la télévision. Louis de Funès s'y déchaîne.*

**La Cible étoilée ■**

Film américain de John Hough (1978), avec S. Loren, J. Cassavetes, G. Kennedy, R. Vaughn, P. McGoohan.
FR 3, 16 h (105 mn).

*Allemagne 1945. Vol d'un trésor de guerre de la Wehrmacht, saisi par les alliés. Cette affaire aurait été, d'après un roman de Frederick Nolan, la cause de l'assassinat (camouflé) du général Patton. Une action rocambolesque, parfaitement menée dans le genre.*

**Un meurtre est un meurtre ■**

Film français d'Etienne Périer (1972), avec S. Audran, J.-C. Brialy, C. Spaak, R. Hossein, M. Serrault.
FR 3, 20 h 35 (100 mn).

*Un homme soupçonné d'avoir tué sa femme infirme est aux prises avec la police et un maître-chanteur. Suspense criminel qui n'arrête pas de rebondir. Une double personnalité pour Stéphane Audran.*

### MARDI 4 MARS

**Kim ■**

Film américain de Victor Saville (1951), avec E. Flynn, D. Stockwell, P. Lukas, R. Douglas, T. Gomez.
FR 3, 20 h 45 (110 mn).

*Un orphelin d'origine européenne, déguisé en hindou, aide un marchand de chevaux afghan à renseigner les services secrets britanniques. L'Inde de Rudyard Kipling et la puissance coloniale anglaise contre les visées impérialistes de la Russie des tsars. Une imagerie désuète, un enfant-espion qui vole la vedette à Errol Flynn.*

**Capitaine Blood ■**

Film américain de Michael Curtiz (1935), avec E. Flynn, O. de Haviland, L. Atvill, B. Rathbone, R. Alexander (v.o. sous-titrée).
FR 3, 23 h 25 (95 mn).

*A la fin du dix-septième siècle, un médecin irlandais, condamné politique vendu comme esclave aux Antilles, devient corsaire. Le vent du large souffle sur les grandes voiles de l'aventure. Ici, Errol Flynn connut son premier succès, dans un rôle de héros qui allait devenir, pour lui, une spécialité.*

### MERCREDI 5 MARS

**La Trace ■**

Film français de Bernard Favre (1983), avec R. Berry, B. Bonvoisin, S. Chemineau, M. Perrone, R. Renucci.
FR 3, 22 h 50 (105 mn).

*Un paysan du royaume de Savoie se fait colporteur l'hiver, jusqu'en Italie. Mais l'hiver 1859-1860 n'est pas comme les autres. Reconstitution en forme de conte pour la veillée, intrusion des événements historiques dans le quotidien.*

### JEUDI 6 MARS

**Pain, amour et fantaisie ■**

Film italien de Luigi Comencini (1953), avec G. Lollobrigida, V. De Sica, R. Risso, M. Merlini, V. Riento (N.).
A 2, 20 h 35 (95 mn).

*Un maréchal de gendarmerie nommé dans un village du sud de l'Italie courtise la sage-femme, tout en lorgnant la fille la plus pauvre, et la plus belle, de l'endroit. Comédie « italienne », satirique et sociale, qui passe, à tort, en France, pour un folklore sonnant le glas du néoréalisme.*

**Parfum de femmes ■■**

Film italien de Dino Risi (1974), avec V. Gassman, A. Momo, A. Belli, M. Orfei, F. Ricci, E. Veronese.
FR 3, 20 h 35 (100 mn).

*Un ancien capitaine d'infanterie, aveugle et mutilé, obsédé par les femmes, voyage en Italie avec un jeune homme qui lui sert d'ordonnance et qu'il tyrannise. Humour noir, bouffonnerie grinçante puis, peu à peu, révélation douloureuse d'une solitude morale, des secrets d'un comportement. Maîtrise de Dino Risi dans le mélange des genres, interprétation prodigieuse de Gassman.*

### VENDREDI 7 MARS

**Le Million ■■**

Film français de René Clair (1931), avec Annabella, R. Lefèvre, V. Greville, L. Allibert, P. Ollivier (N.).
A 2, 22 h 55 (80 mn).

*Un artiste désargenté gagne un million à la loterie. Mais son billet est dans la poche d'un veston que sa fiancée a prêté à un vieux bonhomme en fuite. Il court, il court, le veston, et tous les personnages à sa poursuite dans ce charmant et poétique film-ballet, avec couplets chantés dont le style cinématographique fait la nique à la pesanteur théâtrale. Un grand classique.*

## TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

### Dimanche 2 mars

**8.00** Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 La source de vie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe célébrée à l'église Saint-Vincent-de-Paul, prédicateur : Père D. Nicolas ; 12.00 Télé-foot.
**13.00** Journal. 13.25 Série : Starsky et Hutch (redif.). 14.20 Les habits du dimanche. 15.05 Alice au pays des merveilles. 15.30 Tiercé à Auteuil. 15.45 Sports dimanche. *Cyclisme, Paris-Nice, en direct de Vincennes ; Athlétisme : championnat de France de cross en différé d'Angers.* 16.45 Scoop à la une. Avec Serge Gainsbourg et Françoise Hardy. 17.30 Les animaux du monde : les habitants du miroir, ou la surface d'une mare. 18.05 Série : Pour l'amour du risque.
**19.00** 7 sur 7.
Magazine de la semaine de J. Lanzi et Anne Sinclair, présenté cette semaine par Jean Lanzi.
*Invité : Claude Imbert, cofondateur en 1972 de l'hebdomadaire* le Point.
**20.00** Journal.

Kip

**20.35 Cinéma : l'Horloger de Saint-Paul.**
Film de Bertrand Tavernier.
**22.20** Sports dimanche soir.
*L'actualité sportive du week-end.*
**23.55** Journal.
**0.10** C'est à lire.

### Lundi 3 mars

**9.00** RFE : Kicker's en avant marche ; 10.30 FIOM : magazine du poisson ; 11.15 ANTIOPE 1 ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
**13.00** Journal ; 13.50 Série : Dallas (redif.) ; 14.35 La maison de TF 1 : de la cuisine au jardin, du bricolage aux loisirs, rien n'échappe à l'équipe du magazine de la maison ; 15.25 Cinéma : la Tête du client, film de Jacques Poitrenaud ; 17.00 La chance aux chansons ; 17.25 Feuilleton : La famille Cigale ; 18.25 Mini-Journal, pour les jeunes ; 18.40 Feuilleton : Santa Barbara ; 19.05 La vie des Botes ; 19.30 Campagne électorale.
**20.00** Journal.
**20.35** Cinéma : Pouic-Pouic.
Film de Jean Girault.

**22.05 Etoiles et toiles.**
Emission de F. Mitterrand et M. Jouando.
Au sommaire : extrait de la conférence de presse à Paris de Bette Davis ; rencontre avec Gordon Park, réalisateur noir ; Henri Vidal : évocation de la vie du comédien et extraits de films ; interview de l'actrice Debbie Reynolds ; Jean Negulesco, extraits de ses films ; interview du réalisateur Jerzy Skolimowski pour son dernier film *Light Ship.* De nombreux sujets, ce soir, pour les fous du cinéma.

Kip

**23.05** Journal.
**23.20** C'est à lire.

### Mardi 4 mars

**10.55** Le Chemin des écoliers ; 11.15 Antiope 1 ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
**13.00** Journal. 13.50 Série : Dallas (redif.). 14.35 Transcontinental, magazine des voyages : spécial « cinéma du réel » pour ce festival annuel, soixante films, réalisés dans vingt-six pays du monde, ont été sélectionnés. 15.55 Reprise : Contre-enquête (dif. le 28 janvier). 17.00 La chance aux chansons. 17.25 Feuilleton : La famille Cigale. 18.25 Mini-journal, pour les jeunes. 18.40 Feuilleton : Santa Barbara. 19.05 La vie des Botes. 19.30 Campagne électorale.
**20.00** Journal. 20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
**20.35** Feuilleton : Grand Hôtel.
D'Anne-Marie Damamme. Réal. Jean Kerchbron. Avec D. Mesguich, P. Guers, S. Sanders...
*Si au dernier épisode le thème de l'espionnage se compliquait à souhait, il semble que pour cet avant-dernier numéro les histoires de famille ou belle-famille prennent le relais...*
**21.35** Documentaire : La grande aventure de l'industrie.
Série de J.-R. Albertin, J.-P. Cottet, M. Jaeger, G. Lauzna, présentation R. Gicquel, réal. Francis Bouchet.
*La fin des adjudants. Dans les années 60, l'industrie française se développe largement, mais elle fonctionne encore sur le modèle d'une division du travail taylorienne. Cette deuxième émission s'attache à montrer comment les mentalités et les habitudes ont dû être secouées. La naissance de la formation continue...*
**22.25** Performances.
Magazine de l'actualité culturelle de M. Cardoze.
Invité : Paolo Conte, chanteur italien à l'affiche du Théâtre de la Ville du 4 au 8 mars.
*Au sommaire : Aux chapeaux chics : le retour du chapeau féminin ; Les hommes « murs », qui sont ces silhouettes d'hommes qui se promènent sur les murs parisiens ? ; Jazz instantanés, évocation du jazz à travers les œuvres de Theolonious Monk, Count Basie, Charlie Parker.*
**22.55** Journal.
**23.10** C'est à lire.

## ANTENNE 2

### Dimanche 2 mars

**9.00** Informations et météo ; 9.10 Gym tonic ; 9.45 Les chevaux du tiercé ; 10.00 Récré A2 (Bibifoc ; Zorro ; Mafalda ; L'empire des cinq) ; 11.30 Dimanche Martin : Entrez les artistes.
**12.45** Journal. 13.20 Tout le monde le sait. 14.30 Série : Magnum (redif.). 15.20 L'école des fans. 16.15 Kiosque à musique. 17.00 Les Cinq dernières minutes : Dynamite et compagnie. 18.30 Stade 2. 19.30 Feuilleton : Maguy.
**20.00** Journal.
**20.35** Les enquêtes du commissaire Maigret : Maigret et l'indicateur.
D'après G. Simenon. Avec J. Richard, M. Blanc, C. Cartier.
*Un gangster « à la retraite » reçoit un mystérieux coup de téléphone avant d'être retrouvé mort, à Montmartre...*
**22.05** Magazine : Projection privée.
Marcel Jullian reçoit le peintre Bernard Buffet
*Tout le monde croit connaître Buffet, tellement sa peinture « anguleuse » est reconnaissable, alors que...*

**22.45 Musiques au cœur.**
Magazine d'E. Ruggieri.
Sous le signe de Furtwangler.
En hommage au célèbre compositeur et chef d'orchestre né voici cent ans, le Nouvel Orchestre philharmonique, dirigé par Marek Janowski, interprète « Ainsi parlait Zarathoustra », de R. Strauss. Ce concert a été enregistré au TMP en juin 1985.
**23.25** Journal.

### Lundi 3 mars

**6.45** Télématin ; 9.30 Antiope ; 10.20 Reprise : Apostrophes ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.50 Itinéraires, de S. Richard : Brésil, les Yanomami de la rivière du miel ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : L'Académie des neuf.
**12.45** Journal ; 13.30 Feuilleton : La vallée des peupliers ; 14.00 Aujourd'hui la vie (un regard sur la 2) ; 15.00 Feuilleton : Hôtel ; 15.50 C'est encore mieux l'après-midi ; 17.30 Récré A2 (Latulu et Lireli, Cobra, Téléchat) ; 18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée ; 18.30 C'est la vie ; 18.40 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.00 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.05 Emissions régionales ; 19.30 Campagne électorale.
**20.00** Journal. 20.30 Loto sportif.
**20.35** Série : A l'est d'Eden.
D'après J. Steinbeck, adapt. R. Shapiro, réal. H. Hart. Avec J. Seymour, T. Bottoms... (dernier épisode).
*Adam a enfin oublié Cathy et vit avec ses deux fils jumeaux, Cal et Aaron, qui reproduisent, inconsciemment, les tensions qui existaient entre leur père et son demi-frère.*

**22.15 Série documentaire : Nombre et lumière.**
Quatre émissions sur les nouvelles images, proposées par P. Queau.
Les images de synthèse, ou « nouvelles images », expliquées au public — l'initiative est à encourager à un moment où la télévision en est de plus en plus envahie. Cette première émission définit le rôle de l'ordinateur dans la fabrication de l'image électronique.
**23.10** Journal.

### Mardi 4 mars

**6.45** Télématin ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Les carnets de l'aventure (Christophe Profit escalade le massif du Mont-Blanc) ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : L'académie des neuf.
**12.45** Journal. 13.30 Feuilleton : La vallée des peupliers. 14.00 Aujourd'hui la vie (L'homme enfant). 15.00 Feuilleton : Hôtel. 15.50 C'est encore mieux l'après-midi. 17.30 Récré A 2 *(Image imagine ; C'est chouette ; Superdoc ; Latulu et Lireli ; Téléchat ; Les mondes engloutis).* 18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée. 18.30 C'est la vie. 18.40 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.05 Emissions régionales. 19.30 Campagne électorale.
**20.00** Journal et Loto sportif.

**20.35 Les dossiers de l'écran : Un printemps de glace.**
Téléfilm de R. Cowen et D. Lipman, réal. J. Erman, avec A. Quinn, G. Rowlands, B. Gazzara, S. Sidney...
Le titre anglais de ce téléfilm, « An early frost », veut dire en fait « Une gelée précoce », car le sujet est la vie pleine de promesses du héros, interrompue, avant de pouvoir éclore, par le SIDA. Ce drame familial sur l'homosexualité est largement supérieur aux téléfilms américains habituels. A voir.
**22.00** Débat : le SIDA ou la peste du XXe siècle.
Avec le professeur J.-P. Escande, les docteurs W. Rozenbaum, D. Seux, J. Ruffié et D. Defert, président de l'association Aides, Mme O. Zemor, journaliste, et un malade.
**23.20** Journal.

## FRANCE RÉGIONS 3

### Dimanche 2 mars

**9.00** Debout les enfants. 10.00 Mosaïque. *La régionale de l'Est.*
**13.00** Emissions régionales. 16.20 Emission pour les jeunes. *Les Entrechats, Lucky Luke, Génies en herbe.* 17.30 Décibels. *Le rock italien avec Litfiba, Violet Eves, Passion Fodder...* 18.00 Culture clap. *Le magazine de la culture qui bouge, signé Populus, avec Jérôme Clément, directeur général du Centre national du cinéma.* 18.30 Documents secrets. Jeu de Pierre Bellemare. 19.15 Emissions pour les jeunes. *Le Manège enchanté, Mackintosh, La minute de spirale.* 19.30 RFO hebdo.
**20.00** Série : Fousourires.
*Une sélection des meilleurs dessins humoristiques mondiaux.*
**20.35** Document : la Rivière des pluies.
D'A. Kerjean.
*L'ethnologue Jacques Lizot, chargé d'une mission pour le CNRS, part en 1968 au Venezuela. Puis il décide de vivre dans la région du haut Orénoque parmi les Indiens Yanomami. Ce Blanc devenu presque indien parle de lui pour la première fois. Une aventure étonnante et fascinante.*
**21.30** Aspects du court métrage français.
*« Lift Show », de Christian Le Hemonet ; « Cher Alexandre », d'Anne Le Monnier ; « les Trois Huit », de Dominique Théron.*
**21.55** Journal.

**22.30 Cinéma de minuit : Voici le temps des assassins.**
Film de Julien Duvivier (cycle Duvivier).
**0.20** Prélude à la nuit.
*Etude de F. Sor, par M. Nordman, à la harpe.*

### Lundi 3 mars

**13.30** Espace 3 : A travers champs ; 16.00 Télévision régionale.
*Programmes autonomes des douze régions. Sauf à 16 h, où l'on verra sur tout le réseau le film* la Cible étoilée, *de John Hough ; à 17 h 45,* la Cuisine des marins ; *à 18 h 55,* Mighty Mouse ; 19.30 Campagne électorale.
**20.05** Les jeux.

**20.35 Cinéma : Un meurtre est un meurtre.**
Film d'Etienne Périer.
**22.20** Journal.
**22.45** Boîte aux lettres.
Emission littéraire de Jérôme Garcin.
*Spécial Françoise Sagan. Rediffusion d'une émission sortie en 1984, où l'on découvrait la ville natale de l'écrivain, où l'on entendait les témoignages de quelques comédiens, d'une jeune lectrice...*
**23.45** Prélude à la nuit.
*« Prélude » (2e livre) et « Feuilles mortes », de Claude Debussy, par A. Ader au piano.*

### Mardi 4 mars

**17.00** Télévision régionale.
*Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h, où l'on verra sur tout le réseau :* l'Age en fleur ; *à 17 h 15* Dynastie ; *à 18 h 55* Mighty Mouse ; 19.30 Campagne électorale.
**20.05** Les jeux. 20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
**20.35** La dernière séance : soirée Errol Flynn.
Émission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui, présentée par Jacques Villeret.
Actualités des années 50 ; à 22 h 35 publicité des années 50 ; à 22 h 40 Tom et Jerry et Tex Avery ; à 22 h 55 attraction.

**20.45 Premier film : Kim.**
De Victor Saville.
**23.00** Journal.

Kip

**23.25 Deuxième film : Capitaine Blood.**
De Michael Curtiz.

## LA 5

### Dimanche 2 mars

**7.30 à 19.30**, rediff. des émissions de la veille (7.30, Cinq sur cinq ; 8.30, Cherchez la femme ; 10.30, Le grand show du sport ; 11.30, Cinq sur cinq ; 12.30, Cherchez la femme ; 14.30, Le grand show du sport ; 15.30, Cinq sur cinq ; 16.30, Cherchez la femme ; 18.30, Le grand show du sport).
**19.30** Les Schtroumpfs ; 20.30, Film : Ça va pas être triste, de P. Sisser (1982) avec D. Cowl, D. Prévost ; 22.30, La Cinq en concert, concert de l'Orchestre philharmonique du Théâtre de la Scala, œuvres de Beethoven, dir R. Mutti ; 23.30, l'Homme de l'Atlantide, série américaine.
**0.30** Rediff. des programmes de la soirée (0.30, Film : Ça va pas être triste ; 2.30, La Cinq en concert).

### Lundi 3 mars

**7.30 à 19.30**, rediff. des émissions de la veille (7.30, l'Homme de l'Atlantide ; 8.30, film : Ça va pas être triste ; 10.30, la Cinq en concert ; 11.30, l'Homme de l'Atlantide ; 12.30, film : Ça va pas être triste ; 14.30, la Cinq en concert ; 15.30, l'Homme de l'Atlantide ; 16.30, film : Ça va pas être triste ; 18.30, la Cinq en concert).
**19.30** Jeu : C'est beau la vie ; 20.30, Film : Blues Brothers, de J. Landis (1980).
**23.30** Rediff. des programmes de la soirée.

### Mardi 4 mars

**7.30 à 19.30**, Rediff. des émissions de la veille (7.30, C'est beau la vie ; 8.30, film : Blues Brothers ; 11.30, C'est beau la vie ; 12.30, film : Blues Brothers).
**19.30** Jeu : C'est beau la vie ; 20.30, film : L'Enfer mécanique, de E. Silverstein (1977) ; 22.30, Jonathan, magazine de l'aventure.
**23.30** Rediff. des programmes de la soirée.

## PÉRIPHÉRIE

### Dimanche 2 mars

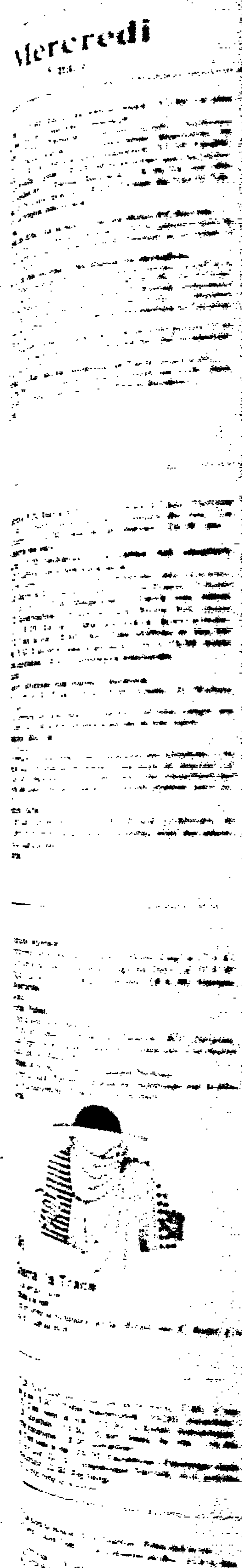
- RTL, 20 h, *le Dernier Baiser,* film de D. Grassian ; 21 h 50, Journal ; 22 h 45, Grand écran.
- TMC, 20 h, Série : « V » ; 21 h, Le pigeon ; 22 h 40, Forum ; 23 h 5, Sky Trax.
- RTB, 20 h, Téléfilm : *le Bon, le Beau et le Savant ;* 22 h 15, Cargo de nuit ; 22 h 30, Finale du prix Eurovision de la chanson.
- TSR, 20 h, Série : Au nom de tous les miens ; 20 h 55, Tickets de première ; 21 h 50, Le film d'Ariane, ou Une petite histoire de femmes (1925-1980) ; 23 h, Table ouverte.

### Lundi 3 mars

- RTL, 20 h, Dynastie ; 21 h, *French Connection,* film de J. Frankenheimer.
- TMC, 20 h, Dynastie ; 21 h, Cycle cinéma australien : *Eglantine,* film de J. Hanson ; 22 h 45, Sky Trax.
- RTB, 20 h, Ecran-témoin : *le Trou noir,* film de G. Nelson suivi d'un débat sur la comète de Halley.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h 5, Le temps retrouvé : des coups de cœur ; 20 h 35, Radjou : André Hancre ; 21 h 45, PME : des tremplins pour l'expansion.
- TSR, 20 h 15, Spécial cinéma.

### Mardi 4 mars

- RTL, 20 h, Cinémania : *Est-ce bien raisonnable,* film de G. Lautner.
- TMC, 20 h, Les deux font la paire ; 21 h, *Mort à Venise,* film de L. Visconti ; 22 h 45, Sky Trax.
- RTB, 20 h 5, Billet de faveur : *les Femmes savantes,* de Molière ; 22 h 5, Le Louvre, le plus grand musée du monde.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Rox Box ; 21 h, Cinéma espagnol : *les Saints innocents,* film de M. Camus.
- TSR, 20 h 10, Série : Vice à Miami ; 21 h 5, Vous avez dit « Dantesque » (la Divine Comédie revisitée) ; 22 h 5, Cadences ; 22 h 45, Hockey sur glace.



# Mercredi 5 mars — Jeudi 6 mars — Vendredi 7 mars

## TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

### Mercredi 5 mars

**10.15** Antiope 1 ; 10.45 Salut les petits loups ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
**13.00** Journal. 13.50 Vitamine (dessins animés, feuilletons, variétés...). 16.00 Série : Les nouvelles aventures de Vidocq. 17.00 La chance aux chansons. 17.25 Feuilleton : La famille Cigale. 18.25 Mini-journal, pour les jeunes. 18.30 Feuilleton : Santa Barbara. 19.00 La vie des Botes. 19.15 Loto sportif. 19.20 Tirage du Tac-O-Tac. 19.30 Campagne électorale.
**20.00** Journal.
**20.30** Football en direct de Milan : Inter de Milan-FC Nantes.
Quarts de finale (aller) de la Coupe de l'UEFA, commentaires de Thierry Roland et Jean-Michel Larqué. Pendant la mi-temps, à 21 h 15, tirage du Loto.
**22.20** Par la force des choses : Des éléments déchaînés.
Série de Raoul Commien. Avec le concours d'Haroun Tazieff et la participation du colonel M. Eygloff, chef du PC Feu-Circosc, A. Bordes, propriétaire forestier landais, B. Roland, propriétaire forestier, maire adjoint de Sainte-Maxime (Var), C. Metnelet, directeur de l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets.
*Pour ce deuxième numéro d'une émission en trois parties, il est question des incendies de forêts, des avalanches, des inondations, de la pollution en mer.*
**23.15** Football : FC Barcelone-Juventus de Turin (et à 0 h.10).
Sous réserves, ce match de la Coupe d'Europe des clubs champions, quart de finale (aller), sera en différé de Barcelone.
**0.00** Journal.

### Jeudi 6 mars

**11.15** ANTIOPE 1 ; 11.45 La une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
**13.00** Journal. 13.50 Série : Dallas (redif.). 14.35 Reprise : Les animaux du monde : *les animaux nordiques au temps des naissances.* 15.05 A votre service. 15.25 Quarté en direct de Vincennes. 15.35 A cœur ou à raison : *reflets de la danse.* 17.00 La chance aux chansons. 17.25 Feuilleton : La famille Cigale. 18.25 Mini-journal, pour les jeunes. 18.40 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.05 La vie des Botes. 19.30 Campagne électorale.
**20.00** Journal.
**20.35** Partis de campagne.
Par Alain Denvers et Jean Offredo.
*A l'heure où nous imprimons, le choix des invités n'avait pas encore été arrêté. L'émission pourrait être remplacée par le magazine Infovision.*
**21.50** Feuilleton : Maître du jeu.
De K. Connor et H. Hart, scénario et dialogues J. Nation et P. Yurich, avec D. Cannon, H. Halin, L. Langland...
*Bassesse, orgueil, jalousie, tentative de meurtres, sont, décidément, les ingrédients principaux de ce feuilleton américain.*
**23.05** Journal.
**23.20** C'est à lire.

### Vendredi 7 mars

**9.55** ANTIOPE : 10.55 Le Chemin des écoliers ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
**13.00** Journal. 13.50 Série : Dallas (redif.). 14.35 Temps libres : l'Orient Express (et à 16 h 25), il est possible (avec de bonnes économies) de retrouver le luxe, le romantisme de ces trains de rêve, à bord du Venise-Simplon Orient-Express, restauré à la perfection. 16.00 Série : Au nom de la loi. 17.00 La chance aux chansons. 17.25 Feuilleton : la Famille cigale. 18.25 Mini-journal, pour les jeunes. 18.40 Feuilleton : Santa Barbara. 19.05 La Vie des Botes. 19.30 Campagne électorale.
**20.00** Journal.
**20.35** Variétés : Yves Montand à la Une.
Emission conçue et réalisée par Yves Montand.
L'illustre chanteur-comédien reçoit dans son appartement parisien Anne Sinclair, non pas pour une émission politique, mais simplement pour parler de lui et de ses amis, des êtres chers disparus, Simone Signoret, Picasso, Prévert... Près d'un feu de cheminée, il interprétera quelques-unes de ses grandes chansons, accompagné de son pianiste Bob Castella. Une douce et belle soirée au parfum de nostalgie.
**22.05** Film : Claire.
De Lazare Iglésis, d'après le roman de J. Chardonne, adaptation R. Leenhardt. Avec Y. Folliot, J.-M. Bory, M. Vitold...
*Une banale histoire d'amour, avec si peu de heurts qu'elle en devient carrément ennuyeuse.*
**23.35** Journal.
**23.45** Télévision sans frontière.

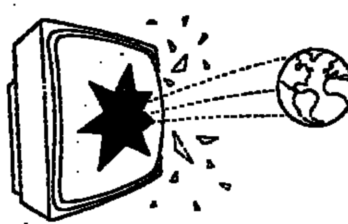
## ANTENNE 2

### Mercredi 5 mars

**6.45** Télématin. 9.00 Récré A 2 (Heidi ; Latulu et Lireli ; Gertrude en Chine ; Le monde selon Georges ; L'empire des cinq ; Les Schtroumpfs...) ; 12.00 Journal et météo. 12.05 Jeu : l'Académie des neuf.
**12.45** Journal. 13.30 Feuilleton : La vallée des peupliers. 14.00 Téléfilm : Un crime pure laine.
*Meurtre parmi les éleveurs de moutons néo-zélandais.* 15.30 Récré A 2. (Les Schtroumpfs ; Les Poupies ; Clémentine ; Flip bosc). 17.00 Magazine : Terre des bêtes. 17.30 Superplatine : Atlantide, Jane Birkin, Billy Ocean, Gold... 18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée. 18.30 C'est la vie. 18.40 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.00 D'accord, pas d'accord (INC). 19.05 Emissions régionales. 19.30 Campagne électorale.
**20.00** Journal.
**20.35** Téléfilm : Attendez que maman revienne.
De B. Eyre et B. Persky. Avec P.-M. Glaser, D. Wallace, P. McKay...
*... Ou comment un papa poule « macho » se rend compte que s'occuper d'un foyer et trois enfants n'est pas de tout repos.*
**22.10** Magazine : Moi... je.
De B. Bouthier.
*Au sommaire : Le téléphone rose (l'érotisme par téléphone) ; Ils vendent tout (les attachés de presse) ; La main de masseur (le « kiné » des comédiens) ; Stars à mi-temps (les travailleurs qui mènent une double vie, en chantant et jouant pendant leurs loisirs).*
**23.10** Histoire courte.
*« Tant que Farem Atal », de R. Souza (l'histoire de « Roméo et Juliette » à la sauce paysanne, avec des amoureux de quarante ans).*
**23.45** Journal.

### Jeudi 6 mars

**6.45** Télématin ; 10.30 ANTIOPE ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 La télévision des téléspectateurs ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : L'Académie des neuf.
**12.45** Journal. 13.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.
**14.00** Aujourd'hui la vie. *(A lire).*
**15.00** Feuilleton : Hôtel. 15.50 C'est encore mieux l'après-midi. 17.30 Récré A2. (Image imagine ; Mes mains ont la parole...). 18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée. 18.30 C'est la vie. 18.40 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.05 Emissions régionales. 19.30 Campagne électorale.
**20.00** Journal.
**20.30** D'accord, pas d'accord (INC).
**20.35** Cinéma : Pain, amour et fantaisie.
Film de Luigi Comencini.



**22.05** Magazine : Planète foot.
*La Coupe d'Europe et la Coupe du monde ; rétrospective : l'historique des joueurs par poste.*
**23.10** Journal.

### Vendredi 7 mars

**6.45** Télématin ; 10.30 ANTIOPE ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Magazine : Terre des bêtes (reprise) ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : L'Académie des neuf.
**12.45** Journal. 13.30 Feuilleton : La vallée des peupliers ; 14.00 Aujourd'hui la vie. *(En forme)* ; 15.00 Feuilleton : Hôtel ; 15.50 C'est encore mieux l'après-midi ; 17.30 Récré A2 ; *Superdoc, etc.* ; 18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée ; 18.30 C'est la vie ; 18.40 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.05 Emissions régionales ; 19.30 Campagne électorale
**20.00** Journal et loto sportif.
**20.35** Feuilleton : Espionne et tais-toi.
De L. Lignères et C. Watton, réal. C. Boisso. Avec G. de Capitani, C. Denner, S. Grimaldi, J. François...
*Premier épisode d'un nouveau feuilleton (français !) désopilant, sur l'espionnage et les imbroglios qu'il provoque. Détente et fantaisie assurées.*
**21.30** Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
*Sur le thème : pendant la campagne électorale, lisez des romans. Sont invités : Hervé Claude* (l'Enfant à l'oreille cassée), *Anne Garreta* (Sphinx), *Max Genève* (le Salon), *Gilles Lapouge* (la Bataille de Wagram), *Jacques Laurent* (le Dormeur debout), *Pierre Magnan* (les Courriers de la mort).
**22.45** Journal.
**22.55** Ciné-club : le Million.
Film de René Clair (cycle : la France de l'avant-guerre).

## FRANCE RÉGIONS 3

### Mercredi 5 mars

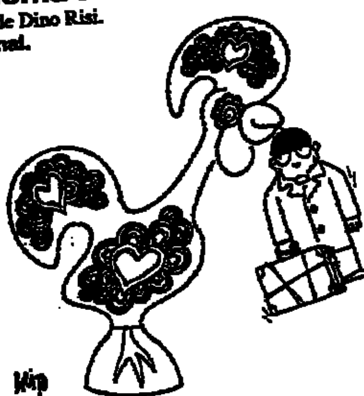
**17.00** Télévision régionale.
*Programmes autonomes des douze régions. Sauf à 17 h 05, où l'on verra sur tout le réseau* L'âge en fleur ; *à 17 h 30,* Fraggle rock ; *à 18 h 55,* Mighty mouse. 19 h 30. Campagne électorale.
**20.05** Les jeux.
**20.35** Variétés : Pollen.
Emission de Jean-Louis Foulquier.
*Avec Michel Jonasz, Véronique Sanson, Bill Deraime, Claude Engel, Jean-Claude Vannier et, bien sûr, l'orchestre du Bataclan : les Raoul-Petite.*
**21.35** Thalassa. Magazine de la mer de Georges Pernoud.
*En direct de Saint-Pierre-et-Miquelon, reportage sur le plus froid des départements français d'outre-mer.*
**22.20** Journal.



**22.50** Cinéma : la Trace
Film de Bernard Favre.
**0.30** Prélude à la nuit.
*Pièce en forme de habanera, de M. Ravel, par K. Redel à la flûte et N. Lee au piano.*

### Jeudi 6 mars

**17.00** Télévision régionale.
*Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h, où l'on verra sur tout le réseau* l'Age en fleur ; *à 17 h 30,* Edgar, le détective cambrioleur ; *à 18 h 55,* Mighty Mouse. 19.30 Campagne électorale.
**20.05** Les jeux.
**20.35** Cinéma : Parfum de femmes.
Film de Dino Risi.
**22.20** Journal.



**22.45** Itinéraires portugais.
Série d'Yvon Busson, réal. P. Courtemanche.
*Cette troisième promenade au Portugal nous emmène dans le Minho, « jardin du Portugal », situé dans le nord du pays. Un endroit très pauvre mais qui, malgré la dureté du travail, n'empêche pas les habitants de faire la fête. Découverte d'un artisanat très riche.*
**23.10** Prélude à la nuit.
*« Sérénade pour cordes » de Tchaïkovski, par l'Orchestre de chambre national de Toulouse, dir. G. Armand.*

### Vendredi 7 mars

**17.00** Télévision régionale.
*Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h, où l'on verra sur tout le réseau* l'Age en fleur ; *à 17 h 30,* Un naturaliste en campagne ; *à 18 h 55,* Mighty Mouse. 19.30 Campagne électorale.
**20.05** Les jeux.
**20.35** Série : Madame et ses flics.
De Roland Bernard, scénario et dialogues de R. Caron et D. Van Cauwelaert. Avec F. Dorner, E. Colin, J.-P. Castaldi...
*Sixième et dernier épisode de cette première série. Espérons que la deuxième série, qui débute vendredi prochain, est moins « nunuche » que celle-ci...*
**21.35** Face à la Trois.
Emission d'André Campana et Geneviève Guicheney.
*MM. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, et François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, député UDF-PR du Var, répondront à un groupe de jeunes composé de chômeurs, tucistes, créateurs d'entreprise et élèves de terminale.*
**22.40** Journal.
**23.00** La Montagne.
Magazine mensuel de la montagne de P. Ostian et J.-P. Locatelli.
*L'émission a été tournée dans le massif du Sancy avec le chansonnier de « L'oreille en coin », Jacques Mailhot. Au sommaire : le ski de fond, le salon des sports d'hiver à Grenoble, les liaisons inter-stations, la transhumance d'hiver dans les Cévennes... et l'actualité du mois.*
**23.55** Prélude à la nuit.
*« Bis », de P.-M. Dubois, et la « Marche de l'amour des trois oranges », de Prokofiev, par D. Erlih, violon, et P. Cassard, piano.*

## LA 5

### Mercredi 5 mars

**7.30** à 19.30. Rediffusion des émissions de la veille. 7.30, C'est beau la vie ; 8.30, L'Enfer mécanique ; 10.30, Jonathan ; 11.30, C'est beau la vie ; 12.30, L'Enfer mécanique ; 14.30, Jonathan ; 15.30, C'est beau la vie ; 16.30, L'Enfer mécanique ; 18.30, Jonathan.
**19.30** Jeu : C'est beau la vie ; 20.30, Feuilleton : Flamingo road, série américaine ; 22.15, L'Inspecteur Derrick, série policière ouest-allemande ; 22.30, Big bang.
**23.30** Redif. du programme de la soirée.

### Jeudi 6 mars

**7.30** à 19.30, redif. des émissions de la veille (7.30, C'est beau la vie ; 8.30, Flamingo road ; 10.15, l'Inspecteur Derrick ; 11.30, C'est beau la vie ; 12.30, Flamingo road ; 13.30, l'Inspecteur Derrick ; 14.30, Big bang ; 15.30, C'est beau la vie ; 16.30, Flamingo road ; 17.30, l'inspecteur Derrick ; 18.30, Big bang).
**19.30** Jeu : C'est beau la vie ; 20.30, Jeu : Pentathlon ; 22.30, Mode, etc.
**23.30** Redif. des programmes de la soirée.

### Vendredi 7 mars

**7.30** à 19.30, rediff. des émissions de la veille (7.30, C'est beau la vie ; 8.30, Pentathlon ; 10.30, Mode, etc. ; 11.30, C'est beau la vie ; 12.30, Pentathlon ; 14.30, Mode, etc. ; 15.30, C'est beau la vie ; 16.30, Pentathlon ; 18.30, Mode, etc.
**19.30** Jeu : C'est beau la vie ; 20.30, Feuilleton : Flamingo road ; 22.15, Arabesque, série de suspense ; 22.30, Grand prix, magazine auto-moto.
**23.30** Rediff. des programmes de la soirée.

## PÉRIPHÉRIE

### Mercredi 5 mars

- RTL, 20 h, Les routes du paradis ; 21 h, Téléfilm : Prête-moi ta vie.
- TMC, 20 h, Série : Falcon Crest ; 21 h, *Carnaval de Rio* ; 23 h 5, Sky Trax.
- RTB, 20 h, Strip tease ; 21 h, Série : Miami vice ; 21 h 45, Coup de film ; 21 h 55, Cargo de nuit.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Caméra sports.
- TSR, 20 h 10, Sports ; 22 h 5, Télé Scope : l'hypertension ; 22 h 55, Football.

### Jeudi 6 mars

- RTL, 20 h, Dallas ; 21 h, Téléfilm : *Prête-moi ta vie.*
- TMC, 20 h, Cinénigmes ; 20 h 25, Série : Max la Menace ; 21 h, *Une certaine façon d'aimer*, film de M. Stuart ; 23 h 30, Sky Trax.
- RTB, 20 h, Autant savoir : le droit à la sécurité ; 20 h 25, *Un dimanche à la campagne*, film de B. Tavernier ; 22 h, Le monde du cinéma.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h, Histoire : la collaboration.
- TSR, 20 h 15, Temps présent : une région à l'heure des élections françaises ; 21 h 20, Dynastie ; 22 h 25, Heimat.

### Vendredi 7 mars

- RTL, 20 h, Série : Falcon Crest ; 21 h, L'ami Maupassant ; 22 h 5, *Folies bourgeoises*, film de C. Chabrol.
- TMC, 20 h, Série : Espion modèle ; 21 h, Voyage en enfer (2e partie) ; 22 h 55, Sky Trax.
- RTB, 20 h 5, Feuilleton : la Taupe ; 21 h, Grand écran : *la Féline*, film de P. Schrader.
- TSR, 20 h 10, Tell quel ; 21 h 50, *la Mandarine*, film d'E. Molinaro ; 23 h 30, Cliff and the Shadows.



## Cinq nouvelles « canailles »

Humour, parodie et petits-beurre. Le magazine « bléca » des 7-13 ans, « Canaille Plus », change d'équipe. Les cinq nouvelles « canailles » affichent une bonne dose d'enthousiasme, d'énergie et de gaieté pour présenter ce « journal ». Les guillemets s'imposent : « Canaille Plus » se veut une caricature du journal télévisé des adultes. C'est un show télévisé de clips, de reportages, hors des sentiers battus. Bref de l'« info » extravagante, burlesque. Un magazine sans adulte à l'écran où le rire est présent ou sous-jacent.

Scolarité obligatoire oblige : les enfants ne tombent pas dans les pièges du star-system, le magazine est réoxigéné régulièrement, d'autres pourront poser leur candidature pour cette aventure hors du commun.

Pas facile que de prendre le relais d'une équipe dont le succès était grandissant. Mais c'est bien parti pour les futures vedettes. Clothilde (Miss Clo), la super-rédactrice en chef, est une habituée de la caméra (elle jouait Clara dans *l'Effrontée*). Professionnelle, Miss Clo est douée d'esprit et d'à propos. Erwan, malgré sa faculté à couper la parole aux autres, d'où son surnom Tacotac, écorche parfois quelques mots. David, alias Picsou, plus réservé, calme et pondéré, est l'homme de l'argent. Il sait à combien sont cotés le « Mars », le « Malabar »... Plus difficile de faire tenir en place Jimmy ou Jimmy roller. Son rôle de régisseur lui tient au corps, roi des gags, même si ceux-ci ne sont pas toujours reconnus. Quant à la benjamine, Vanessa (11 ans), dite Fossette, elle cultive son rêve de championne olympique de gymnastique en présentant les pages sportives.

Plus que des journalistes en herbe, ce sont des comédiens. Ils apprennent les textes par cœur. Des textes écrits, hors caméra, par une équipe d'adultes, avec parfois quelques remaniements lors des répétitions.

C. Ur.

● « Canaille Plus », tous les dimanches, en clair, à 12 h 5.

## Les films

**THE DEVIL IN MISS JONES** ■. — Film américain de Gérard Damiano (1973), avec G. Spelvin, H. Reems. Le 1er à 0 h 20, le 3/4 à 1 h 10, le 7/8 à 5 h 10.

Une femme célibataire et quadragénaire obtient du diable, après son suicide, la possibilité de refaire sa vie dans la luxure. Pornographie fantastique par le cinéaste de *Gorge profonde*.

**UN DIMANCHE DE FLICS** ■. — Film français de Michel Vianey (1982), avec V. Lanoux, J. Rochefort. Le 2 à 17 h 50, le 5 à 9 h 30, le 6 à 23 h 50.

Deux flics de haut rang, très amis, gardent pour eux l'argent destiné à payer un colis d'héroïne qu'ils ont saisi. Un « polar » à la française, traditionnel, bien fait.

**FURYO** ■ ■. — Film anglo-japonais de Nagisa Oshima (1982), avec D. Bowie, T. Conti. Le 2 à 20 h 30, le 5 à 22 h 45, le 7/8 à 3 h 15.

En 1942, à Java, le cruel chef japonais d'un camp de prisonniers est fasciné par un major anglais. Affrontement de deux cultures, de deux conceptions de l'honneur et de la vie. Très étonnant.

**LES COMPÈRES** ■. — Film français de Francis Veber (1983), avec P. Richard, G. Depardieu. Le 4 à 20 h 35, le 6 à 8 h 25.

La mère d'un adolescent en fugue fait appel, pour le retrouver, à deux anciens amants, chacun croyant qu'il est le père. Le tandem comique de *la Chèvre* reformé, pour le meilleur...

**MON DIEU, COMMENT SUIS-JE TOMBÉE SI BAS ?** ■. — Film italien de Luigi Comencini (1974), avec L. Antonelli, M. Placido. Le 5 à 21 h.

Une noble sicilienne des années 1900 n'a pu consommer son mariage. Elle calme ses frustrations avec son chauffeur. Satire des romans de d'Annunzio : dimension historique et politique.

**BOY MEETS GIRL** ■. — Film français de Leos Carax (1984), avec D. Lavant, M. Perrier. Le 6 à 20 h 35.

Un garçon de vingt-deux ans, qui a perdu son amour, erre dans Paris. Film d'auteur tourné en noir et blanc, abondant en références cinéphiliques. Manifeste d'une nouvelle génération.

**DÉLIT DE FUITE** ■. — Film américain de Chuck Braverman (1982), avec P. Perri, C. Cron. Le 7 à 21 h.

Un chauffeur de taxi de Manhattan est plongé dans un cauchemar à cause d'une mystérieure cliente. Suspense d'angoisse, habilement réalisé.

**REPRISES**

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

**POURQUOI PAS** ■. — Film français de C. Serreau (1977). Le 1er à 8 h 40, le 2 à 0 h 30, le 7 à 0 h 15.

**LE RUFFIAN** ■. — Film français de José Giovanni (1983). Le 1er à 10 h 10, le 4 à 8 h 30, le 6 à 15 h 45.

**LE DERNIER COMBAT.** — Film français de L. Besson (1983). Le 1er/2 à 1 h 15, le 4 à 15 h 25, le 5/6 à 1 h 25.

**L'ABOMINABLE DOCTEUR PHIBES** ■. — Film anglais de R. Fuest (1971). Le 1er/2 à 2 h 40, le 3 à 8 h 45, le 6 à 22 h 20, le 7/8 à 1 h 45.

**RAFALES** ■. — Film américain de L. Spiegel (1979). Le 1er/2 à 4 h 15, le 4 à 14 h.

**L'EXPRESS DU COLONEL VON RYAN** ■. — Film américain de M. Robson (1965). Le 2 à 8 h 30, le 7 à 15 h 35.

**VIVE LES FEMMES.** — Film français de C. Confortes (1984). Le 2 à 10 h 30, le 4 à 22 h 15, le 7 à 14 h.

**L'INCONNU DE LAS VEGAS.** — Film américain de L. Milestone (1960). Le 2 à 22 h 30, le 4 à 23 h 40, le 6 à 10 h.

**LA FEMME FLAMBÉE** ■. — Film allemand de R. von Ackeren (1982). Le 3 à 10 h 15.

**LES RESCAPÉS DU FUTUR** ■. — Film américain de R. T. Heffron (1976). Le 3 à 20 h 35, le 6 à 14 h, le 7 à 10 h 15.

## TV 6

Les programmes de TV 6, qui débuteront le 1er mars, ne comporteront ni film ni émission en direct, dans un premier temps. Il n'y aura pratiquement que de la musique, mais, contrairement à la « 5 », aucune rediffusion. Les programmes définitifs seront établis le 1er septembre, mais démarreront progressivement dans les mois à venir.

— *Tous les jours* : de 14 h à 17 h, 6-Tonic, des clips qui s'enchaîneront sans interruption et sans animateur ; de 17 h à 18 h, Magic 6, réservé aux enfants et aux adolescents, avec des dessins animés et des chansons ; de 18 h à 19 h, Système 6, chansons et dessins animés à la demande des téléspectateurs, par courrier, puis par téléphone, en direct ; à 19 h, Hit parade, NRJ 6, qui se transformera, le samedi, en NRJ-Super 6, et le dimanche en hit parade européen (Euro-6) ou mondial (US-6).

A partir de 20 h, les programmes changent tous les jours :

— *Le lundi* : Profil 6, une interview en profondeur d'une star, accompagnée de clips.

— *Le mardi* : 6-Best, autour d'une vedette ou d'un thème (le reggae, le jazz, etc.)

— *Le mercredi (jusqu'à 22 h)* : Sixties, qui reproduira l'image des années 60, avec des tubes de l'époque.

— *Le jeudi* : 6 sur 6 Il était une fois fera le tour d'horizon d'une vedette ou d'une époque.

— *Le vendredi* : Chance 6 permettra à six jeunes de se lancer en interprétant leur première chanson.

De 21 h à 22 h, tous les jours (sauf le mercredi) TV 6 retransmettra un concert, qui pourrait être un concert classique le dimanche soir. Enfin, de 22 h à minuit, 6-Tonic, la suite de clips, reprend ses droits.

## France-Culture

### SAMEDI 1er MARS

- 1.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.00 Fréquence buissonnière.
- 8.05 Littérature pour tous, avec Michel Déon.
- 8.30 Histoires à se réveiller couchés.
- 9.05 Les temps modernes : l'intelligence artificielle ; à 10 h, Voix du silence : le Pakistan.
- 10.40 La mémoire en chantant.
- 11.00 Grand angle : y a-t-il une vie dans la mort ?
- 12.00 Panorama.
- 14.00 La matinée des autres : « Arlequin et le roi des singes », rencontre de deux imaginaires.
- 15.30 Le bon plaisir de... Georges Balandier.
- 18.30 Carême protestant, avec le pasteur P. Bertrand.
- 19.20 Samedi soir.
- 20.00 Le cas « Sting » : portrait d'une star du rock.
- 20.30 « Simone Weil, 1909-1943 » (spectacle enregistré au Théâtre du Lucernaire).
- 22.10 Démarches.
- 22.30 Musique : Ricercare... Ockeghem et le contrepoint (1430-1495), avec l'Ensemble A Sei Voici et la Maîtrise de Radio-France.
- 0.00 Clair de nuit.

### DIMANCHE 2 MARS

- 1.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.03 Journée internationale des chasseurs de son (et à 11 h).
- 7.15 Horizon, magazine religieux.
- 7.25 La fenêtre ouverte.
- 7.30 Littérature pour tous, avec Françoise Kermina.
- 7.45 Dits et récits.
- 8.00 Foi et tradition.
- 8.30 Protestantisme.
- 9.05 Ecoute Israël.
- 9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand Orient de France.
- 10.00 Messe, à Mélesse (Ille-et-Vilaine).
- 12.00 Des papous dans la tête.
- 13.40 Edmond Charlot, la passion d'éditer.
- 14.00 Le temps de se parler.
- 14.30 La Comédie Française présente « la Suite du menteur », de Corneille. Avec F. Seigner, A. Pralon, C. Hiegel...
- 17.15 La tasse de thé : la volonté de puissance du Japon.
- 19.10 Microfilms.
- 20.00 Repérages : découverte de nouveaux talents de la chanson française.
- 20.30 Atelier de création radiophonique : Noah Crechewsky.
- 22.30 Radio-France, année de l'Inde : percussions indiennes (concert enregistré le 15 mars 1985 à Brindava).
- 0.00 Clair de nuit.

### LUNDI 3 MARS

- 1.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.00 Culture matin.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : l'histoire et l'imaginaire ; (et à 10 h 50 : la reine de Saba).
- 9.05 Les lundis de l'histoire : de l'entreprise familiale à la société de distribution : la Redoute à Roubaix.
- 10.30 Musique : Don Juan dans le miroir (et à 17 h).
- 11.10 Passeport pour l'avenir : les métiers de demain.
- 11.30 Feuilleton : l'automne à Pékin.
- 12.00 Panorama.
- 13.40 Le quatrième coup.
- 14.00 Un livre, des voix : « Demain le paradis », de René Barjavel.
- 14.30 Le Sénégal à travers les mutations de Dakar.
- 15.30 Les arts et les gens : mise au point sur l'architecture ; à 16 h 15, Oskar Kokoschka, 1886-1980.
- 17.10 Ile-de-France, chef-lieu Paris : Paris à vol d'oiseau (à propos de l'exposition du photographe américain R. Cameron).
- 18.00 Subjectif.
- 19 h 30 Perspectives scientifiques : la psychologie transpersonnelle.
- 20.00 Montagne mode d'emploi, feuilleton musical.
- 20.30 « Du grand malheur d'être trop belle », de R. Menard, d'après l'œuvre de Boccace.
- 21.30 Latitudes, musiques traditionnelles.
- 22.30 La nuit sur un plateau.

### MARDI 4 MARS

- 1.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.00 Culture matin.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : voir lundi.
- 9.05 La matinée des autres : au pays des zébus (élevage traditionnel dans le Sud-Ouest malgache).
- 10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
- 11.10 L'école des parents et des éducateurs : les chemins qui mènent à la naissance du lien parental.
- 11.30 Feuilleton : l'automne à Pékin.
- 12.00 Panorama.
- 13.40 Instantané : magazine musical.
- 14.00 Un livre, des voix : « La loi des vainqueurs », de Willy de Spens.
- 14.30 « Deux heures pour Sarah », de J. Reis. Avec S. Flon, M. Sarcey, M. Ouimet, J. Giraud (Redif.).
- 15.30 Mardis du cinéma : Marlon Brando.
- 17.10 Le pays d'ici, au Croisic.
- 18.00 Subjectif.
- 19.30 Perspectives scientifiques : la médecine générale.
- 20.00 Montagne, mode d'emploi.
- 20.30 Le journal du corps.
- 21.30 Diagonales, ou l'actualité de la chanson.
- 22.30 Nuits magnétiques : gros plan sur Angelic Garnett.
- 0.10 Du jour au lendemain.

### MERCREDI 5 MARS

- 6.00 Boris Vian, du jazz à l'opéra.
- 7.00 Culture matin.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : voir lundi.
- 9.05 Matinée la science et les hommes : Sociologie de la recherche scientifique.
- 10.30 Musique : Don Juan dans le miroir (et à 17 h.)
- 11.10 Le livre, ouverture sur la vie : avec Louis Mirman.
- 11.30 Feuilleton : L'automne à Pékin.
- 12.00 Panorama.
- 13.40 Avant-première : portrait de Marilu Marini.
- 14.00 Un livre, des voix : « l'Enfant roi », de Dominique Rollin.
- 14.30 La littérature tchèque actuelle.
- 15.00 Musique de chambre : le Quatuor Suk de Prague.
- 15.30 Lettres ouvertes : magazine littéraire.
- 17.10 Le pays d'ici : au Croisic.
- 18.00 Subjectif.
- 19.30 Perspectives scientifiques : études de linguistique, structures et morphogenèse.
- 20.00 Montagne, mode d'emploi.
- 20.30 Pour ainsi dire, avec Bruno Roy. Portrait de Robert Walser, poète, écrivain suisse.
- 21.30 Musique : Muturzicule au Cervin, œuvre électro-acoustique d'A. Savouret.
- 22.30 Nuits magnétiques.

### JEUDI 6 MARS

- 1.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.00 Culture matin.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : voir lundi.
- 9.05 Matinée une vie, une œuvre : Ernst Wiechert.
- 10.30 Musique : Don Juan dans le miroir.
- 11.10 Répétez, dit le maître : la réussite en seconde passe-t-elle par le « référentiel », ou comment baliser le parcours d'un élève.
- 11.30 Feuilleton : L'automne à Pékin.
- 12.00 Panorama : la Sibérie ; l'URSS.
- 13.40 Peintres et ateliers : Thomas Dufresne.
- 14.00 Un livre, des voix : « David et Olivier », de Robert Sabatier.
- 14.30 Rencontre avec Sonia Rykiel, styliste.
- 15.30 Musicomania : Karol Szymanovski, le rénovateur de la musique polonaise ; avant-première du Salon Musicora au Grand Palais.
- 17.10 Le pays d'ici : au Croisic.
- 18.00 Subjectif.
- 19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : la chirurgie vasculaire.
- 20.00 Montagne, mode d'emploi.
- 20.30 « L'Annamaria », de J.-C. Mouyon. Avec J. Mauclair et R. Coggio.
- 21.30 Notes en marge, ou l'actualité du livre.
- 22.30 Nuits magnétiques.
- 0.10 Du jour au lendemain.

### VENDREDI 7 MARS

- 1.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.00 Culture matin.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : voir lundi.
- 9.05 Matinée du temps qui change : signes extérieurs de consommation.
- 10.30 Musique : Don Juan dans le miroir (et à 17 h).
- 11.10 L'école hors les murs : des locataires qui en savent long.
- 11.30 Feuilleton : L'automne à Pékin.
- 12.00 Panorama.
- 13.40 On commence....
- 14.00 Un livre, des voix : « Colibri », de Severo Sarduy.
- 14.30 Sélection prix Italia : récit de Severo Sarduy.
- 15.30 L'échappée belle : reportage (escalade, nouveaux styles) ; à 16 h 35, Terre des merveilles (Bougainville : Tahiti ou la nouvelle Cythère).
- 17.10 Le pays d'ici : au Croisic.
- 18.00 Subjectif.
- 19.30 Les grandes avenues de la science moderne : les comètes.
- 20.00 Montagne, mode d'emploi.
- 20.30 Espace éducation : tous bacheliers, oui, mais à quel prix ?
- 21.30 Black and blue : « Vibrations blues », nouvelle revue musicale.
- 22.30 Nuits magnétiques.
- 0.10 Du jour au lendemain.

## France-Musique

### SAMEDI 1er MARS

- 2.00 Les nuits de France-Musique : Comment l'entendez-vous ?.
- 7.02 Avis de recherche : Mozart, Schmitt, Stallaert, Indy.
- 9.10 Carnet de notes.
- 11.00 Moment musical : œuvres de Beethoven, Pierné, Schumann.
- 12.05 Désaccord parfait : (enregistré au centre Pompidou, dans le cadre de l'exposition « Vienne 1880-1938 ») : œuvres de Zemlinsky, Gielen, par le Quatuor La Salle ; Débat : « Vienne, avant-garde et crépuscule ».
- 15.00 Le temps du jazz : jazz s'il vous plaît ; Hexagonal.
- 16.00 Opérette : œuvres de Strauss.
- 19.05 Les cinglés du music-hall : ultraphone ultra-chic, avec Georgius Ouvrard, Bervyl, Ter-Abramoff et son orchestre.
- 20.04 Avant-concert.
- 20.30 Concert (donné à Severance Hall) : « Symphonie nº 26 en ré mineur », de Haydn, « Passacaille », de Webern, « Sieben Frühen Lieder », « Altenberg Lieder », de Berg, « Symphonie nº 4 en ut mineur », de Schubert, par l'orchestre de Cleveland, dir., P. Boulez, sol. H. Lukomska, soprano.
- 22.25 Les soirées de France-Musique : concert en direct du centre Pompidou, par le Quatuor Kronos : à 0 h, Archives : Mahler ; à 1 h : Champ d'étoiles, voyage à travers la chanson.

### DIMANCHE 2 MARS

- 2.00 Les nuits de France-Musique : musique traditionnelle de l'Inde du Sud.
- 7.02 Concert promenade : musique viennoise et musique légère.
- 9.10 Musiques sacrées : œuvres de Charpentier, Messiaen, Poulenc.
- 10.00 Mozart : 1791-1985 : la renaissance mozartienne, Munich, Richard Strauss.
- 12.05 Magazine international.
- 14.05 Top laser.
- 17.00 Comment l'entendez-vous ? : la vie d'un chef d'orchestre, œuvres de Strauss, Tchaïkovsky, Poulenc, Puccini...
- 19.05 Jazz vivant : jazz étranger en France.
- 20.04 Avant-concert.
- 20.30 Concert (en direct du Théâtre musical de Paris) : « la Donna del Lago », opéra de Rossini, par l'Orchestre de chambre de Lausanne, les chœurs de Radio-France, dir. H. Lewis, chef des chœurs, M. Tranchant, chef de chant, M. Paubon, sol., L. Cuberli, R. Blake, C. Merritt, L. Valentini-Terrani, M. Fletcher, B. Lafon, J.-C. Orliac.
- 23.00 Les soirées de France-Musique : Ex-Libris, la musique à Cuba ; à 1.00 Bing Crosby et les crooners.

### LUNDI 3 MARS

- 2.00 Les nuits de France-Musique.
- 7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
- 9.05 Le matin des musiciens : cinq visages de Londres, de Haendel à Mendelssohn.
- 12.10 Le temps du jazz : les Ellingtoniens buissonniers.
- 12.30 Concert (donné le 10 novembre 1984) : œuvres de Schubert, Stravinski, Sato, Ravel.
- 14.02 Repères contemporains : Mefinaes.
- 15.00 Les chants de la terre : magazine des musiques populaires et traditionnelles.
- 15.30 Les après-midi de France-Musique : histoire d'une œuvre, Tannhauser de Wagner ; à 17.00 œuvres de Schubert, Tchaïkovski, par Janine Andrade au violon.
- 18.02 Avis aux amateurs : spécial « Musicora ».
- 19.10 Premières loges : œuvres de Gounod.
- 20.04 Jazz d'aujourd'hui : vient de paraître.
- 20.30 Concert (donné à Severance Hall, Cleveland) : « Deux Portraits, opus 5 », concerto pour violoncelle et orchestre (transcription du concerto pour alto et orchestre) de Bartok, « Symphonie nº 8 en sol majeur » de Dvorak, par l'Orchestre de Cleveland, dir. C. von Dohnanyi, sol. J. Starker, violoncelle.
- 23.00 Les soirées de France-Musique : Rachmaninov, un pianiste adulé, un compositeur dédaigné ; à 1.00 Bing Crosby et les crooners.

### MARDI 25 FÉVRIER

- 2.00 Les nuits de France-Musique.
- 7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
- 9.05 Le matin des musiciens : cinq images à Londres, œuvres de Gibbons, Simpson, Taverner...
- 12.10 Le temps du jazz : les Ellingtoniens buissonniers.
- 12.30 Concert (donné le 5 novembre 1985) : œuvres de Mendelssohn, Poulenc, Franck, Brahms, Liszt, par l'ensemble vocal Michel Piquemal.
- 14.02 Repères contemporains : Williams, Penderecki.
- 14.30 Les enfants d'Orphée : le technicien de radio.
- 15.00 Côté jardin, magazine de l'opérette.
- 15.30 Les après-midi de France-musique : histoire d'une œuvre, Boris Godounov de Moussorgski ; à 17 h, œuvres de Saint-Saëns, Honegger par Janine Andrade, violoniste ; à 18 h, concert (donné le 26 juillet). Une heure avec... Gino Quilico, baryton et E. Cooper, piano, œuvres de Duparc, Ravel, Poulenc, Gounod, Thomas, Bizet.
- 19.12 Interlude : Prokofiev.
- 20.04 Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser.
- 20.30 Concert : récital d'orgue Michel Chapuis, orgue historique Callinet de l'église des Cordeliers de Lons-le-Saunier. Œuvres de J.-S. Bach, J. Boyvin, J. Blanc.
- 23.00 Les soirées de France-Musique : Rachmaninov.

### MERCREDI 5 MARS

- 6.00 Musique légère : Rauber, Walberg, Beethoven/Carulli, Suppe, Fucik.
- 7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
- 9.05 Le matin des musiciens : Cinq images de Londres, une « légende » : l'Orchestre philharmonia 1945-1964 ».
- 12.10 Le temps du jazz (en direct de « Musicora ») : les Ellingtoniens buissonniers.
- 12.30 Concert (en direct du Grand Palais) : œuvres de Schubert, Krommer, Beethoven, Mozart, par l'Octuor à vent français.
- 14.02 Tempo primo : Liszt.
- 15.00 Acousmathèque : la bouche du haut-parleur, un éloge de la voix hors-champ, l'invasion du vide.
- 15.30 Les après-midi de France-Musique : histoire d'une œuvre, « Otello » de Verdi ; à 16 h 30 Spécial « Musicora » ; à 18 h : Concert (en direct du Grand Palais) : œuvres de Merula, Issac, Senfl, Serocki, Ferrasboco, Jenkins, Tallis par l'Ensemble Sequitertia, quatuor de flûtes à bec.
- 19.30 Spirales, magazine de la musique contemporaine.
- 20.30 Concert (donné le 28 février à la salle Pleyel) : « Les Maîtres chanteurs de Nüremberg, ouverture », de Wagner, « Concerto pour violon et orchestre en mi mineur », de Mendelssohn, « Les Tableaux d'une exposition, orchestration de Maurice Ravel », de M. Moussorgski, par l'Orchestre national de France, dir. E. Svetlanov, sol. V. Tretiakov.
- 23.00 Les soirées de France-Musique : Jazz-club, en direct du New Morning.

### JEUDI 27 JANVIER

- 2.00 Les nuits de France-Musique.
- 7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
- 9.05 L'oreille en colimaçon.
- 9.20 Le matin des musiciens : cinq images de Londres (œuvres de Haendel, Weber, Meyerbeer, Wagner, Moussorgsky, Bizet, Mozart, Verdi, Strauss, Puccini...).
- 12.10 Le temps du jazz (en direct de « Musicora » : les Ellingtoniens buissonniers.
- 12.30 Concert (en direct du Grand Palais) : « Musicora », Ti jaz, musique bretonne ; café-charbon, musique traditionnelle d'Auvergne.
- 14.02 Repères contemporains : Boulez, Babbitt.
- 15.00 Les chants de la terre, magazine des musiques traditionnelles et populaires.
- 15.30 Les après-midi de France-Musique : histoire d'une œuvre : « Otello », à 16.30, spécial « Musicora » ; à 18.00, en direct du Grand Palais, œuvres de Kleinjans, Barrios, Molinaro, par C. Molinaro, guitare ; « Tricentenaire de S.L. Weiss », par P. Monteilhet, luth.
- 19.10 Interlude.
- 19.30 Rosace, magazine de la guitare.
- 20.00 Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes.
- 20.30 Concert (saison lyrique, en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « le Retour de Casanova », de G. Arrigo, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les Chœurs de femmes de Radio-France, dir. R. Giovannetti, sol. K. Clesinski, F. Pediconi, R. Caselatto...
- 23.00 Les soirées de France-Musique : Rachmaninov ; à 1.00, Bing Crosby et les crooners.

### VENDREDI 7 MARS

- 2.00 Les nuits de France-Musique : Intégrale des sonates de Beethoven.
- 7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
- 9.05 Le matin des musiciens : cinq images de Londres (œuvres de Walton, Bliss, Britten, Arnold, Maconchy).
- 12.10 Le temps du jazz (en direct de « Musicorama ») : les Ellingtoniens buissonniers.
- 12.30 Concert (en direct du Grand Palais) : « Musicora », rencontres de Cluny, œuvres de Loeffler, Brahms, Bartok, Stravinski.
- 14.02 Repères contemporains : Malcolm Lipkin.
- 15.00 Histoire de la musique.
- 16.00 Les après-midi de France-Musique : spécial « Musicora », concert en direct du Grand Palais (autour du « Cristal Baschet », avec F. Derrico, B. Cheeze, M. Deneuve).
- 19.10 Jazz aujourd'hui : dernière édition.
- 19.30 Concert : œuvres de Mozart et de Beethoven, par Jos van Immerseel et le Quatuor Octophoros.
- 20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Essai pour orchestre nº 2 », de Barber ; « Concerto pour violon et orchestre en la mineur », de Dvorak, et « Symphonie nº 10 », de Chostakovitch, par l'Orchestre national de France, dir. L. Slatkin, sol. K. W. Chung, violon.
- 22.20 Les soirées de France-Musique : « les Pêcheurs de perles » ; à 0 h, Musique traditionnelle de Birmanie.

# Hausse des crus

## Les vins sont de plus en plus chers dès leur millésime, d'où la difficulté de se faire une cave de choix.

CHAQUE année, au mois d'août, alors que l'actualité fait relâche, il se trouve quelques quotidiens pour nous annoncer, au nom de la future vendange, que ce sera « le millésime du siècle ». Las ! Des siècles, il n'y en a un que tous les cent ans ! Et, sans chercher les années du siècle, celles dites « exceptionnelles » ne sont pas si courantes. Dans ces quarante dernières années sont notées ainsi (carte de la Compagnie des courtiers-jurés piqueurs de vins de Paris) 1945, 47, 49, 61, 70, 75 et 82 pour les bordeaux rouges ; 1945, 61 et 67 pour les blancs ; 1949, 59, 61 et 78 pour les bourgognes rouges ; 1970 et 79 pour les blancs, 1947, 70 et 78 pour les côtes-du-rhône ; 1959, 71, 76 et 83 pour les alsaces... Un autre classement donne ce qualificatif d'exceptionnel à tous les vins de tous les vignobles pour 1947 (y compris le beaujolais, ce qui peut faire sourire).

Mais comment se présente le millésime 1985 ? Quarante ans après ce 1945 que l'Académie du vin cote, selon les régions, entre 16 (bourgognes blancs) et 20/20 (médoc et graves) ! Les vignerons du Bordelais sont satisfaits : couleur, tanin, acidité sont ce qu'ils doivent être, la puissance « sera au rendez-vous », mais, bien entendu, on ne sait pas encore ce que sera l'évolution. Exceptionnel, certes, mais mieux encore, on ne préjuge point !

En Bourgogne, on est aussi fort satisfait. Nul doute que le millésime sera grand (mais moins que les prix, car au pays du montrachet, voir du pouilly-fuissé, on sait calculer... trop peut-être !).

Dans les Côtes du Rhône (où l'on joue à présent sur les « primeurs » — la réussite beaujolaise est tentatrice), le vin se présente généreux, équilibré, donc « de garde ». Et un connaisseur m'a soufflé : « *Tablez surtout sur les blancs !* »

Blancs que l'on appréciera aussi en Val de Loire, dans quelques mois. Les rouges de Touraine doivent être entre la bonne et la grande année.

Satisfaits, les vignerons du Sud-Ouest, ceux de Provence (dont les vignes n'ont pas été gelées lors du rigoureux hiver dernier), ceux du Midi en général. Et ceux du Beaujolais, qui le sont toujours, mais cette fois avec raison : ce sera une année « à crus » pour les amateurs de juliénas, moulin-à-vent et autres morgon, ceux qu'aime choisir l'ami Pagadoy en son *Relais Beaujolais* (3, rue Milton, 9e).

Restent la Champagne et l'Alsace, où il a fait froid, très froid. Trop froid ? En Alsace, le beau temps et l'été ont tout arrangé, et l'on peut parler d'année exceptionnelle, notamment chez les gewurztraminers. En Champagne, on dira « année jalouse » selon une expression professionnelle. Les assemblages ne sont pas encore faits. Et l'on aura donc un millésime (on le réserve, on le sait, aux bonnes années).

Bon millésime donc que le 1985. Las ! ce vin, il faut l'acheter, pour le garder et s'en faire, dans quelques années, une cave de choix. Mais cela représente une immobilisation de capitaux trop importante si le vin est cher dès son millésime. La dernière vente des Hospices de Beaune a montré la folie des prix.

C'est le moment de se persuader du bon sens d'André Daguin, dont la carte des vins (*Hôtel de France* à Auch en Gascogne) prône cet axiome : « Il faut boire les grands crus dans les petites années et les crus modestes dans les grandes. »

LA REYNIÈRE.

*P.S.* — Jusqu'au 31 mars, les deux Prunier (Prunier Madeleine et Prunier Elysées) appliquent le « tarif couple ». C'est-à-dire que la dame accompagnatrice bénéficie d'une réduction de 50 % sur les plats. Le croirez-vous, une dame accompagnée d'une autre dame a demandé de fêter de la même manière le cent quatorzième anniversaire de la maison. Le patron a refusé mais offert le champagne.

### On murmure

Le guide Michelin ne sortira que dans une dizaine, mais déjà des indiscrétions... Un nouveau trois étoiles : A la *Côte Saint-Jacques* à Joigny et quelques deux étoiles ne compenseront pas, loin de là, les « punis ». On dit, en effet, que perdraient une étoile : l'admirable *Camélia* de Bougival, *Laurent* aux Champs-Elysées, *L'Hostellerie du Château* à Ferre-en-Tardenois.

Au bénéfice de qui ? Et comment expliquer ces indiscrétions qui, avec le changement de direction, font de ce guide à part un appareil à pub comme les autres.

# Vins et écrivains

ON écrit beaucoup sur le vin aujourd'hui. A dire vrai, on écrit d'autant plus que c'est, à tout coup ou presque, un joli succès d'édition. Flammarion ne dit pas le contraire, qui, après avoir vu en quelques semaines disparaître les 4 000 exemplaires du *Yquem* de Richard Olnay, annonce un nouveau tirage de ce luxueux ouvrage (250 F). Mieux, Flammarion récidive. Dans un nouveau genre avec le *Vin mode d'emploi* de Hugh Johnson. Un précieux opuscule pour lequel on regrettera que l'éditeur français n'ait pas cru devoir conserver l'idée du titre original *(How to Enjoy your Wine)*.

Les meilleurs tire-bouchon, dit-on, sont britanniques, les meilleurs auteurs le sont peut-être. Hugh Johnson, qui après avoir fait plusieurs fois avec succès le tour de notre planète vineuse rentre à domicile. Le sien autant que le nôtre. Cela donne 140 pages délicieuses, appétissantes autant que britanniques, au sortir desquelles on sait comment ne plus être idiot devant un bouchon, une cave ou une carte de restaurant. Avec en prime la recette du « King's Ped », le remontant royal des professeurs fatigués de Cambridge, un champagne millésimé additionné d'un peu de vieux cognac. Merci, Cambridge !

Hachette-Cassini même combat. Le royaume du vignoble de France a des contours indéfinis ? Qu'à cela ne tienne, on va le mettre en carte. Un travail et un succès de titan : déjà plus de 100 000 exemplaires vendus. Pari gagné en somme pour ceux qui entendent construire le guide Michelin des vins français. Le pari est gagné, soit. Est-il pour autant réussi ? Pour n'être pas sans vraies qualités (présentation, lisibilité, indépendance publicitaire), ce guide n'est pas non plus sans défauts. De fond d'abord, la prétention d'exhaustivité se heurtant à la méthode retenue au départ pour sélectionner les vins.

En d'autres termes, on demandait aux propriétaires et aux vignerons de collaborer en adressant des échantillons de leur production. Ceux qui ne l'ont pas fait ne se retrouvent pas dans le guide. Sauf les plus célèbres, qui ne pouvaient pas être absents et pour lesquels on a fait comme si... « *Les choses se sont passées de manière correcte pour 90 % des adresses citées* », nous a confié un des collaborateurs de l'ouvrage.

Reste, pour la prochaine édition, à réduire ces 10 % litigieux et à gommer quelques erreurs, comme celle concernant M. Edouard Pisani-Ferry au château de Targé, à Parnay près de Montsoreau (Maine-et-Loire) que l'on a classé en saumur alors qu'il ne fait que du champigny. Ou encore celle consistant à attribuer à la maison Paul Jaboulet aîné 100 hectares de côte-rôtie, alors que si elle commercialise bien ce vin, cette maison ne possède pas de vigne. Deux coquilles ennuyeuses pour deux excellents producteurs.

Avec Suzanne Blanchet, c'est autre chose : 1 087 pages sur papier bible pour parler des vins de Bourgogne, de Sancerre et de Pouilly. Là encore une volonté quelque peu obsessionnelle d'exhaustivité et une carte des vins et des hommes comme il n'en existe aucune autre. Une sorte de Féret en somme pour les vins de Bourgogne après ceux de la Loire. Une entreprise à la limite de la rentabilité, malheureusement, ce qui ne va pas parfois sans un mélange des genres le lecteur ne sachant plus ce qui est publicité et ce qui ne l'est pas.

JEAN-YVES NAU.

- **Le Vin mode d'emploi**, de Hugh Johnson. Flammarion. 143 pages, 95 F.
- **Guide Hachette des Vins de France.** Hachette, Guides Bleus. 816 pages, 125 F.
- **Les Vins de Bourgogne**, de Suzanne Blanchet. Editions Jema S.A. (Meilhan-sur-Garonne, 47200 Marmande) 1 087 pages, 425 F.

- A noter l'ouverture d'une annexe de la librairie « le Verre et l'Assiette » (1, rue du Val-de-Grâce, 75005 Paris), tél. : 46-33-45-96) au 25, de la rue Royale, cité Berryer. A noter encore à cette même adresse, dans les locaux de l' Académie du vin les passionnantes « dégustations comparatives » organisées tous les lundis à 18 heures sous la délicieuse houlette pédagogique et gustative de Mme Patricia Gastaud-Gallagher et de M. Michel Bettane. (Académie du vin, tél. : 42-65-08-47 ou 42-65-10-72.)

# Les Tables de la Semaine

### Au Régent

Robert Benoist, installé en province, cuisinier autant modeste que de qualité, sera, en reprenant ce petit restaurant-boudoir sans histoires, vite mieux connu à Paris. Grâce à sa cuisine, bien sûr ! Mais aussi par un menu à 150 francs net, ce qui, avec d'honorables bouteilles, fait, à moins de 200 francs, un remarquable repas. Mon menu ce jour-là : soupe de poissons, tournedos béarnaise, fromage blanc à la crème et feuilleté chaud aux fruits. Le menu de mon invité : œufs en meurette aux truffes, saint-jacques beurre blanc, fromage et cocktail de sorbets au coulis. Le tout arrosé d'un irancy bourguignon bien agréable (73 francs). A la carte, j'ai noté le foie gras maison au torchon, j'ai goûté les escargots (60 francs la douzaine), particulièrement légers en leur assaisonnement bien bourguignon ; une blanquette de lotte aux lardons (70 francs) ; l'escalope de ris de veau aux morilles (70 francs), etc. Bon service sous la houlette de Mme Benoist, attentionnée. Dans cette rue riche en bonnes maisons, *Au Régent* va rapidement s'imposer.

- *Au Régent*, 97, rue du Cherche-Midi (6e) - Tél. : 42-22-32-44. Fermé dimanche et lundi.

### Le Verger Wagram

Une nouvelle incarnation de Claude Verger (en place de l'ancien Cotti). Mais quelle drôle d'idée de peindre tout ça en rouge agressif ! Bon, passons sur le menu à 55 francs pour aborder la carte, où les entrées sont comptées entre 12 et 45 francs, les plats entre 45 et 70 francs, le fromage à 18 francs et les desserts entre 15 et 23 francs. Un exemple de déjeuner : belles de Royan au vinaigre de framboise, lapereau du Gâtinais rôti, fromage du jour et tarte légère aux pommes. Avec une demi de bordeaux de chez Coste et le café, l'addition monte à 170 francs pour une cuisine de très honnête qualité. Mais pourquoi diable ce rouge affreux, sanguinolent ?

- *Le Verger Wagram*, 12, avenue de Wagram (8e) - Tél. : 42-27-69-82. Tous les jours et jusqu'à 11 heures du soir.

### Epicure 108

C'est toujours la même petite salle élégante, ornée de tableaux et pâtisseries (en vente). Et toujours aussi la très élégante cuisine du chef Bernard Bergounioux. Deux menus « déjeuner suggestion » à 185 francs net et « élégant du soir » à 220 francs. Beaux choix de deux et trois plats et dessert, mais... pas de fromage ! En plus, le soir, une demi-bouteille de vin par convive. Mieux vaut donc la carte, à mon goût, mais, de toute façon, les huîtres chaudes au beurre rouge, la vinaigrette de calamars, la poêlée de saint-jacques mousse de cresson, le filet de bœuf à la crème de sésame, sont de remarquables plats. Et les fromages (45 francs à la carte) viennent de chez Dubois, rue de Tocqueville. C'est une bonne adresse pour les déjeuners d'affaires qui ne veulent pas avoir l'air de déjeuners d'affaires. C'est aussi le cadre de rendez-vous d'amitié. Epicure chez lui, en quelque sorte.

- *Epicure 108*, 108, rue Cardinet (17e) - Tél. : 47-63-50-91. Fermé dimanche et lundi.

### Le Manoir normand

Le voici bien assis dans la réussite, Rémi Pommerai, dans ce cadre de manoir bien apprécié autrefois des gourmets parisiens. La Normandie n'y trône plus en maîtresse, certes, mais les beaux poulets de ferme tournent encore sur la broche et sur commande, un soufflé belle Angevine terminera le repas en fanfare. Les plaisirs du jour (notez la poularde aux morilles du mardi, le rognon berrichonne du mercredi, la cotriade du vendredi, entre autres), le ragoût de saint-jacques aux lardons fumés, le baron de lapereau aux pâtes fraîches, le simple morceau du boucher à l'échalote sont de qualité. C'est une adresse pour le soir, à l'orée des bruyances de l'avenue de Wagram, dans la quiétude confortable qui permet (outre un petit menu à 100 francs) de se régaler chez un membre de l'Académie culinaire de France pour 250/300 francs.

- *Le Manoir normand*, 77, boulevard de Courcelles (8e) - Tél. : 42-27-38-97. Fermé dimanche.

L. R.



# Faussaires de charme

## L'Italie sur une porte blindée.

DES marbres qui sont de bois, une draperie en papier peint, un ciel de printemps au plafond, tels sont les artifices proposés par des magiciens du décor. Tromper l'œil pour le séduire est le point commun à deux boutiques originales.

Laure Welfling s'est lancée dans la création de meubles insolites il y a cinq ans. Jeune, brune, l'allure décidée, elle déclare : « *Je déteste le design pur, dur, noir. Et les fadasses tons pastel. J'aime les bois précieux, les pierres dures.* » Mais elle les recompose à son idée, par des trompe-l'œil éclatants de couleurs. Les vraies et d'autres, imaginaires. Elle s'inspire, très librement, des styles du passé. Non par nostalgie mais en télescopant les époques, pour inventer un style reflétant sa fantaisie créatrice.

La façade jaune de la boutique de Laure Welfling attire le regard et préfigure le kaléidoscope des meubles, lampes et objets qu'elle y expose. Une table ronde à pied central (très Russie du dix-neuvième siècle) est en bois peint d'un vert vif et diapré imitant la malachite ; au centre, un dessin géométrique en faux onyx noir (30 000 F environ, sur commande). Un guéridon en bois laqué, à rosace en camaïeu de jaune et d'or, est monté sur trois pieds fuselés, surmontés de têtes ailées en bois noir sculpté. Un ensemble de console et de table, baptisé « Etrusque », est en fausse pierre cerclée de bronze en trompe-l'œil.

Laure Welfling a éparpillé quelques cartes à jouer pour faire d'amusants plats et cendriers en céramique. Tout nouveaux, des couvre-lits et des dessus de table sont en flanelle, ou en feutre, de ton écru, d'un vert profond ou rouge, avec des applications de motifs « ferronnerie » en tissu noir (3 500 F le dessus de table).

Dans le quartier du Marais, tout près du musée Picasso, une boutique intrigue par son enseigne « Armelle et ses créateurs ». Derrière sa façade à peinture marbrée, c'est la découverte d'un univers en trompe-l'œil.

Armelle, forte d'une expérience de vingt-cinq ans dans le monde des tissus et des papiers peints, s'est entourée d'une équipe de douze jeunes artistes-artisans aux talents divers. Il y a les créatrices en textiles, les peintres en panoramiques, les verriers et ceux qui travaillent le bois ou le miroir. Lorsque Armelle a déniché, en septembre dernier, un local délabré dans ce Marais qu'elle aime, ils se sont tous mis à l'ouvrage. La meilleure façon de montrer ce qu'ils sont capables de créer.

Parmi ces faussaires du décor, l'un d'eux peint, directement sur plafond, un ciel délicatement pommelé (500 F environ le mètre carré). Un autre réussit à transformer une porte d'entrée blindée en paysage d'Italie ou en vue de Paris. Les murs de la boutique ont une peinture à patine imitant le parchemin, et, pour donner l'illusion de l'espace, des panoramiques — sur papier ou sur stores en bois tissé — ont des effets de perspective. Pour créer un panneau translucide, un trompe-l'œil de vitrail est fait de deux feuilles de verre feuilleté enserrant un film décoré (3 000 F environ le mètre carré).

Armelle fait le lien entre les clients (qu'elle conseille sur le choix d'un élément de décor) et son équipe. Elle répartit les travaux selon la technique et la sensibilité des artistes-artisans. Ceux-ci réalisent eux-mêmes le projet, dont ils présentent une maquette avant la commande. Une manière raisonnable de s'offrir une « folie » sans prendre le risque de la regretter.

JANY AUJAME.

- *Laure Welfling*, 30, rue Jacob, 75006 Paris. Tél. : 43-25-17-03. — *Armelle et ses créateurs*, 11, rue du Perche, 75003 Paris. Tél. : 42-77-54-81. Du mardi au vendredi de 10 h à 18 h ; les samedis et dimanches, de 14 h à 18 h.

Le Monde

# SPORTS

JEUX OLYMPIQUES

## Les Savoyards dans le marathon

De notre correspondant

**Grenoble. — Michel Barnier, président du conseil général de la Savoie, et l'ancien champion du monde de ski Jean-Claude Killy, triple médaillé olympique à Grenoble en 1968, ont remis, vendredi 28 février à Lausanne, au président du Comité international olympique (CIO), M. Juan Antonio Samaranch, les documents officiels requis pour la candidature d'Albertville aux JO d'hiver de 1992.**

Le dossier, présenté sous la forme de trois livres luxueux de 250 pages, réunit l'ensemble des éléments techniques de la candidature. Il permettra aux quatre-vingt-onze membres du CIO d'effectuer leur choix, le 17 octobre 1986, parmi les sept villes postulantes : Albertville (France), Anchorage (Etats-Unis), Berchtesgaden (RFA), Cortina d'Ampezzo (Italie), Falun (Suède), Lillehammer (Norvège) et Sofia (Bulgarie).

Depuis l'annonce officielle, il y a deux ans, de la candidature d'Albertville, la « Savoie olympique » vit à l'heure de « ses » JO : son emblème, une flamme aux couleurs du département, trône sur la plupart des automobiles et se reflète déjà dans les très nombreux documents des stations qui accueilleront peut-être en 1992 les compétitions. C'est donc sans mal que Michel Barnier peut dès aujourd'hui affirmer que *« trois cent vingt mille Savoyards sont déjà entrés dans la compétition ».*

Pour les promoteurs du projet olympique qui rêvèrent dès 1981 de faire revivre en France les JO d'hiver, la candidature de la Savoie a pris tous les aspects d'une performance. Gérant leur « affaire » comme une PME, le tandem Barnier-Killy a réuni autour de lui une petite équipe de décideurs et de techniciens qui ont monté au fil des mois un solide dossier appuyé par une campagne habile et efficace de promotion de la Savoie. Quinze importantes entreprises françaises (parmi lesquelles Matra, Thomson, EDF et le Club Méditerranée) se sont transformées en généreux mécènes d'une ambition régionale. Vingt-cinq millions de francs étaient en effet nécessaires pour financer un dossier de candidature coûteux dans lequel l'Etat a apporté 4 millions de francs, la région Rhône-Alpes 2,5 millions et les stations de la Tarentaise 2 millions.

### Des ambassadeurs

Barnier et Killy se sont également transformés en ambassadeurs de la Savoie et ils ont parcouru le monde pour séduire les responsables des différents comités olympiques. Bahrein, Hongkong, le Pakistan, la Malaisie, le Portugal furent quelques-unes des étapes des deux hommes, qui ne ménagèrent ni leur temps ni leur énergie car, expliquent-ils, une candidature sérieuse est d'abord une affaire d'endurance...

Mais c'est aussi une compétition de saut d'obstacles qu'a, semble-t-il, parfaitement surmontée la Savoie en recevant successivement, au cours du mois de février, le président du Comité international olympique, M. Samaranch, des membres de la commission du CIO chargée d'établir un rapport détaillé sur le site, afin d'éclairer la *« famille olympique »*, puis les responsables des fédérations internationales de sports d'hiver et enfin ceux des comités nationaux olympiques. *« Tout ce que nous pouvons dire, c'est que nous n'avons décelé aucun point négatif dans le dossier »*, ont souligné fort diplomatiquement les membres de la commission technique du CIO. Enfin, ultime conquête obtenue à l'arraché par Michel Barnier, la veille de l'arrivée en Savoie du président du CIO, la signature avec l'Etat d'un protocole d'accord pour la construction dans la vallée de la Tarentaise d'une route à deux fois deux voies à la place de l'étroite et sinueuse RN 90.

Désormais bouclé, le dossier technique de la candidature savoyarde risque toutefois de devenir avant le 17 octobre prochain une *« épine politique »* pour le jeune député RPR, également président du conseil général de la Savoie. Le soutien régional massif apporté à son projet olympique ne dépasse pas en effet les frontières de Rhône-Alpes et se heurte désormais à la candidature de Paris pour les JO d'été de 1992 et au maire de la capitale Jacques Chirac. Michel Barnier ne cachait pas récemment sa détermination de mener à son terme une entreprise qui a déjà permis à la Savoie de *« gagner en notoriété et en unité »* et qui a entraîné une formidable mobilisation des forces politiques, économiques et sportives du département. Il répète : *« Nous nous battrons pour vaincre. La double candidature est le meilleur moyen pour que la France soit présente aux JO de 1992. »*

Se battre, mais jusqu'où ? Michel Barnier laisse planer un doute lorsqu'il déclare souhaiter *« une concertation »* entre la Savoie et Paris, probablement un ou deux mois avant l'échéance du 17 octobre, *« pour faire le point sur les deux candidatures et examiner toutes les hypothèses qui se poseront »*. Mais aussitôt il se ressaisit et souligne que, au cas où la double candidature risquerait d'entraîner un échec pour Paris et Albertville, *« il faudrait soutenir la mieux placée »*. Pour M. Barnier le doute n'existe pas, ce sera alors la *« candidature montagnarde »* qui l'emportera.

CLAUDE FRANCILLON.

### Trois milliards de francs

Si Albertville est désignée ville olympique, les compétitions de ski alpin auront pour cadre les stations de Val-d'Isère (descente hommes), de Tignes (slalom géant et slalom spécial hommes), des Menuires (descente dames) et de Méribel (slalom géant dames et slalom spécial dames). Les épreuves de ski de fond et de biathlon se dérouleront sur le vaste plateau nordique des Saisies (massif du Beaufortin). Courchevel accueillera les sauteurs. Le ski artistique, qui devrait être inscrit au programme des compétitions olympiques de 1992, aura lieu aux Arcs. Pour le bobsleigh et la luge, une piste réfrigérée sera construite en aval de la station de La Plagne. Enfin, les équipes de hockey s'affronteront sur les patinoires de Courchevel et de Méribel, tandis que les patineurs se produiront sur la glace d'Albertville. Cette ville organisera également les cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux olympiques.

Afin de réaliser des JO financièrement équilibrés, le Comité d'organisation utilisera d'une façon optimale les équipements et les hébergements existants. C'est ainsi que le quart du potentiel d'accueil des stations de la Tarentaise - 250 000 lits - sera mobilisé pour les JO. Le village olympique sera installé dans les « murs » de la station thermale de Brides-les-Bains, qui seront largement rénovés et modernisés. Le centre de presse sera installé à Moutiers. Quant au coût des JO, il a été évalué à 2 930 millions de francs.

C. F.

PARIS-NICE

## Le cycle américain

La mondialisation du cyclisme constitue un phénomène sans doute irréversible. Aujourd'hui, les routiers français inscrivent le Tour de Colombie à leur programme, et les Colombiens deviennent des vainqueurs possibles du Tour de France, ce qui eût été inconcevable il y a quelques années. Le Tour du Colorado attire les Européens ; les grandes équipes professionnelles recrutent aux Etats-Unis ou en Australie, voire au Canada ; les pistards du Vieux Continent vont à Mexico, à La Paz, à Santiago-du-Chili pour battre des records ; les féminines s'affrontent sur les routes du Japon, du Texas et des montagnes Rocheuses. Bref, on pédale sous toutes les latitudes. De plus en plus vite.

Evénement sans précédent : douze coureurs américains s'aligneront dimanche 2 mars à Bercy au départ de Paris-Nice. Le plus célèbre d'entre eux, Greg Lemond, qui fut champion du monde, sera le leader du groupe La vie claire en l'absence de Bernard Hinault, et il retrouvera à ses côtés Andrew Hampsten, un surdoué auquel Hinault lui-même prédit une brillante carrière. Mais, surtout, la « course au soleil » accueillera pour la première fois une équipe cent pour cent US, portant le maillot vert espérance de Seven-Eleven.

Son chef de file nous est connu. Il s'agit du pittoresque Jonatan Boyer, qui avait fait ses classes à Paris dans les inter-clubs d'amateurs avant de faire son chemin dans l'import-export. En dépit d'une activité débordante, ce businessman du vélo trouve le temps de s'entraîner, de courir, de visiter tous les Salons du cycle de la planète et d'élever des crotales dans son ranch de Californie, sans négliger de lire plusieurs versets de la Bible le jour du sabbat car il est adventiste. L'an dernier, il a renoncé au Tour de France pour gagner l'Across America, la plus longue épreuve du monde, entre la côte du Pacifique et New-York.

Il nous revient escorté de quelques solides cow-boys : Alexi Greval, champion olympique à Los Angeles ; Eric Heiden, le meilleur patineur de vitesse de sa génération, qui s'est... recyclé après avoir obtenu cinq médailles d'or ; Doug Shapiro, une des révélations du Midi libre 1985 ; Davis Phinney, le plus rapide des routiers d'outre-Atlantique, dont on attend la confrontation avec les sprinters flamands.

Douze nations seront représentées dans Paris-Nice, qui a pris depuis quelques années l'aspect d'une balade irlandaise. Sean Kelly tentera d'y remporter une cinquième victoire consécutive. Nous sommes loin de l'époque où l'épreuve se résumait à un match franco-belge.

JACQUES AUGENDRE.

## *LES HEURES DU STADE*

### Athlétisme

**Championnat de France de cross-country.** A Angers, dimanche 2 mars (TF 1 à 15 h 45).

### Automobilisme

**Rallye du Portugal.** Troisième manche du championnat du monde, du 5 au 8 mars. Lancia, qui a gagné au Monte-Carlo, et Peugeot, vainqueur en Suède, *partiront favoris.*

### Basket-ball

**Championnat de France.** Phase finale (troisième tour aller), samedi 1er mars. Journées des derbys, avec Villeurbanne-Saint-Etienne, Antibes-Monaco, Limoges-Challans et Tours-Orthez.

### Cyclisme

**Paris-Nice.** Du 2 au 9 mars (TF 1, dimanche 2 à 15 h 45).

### Football

**Championnat de France.** Première division (trente et unième journée), samedi 1er mars. Programme réduit à cause des intempéries : Toulon-Nancy, Monaco-Marseille, Bastia-Bordeaux, Toulouse-Lille, Lens-Auxerre, Rennes-Nice.

**Coupe de France.** Huitièmes de finale (matches aller), le mardi 4 mars. Chaumont-Bordeaux, Strasbourg-Tours, Paris-SG-Mulhouse, Laval-RC Paris, Marseille-Blénod, Brest-Auxerre, Rouen-Rennes et Limoges-Lens.

**Coupes d'Europe.** Quarts de finale (matches aller), le mercredi 5 mars. Inter de Milan-Nantes (TF 1, direct à 20 h 30), Barcelone-Juventus de Turin (TF 1, différé à 23 h 30).

### Handball

**Championnat du monde.** En Suisse, jusqu'au samedi 8 mars. La Yougoslavie, championne olympique, tentera de ravir le titre à l'URSS.

### Jeu à XIII

**Grande-Bretagne-France,** le dimanche 2 mars à Wigan.

### Natation

**Championnats de France d'hiver.** A Rennes, du jeudi 6 au dimanche 9 mars.

### Rugby

**Tournoi des cinq nations.** Pays de Galles-France à Cardiff (A 2, direct à 15 h 30) et Angleterre-Irlande à Londres, le samedi 1er mars (A 2, deuxième mi-temps en différé à 17 h 5).

### Ski alpin

**Coupe du monde.** Descente (le 1er mars) et super-géant féminin (le 2) à Furano. Slalom masculin (le 2) à Geiolo (Norvège).

### Ski nordique

**Vasaloppet** à Mora (Suède), le dimanche 2 mars.

### Squash

**Internationaux de France.** Stade Géo-André à Paris (porte de Saint-Cloud). Du lundi 3 au samedi 8 mars.

● *Tennis : tournoi de La Quinta.* — Yannick Noah et Thierry Tulasne se sont qualifiés, jeudi 27 février, pour les quarts de finale du tournoi de La Quinta, doté de 405 000 dollars, en battant respectivement les Américains Dan Goldie (6-3, 7-6) et Jimmy Arias (6-3, 6-4). Ils rencontreront en quarts de finale les Suédois Michael Pernfors et Mats Wilander.

● *Ski alpin : Coupe du monde.* — Le Suédois Ingemar Stenmark a remporté, jeudi 27 février, sa quatre-vingt-deuxième victoire en Coupe du monde en gagnant le slalom géant de Hemsedal (Norvège). Il a devancé l'Allemand de l'Ouest Hans Stuffer et l'Autrichien Hubert Strolz.

● *Basket-ball : Coupe d'Europe.* — Limoges a été battu à Tel-Aviv par l'équipe du Maccabi (115 à 96), jeudi 27 février, en phase finale de la Coupe d'Europe des clubs champions.

SQUASH, DISCIPLINE INTERNATIONALE

## Le gentleman de la balle verte

**Les meilleurs joueurs mondiaux de squash vont s'affronter du 2 au 8 mars durant les Internationaux de France. Un absent de marque, le Pakistanais Jahangir Khan, invaincu depuis près de cinq ans, donc un tournoi plus ouvert. Parmi les participants, le numéro deux français, Sean Flynn.**

Sean Flynn est un joueur spectaculaire. Loin des bûcherons du court alignant des parallèles sans imagination, à l'opposé des robots taillés pour les épreuves sans cœur, Sean joue au squash avec le plaisir en plus, celui que visiblement il prend et celui qu'il donne au public ! C'est le squash vivant, véritable jeu d'échecs sportif pratiqué par un gentleman de la balle verte à l'élégance rare. Longiligne, les cheveux bruns frisés en auréole autour du visage, le regard bleuté, la démarche souple, Sean joue comme d'autres font de la danse jazz ou de l'expression corporelle. Mais ce n'est pas un tendre : la pureté de son geste — ample et quasiment parfait, — un entraînement draconien, lui ont apporté une frappe très violente. Un œil sur son adversaire, l'autre sur la balle, un regard presque toujours gentiment ironique, une raquette diabolique qui plane avant de frapper comme une pale d'hélicoptère, il ne se départit jamais d'un calme anglo-saxon. Normal, Flynn est originaire d'une petite ville située près d'Oxford... Issu d'une famille de sportifs, comme seule l'Angleterre sait en concocter — deux frères internationaux de cricket et de badminton, — Flynn pratique un peu tous les sports avant de découvrir le squash à treize ans, à l'école. C'est le coup de foudre, et l'enfant passe désormais une grande partie de sa vie entre les quatre murs blancs. A quatorze ans, le champion d'Angleterre juniors lui donne une leçon en forme de trois 9/0. Sean la retient, et un an plus tard — seulement ! — lui rend la pareille en devenant le plus jeune champion juniors de l'histoire de l'Angleterre.

Entre-temps, le prodige n'a pas chômé : entraînement en solitaire — *« j'observais les grands joueurs et je m'entraînais à frapper le plus possible »* — quatre heures par jour dans le cadre des miraculeuses écoles anglaises avec une heure de footing le matin et le soir. Le week-end est passé en totalité dans les clubs à jouer contre les partenaires de tous niveaux *« qui se présentaient... »*

Le travail et le talent conjugués conduisent Sean à rester le meilleur joueur jusqu'à dix-neuf ans. Les voyages commencent, et il se frotte aux grands de ce sport tout en continuant à travailler : footing, saut à la corde... Et fabrique, avec les jeunes de son équipe, un appareil pour muscler les chevilles composé d'un demi-ballon de football gonflé, avec une planche de bois collée dessus ! Il travaille son geste tous les jours devant une grande glace de la chambre de ses parents, raquette en main. Aujourd'hui, à vingt-six ans, bien qu'il n'ait jamais arrêté le squash, il n'a connu aucune blessure et n'est pas saturé. Peut-on en vivre ? *« Les quinze meilleurs mondiaux vivent des tournois, moi je vis du squash ! »*

En effet, en 1979, Pierre Etcheverry, un des pionniers du squash en France, découvreur de talents comme on était chercheur d'or autrefois, demande à Sean, alors assistant de l'entraîneur de son équipe, de donner des cours dans son club, Le Front de Seine. Depuis lors, l'« Anglais » est resté, s'est marié à Paris et a pris la nationalité française. Il organise tous les ans des stages aux Baléares et a trouvé des sponsors : *« ELF, avec lequel je collabore pour la conception des raquettes, et Marcel Favraud, un pâtissier industriel, amoureux des sports. »* Il s'entraîne dur pour les championnats de France où il retrouvera, en mars prochain, un adversaire de taille en la personne d'Eric Claudel, le numéro un français - *« un joueur très sérieux, qui est en train de rentrer dans le circuit international »*, - avec lequel il aimerait bien jouer en équipe de France, aux championnats d'Europe d'Aix.

Au programme, 18 kilomètres de footing par jour en deux « prises », trois heures d'entraînement avec des joueurs de son niveau, et toujours les fameux entraînements solitaires. Il pense pouvoir occuper le devant de la scène pendant encore une dizaine d'années, mais voudrait mettre son bilinguisme au service des télévisions à la recherche de commentateurs. *« Car l'année 1986 est une année squash en France avec les Internationaux, les championnats d'Europe par équipes et les championnats du monde. La Fédération possède un président jeune, Pierre Gehanne, qui fait beaucoup pour le squash. Tout cela devrait accélérer le mouvement ! »*

— Année squash donc, en espérant que ce sport restera à l'image des gestes de Sean Flynn, inventif, spectaculaire et artistique. *« J'aime ce sport pour le spectacle, d'ailleurs, j'aurais aimé être acteur... »* Taper dans une raquette ne suffit pas, il faut le talent, l'intelligence et le plaisir en plus.

DOMINIQUE GAUTRON

FOOTBALL

### Jean Sadoul : le championnat en été

Personne n'avait pris très au sérieux les travaux de la commission du calendrier menés par Jean Sadoul, le président de la Ligue professionnelle de football. Jusqu'à ce que le froid et la neige ne perturbent sérieusement le championnat. Les responsables des clubs ont parfaitement pris conscience de l'inconvénient de jouer dans des stades vides.

Le projet de Jean Sadoul est dès lors devenu très intéressant puisqu'il s'agirait d'organiser une compétition qui débuterait en mars pour se terminer fin novembre. Avantage : les conditions climatiques seraient plus favorables pour le public, donc pour les finances des clubs. Inconvénients : le calendrier des rencontres internationales serait difficile à organiser. Mais les premiers sont supérieurs au second pour Jean Sadoul, qui a réussi à convaincre presque tous les membres de l'UEFA (Union européenne de football association) de l'intérêt de la formule, à l'exception de l'Italie et de l'Espagne. Le président de la Ligue pense même que cette réforme pourrait être réalisée dès 1987.

Toutefois, Jean Fournet-Fayard, le président de la Fédération de football, ne partage pas le même enthousiasme. Pour des raisons d'harmonisation des compétitions amateurs et professionnelles, il souhaite plutôt que l'hiver soit l'occasion d'une longue trêve entre le 15 décembre et le 15 février. La RFA et la Grande-Bretagne ont des projets analogues. Mais, de toute façon, rien ne se ferait avant 1988. Et en attendant les matches de première division continueront d'avoir lieu devant quelques milliers de spectateurs gelés.

# société

SELON DES STATISTIQUES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

## La criminalité a diminué de 2,78 % en 1985

Pour la première fois depuis 1976, les crimes et délits ont globalement baissé de 2,78 % en 1985, passant de 3 681 453 en 1984 à 3 579 194 en 1985, soit une diminution de 102 259 infractions, a annoncé, le jeudi 27 février à Epinay (Seine-Saint-Denis), le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, M. Pierre Joxe.

*« Le recul de 2,78 % n'a connu qu'un précédent depuis vingt ans, en 1976 – moins 4,62 %, – année où une nouvelle législation écartait de la statistique les chèques sans provision d'un montant inférieur à 100 F,* a souligné le ministre. *Ils confirment, en l'amplifiant, la tendance au ralentissement qui se manifestait depuis deux ans (+ 4,40 % en 1983 et + 3,30 % en 1984), alors que, de 1972 à 1982, les crimes et délits progressaient de 10,25 % par an en moyenne. »*

Les statistiques du ministère de l'intérieur, catégorie par catégorie, font apparaître certaines variations.

Les vols simples pris globalement enregistrent une très légère hausse (+ 1,37 %), moins marquée qu'en 1984 (+ 3,54 %). Parmi ces infractions, les vols « à la roulotte » restent pratiquement stables (+ 0,09 %), alors que les vols sans violence progressent de 4,51 %, les vols d'automobiles de 7,06 %, mais que régressent les vols des deux roues : – 11,38 %.

Les cambriolages de lieux d'habitation ont régressé de 0,19 %, après une hausse de 11,41 % en 1984. Les autres cambriolages enregistrent pour leur part une baisse de 1,32 %, alors qu'ils avaient progressé en 1984 de 10,70 %.

Les vols avec violence enregistrent une légère diminution en 1985 (– 0,03 %) ; ils avaient subi une hausse de 12,32 % en 1984. Les homicides crapuleux enregistrent une nouvelle diminution en 1985, plus importante encore qu'en 1984 : – 10,85 % au lieu de – 5,14 %. Les homicides non crapuleux ont diminué de 8,84 % alors qu'ils avaient augmenté de 3,52 % en 1984.

La toxicomanie a enregistré une légère hausse (+ 0,72 %) mais sensiblement moindre que celle de 1984 (+ 8,06 %). Les trafics de stupéfiants subissent une augmentation plus marquée : + 23,54 % contre + 19,74 % en 1984.

D'autre part, les viols sont en baisse de 1,26 % après une hausse de 2 % en 1984.

Enfin, les attentats à l'explosif contre les biens privés sont en régression de 13,65 % – ils avaient enregistré une plus légère baisse en 1984 (– 0,46 %) – ainsi que ceux perpétrés contre les biens publics : – 6,48 % (+ 1,41 % en 1984).

Il est à noter que, dans la région parisienne, le nombre de crimes et délits a diminué de 8,45 % en 1985. La région de Marseille (10,28 % de la criminalité globale) a enregistré une progression de 1,48 % du nombre des crimes et délits. Cette région passe du troisième rang de la criminalité au deuxième rang.

*Les indices sont suspects, surtout en période électorale. Aussi M. Robert Pandraud, directeur de cabinet du maire de Paris et tête de liste RPR aux élections législatives en Seine-Saint-Denis, a-t-il logiquement dénoncé les statistiques du ministère de l'intérieur comme une* « tentative de travestissement de la réalité ». *Selon cet homme de l'art – M. Pandraud fut plusieurs années durant directeur général de la police nationale –* « cet optimisme officiel repose sur des statistiques partielles », *tandis que* « l'ensemble des données les plus récentes émanant tant de la gendarmerie nationale que des compagnies d'assurances contredisent totalement l'embellie soudaine dont fait état M. Pierre Joxe ». *Des statistiques* « volontairement faussées », *renchérit M. Jacques Godfrain, député RPR de l'Aveyron et secrétaire national pour les problèmes de sécurité.*

*Si la polémique est de bonne guerre, elle passe pourtant sous silence deux faits : le chiffre rendu public (– 2,78 %) par M. Joxe dans nos colonnes* (le Monde *du 25 février) tient compte du bilan des crimes et délits établis par la gendarmerie nationale puisqu'il est, justement, le résultat du croisement des statistiques de la police et de celles de la gendarmerie ; le mode de calcul, à quelques modifications près, n'a pas changé depuis le début des années 70, quand la direction centrale de la police judiciaire commença à collationner tous les indices statistiques de la criminalité annuelle.*

*Ces chiffres, pas plus hier qu'aujourd'hui, ne disent l'état réel de la délinquance – d'où les polémiques : ils en offrent une photographie, celle produite par l'activité des policiers et des gendarmes, celle des crimes et délits « constatés ». Mais le mode de calcul n'ayant pas varié, l'évolution ainsi dégagée, d'année en année, est un bon indice de la pression de la délinquance sur la société.*

*De ce point de vue, il n'est pas niable qu'après deux années de ralentissement de la progression des crimes et délits, le recul de 1985 confirme un tassement d'une courbe exponentielle depuis vingt ans. S'il se prolonge et s'accentue, il est aussi probable qu'une fois aux affaires, l'opposition d'aujourd'hui saura, à son tour, s'en féliciter...*

E.P.

---

L'attentat contre une librairie d'extrême droite

### UNE ERREUR DE CIBLE ?

M. Patrick Lebois, (il s'agit d'un pseudonyme) qui assure être l'auteur d'un pamphlet contre M. Raymond Barre, indique dans un communiqué diffusé le jeudi 27 février, que l'attentat commis dans la nuit de mercredi à jeudi contre la Librairie française, 27, rue de l'Abbé-Grégoire à Paris (6e) (*le Monde* du 28 février), visait probablement la société Avenir international, éditrice de la brochure intitulée *l'Autre visage de Raymond Barre.*

Cette plaquette, comportant des attaques sur la vie publique et privée de M. Barre, a été diffusée à des milliers d'exemplaires la semaine dernière. Elle ne porte aucune adresse indiquant le siège de la société Avenir international mais elle n'avait jamais été mise en vente par la Librairie française qui n'en a reçu livraison que le 27 février dans la soirée, c'est-à-dire après l'attentat. Contrairement à ce que nous avons écrit dans nos précédentes éditions, cette librairie n'est pas gérée par le Front national, mais appartient à M. Jean-Gilles Malliarakis, militant d'extrême droite, animateur du mouvement Troisième voie (ex-Mouvement nationaliste révolutionnaire).

M. Lebois affirme que sa société continuera à diffuser la brochure.

---

● *Un chèque de Hassan II pour le cœur artificiel.* – Le roi Hassan II du Maroc a remis, jeudi 27 février, un chèque de 2,5 millions de francs pour l'achat d'un cœur artificiel par le professeur Christian Cabrol, chef du service de chirurgie cardiaque à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière. Ce « don personnel » s'inscrit dans le cadre de la souscription lancée le 17 février par *le Figaro* (*le Monde* du 20 février) qui atteint aujourd'hui les 3 millions de francs.

---

AU TERME DE DEUX ANS D'ENQUÊTE

## Un réseau international de trafiquants de drogue est démantelé par la police dans la région niçoise

*Trois personnes – un Néerlandais et deux Français – appréhendées*

De notre correspondant régional

Nice. – Au terme de plus de deux ans d'enquête, un vaste réseau international de trafic de haschich vient d'être démantelé par la brigade des stupéfiants du service régional de police judiciaire de Nice, grâce à une opération coordonnée par Interpol.

Les trafiquants avaient mis au point une organisation complexe qui leur a permis d'acheminer la drogue dans des fûts de boyaux salés entre le Pakistan, le Liban, le Maroc et plusieurs pays d'Europe. Une vingtaine de tonnes de haschich, d'une valeur de plus de 200 millions de francs, auraient été écoulées entre 1982 et 1984 par l'intermédiaire d'une dizaine de sociétés fictives d'import-export.

### Des boyaux de tripes « farcis » de drogue

Plusieurs saisies importantes ont été effectuées en Allemagne, aux Pays-Bas, au Portugal, en Grande-Bretagne et trois personnes ont été arrêtées sur la Côte d'Azur, dont le cerveau présumé de l'organisation, Willem Vintgès, un ressortissant néerlandais âgé de cinquante-cinq ans.

Le trafic reposait sur un commerce apparemment légal de salaisons de tripes. La marchandise achetée et conditionnée à Arad (Roumanie) était dirigée ensuite vers le Pakistan, le Liban ou le Maroc, où certains fûts étaient « farcis » de drogue, puis expédiés en Europe par des circuits longs et compliqués. La multiplicité des intervenants, la diversité des moyens de transport utilisés et l'étalement dans le temps des livraisons expliquent les difficultés auxquelles se sont heurtés les policiers pour démanteler ce réseau. Le fumet puissant des boyaux en conserve était d'autre part de nature à décourager les habituels contrôles douaniers.

Les enquêteurs estiment que l'organisation comprenait plus d'une centaine de personnes. Willem Vintgès, arrêté à l'aéroport de Nice dès le mois de décembre 1984, était propriétaire de cinq casinos aux Pays-Bas et dirigeait une société de production de films publicitaires. Il vivait de temps à autre dans une somptueuse villa à Mougins (Alpes-Maritimes), qui a été évaluée par les douanes à 17 millions de francs.

Deux trafiquants français ont également été appréhendés et incarcérés à Grasse. Il s'agit de Jean-Louis Brillaud, trente-huit ans, résidant à Biot, près de Nice, et de Philippe Leclerc, le neveu de Willem Vintgès, trente et un ans, domicilié à Mougins. Deux autres trafiquants, les frères Schoutten, ont en revanche échappé au coup de filet des policiers et se seraient réfugiés au Costa-Rica.

GUY PORTE.

---

Au Conseil supérieur de la magistrature

### TROIS JUGES CHAPARDEURS SANCTIONNÉS

Trois magistrats marseillais accusés d'avoir « emprunté » des appareils haute-fidélité ou des armes à feu dans le local des pièces à conviction du tribunal ont été sanctionnés, jeudi 27 février, par le Conseil supérieur de la magistrature statuant disciplinairement sous la présidence de Mme Simone Rozès, premier président de la Cour de cassation.

M. Henri Frayssinhes, président du tribunal de Marseille, est mis à la retraite d'office. Il a soixante-trois ans. M. Henri Aldémar, premier vice-président du tribunal, et M. Pierre Garcin, vice-président, font l'objet d'une mutation d'office.

Les décisions disciplinaires du Conseil supérieur de la magistrature sont en principe secrètes et susceptibles d'un recours devant le Conseil d'Etat.

Le quatrième magistrat en cause, M. Jean-Louis Périès, juge d'instruction, n'a pas été traduit devant le Conseil supérieur.

M. Frayssinhes avait, à la demande de M. Badinter, rendu en juin 1983 un rapport sur la sécurité physique et morale des magistrats, dans lequel il s'inquiétait que les locaux « *affectés aux pièces à conviction* » soient « *insuffisamment protégés* ».

B. L. G.

---

Malgré l'appel *a minima* du parquet

### LA COUR D'APPEL DE RIOM CONFIRME LA CONDAMNATION DE L'ANCIEN COMMISSAIRE AMBROSI

*(De notre correspondant)*

Riom. – La cour d'appel de Riom a confirmé le jugement rendu le 20 décembre par le tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand à l'encontre de l'ancien commissaire Gilbert Ambrosi (*le Monde* daté 22-23 décembre 1985), accusé d'avoir torturé un jeune Algérien dans les locaux du commissariat d'Annonay.

La peine de trente mois de prison, dont deux mois fermes, avait été alors prononcée, mais le parquet avait fait appel *a minima*. En la rejetant, jeudi 27 février, la cour de Riom ne suit donc pas la demande de l'avocat général, faite au cours de l'audience du 30 janvier, qui avait requis une sanction de deux ans de prison, dont un ferme. Cependant, il faut relever une atténuation avec la réduction sensible des dommages et intérêts accordés à la victime, M. Karim Ramdani : dix mille francs au lieu de vingt mille.

L. T.

هكذا من الأصل



# SOCIÉTÉ

## JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

LES Français disent, au travers des sondages, que M. Jacques Chirac est le plus sympathique des hommes politiques. Comment leur donner tort ? Il a éternellement l'air de l'élève du lycée Papillon *« qui sait tout ça par cœur »*. Mais c'est vrai que, tout en récitant des questions de cours, il ne cesse jamais d'avoir l'air sincère. Certains hommes politiques ont toujours des têtes de faux jetons, même lorsqu'ils disent que deux et deux font quatre ; lui, c'est exactement le contraire. On a beau se rendre compte qu'il n'a d'autre conviction, à quelques respectables exceptions près, que celles du dernier courant d'air, le courant d'air en acquiert une force de conviction. La sympathie, c'est comme la bonne mine, on l'emporte jusque dans la tombe.

Un exemple, un seul : il annonce la suppression des contrôles des prix. Il n'est pas besoin de sortir de Harvard pour craindre qu'une telle mesure ne soit fatale au petit commerce, qui forme une importante fraction de la clientèle électorale de M. Chirac. Il n'importe, plus d'un boutiquier l'aura trouvé sublime alors qu'il préconisait le risque.

Ne compliquons pas les choses plus qu'il n'est nécessaire. A propos de M. Chirac, il n'est qu'une question et une seule. D'ici au 16 mars, il y a encore une quinzaine de jours. Comment va-t-il faire pour s'empêcher de hurler à la face du monde : *« Je veux être premier ministre, celui de François Mitterrand ! »* On ne peut pas vraiment dire que ce serait une révélation, mais ce serait un aveu attendrissant. Un peu de fraîcheur dans la campagne électorale, qui songerait à s'en plaindre ? Mais ne craint-il pas, politiquement parlant, de jouer à la roulette russe ?

SANS que son visage en paraisse vieilli, la sagesse vient à M. Jospin. Ou du moins la lucidité, si ce n'est l'humilité. Car c'est un geste peu courant de la vie politique que cet acte de contrition qu'il a récité, lundi dernier, dans la banlieue parisienne, à l'occasion d'un « banquet républicain ».

Soyons juste, la contribution fut brève et se réduisit à une phrase. Mais laquelle ! Les gens, expliqua le premier secrétaire du PS, *« sentent que ce ton de superbe, que ce ton un peu catégorique, c'est vrai, que nous avons adopté il y a quelques années, peut-être parce que c'était pour nous si nouveau, si extraordinaire, un changement si profond de se retrouver aux responsabilités du pays,* [les gens savent] *que ce ton nous ne le reprendrons plus. »* Cochon qui s'en dédit !

Mais les coupables sont-ils bien ceux que la mémoire ramenait à la surface, ce Robespaul et ce Joxe-Terrier, aimables surnoms respectivement donnés à M. Paul Quilès et à M. André Laignel, le premier pour les « têtes » du congrès de Valence, le second *pour ce qu'il a dit des relations du juridique et* du politique ?

Faut-il être assez bénin pour s'en tenir là, pour estimer que l'admonestation de M. Jospin ne visait que des attitudes remontant l'une et l'autre à 1981 ? La superbe, la hauteur, l'arrogance se seraient-elles évanouies aussi vite qu'apparues ?

Il faudrait, durant ces cinq années, avoir vécu les yeux clos, n'avoir pas vu passer et repasser, sirène hurlante, de ministérielles automobiles s'ouvrant un chemin que rien n'entravait, ces barrières métalliques rangées le long des trottoirs pour parquer des foules qui ne se déplaçaient pas.

La République de mai s'était voulue en complet-veston, mais ce costume est plus empesé que le plus gourmé des habits. Comme l'a dit M. Louis Mermaz : *« Nous aussi, nous savons nous servir de couverts à poisson »*. Aussi lorsque M. Fabius lance : *« Le gouvernement que je dirige est d'abord un gouvernement du monde du travail »,* il pourrait aussi bien s'exclamer : *« Ciel, mes électeurs ! »,* comme une femme volage s'écrie : *« Ciel, mon mari ! »*

Au moment où le Panthéon servait de théâtre à l'investiture de l'Elu, ils étaient quelques-uns à penser pourtant que le simple et le chaud allaient de nouveau habiter la République ; quelques-uns à espérer que la morgue passée avait vécu ; qu'il allait aussi se glisser une pointe d'ascèse. Ah ! s'il fallait tout dire. Ou s'interroger, par exemple, sur ce qu'il adviendra de telles des cent dix propositions qu'émit, sur fond de vertu, le candidat de la gauche (au deuxième tour).

C'est aussi cela que contient le propos de M. Jospin sur la *« superbe »* des dirigeants actuels. Le premier secrétaire du PS s'adressait-il, alors, aux militants, aux électeurs, au pays, ou plutôt à ses compagnons de jeu, dont il connaît mieux que personne les désirs, les appétits et les défaillances ?

LE Conseil constitutionnel, on pourrait le symboliser par un sandwich : une tranche de droit entre deux tranches de politique. Mais cette instance illustre une fois de plus la répugnance des Français à appeler un chat un chat. Il faudrait que ce juge de la politique fût aussi étranger à celle-ci qu'un sélénite à la planète bleue, c'est-à-dire la nôtre.

*Les choses sont pourtant claires.* Les autorités de nomination sont au nombre de trois, investies, chacune, du pouvoir de désigner trois des membres du Conseil. Il s'agit du président de la République, de celui du Sénat et de celui de l'Assemblée nationale, tous aussi étrangers les uns que les autres à la vie politique, bien sûr.

## *Désirs*

Lorsque, exemples parmi bien d'autres, M. Poher envoie au Palais-Royal M. Léon Jozeau-Marigné, président de la commission des lois du Sénat ; lorsque le général de Gaulle appelle à la présidence M. Gaston Palewski, qui fut son ministre, peut-on, sans rire, soutenir que ce sont là des nominations neutres ?

Lorsque M. Roger Frey lui-même raconte que Georges Pompidou l'a désigné à la présidence *« en mission » ;* lorsque M. Gaston Monnerville, pour céder sa place de président du Sénat à M. Poher, ou Achille Péretti, qui avait laissé la sienne à M. Edgar Faure, sont nommés membres du Conseil constitutionnel, s'agit-il là encore de la désignation de séraphins ?

Bien sûr que la nomination de M. Badinter comme président est un tour de passe-passe, et comme tel condamnable, même si juridiquement cela tient debout. Mais quand cessera-t-on de considérer que le caractère politique d'une nomination fait nécessairement de son bénéficiaire un malhonnête et un incompétent ?

Quand cessera-t-on de dire, les hommes politiques les premiers, que « politique » est *ipso facto* synonyme de « peu ragoûtant » ? Et comment voudrait-on que ne soit pas politique une juridiction politiquement désignée pour être le juge des décisions politiques ?

Cela n'implique nullement qu'il soit fait litière du droit. Même si, le rappellera-t-on assez, il n'y a pas de lecture évidente de la loi et que, dès lors, il y en a au moins deux, entre lesquelles chacun choisit selon sa... conscience ! Oui, entre le politique et le partisan, il y a non pas le socialisme, que vantait M. Fabius au congrès de Metz, mais le droit.

Depuis qu'il s'est affranchi de la tutelle de l'exécutif — en 1971, par une décision sur la liberté d'association, — le Conseil n'a jamais, globalement, manqué à sa tâche. Quoi qu'on pense, d'autre part, de ce qui fut jugé lors des lois de nationalisation, ou des incohérences de censure sur les textes relatifs à la Nouvelle-Calédonie.

SI le Livre des records ne contient pas de rubrique consacrée au culot, l'occasion lui est donnée de combler cette lacune. Trois noms pourront y être inscrits, ceux des magistrats du tribunal de Marseille qui poursuivent *le Canard enchaîné*.

Ces magistrats, qui ne sont rien de moins que le président, le premier vice-président et un vice-président, sont extrêmement mécontents que l'hebdomadaire ait rendu publiques leurs malversations. Ils avaient tout bonnement pris au greffe, pour leur usage personnel, à leur domicile, des objets saisis, téléviseurs et autres magnétoscopes (1).

Pour cette conduite non seulement délictuelle mais extravagante, compte tenu de leurs fonctions, les coupables (ils *ne nient* pas les faits) ont comparu jeudi 27 février devant le Conseil supérieur de la magistrature, statuant en matière disciplinaire, donc présidé par Mme Simone Rozès, premier président de la Cour de cassation.

Pour être ce qu'ils sont, ces magistrats n'en restent pas moins des juristes, assez pour savoir jouer avec les mots. Comme il aurait été délicat de poursuivre *le Canard enchaîné* pour avoir *révélé* l'affaire, ils l'accusent d'avoir *recelé* les documents qui en fournissent la preuve. Colossale finesse !

Ce n'est pas la première fois qu'une procédure est engagée de la sorte contre le *Canard enchaîné*. Un juge d'instruction de Nanterre avait même eu la riche idée d'inculper Louis-Marie Horeau, collaborateur de l'hebdomadaire, de complicité de recel de violation du secret de l'instruction. Le juge avait dû prendre son souffle pour notifier cela.

Il ne suffit pas de rire à ces facéties qui relèvent de Dandin. S'il n'y est pas mis le holà, c'est l'exercice de la profession de journaliste qui devient impossible. A moins de vouloir la réduire à la reproduction des communiqués officiels, d'où qu'ils viennent.

D'abord, pour l'évidente raison que toute information extra-officielle est, au minimum, obtenue à partir d'indiscrétions, et que celles-ci peuvent prendre la forme de documents dont le journaliste n'est pas le destinataire naturel.

Il faut aussi observer ceci : la loi fait obligation au journaliste de détenir, préalablement à toute publication, la preuve de ce qu'il publie. Comment le pourrait-il si l'on suit certains magistrats sur le terrain de leur moralité ?

La République ne pourrait pas loger « Bébé Doc » au château de Vizille, pour la bonne raison qu'elle n'en est plus propriétaire. (« Journal d'un amateur » du 22 février, *« Hôtes »* ). C'est ce qu'écrit M. Jacques Godechot, président de la commission internationale d'histoire de la Révolution française :

*« Le général de Gaulle, après y avoir couché une nuit, décida qu'il n'y reviendrait plus, et le président Pompidou le céda en 1972, à titre gratuit, au département de l'Isère. Le conseil général de ce département, après de multiples tergiversations, arrêta, en juillet 1980, qu'il deviendrait un musée, et la décision d'en faire un musée permanent de la Révolution française fut prise en juillet 1982. »*

De son côté, Mme Yvonne Picot, de Paris, doute que l'hôtelier de Talloires soit si mécontent de son hôte. *« Ne faisons pas,* écrit-elle, *un martyr de ce directeur d'hôtel qui aurait très bien pu refuser cet hôte. On ne l'a pas dit, mais je ne serais pas étonnée que d'autres hôteliers aient été pressentis et aient, judicieusement, refusé ce tueur et sa sinistre suite. »*

Notons toutefois que, aux dernières nouvelles, ledit hôtelier a demandé à la justice de le libérer de son client.

(1) Le tribunal de Marseille n'est pas le seul a prendre des libertés avec des objets gardés dans des greffes ouverte à tout vent, ces derniers étant, notoirement, d'invraisemblables foutoirs où l'on trouve, pêle-mêle, de la fausse monnaie par milliards, de la drogue par kilos, et des armes. Mais il est clair qu'en la circonstance les pouvoirs publics ont voulu faire un exemple. Il semble qu'il soit déjà probant puisque, à ce qu'on dit, les objets abusivement soustraits des greffes par d'autres magistrats, d'autres tribunaux, y retournent à grande allure.

### APRÈS LA PUBLICATION DE PHOTOS DE M. FABIUS ET DE SON ÉPOUSE

## L'action judiciaire — sans effet — sur « Minute »

A la demande de M. et Mme Laurent Fabius, l'hebdomadaire *Minute* a été condamné, jeudi 27 février, à retirer de son dernier numéro des photos portant atteinte à leur vie privée. Décision purement symbolique, puisque l'hebdomadaire a été mis en vente normalement, vendredi, avec ces photos. L'une d'elles, publiée à la « une » de l'hebdomadaire (numéro daté 28 février-6 mars), représente Mme Françoise Castro, l'épouse du premier ministre, les seins nus. Un gros titre accompagne ce cliché : *« Les photos qui expliquent pourquoi Fabius étouffe l'affaire Boutboul. »*

La « démonstration » de l'hebdomadaire s'appuie sur les liens d'amitié qui unissaient M. Fabius et Me Jacques Perrot, assassiné à Paris il y a deux mois. L'avocat traversait, à l'époque, une épreuve difficile : sa séparation d'avec sa femme, Darie Boutboul. Comme le remarque l'ordonnance de référé rendue par M. François Hanne, vice-président du tribunal de Nanterre, le commentaire de *Minute* laisse entendre qu'en raison de mystérieuses affaires auxquelles Me Perrot aurait pu être mêlé, le premier ministre ne souhaite pas que les auteurs de l'assassinat soient identifiés. Parmi ces affaires, *Minute* cite, avec un point d'interrogation, Greenpeace et *« d'autres affaires où la finance internationale et la diplomatie secrète s'entremêlent inextricablement »*.

### Un « plus » pour la vente de « Minute »

L'une des autres photos publiées par l'hebdomadaire montre le premier ministre et sa femme faisant la sieste, endormis l'un contre l'autre. Comment *Minute* s'est-il procuré ces clichés, des photos de vacances selon toute évidence ? Auprès de Darie Boutboul, a affirmé vendredi sur Europe 1, Me Guillaume Marçais, ami et associé de Jacques Perrot. Si Darie Boutboul est bien à l'origine de cette fuite, elle a pu livrer à *Minute* d'autres photographies et d'autres détails sur la vie privée du premier ministre. Les deux couples, bien que les Fabius n'aient pas beaucoup apprécié Darie Boutboul, se voyaient régulièrement.

Ces photos annoncent-elles une campagne de *Minute* contre le premier ministre ? Les péripéties judiciaires de jeudi montrent en tout cas que, face à de telles attaques, les tribunaux ne sont que d'un secours relatif. Cité en référé devant le tribunal de Nanterre par le bâtonnier Mario Stasi, avocat de M. Fabius, *Minute* a fait en sorte que l'huissier trouve porte close. La citation a donc due être délivrée à la mairie de Puteaux (Hauts-de-Seine), ville où l'hebdomadaire a son siège. Visiblement, *Minute* cherchait à gagner du temps. C'était l'heure où l'hebdomadaire commençait à être diffusé, il importait que sa distribution ne fût pas perturbée. Une manœuvre dont se défend M. Jean-Claude Goudeau, directeur de la publication. Si l'huissier a trouvé porte close, affirme le patron de *Minuyte*, c'est que le jeudi, après le « bouclage », l'équipe du journal au complet *« se repose »*.

C'est seulement à 21 heures que le tribunal de Nanterre a rendu son ordonnance. Celle-ci oblige *Minute* à supprimer les photos contestées sous peine d'avoir à payer 100 F par numéro mis en vente. A cette heure-là, la distribution de *Minute* continuait normalement. Vendredi matin, l'hebdomadaire était dans les kiosques, offert à la curiosité des lecteurs, un intérêt aiguisé par la publicité donnée à cette affaire.

On peut ainsi prédire que, loin d'avoir perturbé les ventes de *Minute*, le référé les aura stimulées. Face à cette situation, le premier ministre n'avait d'autre ressource que de faire constater par huissier le nombre d'exemplaires mis effectivement en vente dans chaque kiosque. Un opération impossible à mener à bien dans des délais et avec une rigueur suffisante pour dissuader *Minute* de récidiver.

BERTRAND LE GENDRE.

### LES CRIMES DE GUERRE ET LES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ

## « Imprescriptibles »

Après la publication dans *le Monde* du 20 février d'un article intitulé « Le procureur général de Lyon critique la définition des crimes contre l'humanité adoptée par la Cour de cassation dans l'affaire Barbie », une lectrice de Lons-le-Saunier, Mme Maryse Jolyon, ancienne résistante, nous a adressé la lettre suivante :

Professeur de philosophie (en retraite depuis un an), chevalier de la Légion d'honneur et médaillée de la Résistance, c'est à ce double titre que je voudrais répondre au procureur général de Lyon, M. Truche : j'étais agent de liaison dans un réseau de résistance, à Lyon, en hiver et au printemps 44 (le réseau « Périclès », dépendant d'Henri Fresnay). Mon réseau a été décimé par Barbie. Des camarades arrêtés par lui ont été affreusement torturés : « Christian » a eu un œil crevé avec une fourchette ; d'autres ont été obligés de lécher leur sang sur le parquet, dans l'immeuble de la Gestapo, place Bellecour. D'autres ont été enterrés vivants, à Saint-Genis-Laval ; d'autres, comme l'avait été Jean Moulin, torturés à mort. Je pense qu'il y a là, en même temps, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, imprescriptibles. Peu importe le premier paragraphe de l'article 6 du tribunal de Nuremberg.

J'avais vingt ans à l'époque, et, quand nous apprenions ces actes inhumains, nous restions muets d'horreur. Je pense que ce qui est en jeu dans le procès Barbie, c'est l'utilisation de la torture contre des combattants « illégaux », clandestins, des « francs-tireurs », des guérilleros. Et c'est pour cela que le procès de Barbie ne concerne pas seulement le passé, son terrible passé, mais aussi le présent et l'avenir. On ne peut admettre, pour l'honneur de l'espèce humaine, que des combattants, même illégaux, soient torturés, même dans le but de leur arracher d'utiles renseignements. Tout n'est pas permis, même en guerre. Ce problème ainsi clairement et moralement posé ne peut, me semble-t-il, comporter qu'une seule réponse, dont je mesure bien les conséquences.

# SCIENCES

### L'ENQUÊTE SUR L'EXPLOSION DE CHALLENGER

## M. William Rogers accuse la NASA

Correspondance

Washington. — Après les ingénieurs de Thiokol, M. Gleicher, vice-président de Rockwell, la grande compagnie ayant construit la navette spatiale, vient de déclarer qu'il avait recommandé aux responsables de la NASA de ne pas procéder au lancement. Il a affirmé les avoir avertis qu'il ne pouvait garantir la sécurité du vol, compte tenu de la glace formée sur le pas de tir. M. Gleicher a précisé qu'il avait exprimé ses craintes à plusieurs reprises jusqu'au matin même du lancement du 28 janvier. M. William Rogers, président de la commission présidentielle d'enquête sur l'explosion de Challenger, s'en est pris, de son côté, à plusieurs responsables de l'Agence spatiale américaine, leur reprochant d'avoir *« éliminé les éléments du bon jugement et du sens commun »* et de ne pas avoir tenu compte des avertissements lancés par des ingénieurs de Morton Thiokol (le constructeur des fusées d'appoint) et des responsables de Rockwell International.

Ces propos de M. Rogers, très sévères pour la NASA, concluaient trois journées d'audiences publiques à Washington et faisaient suite aux déclarations du numéro deux du programme navette, M. Arnold Aldrich. Celui-ci avait expliqué qu'il n'avait pas considéré les avertissements comme des « objections » à un lancement.

*« Pour le meilleur ou pour le pire, je n'ai pas perçu le besoin d'en référer à l'échelon supérieur »*, a déclaré M. Reinartz, un des directeurs du programme des satellites du centre spatial de Marshall dans l'Alabama. M. Reinartz en effet n'a pas rapporté à ses supérieurs hiérarchiques l'intense discussion qui, la veille même du lancement, avait opposé les ingénieurs aux dirigeants de Thiokol. M. Reinartz n'était pas au courant des dissensions intérieures chez Thiokol et ne savait pas que les ingénieurs étaient unanimes dans l'opposition au lancement.

Comme après une longue conversation téléphonique le directeur de Thiokol était revenu sur sa recommandation d'ajourner le lancement, M. Reinartz en resta là. Il ne jugea pas nécessaire de faire part à l'échelon supérieur des graves préoccupations des ingénieurs concernant les effets potentiellement très dangereux du froid sur les joints des lanceurs. *« Après coup, j'aurais mieux fait d'informer le niveau 2 »* (l'échelon supérieur), a dit M. Reinartz...

*« Il est inconcevable que les inquiétudes des ingénieurs n'aient pas été communiquées à ceux qui avaient à prendre l'ultime décision »*, s'est écrié M. Rogers. En fait, les enquêteurs auront du mal à fixer les responsabilités individuelles. En revanche, l'enquête a déjà mis en évidence les méfaits d'une structure bureaucratique trop rigide, paralysant la communication entre les divers échelons de la NASA.

L'« échelon supérieur », en l'occurrence M. Mulloy, ayant la responsabilité du programme des lanceurs, a démenti catégoriquement avoir fait pression sur les dirigeants de Thiokol pour les amener à revenir sur leur décision initiale (*le Monde* du 28 février).

En plus d'un mauvais fonctionnement de la communication, les sessions de la commission ont fait ressortir que le problème de l'érosion des joints avait été bien identifié. Aussi bien, les ingénieurs de Thiokol avaient recommencé à étudier les modifications nécessaires. Mais, sur la base des dépositions des divers experts de la NASA, plusieurs membres de la commission d'enquête estiment que l'urgence du problème et les effets du froid n'avaient pas été suffisamment appréciés et assimilés par la NASA. Ils impliquent que les vols des navettes auraient dû être suspendus dès l'été dernier.

Les préoccupations commerciales restent déterminantes, surtout face à la compétition de la fusée européenne Ariane. Ainsi la NASA a dû envisager d'accélérer le programme des lancements qui devrait atteindre vingt-quatre jusqu'en 1990, ce qui oblige les techniciens à travailler vingt-quatre heures sur vingt-quatre... Dans ce climat de compétition, les préoccupations scientifiques passent au second plan. Beaucoup d'anciens de la NASA le regrettent, estimant que l'organisation, trop soucieuse d'accomplir son programme à temps, finit par porter moins d'attention aux risques courus. Le professeur de physique spatiale Cloutier a déclaré : *« L'objectif de la NASA aujourd'hui est d'obtenir un maximum de tonnage par an, au prix le plus bas possible... »*

HENRI PIERRE.

## Ariane, vent en poupe

Arianespace se porte bien. Forte du récent succès de la mise en orbite du satellite Spot par Ariane, la société chargée de la promotion et de la commercialisation du lanceur européen a indiqué, jeudi 27 février, que son carnet de commandes s'élevait à quelque 8,6 milliards de francs — dont 41 % en dehors de l'Europe dans les trois prochaines années — représentant vingt-neuf satellites à lancer. En 1985, a dit son président, M. Frédéric d'Allest, *« nos résultats bruts avant impôt ont été de 170 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 1,4 milliard de francs »*.

Malgré le retard pris à la suite de l'échec essuyé en septembre par la fusée européenne, la société Arianespace, qui va ouvrir un bureau de représentation à Tokyo, espère quand même effectuer huit tirs en 1986 et respecter ainsi ses prévisions. Programme ambitieux dont la mise en œuvre devrait être facilitée par la prochaine entrée en service d'un nouveau pas de tir à Kourou (Guyane) appelé ELA-2.

Conséquence de cette politique, Arianespace pense, en rapprochant au maximum les tirs prévus pour les années 87 et 88, pouvoir proposer à la clientèle huit places de satellites supplémentaires. Ce qui permettrait ainsi de lancer une Ariane supplémentaire, mais surtout de compléter celles dont la charge utile n'était pas encore totalement réservée. Prochain tir le 12 mars avec un satellite de télécommunications brésilien Brasisat et un autre, américain, G-Star.



# ÉDUCATION

## Une grande ambition pour l'Université

*(Suite de la première page.)*

Il est intéressant de noter que la droite, après avoir voté cette loi à contrecœur, est aujourd'hui convertie à la notion d'autonomie et l'habille aux couleurs outrancières du libéralisme sauvage.

Je ne méconnais certes pas la nécessité de donner à chaque établissement supérieur davantage de responsabilités. L'exemple des grandes écoles, qui ont acquis leur autonomie depuis longtemps, et qui se passent même le plus souvent de diplômes nationaux, est assez démonstratif. Comment les universités pourraient-elles par ailleurs tirer parti de leur environnement économique régional si leur action était constamment soumise à des décisions ou à des règlements pris par l'administration centrale ? Le développement de l'enseignement supérieur implique la responsabilité des universités.

On ne peut pas se passer, pour autant, d'une politique nationale.

L'enseignement supérieur, en effet, doit mieux articuler ses formations avec les besoins du pays et de son économie.

Des actions prioritaires doivent pouvoir être engagées nationalement : comme c'est le cas aujourd'hui avec succès pour la filière électronique, ou demain, par exemple, pour multiplier le nombre des «vendeurs».

D'autre part, il n'y a pas place en France pour autant de politiques de recherche qu'il y a d'universités (soixante-dix-sept) ou de régions (vingt-deux). Les moyens matériels et humains nécessaires doivent être coordonnés, pour le moins à l'échelle d'un pays comme la France. Qui pourrait le nier, alors que nous cherchons une coordination européenne pour faire face au condominium technologique des Etats-Unis et du Japon ?

L'outil de cet équilibre entre la responsabilité des universités et une politique nationale, c'est la politique contractuelle.

C'est elle qu'il faudra développer, à la lumière des rapports et des avis du Comité national d'évaluation.

2) *Diversifier les premiers cycles.* – Ce que nous avons entrepris pour les lycées, il faudra l'entreprendre, dans des conditions évidemment différentes, pour les premiers cycles de l'enseignement supérieur. C'est en effet dans les premiers cycles que l'augmentation souhaitable du nombre des étudiants sera la plus importante. Nous prévoyons quatre cent mille bacheliers à l'horizon de l'an 2000. Si les bacheliers professionnels, pour la majorité d'entre eux, sont destinés à entrer aussitôt dans la vie active, la plupart des autres auront vocation à poursuivre des études supérieures, et d'abord dans les premiers cycles. Ceux-ci devront évidemment être adaptés aux besoins de la société ; ils devront aussi s'appuyer sur les aspirations, les talents et les aptitudes nécessairement *variés* des jeunes. Le pari d'un enseignement supérieur en expansion est inséparable de la diversification des premiers cycles. Allant au-delà des réformes engagées pour le premier cycle, il faudra multiplier à la fois :

– des premiers cycles professionnalisés, comme les instituts universitaires de technologie ou les sections de techniciens supérieurs ;

– des premiers cycles mieux répartis sur l'ensemble du territoire et permettant à un beaucoup plus grand nombre de jeunes de poursuivre des études supérieures longues ;

– des premiers cycles de haut niveau, enfin, comme les classes préparatoires aux grandes écoles, notamment en lettres et en économie.

3) *Orienter les étudiants.* – S'il y a plus d'étudiants, si les formations sont plus clairement diversifiées par leur contenu et le niveau des aptitudes requises, il faut prendre franchement le parti de l'orientation. On peut orienter avec des examens, des concours, des dossiers ou des entretiens. Mais on ne peut se passer de le faire. Et mieux vaut le faire ouvertement, avec des procédures connues de tous, que de le faire hypocritement, aux dépens de ceux – on voit bien lesquels – qui ne connaissent pas la musique.

Cela n'a rien à voir avec je ne sais quelle attitude restrictive, bien au contraire. C'est précisément parce que nous voulons qu'un plus grand nombre de jeunes, dès lors qu'ils seront bacheliers, poursuivent leurs études au-delà du baccalauréat qu'il est nécessaire qu'ils s'orientent vers des formations adaptées à leurs capacités, autant qu'à leurs goûts et aux besoins de la nation.

Dans l'enseignement supérieur aussi, nous devons appliquer le principe : « la sélection des meilleurs par la promotion de tous ».

4) *Assurer les financements.* – Les Français sont justement attachés à la gratuité de l'enseignement. Nous n'avons pas négligé les moyens pour que ce principe soit respecté, sans que la qualité du service public de l'éducation nationale en pâtisse. Le budget de l'enseignement supérieur est passé de 13,2 milliards de francs en 1981 à plus de 21 milliards en 1986. Le volume des crédits de la recherche universitaire a doublé en cinq ans. Ces crédits devront, en toute hypothèse, croître bien davantage, si nous voulons atteindre l'objectif des deux millions d'étudiants au début du vingt et unième siècle.

Mais nous nous heurtons ici à deux limites : celle de nos capacités budgétaires et celle de la justice sociale.

L'enseignement supérieur coûte cher. Indépendamment même de l'augmentation des effectifs, il suffit de se promener dans quelques universités françaises pour se rendre compte qu'elles ne disposent pas d'autant de moyens que beaucoup d'universités étrangères. Qui croira que, dans les dix à quinze années à venir, un quelconque gouvernement, qui devra, bon an mal an, se soumettre à une discipline budgétaire, pourrait à la fois corriger ces insuffisances et subvenir aux besoins créés par l'augmentation des effectifs ?

Mais il y a plus. Quand le quart seulement d'une classe d'âge accède à l'enseignement supérieur, et quand on sait ce qu'il en est, malgré nos efforts, de l'origine sociale des étudiants, est-il juste que l'enseignement supérieur soit entièrement financé par le budget de l'Etat ?

Est-il juste qu'un ouvrier dont les enfants ont quitté leur lycée professionnel pour aller travailler à l'usine ou qu'un employé dont les enfants n'auront pas eu la chance d'entrer dans l'enseignement supérieur, aient pour son fonctionnement ? Non, cela n'est pas juste.

Dans ces conditions, il nous faudra bien réfléchir à la diversification des ressources de l'enseignement supérieur. Nul ne doit en être écarté parce qu'il n'en aurait pas les moyens. Aussi faut-il impérativement élever en conséquence le nombre et le niveau des bourses. Mais pour les autres, il ne serait pas inconvenant de demander une contribution raisonnable. Cela se fait dans certaines de nos écoles d'ingénieurs. La compétition est vive pour y pénétrer. Le recrutement y est souvent plus démocratique qu'ailleurs.

Ces défis ne peuvent être relevés que dans une perspective dynamique et que s'il y a une volonté politique forte dans l'opinion publique et dans l'Etat, à l'opposé de la perspective restrictive et élitiste dans laquelle s'inscrivent les projets de la droite.

Il n'est pas possible de porter une grande ambition pour l'avenir de nos universités sans que le pays en ait d'abord fait son affaire. C'est à cela que, à plusieurs reprises dans l'histoire de la recherche et de l'enseignement supérieur en France, ont servi de grands colloques nationaux : faire mûrir une volonté collective. Le temps d'une telle initiative n'est-il pas venu ?

J.-P CHEVENEMENT.

# MÉDECINE

INCULPÉE D'ESCROQUERIE ET D'EXERCICE ILLÉGAL DE LA MÉDECINE

## La « Pythie » est en prison

De notre envoyé spécial

Tours. – Mme Monique Laurin, quarante-trois ans, vient d'être écrouée à Orléans, après avoir été inculpée par M. de Joma, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Tours, d'escroquerie, de publicité mensongère et d'exercice illégal de la médecine. La « pythie » est en prison et les Tourangeaux n'en reviennent pas, découvrant d'un coup à quel point ils connaissaient bien le « mage Monique », comme Mme Laurin avait pris l'habitude de se faire connaître.

Monique, il est vrai, n'avait guère lésiné, investissant une part de son chiffre d'affaires dans une auto-publicité intensive. Dans les publications gratuites d'abord, où elle monopolisait régulièrement de pleines pages, dans la presse régionale aussi et dans celle – nationale – dite du cœur. Une réclame qui donne, aujourd'hui, la pleine mesure de ses prétentions d'hier.

Car Mme Monique Laurin n'était pas une magnétiseuse ordinaire. En quelques mois – les débuts de sa pratique remontent à 1983, – elle avait envahi le champ complet des pratiques occultes : les tarots, l'astrologie, le « magnétisme puissant » bien sûr, mais aussi la divination, la radiesthésie, les problèmes de couple et sa « spécialité » : les chiens et les chats. Elle disposait aussi de diplômes ronflants autant que fantaisistes (elle assurait être titulaire du diplôme de docteur *honoris causa*).

Mieux – ou plus grave – le mage Monique « soignait » par imposition des mains l'hémiplégie, l'épilepsie, les grosseurs du sein et celle de la thyroïde, l'asthme et l'herpès. Elle prescrivait aussi des gélules de plantes ainsi qu'une potion de sa composition.

Une PME de l'occultisme, en somme. Une PME en pleine expansion à dire vrai, avec un important travail par correspondance, des secrétaires « à la petite semaine » et, surtout, des revenus quotidiens de 30 000 francs environ : 500 000 à 600 000 francs par mois, soit au total, en deux ans, un chiffre d'affaires de 12 millions de francs.

### Événement chimérique

Mais, magnétisme ou pas, le petit commerce a ses règles auxquelles on ne déroge pas sans risque. Il y eut d'abord l'intérêt manifesté par les services de police et de gendarmerie. Puis une amende pour exercice illégal de la médecine. Mme Laurin, visiblement, ne voyait rien venir. Les plaintes affluèrent auprès du procureur de la République, débouchant sur l'ouverture d'une information et une instruction menée tambour battant.

*« Pour qu'il y ait escroquerie,* précise M. de Joma, juge d'instruction, *il faut impérativement qu'il y ait manœuvre frauduleuse pour faire croire à un événement chimérique. »* L'événement chimérique ne pose guère de questions. Restent les manœuvres frauduleuses. La publicité intensive, les chèques anti-datés demandés aux clients suffiront-ils à l'établir ? Le conseil départemental de l'ordre des médecins, pour l'heure, ne s'est pas manifesté, soucieux sans doute de ne pas faire une publicité gratuite au mage. Rue Elise-Dreux à Tours, dans la maison que le mage, ancienne fille de salle de l'hôpital pour enfants de la ville, venait d'acquérir, les lettres, chèques et photos continuent d'arriver de France, d'Europe et, assure-t-on, d'Afrique.

JEAN-YVES NAU.

هكذا من الأصل



# culture

## CINÉMA

### AU CENTRE POMPIDOU

## Les surprises du cinéma italien

Ce cinéma-là, on croit bien le connaître et puis, souvent, on en découvre des aspects inconnus, méconnus, insolites. Au mois de janvier, c'était, au Centre Georges-Pompidou, une exposition et trente trois films sur les auteurs et acteurs de la ville de Trieste. La manifestation qui a pris le relais et qui va durer jusqu'au 28 avril a pour titre : « Le cinéma italien de *la Prise de Rome* (1905) à *Rome ville ouverte* (1945) ». Quarante ans d'histoire, dont une bonne moitié sous le régime fasciste. Une exposition et deux cent trente films muets et parlants. Les archives de Rome, Turin, Milan et Londres ont prêté leur concours à cette rétrospective dont on ne saurait trop dire qu'elle est un événement.

Voici que revivent les charmes ténébreux des divas, femmes fatales couvertes de perles et de plumes, Francesca Bertini, Lyda Borelli, Pina Menichelli. Au parlant, Isa Miranda fut leur héritière, moins excessive mais tout aussi belle et mythique. Voici, avec *la Prise de Rome*, le début du courant de films historiques qu'on dira plus tard « à peplums », passant par *Quo Vadis* (1913) et *Cabiria* (1914), fresques à grand spectacle que Hollywood n'a pas inventées, qui connaîtront, sous Mussolini, une nouvelle fortune pour exalter la grandeur de l'empire. A défaut de génie, *Scipion l'Africain*, de Carmine Gallone (1937), se distingue par son enflure oratoire, son gigantisme et les charges d'éléphants à la bataille de Zama. Mais les différentes versions des *Derniers Jours de Pompéi*, les inventions baroques de Blasetti (*Une aventure de Salvator Rosa, la Farce tragique, la Couronne de fer*) ont d'autres charmes. Blasetti exalta la naissance du fascisme avec *Vieille Garde*, Garibaldi avec *1860*, tourné en décors naturels au milieu des années 30. Il a parcouru à grand fracas plusieurs époques du passé, et apporté sa pierre au néoréalisme naissant avec *Quatre Pas dans les nuages* (1942). Après la guerre, *Fabiola*, épaisse pâtisserie sur les chrétiens persécutés, c'est encore lui.

Les comédies avec Vittorio de Sica acteur, les mélodrames en tous temps, avec d'illustres interprètes dont la Duse, les drames romantiques à costumes tels le splendide *Petit Monde d'autrefois*, de Mario Soldati (1941), où brille le lumineux visage d'Alida Valli, le fantastique *Malombra* du même Soldati (1942) où la Miranda est en proie aux affres de la réincarnation, les premiers films de Renato Castellani traçant des arabesques de style sur *Un coup de pistolet*, de Pouchkine, ou sur *Zaza*, mélo venu de France ; et bien sûr, l'éclosion du néoréalisme... L'ampleur du panorama révèle de multiples paysages, comme si l'on était dans un train traversant des régions où les plaines deviennent brusquement montagnes, les lacs fleuves au long cours. En se penchant un peu, on peut même voir la mer.

Pour se guider, il y a le catalogue. Un gros livre édité par le Centre Georges-Pompidou (1) avec tableau synoptique, chapitres par périodes, *analyses cinématographiques et sociologiques*, biographies, et, bien sûr, des photos. L'érudition n'est pas forcément embêtante. Il est vrai que dans la direction de la collection où se situe cet ouvrage, Jean-Loup Passek possède une longue pratique.

Un autre livre, paru l'an dernier, retombe à pic dans l'actualité, grâce à la rétrospective : « L'Italie de Mussolini et son cinéma », de Jean A. Gili (2). Comment le régime fasciste s'est emparé de l'industrie cinématographique pour la contrôler, la faire servir à son idéologie, mais *aussi – et peut-être surtout – pour* créer un cinéma d'évasion, de divertissement, qui ne se réduit d'ailleurs pas aux fameuses « comédies à téléphones blancs » ; c'est effectivement toute une histoire rassemblée, regroupée, minutieusement étudiée sans parti pris. Moins rigide et fanatique que le cinéma nazi de Goebbels, le cinéma italien de l'époque mussolinienne, s'il ne négligea pas la propagande, réussit à satisfaire son ambition de créer un art national.

Après l'effondrement industriel des années 20, ce fut la renaissance (en particulier avec la construction des studios modernes de Cinecitta, l'école de cinéma où se formèrent techniciens et acteurs), dont en fin de compte le « néoréalisme » devait profiter puisque les cinéastes de talent étaient déjà là et n'attendaient que l'occasion de s'exprimer librement.

Lire Jean A. Gili, c'est suivre le fil d'Ariane au long duquel le cinéma italien des années 30-45 a *trouvé son expansion, ses richesses* esthétiques malgré le dirigisme de l'Etat. Et, pour cette période, les films présentés au Centre sont autant de miroirs. Jusqu'à *Rome ville ouverte*, justement.

JACQUES SICLIER.



*Senza cielo (Alerte aux blancs)* D'Alfredo Guarini (1940)

(1) *Le Cinéma italien 1905-1945*, sous la direction d'Aldo Bernardini et Jean A. Gili. Collection « Cinéma/Pluriel », dirigée par Jean-Loup Passek. Editions Centre Georges-Pompidou, 280 p. ill., 180 F.

(2) Editions Henri Veyrier, 1985, 208 p. ill., 120 F.

### « LES FOLLES ANNÉES DU TWIST », de Mahmoud Zemmouri

## Les Vitelloni de Bab-el-Oued

Il ne s'agit pas d'une biographie de Richard Anthony, mais d'un film très divertissant sur la guerre d'Algérie. Est-ce possible ? C'est même vrai. Avec une candeur rusée, une franchise désabusée, Mahmoud Zemmouri raconte, comme il l'a vécue à Boufarik, sa petite ville natale, la guerre d'indépendance de son pays. Pas de prouesses de mise en scène, mais des dialogues piquants comme le harissa, des scènes « à effets », à la lisière du théâtre, à la manière du cousin de Marseille, Pagnol. C'est la guerre sans mérite, au jour le jour, de la « semaine des barricades », début 1960, au référendum, le 1er juillet 1962.

Toutes les forces et surtout toutes les *faiblesses sont en présence*, le FLN, l'OAS, les paras, les pieds-noirs. Mais la bombe de la tragédie a été désamorcée et c'est le pétard de la comédie qui explose, lancé par Boualem (Malik Lakhdar Hamina, le fils du « patron » du cinéma algérien) et Salah (Fawzi B. Saichi). Les deux frimeurs patentés, moulés dans leurs chemises à carreaux et leurs jeans rapiécés chic, écoutent siffler le train de leurs rêves et vivent de rien, d'oranges volées au colon, de combines mesquines, de maigres rapines. Les Vitelloni de Bab-el-Oued sont très lâches et très sympas, et ce sont eux qui donnent le ton, amer et joyeux, à ces *Folles Années du twist*. Un harki est tué, discrètement, on ne voit pas son cadavre. Le cordonnier (délicieux Mustapha El Anka) est torturé par le commandant (Jacques Villeret) dit « John Wayne », mais au lieu de suffoquer il boit l'eau de la bassine...

Ce que dit Mahmoud Zemmouri, il le disait déjà dans son premier long métrage, en 1981, *Prends 10 000 balles et casse toi*, le retour en Algérie d'émigrés contaminés chez nous par le virus petit-bourgeois. Zemmouri dit qu'il n'y a pas de héros, nulle part, ni de complets salauds, jamais. Dans une même indulgence goguenarde, il absout les peureux, les collabos, les opportunistes de tous bords. Avec lui la couardise n'a pas de passeport. Et ce qu'il dit ne plaît pas en Algérie, où son film est toujours interdit. Une révolution, n'est-ce pas, ne peut être que glorieuse, et ce n'est pas avec l'encre de la dérision qu'on écrit les noms des martyrs sur les monuments aux morts.

Les ennuis de Zemmouri ont commencé dès le tournage. Il filme une scène où le cordonnier, résistant de la dernière minute, vend des drapeaux étoilés dès que les résultats du référendum sur l'autodétermination sont connus. Mais les étoiles ont six branches au lieu de cinq. L'étoile de David, même pour plaisanter, jamais ! Le tournage est interrompu, jusqu'à ce que Zemmouri renonce à son gag. Les étoiles des drapeaux ont désormais quatre branches.

*Les Folles Années du twist* sont terminées depuis plus de trois ans. Depuis, le film erre de festival en festival (Venise, Montréal, Médaille d'or TF 1 à Chamrousse, Grand Prix du public à Grenoble). Mais, banni par son pays (qui l'a produit à 80 %), il n'en est pas pour autant accueilli par les distributeurs de sa patrie d'adoption UGC voulait changer son titre et le baptiser *les Beurs Brothers*. La question était simple : pouvait-on oser rire de la guerre d'Algérie ? La réponse est enfin sur les écrans. C'est oui.

DANIELLE HEYMANN.





## VARIÉTÉS

## L'escale de Renaud au Zénith

« La chetron sauvage » (la tronche sauvage) est de retour, proclame en verlan l'affiche placardé sur les murs de Paris et au fronton du Zénith, où il vient de prendre ses quartiers pour un mois dans un décor maritime, un port où est amarré un bateau connu des lecteurs de Tintin : « Karaboudjan ».

Porté par l'enthousiasme d'une salle pleine à craquer, Renaud, champion de vente des disques depuis quatre ans, arrive sur scène. Naturel, avec son infinie pudeur et une paradoxale timidité.

*« Alors, vous êtes toujours là ? »*, lance-t-il aux spectateurs retrouvés dans le même lieu après deux ans d'absence et qui lui répondent aussitôt d'une seule voix. Renaud prend plaisir à jouer avec sa spontanéité, sa fantaisie, sa liberté :

*« Je ne vous ai pas déçus pendant ces deux années ?*

*– Non*, répond le chœur de la salle.

*– Même quand j'ai été en Russie ou aux States ?*

*– Non.*

*– Vous êtes de droite ?*

*– Non.*

*– Je ne vais pas vous chanter* Hexagone. *Ça me gêne un peu de reprendre cette chanson : depuis cinq ans, j'ai moins honte d'être Français. »*

Qu'on ne s'y méprenne pas. Celui qui a convaincu tous les publics, des intellectuels aux gosses du béton, avec un mélange de colère et de tendresse, d'humour et de gouaille, ne renie pas pour autant son penchant pour les doux anarchistes. Après Villon, Bruant, Brel et Brassens, Renaud perpétue à sa manière une tradition frondeuse de la chanson française, où l'insolence sous-tend la fraternité, où, derrière le brocard, il y a des personnages qui ont une grande délicatesse, une vive humanité.

Libre, ou plutôt indépendant dans le sens où personne ne lui demande des comptes, Renaud a, comme Ferré, repéré la parole *amour* qui se barrait un beau matin du dictionnaire et il l'a saisie et depuis cela coule en lui, cela lui a donné l'occasion d'écrire de belles chansons : *Pierrot*, en forme de dialogue avec un fils à naître et à grandir ; *Manu*, autoportrait bouleversant ; *P'tite conne*, épitaphe d'une *« enfant perdue »* qui *« casse sa pipe d'opium »* et repose à présent *« tout près de Morrison »* ; *Miss Magie*, hymne à la femme derrière le croche-pied au premier ministre britannique.

Depuis son premier album, il y a dix ans, Renaud a su garder le ton juste, une authenticité dans les mots, un style direct, sans concession.

Le très beau spectacle que le chanteur offre au Zénith est d'abord placé sous le signe du plaisir de se retrouver face au public et de se livrer au jeu de l'échange, tant par des libres propos que par les chansons de son nouvel album, des titres plus anciens et une reprise d'un succès de Bruce Springsteen. La mise en scène repose sur quelques idées simples et efficaces. Les lumières et le son sont impeccables. Et Renaud lui-même ne reste plus planté devant le micro. Il évolue à l'aise sur l'immense plateau du Zénith. Heureux.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ *Zénith, 20 h 30.*

## THÉÂTRE

## Difficultés au Théâtre de Nanterre

Le conseil général des Hauts-de-Seine, présidé par M. Paul Graziani (RPR), a voté le jeudi 27 février une importante réduction de la subvention qu'il attribue pour 1986 au Théâtre des Amandiers, dirigé par Catherine Tasca et Patrice Chéreau. La subvention qui, par l'effet de l'actualisation, aurait dû être portée de 1 159 000 F à 1 290 000 F sera ramenée à 700 000 F. Cette diminution intervient à un moment où la saison est engagée et les contrats signés.

Les établissements culturels du secteur public sont financés selon des pourcentages variables par l'Etat et les collectivités locales, mais le conseil général des Hauts-de-Seine estime qu'il n'a plus à subventionner un théâtre *« à vocation nationale »* et envisage de supprimer tous subsides en 1987.

Cette attitude peut apparaître comme une sanction à l'égard d'un théâtre dont la vocation est effectivement nationale, la notoriété, internationale, et qui remplit sa fonction en attirant un public nombreux, dont plus d'un tiers du département. La décentralisation administrative accordant des pouvoirs accrus aux collectivités locales, on est en droit de s'interroger sur l'avenir des organismes du secteur public mis en place par André Malraux, qui entraînent aujourd'hui tous les mouvements artistiques.

C. G.

■ **LE PRIX ERASME 1986 A VACLAV HAVEL.** – Le prix Erasme 1986 a été décerné par la Fondation du même nom à l'écrivain et dramaturge tchécoslovaque Vaclav Havel, l'un des signataires de la Charte 77, pour l'ensemble de son œuvre *« plaidoyer pour la dignité humaine et la liberté de l'individu »*. Doté de 200 000 florins (542 000 F), le prix sera remis à V. Havel l'automne prochain. – *(AFP.)*

## EXPOSITIONS

### TITUS-CARMEL

## Ombres romanes

Après dix années de dessins d'objets innommables, faits de bâtons et de tissus ficelés évoquant des instruments usuels ou culturels de tribus primitives, Gérard Titus-Carmel s'est laissé tenter par le démon de la peinture brossée large, coulante et généreuse. Et glissa du même coup vers d'autres horizons. Et ce fut au début des année 80, le grand déploiement des *Caparaçons*, aquarelles et toiles de grands formats, comme des rideaux de scène tenus par des planches, creusés d'ombres, qui faisaient plonger le regard dans je ne sais pas quelles coulisses d'exploits chevaleresques et moyennâgeux.

L'éclat d'une lampe chromée, écrasée en images anamorphiques, le *Casque de Nikko*, ses clous, ses ailerons, son bestiaire cuivré, peint sous toutes les coutures, « dévisagé » en pensant peut-être à Kurosawa, les *Ombres* et les *Nuits* encerclés dans un climat de grande tempête, ont suivi, par série, comme toujours chez l'artiste qui ne lâche jamais sa proie qu'après épuisement.

Et vint cette *Suite Chancay*, de 1985, qui prolonge les *Nuits*. Elle aurait pour origine le visage humain, mais il n'en reste que figures géométriques, triangles et arcs de cercle, qu'ouvertures et pliages de formes en éventail ; qu'architectures de voûtes, portes en plein cintre et piliers à chapiteaux en forme de lotus ; que croissement de hallebardes et de francisques, à moins qu'il ne s'agisse de balanciers de pendules, de couperet des heures.

En tout cas, c'est un beau jeu de construction qui fait penser à un campement de sauvages dans une vieille église romane. Le fait que le lieu d'exercice soit avant tout le papier y est pour beaucoup : papiers collés, déchirés, pourfendus, en tous genres, lourds et légers, épais et transparents, solidaires des couleurs, des éclats de blanc, du clair et de l'obscur. Titus-Carmel connaît bien ce terrain et c'est toujours dans le papier qu'il sait éviter les débordements grandiloquents et se faire le plus convaincant.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Gérard Titus-Carmel, *Suite Chancay*, galerie Maeght-Lelong, 13, rue de Téhéran. Jusqu'au 9 mars.

Communiqué : le T.B.B. organise dans le cadre de son Festival de jazz (du 22 mai au 4 juin) et avec le concours du ministère de la culture un stage de musiciens.

Ce stage s'adresse aux musiciens en fin de formation, amateurs confirmés ou semi-professionnels.

Date de stage : du 24 avril au 25 mai.

Renseignements et inscription : Théâtre de Boulogne-Billancourt, 60, rue de la Belle-Feuille, 92100 Boulogne.

COMMUNICATION

LA « PUB » ET LES NOUVELLES CHAINES

# A nouveau l'aventure

Heu-reux ! Les annonceurs et les publicitaires sont « heureux » ! Ils exultent, ils triomphent. Trois nouvelles chaînes de télévision en moins de deux ans : de l'espace à acheter, des audiences à découvrir ! Les réunions se succèdent dans les agences. On tente d'évaluer les chances des nouvelles chaînes, de prévoir les réactions des téléspectateurs, on glane le maximum d'informations sur les conditions d'accès à la « 5 » et la « 6 » (tarifs, écrans, sponsoring), sur la couverture réelle de leurs émetteurs, et surtout leurs programmes, leur grille et leur tonalité.

C'est sans doute le plus grand sursaut qu'ait connu depuis longtemps une profession qui piaffait devant l'étroitesse du marché télévisuel et les rigidités imposées par les chaînes publiques (calendrier, contingentement...) et qui se pâme aujourd'hui devant les douceurs offertes par les nouvelles venues : l'ouverture à des secteurs jusqu'alors interdits (bière, presse...) et la coupure des émissions. *« Voilà à nouveau l'aventure ! »*, s'enthousiasme un publicitaire.

Qui dit aventure dit incertitude, risque, danger. Incertitude sur la nouvelle répartition des budgets de publicité entre les différents médias. Chacun s'accorde à reconnaître la sur-utilisation en France de certains supports, auxquels l'arrivée des nouvelles chaînes risque de porter un coup sévère. D'abord, par la multiplication des espaces et par le nouveau rôle que vont jouer les télévisions : *« Plus souples*, explique M. Christophe Riboud, *elles interviendront dans les campagnes comme une arme tactique, soucieuse d'agir sur le comportement, et non plus comme une arme stratégique destinée à fabriquer l'image d'un produit. »* Plus ciblée, la « 6 » permettra de cerner un public (les jeunes), celui-là même que n'arrivait pas à capter la télévision traditionnelle. C'est sans doute ce qui explique que Coca-Cola, Buffalo, Nescafé, Philips, Heineken et Renault aient plongé immédiatement sur TV 6.

Les risques, ce sont les bouleversements entraînés dans l'achat d'espace et le travail des « médias-planeurs ». Le danger enfin — avec la multiplication soudaine des écrans publicitaires et peut-être leur moindre qualité — pourrait être le développement d'une publiphobie. *« Nous avons toujours été favorable aux interruptions « naturelles » des programmes (mi-temps d'un match, fin d'une séquence de variétés) vécues comme des entractes par les téléspectateurs*, déclare M. Patrick Barthement, directeur de l'AACP (1). *Mais la multiplication des coupures dans un film risque d'assimiler rapidement la publicité à un piège et à un matraquage. »* Un risque dont sont conscients les publicitaires, certains allant même, comme M. Jean-Marie Drut, de l'agence BDDP, jusqu'à demander une limitation du volume horaire de publicité. *« Inutile*, déclare en revanche M. de Bonneville, *faisons confiance aux responsables des chaînes pour sentir eux-mêmes le seuil à ne pas dépasser, l'autorégulation sera plus efficace. »*

A. C.

(1) Association des agences-conseils en publicité.

## M. Christophe Riboud (« 5 ») : à regarder en famille

« Quel est actuellement le montant de votre portefeuille de publicité ?

— Il dépasse largement nos prévisions : environ 170 millions de francs de commandes fermes confirmées par télex, 230 millions si l'on compte les ordres dont les télex ne sont pas encore arrivés. Les annonceurs jouent le jeu avec enthousiasme, les plus gros plongent tour à tour, parfois de façon très substantielle. L'espace est bouclé jusqu'à la mi-mars, et j'enregistre déjà beaucoup de commandes pour la rentrée d'octobre et de novembre. Un démarrage largement satisfaisant pour un objectif publicitaire qui, en 1987, devrait dépasser le milliard

— Quelle est la cible sur laquelle repose votre argumentation publicitaire ?

— Une cible à 360 degrés! Une cible tous publics. La «5» doit être consommée en famille et éviter de provoquer des conflits entre les membres du foyer. Le noyau, il est vrai, est plutôt féminin, et plutôt âgé de plus de vingt-cinq ans. Cela nous impose donc de créer quelques créneaux plus particulièrement destinés aux hommes (le sport) et aux jeunes (la musique). Personne en tout cas, ne doit jamais se sentir exclu.

— Les budgets qui vous sont confiés proviennent-ils déjà d'un accroissement du marché publicitaire ou bien d'un transfert d'un support à un autre ?

— Il est trop tôt pour analyser finement l'origine des commandes. Sans doute certains budgets viennent-ils de la fameuse liste d'attente des annonceurs sur les chaînes publiques, dont je suis persuadé que les estimations chiffrées étaient trop optimistes. D'autres, visiblement nouveaux, semblent indiquer qu'on sous-évalurait au contraire la capacité et le désir des annonceurs de recourir au support télévision dès que les circonstances et les conditions offertes le leur permettraient. Les écrans de publicité à l'intérieur des programmes, la souplesse de l'instrument et la rapidité d'exécution ont joué à cet égard un rôle attractif. Enfin, il y a certainement des amorces de déplacements de budgets publicitaires d'autres médias vers le nôtre. Certains de nos clients en font état bruyamment pour tâcher de négocier des tarifs préférentiels sur notre antenne, mais cela reste difficilement vérifiable, même si une redistribution des budgets est aujourd'hui inéluctable.

— Que deviendra alors la presse écrite ?

— Je suis convaincu que le développement des nouvelles télévisions aura sur elle des retombées positives. Encore devra-t-elle s'adapter à de nouvelles pratiques et règles de l'achat d'espaces. La presse quotidienne est un relais idéal dans une campagne de publicité dite «de comportement», c'est-à-dire visant à contrer ponctuellement l'offensive d'un concurrent ou lancer une opération de promotion sur un produit. A la presse de devoir aussi faire preuve de souplesse et d'imagination.

— Craignez-vous la privatisation d'une ou deux chaînes publiques ?

— Bien sûr, car je ne suis pas certain que la France puisse se payer trois chaînes d'envegure nationale, commerciales et généralistes... Si le problème devait cependant se poser, resterait à savoir laquelle serait la plus vulnérable. Celles qui démarreraient avec un dificit structurel (TF 1, A 2, FR 3) ? Ou celle qui se lancerait avec un déficit conjonctu-rel, comme c'est aujourd'hui notre cas ? »

● *Les ouvriers du Livre contre « Télé-Loisirs ».* — L'autoroute A 3 a été bloquée tôt, ce vendredi 28 février, à hauteur de Bagnolet (Seine-Saint-Denis), par des manifestants du Livre CGT qui ont arraisonné des camions venus d'Allemagne chargés de 800 000 couvertures du numéro 1 du nouvel hebdomadaire *Télé-loisirs*, dont le lancement est toujours prévu pour le 3 mars. *Télé-Loisirs* est édité par la filiale française, dirigée par M. Axel Ganz, du groupe Bertelsmann. Les manifestants ont éparpillé les exemplaires du magazine sur la chaussée, provoquant un immense embouteillage. Un autre «commando» a détruit 50 000 exemplaires en cours de brochage à l'imprimerie de Wissous (Essonne). Par cette action, le Livre CGT entend protester contre la situation faite aux 540 ouvriers de l'imprimerie Del Duca à Maisons-Alfort, en dépôt de bilan, et soulignent que leur action est destinée à lutter contre les difficultés de l'imprimerie française, alors que des travaux sont effectués à l'étranger pour des magazines destinés au public français.

## M. Maurice Lévy (« 6 ») : le plus grand média des jeunes

« Quel est l'objectif publicitaire de TV 6 ?

— Entre 100 millions et 120 millions de francs en 1986, 200 millions en 1987, 300 millions en 1988. Cette année-là, le marché publicitaire devra dégager 1,8 milliard de francs, la cinquième chaîne ayant besoin d'environ cinq fois plus de ressources que TV 6.

— Votre cible précise ?

— Les vingt millions de jeunes âgés de douze à trente-quatre ans. Une génération nouvelle qui n'avait pas encore son média, et qui considère la pub comme partie intégrante de sa culture.

— Les clients attendus ?

— Une télévision appelée à devenir très vite le plus grand média des jeunes se révèle forcément attractive pour les annonceurs. Il y a ceux dont les produits concernent expressément le public jeune : la mode, la hi-fi, la vidéo, l'alimentation, la confiserie, les boissons sans alcool, les produits d'hygiène et de beauté... Il y a ceux dont les produits concernent un public un peu plus âgé, mais venu sur la « 6 » par ricochet, pour se maintenir « dans le coup » (les parents qui veulent continuer à communiquer avec leurs enfants). Enfin, les produits qui veulent se donner une image jeune : compagnies d'assurances, groupes bancaires, etc.

— Cela impliquera une redistribution des budgets, et fera des victimes.

— Il y aura à la fois redistribution des budgets entre les différents médias — la radio, l'affichage, les magazines, sont les plus menacés — et accroissement du marché. La presse quotidienne ne subira de contrecoup que lorsque le secteur de la distribution sera autorisé à la télévision.

— La privatisation des chaînes publiques menacerait-elle votre entreprise ?

— Une privatisation modifierait radicalement le paysage audiovisuel et déstabiliserait le marché, incapable de financer autant de chaînes commerciales. Les chaînes privatisées partiraient incontestablement avec les avantages énormes d'une image et d'une audience bien assises, donc d'un fort potentiel publicitaire. Mais la spécificité de TV 6, sa cible pointue et sa vocation de « complément » plus que de « concurrent » devraient faire d'elle la moins fragile des nouvelles chaînes... »

Propos recueillis par
ANNICK COJEAN

TÉLÉVISION LOCALE

## Quand Port-Saint-Louis parle à la Provence

Dimanche 2 mars, à 12 h 5, Télé-Monte-Carlo offrira son réseau et ses trois millions de téléspectateurs à une émission de télévision locale en direct de Port-Saint-Louis-du-Rhône (Bouches-du-Rhône). Sur le plateau improvisé d'un immense dock, Claude Villers et Luis Rego animeront un plateau de vedettes et de personnalités locales. Aux commandes de ces trois heures de direct, un virtuose du genre, Raoul Sangla.

La production est signée Communicâble, une association qui, outre Port-Saint-Louis, regroupe Martigues, Miramas, Port-de-Bouc et Saint-Mitre, cinq communes qui ont signé en juin dernier avec les PTT un accord sur le câblage. Sans attendre son réseau, qui doit être achevé en 1989, Communicâble s'est attaqué à un des problèmes les plus épineux du câble : le programme local, souhaité par la majorité des abonnés mais fort difficile à financer. Pour sortir de l'impasse, Communicâble a inventé une solution originale. Tout d'abord les cinq communes ont opté pour le raccordement de tous les habitants : un lourd investissement de départ, qui s'amortit ensuite par l'exploitation de services payants mais qui permet aussi d'avoir suffisamment de téléspectateurs pour trouver de la publicité locale.

Ensuite, Communicâble a renversé l'idée de la « fenêtre locale », solution proposée par le rapport Bredin pour assurer la viabilité des télévisions locales. Les cinq communes proposent à tour de rôle un programme original gratuit à Télé-Monte-Carlo, à condition qu'elle le diffuse sur tout son réseau. Cette « syndication » à l'envers a séduit la station périphérique, mais aussi les financiers, les régisseurs publicitaires et les institutions locales. L'opération coûte 1,8 million de francs et est financée par les communes (8,5 %), la Caisse des dépôts et consignations, les mutuelles et, à 50 %, par la publicité recueillie par Havas et Euro-Sud (régie du *Provençal* et de Télé-Monte-Carlo).

Aussi, le 2 mars à Port-Saint-Louis, Michel Hidalgo, Sapho et le Walker Jazz Band voisineront avec des guitaristes camarguais. Le 30 mars, à Miramas, le sport succédera aux variétés et le perchiste Patrick Abada invitera ses copains de stade et ses amis du show-business. A Martigues, le 18 mai, c'est le cinéma qui sera à l'honneur avec tous les films tournés dans la région, du *Tony* de Jean Renoir jusqu'à cet inédit de Fernandel que Prosper, le pâtissier du coin, détenteur de l'unique copie, remettra solennellement aux responsables de la Cinémathèque nationale. Un mélange surprenant de spectacle professionnel et de convivialité bon enfant.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

# SPECTACLES

# théâtre

**LES SPECTACLES NOUVEAUX**

LA MAISON DE BERNARDA - Cité Internationale, Galerie (45-89-38-69) 20 h 30.
LA VILLE-Nanterre, Amandiers (47-21-18-81) 20 h 30.
UNE SAISON EN ENFER - Nanterre, Théâtre par le Bas (47-75-91-69) 20 h 30.
LE PARC - Chaillot (47-27-81-15) 19 h 30.
UN AMOUR INCONNU - Dix Huit (42-67-47-47) 21 h.
LES VIEILLES DAMES - Fontaine (48-74-74-40) 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

## *Les salles subventionnées*

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Médée.
COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : le Savon (soirée littéraire).
CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre, 19 h 30 : Parc, de B. Strauss.
ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : Il Berretto a sonagli, de L. Pirandello (en italien).
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : la Vérité; le Trio brisé, d'Italo Svevo.
TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : Oncle Vania.
BEAUBOURG (42-77-12-33), Cinéma-vidéo, Vidéo information : 16 h : Perspectives Tanguy, de F. Mazzo ; 19 h : Jules Verne, de J. Vidal ; Vidéo/musiques : 16 h : Archie Shepp ; 19 h : Ernani/Verdi ; 18 h : Ron Rice, collections du musée ; Cinéma italien 1905-1945 (salle Garance : 42-78-37-29) : 17 h 30 : Come le foglie, de M. Camerini ; 20 h 30 : Seconda B, de G. Alessandrini ; Concerts/spectacles : 20 h 30 : Quatuor Brandis (Kurtag, Bartok, Schoenberg).
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), Saison Rossini : 20 h 30 : la Donna del Lago.
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : le Dragon ; 18 h 30 : Karim Kacel.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Bajazet.

## *Les autres salles*

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 45 : Terminus Hôpital.
ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
ARCANE (43-38-19-70), 21 h : Zoo story.
ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Deux sur la balançoire.
ATHÉNÉE (47-42-67-27). Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : L'Indien cherche le Bronx.
BASTILLE (43-57-42-14), 20 h : C, comme... première strie potise.
BATACLAN (47-00-30-12), 21 h : Ligue d'improvisation.
BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Rififoin dans les labours ; 22 h : La mort, le moi, le nœud.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 20 h 45 : Mon frère personnel.
CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-24-08), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : la Force de l'habitude.
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Lettres d'un inculpé ; La Resserre, 20 h 30 : Yes, peut-être ; Galerie, 20 h 30 : La Casa de Bernada Alba.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : Richard Wagner ; 22 h : Interviouve.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.
DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 18 h 30 : la Petite Marchande d'allumeêtres ; 20 h 30 : Procès d'intentions.
DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : la Femme assise ; 22 h : l'Homme de parenthèse.
DIX-HUIT-THÉÂTRE (42-26-47-47), 21 h : Un amour inconnu (à partir du 28).
EPICERIE (42-72-23-41), 20 h 30 : La vie est un songe - Charlotte la gourmande.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00), 21 h : le Vent coulis.
ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : French Kiss.
ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : Jeff ; 22 h 15 : Kamikaze.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : la Baie des anges.
ESSAION (42-78-46-42), 19 h : Un amour infini ; 21 h : Chute libre.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (43-49-39-20), 20 h 30 : Mort à crédit.
FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : les Vieilles Dames.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 20 h 45 : la Gagne.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 21 h : l'Issue.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : Largo Desolato.
LIERRE-THÉÂTRE (45-86-55-83), 20 h 30 : D'amour et d'eau froide.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 18 h : Métamorphoses ; 20 h : le Chien sous la minuterie ; 21 h 45 : Arsène et Cléopâtre. — II. 19 h : Stratégie pour deux jambons ; 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg. Petite salle : 21 h 30 : Ceux qui vivent ceux qui luttent.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.
MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 30 : Bienvenue au club ; 18 h 30 : le Président ; 22 h : Casse-Pipe.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon. — Petite salle (42-25-20-74), 21 h : Lorna et Ted.
MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle, 21 h : le Résident. — Petite salle, 21 h : la Baie de Naples.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 45 : la Prise de Berg-op-Zoom.
MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30, 16 h 30 : la Femme du boulanger.
MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle, 20 h 45 : les Gens d'en face. Petite Salle, 21 h : Frédéric et Voltaire.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : De doux dingues.
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier.
PALAIS DE JUSTICE, 20 h 30 : Antigone.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.
PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20), 21 h : A la recherche du temps porain.
POCHE (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur ; 19 h : Esquisses viennoises.
PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), 20 h 30 : Deux trous rouges au côté droit.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hauteur.
QUAI DE LA GARE (45-85-88-88), 21 h : Le regard observé, récit.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : le Confort intellectuel.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), II : 20 h 30 : les Chaises.
TEMPLIERS (42-78-91-15), 20 h 30 : Hôtel Azur.
THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉÂTRE DE L'ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 21 h : le Horla (dern.).
THÉÂTRE DE FORTUNE, à 21 h : la Dame de Monsieur.
THÉÂTRE GREVIN (42-46-84-47), 21 h : les Carottes sont cuites.
THÉÂTRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.
TH.13 (45-88-16-30), 20 h 30 : le Veilleur de nuit.
TH. PARIS-CENTRE (46-47-50-50), 21 h : Elles nous parlaient d'amour.
TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25), 20 h 30 : Soudain l'été dernier.
TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.
THÉÂTRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, 20 h 30, 18 h 30 : Jacques le Fataliste. — Petite Salle, 20 h 30 : Pour un oui ou pour un non ; 18 h 30 : Diderot et l'abbé Barthélémy.
TH. DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Electre.
TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Gringoire ; 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Sale affaire du sexe et du crime.
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 21 h : les Aviateurs.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

## *Les cafés-théâtres*

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 21 h 45 : Au suivant ; 23 h : Les jeux de la nuit.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Kamikaze de l'Oncle Sam ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
CONNÉTABLE (42-77-41-40) 22 h 30 : M. Fanon.
GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Poste auto-psy.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.
SENTIER DES HALLES (42-36-27-27), 20 h : La baignoire qui venait du froid.

## *Les chansonniers*

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.
DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : la France au clair de l'urne.

## *Le music-hall*

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24) 20 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.
CENTRE CULTUREL WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16), 20 h 30 : D. Val, J. Reynaerts.
CHEVALIER DU TEMPLE (42-71-67-28), 22 h 30 : C. Sauvage.
DEJAZET TLP (48-87-97-34), 20 h 30, Font et Val.
GYMNASE (42-46-79-79), 21 h : Th. Le Luron.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : G. Montagné.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90) 20 h 30 : Holiday on ice.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), 22 h 30 et 24 h : Cuarteto del Centenario.
ZENITH (42-45-11-22), 20 h 30 : Renaud.



## *Vendredi 28 février*

## *La danse*

AMERICAN CENTER (43-35-21-50), 21 h : Cl. Brumachon/La Pie Grièche.
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : le Cœur suspendu.
CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50), 20 h 30 : Inscriptions.
PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), 20 h 30 : Ballet du XXe siècle (Dionysos).
THEATRE-14 J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : Dédoublé.

## *Opérettes*
## *Comédies musicales*

CASINO DE PARIS (42-80-20-89) 20 h 30 : Black and Blue.
ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), et 20 h 30 ; Carnaval aux Caraïbes.

## *Les concerts*

Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : Ensemble instrumental Vuillermoz (Pergolèse).
Salle Gaveau, 19 h : M. Boegner, J. Mouillère (Mozart).
La Table Verte, 22 h : Ph. Feret, J.-Bourges-Maunoury (Debussy, Brahms, Rachmaninoff).
Th. des Champs-Elysées, 20 h 30 : Concerto Accademia (Offenbach, Liszt, Rossini...).
Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. E. Svetlanov (Wagner, Mendelssohn, Moussorgsky/Ravel).
Radio-France, Studio 104, 20 h 30 : Académie de l'orchestre, dir. J. Houtmann (Constant, Bach, Haydn).
Salle Cortot, 20 h 30 : J. Boujean (Brahms, Debussy, Franck).
Temple de Pentemont, 20 h 30 : J. Azkoul (Turina, Tarrega, Sor...).
Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Chœur de garçons de Copenhague ; dir. Per Enevold (Schütz-Fauré - compositeurs danois).

## *Jazz, pop, rock, folk*

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : P. Ramos.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : M. Saury.
CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h : Azuquita y su melao.
DUNOIS (45-84-72-00) 22 h : 1001 Nuits du tempo.
ELDORADO (42-08-23-50) 22 h : Country Night.
FONDATION ARTAUD (45-82-66-77), 22 h : Stanley and the Roots.
FORUM (42-03-11-11) 21 h : Top Model, Gene Loves Jezebel, Woodentops.
GIBUS (47-00-78-88), 22 h : B. Hurley, P. Gunn.
L'HEURE BLEUE (42-72-95-63), 23 h, 0 h 30 : Bozzo Billiez Band.
MONTANA (45-48-93-08), 22 h : R. Urtreger, R. Galeazzo.
MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : J.-M. Vanzelle.
NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : Idrissa Diop.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : T. Martin + MK3.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : L. Tabackin, G. Arvanitas, J. Samson, Ch. Sandrais.
PHIL'ONE (47-76-44-26), 21 h 30, R. Bayonne.
LA PINTE (43-26-26-15), 22 h : P. Diez Quartet.
RADIO-FRANCE, Auditorium 105 (45-24-15-16), 20 h 30 : Big Band de la Radio danoise.
SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : De Preissac Jazz Group.
STAND BY (46-33-96-23), 21 h 30 : Lavelle, K. Baibaut, A. Lecointe, Th. Arpino.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : M. Valois, J.-E. Jenny-Clark, T. Rabeson.

# cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

## *La Cinémathèque*

**CHAILLOT (47-04-24-24)**

16 h, Films et cinéastes découverts par L. Delluc : Mater Dolorosa, d'A. Gance ; Hommage à B. Davis : 19 h, Bureau of Missing Persons, de R. del Ruth (v.o.) ; 21 h, Fashions of 1934, de W. Dieterle (v.o.).

**BEAUBOURG (42-78-35-57)**

Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : 17 h 30, Dames, de Ray Enright (v.o.) ; 19 h 15 : Cinéma suédois 1929-1985 : Métamorphose, d'Ivo Dvorak (vo-st ang.).

## *Les exclusivités*

AMADEUS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e 43-27-95-94).
AMERICAN WARRIOR (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).
ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), h. sp. ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp.
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).
LE BATEAU-PHARE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Bienvenue Montparnasse, 14e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Gaumont Opéra, 2e (45-42-60-33).
BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).
LES BISOUNOURS (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
BLACKOUT (A., int. -13 ans, v.o.) : Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
CHORUS LINE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
COMMANDO (*) (A., v.o.) : 14-Juillet Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).
CONTACT MORTEL (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
CUORE (It., v.o.) : Les 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp.
L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
L'EFFRONTÉE (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).
ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES FEUX D'HIMATSURI (Jap., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
LA GALETTE DU ROI (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).
GINGER ET FRED (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33).
LA GITANE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; 14-Juillet-Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 11e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie (ex-Paramount), 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).
HAUT LES FLINGUES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).
LES INTERDITS DU MONDE (Fr.) (**) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).
LES LONGS MANTEAUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-50-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
MACARONI (It. v.o.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). — V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse (ex-Paramount), 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LA MAIN DANS L'OMBRE (All. v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérien, v.o.) : République, 11e (48-05-51-33).
MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.
NATTY GANN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). — V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
PADRE NUESTRO (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).
PEAU D'ANGE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
PLENTY (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
RAMBO II (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).
RÉVOLUTION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
ROCKY IV (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).
ROUGE BAISER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
SANS TOIT NI LOI (Fr.) : 14-Juillet Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
SECRET HONOR (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-59-41).
SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).
SILVERADO (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Espace Gaîté (v.o., v.f.), 14e (43-27-95-94). — V.f. : Marivaux (ex-Paramount), 2e (42-96-80-40).
SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.
SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33- (43-25-78-37) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LES SUPERFLICS DE MIAMI (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).
TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
TURTLE DIARY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
TUTTI FRUTTI (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
UNE CRÉATURE DE RÊVE (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76). — V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse (ex-Paramount), 14e (43-35-30-40).
VAMPIRE, VOUS AVEZ DIT VAMPIRE ? (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

## *Les séances spéciales*

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11), 22 h.
AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 22 h.
CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 20 h 30.
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65), 18 h 10.
LA NUIT PORTE JARRETELLES (*) (Fr.) Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 18 h.
PANIQUE A NEEDLE-PARK (**) (A., v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68), 21 h.
PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 15e (46-33-10-82), 19 h 40.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25, 0 h 30.
RUSTY JAMES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 18 h.
TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h 30.

## LES FILMS NOUVEAUX

A DOUBLE TRANCHANT, film américain de Richard Marquand (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
ALLAN QUATTERMAIN ET LES MINES DU ROI SALOMON, film américain de J. Lee Thompson (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Grand-Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).
LE BARBIER DE SÉVILLE, film allemand de Jean-Pierre Ponnelle (v.o.) : Reflet-Balzac Opéra, 8e (45-61-10-60).
CARRÉ BLANC (*), film français d'Isabelle Pierson, Gilles Delannoy : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Montparnasse (ex-Paramount-Montparnasse), 14e (43-35-30-40) ; Paramount-Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
CANEVAS LA VILLE, film français de Charles Dubois : Utopia, 5e (43-26-84-65).
L'ÉLU, film américain de Jeremy Paul Kagan (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Trois-Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Reflet-Lafayette, 9e (48-74-97-17) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
LES FOLLES ANNÉES DU TWIST, film franco-algérien de Mahmoud Zemmouri : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio, 9e (47-70-63-30) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Olympic Marilyn, 14e (45-43-99-41) ; Images, 18e (45-22-47-94).
IL ÉTAIT UNE FOIS LA TÉLÉ, film français de Marie-Claude Treilhou : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).
PAULETTE, film français de Claude Confortès : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Colisée, 8e (45-62-41-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont-Montparnasse (ex-Paramount-Montparnasse), 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA REVANCHE DE FREDDY (*), film américain de Jock Sholder (v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-33) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
ROMANCE CRUELLE, film soviétique d'Eldar Riazanov (v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; v.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40).
L'UNIQUE, film français de Jérôme Diamant Berger : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

# INFORMATIONS « SERVICES »

## WEEK-END D'UN CHINEUR

**Samedi 1er mars**

**ILE-DE-FRANCE**

**Pontoise**, 14 heures : argenterie, mobilier, atelier de Henriette Morisot.

**Dimanche 2 mars**

**Enghien**, 14 h 30 : œuvres de Louis Latapie ; **L'Isle-Adam**, 11 heures et 14 h 30 : affiches ; **Rambouillet**, 14 h 30 : argenterie, tableaux, objets d'art, mobilier ; **Versailles-Chevau-Légers**, 11 heures et 14 h 15 : Extrême-Orient ; **Versailles**, (Palais des Congrès), 14 heures : tableaux modernes ; 15 heures : tableaux anciens, objets d'art, mobilier.

**PLUS LOIN**

**Samedi 1er mars**

**Reims**, cartes postales, jouets, appareils photographiques anciens.

**Dimanche 2 mars**

**Reims**, bronzes, tableaux modernes ; **Charleville-Mézières**, 14 heures : bibelots, tableaux, bijoux, meubles ; **Gien**, 14 heures, tableaux, argenterie, mobilier, objets d'art ; **Nogent-le-Rotrou**, 10 heures : cartes postales, 14 heures : bibelots, céramiques, tableaux, mobiliers ; **Rouen**, 14 h 15 : tableaux, objets d'art, mobilier, argenterie ; **Tonnerre**, 14 heures, tableaux, objets d'art, mobilier.

### FOIRES ET SALONS

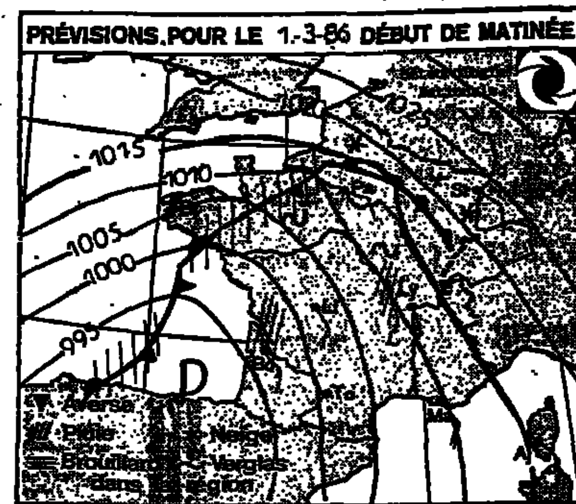
**DIMANCHE 2 MARS**

**Angers** (dimanche seulement) ; **Brest, Compiègne** (dimanche seulement), bourse aux armes ; **La Roche-sur-Yon et Paris**, (magasin du Printemps) (samedi seulement).

**Paris** (Parc floral de Vincennes) : 4-16 mars ; **Toulouse** : 5-9 mars ; **Vertou** (44) : 6-10 mars ; **Ivry-sur-Seine** : 7-16 mars ; **Chatou** : 7-16 mars, **Paris** (musée Jacquemart-André), 7-23 mars ; **Bruay-en-Artois** : 8-10 mars ; **Grandvilliers** : (60) 8-9 mars ; **Mont-de-Marsan** : 9-10 mars ; **Montbrison** (42) : 9 mars ; **Lyon** : 15-23 mars ; **Rouen** : 21-23 mars ; **Tours** : 21-24 mars ; **Limoges** : 22-23 mars (Salon de l'orfèvrerie ancienne) ; **Coutras** (33) : 22-23 mars ; **Savigny-sur-Orge** : 22-23 mars ; **Saint-Germain-en-Laye** (Salon de l'arme ancienne) : 22-24 mars ; **Antibes** : 22 mars-7 avril ; **Orange** : 27-30 mars ; **Bernay** : 28-31 mars ; **L'Isle-sur-Sorgue** : 28-31 mars ; **Perpignan** : 28-31 mars ; **Arcachon** : 29-31 mars.

## MÉTÉOROLOGIE




**Evolution probable du temps en France entre le vendredi 28 février à 0 heure et le samedi 1er mars à minuit.**

La dépression située au large du Maroc va remonter vers le golfe de Gascogne en se comblant légèrement. Les vents de sud-est vont se renforcer dans le sud du pays samedi avec une tempête en Méditerranée.

**Samedi** : Le ciel sera très nuageux sur l'ensemble du pays. Il pleuvra du sud de la Loire à la région lyonnaise. Ces pluies seront modérées dans le sud-ouest. Par contre, elles seront abondantes des Pyrénées orientales au Languedoc-Roussillon et au sud du Massif Central le matin, de la vallée du Rhône au sud des Alpes et à la Corse l'après-midi. Il neigera sur les Alpes au-dessus de 1500 mètres. De plus, sur ces régions, le vent de sud-est soufflera assez fort dans l'intérieur, et très fort sur les côtes. Par contre, les températures seront douces atteignant 10 à 15 degrés dans l'après-midi. Plus au Nord, des pays de la Loire, à la Bretagne, au Nord, au Bassin parisien et au Nord-Est, des chutes de neige et de verglas se produiront encore. Sur ces régions, les températures resteront négatives toute la journée, avec le matin, des gelées de – 2 à – 5 degrés.

**Évolution pour dimanche :**

Dans le sud du pays, le vent faiblira. Dans la journée, des passages nuageux nombreux accompagnés de pluies alterneront avec de rares éclaircies. Les températures seront stationnaires. De la Bretagne, au Centre, à l'Alsace et au Nord, le ciel sera couvert. Avec la légère hausse des températures (de 1 à 2 degrés), les précipitations devraient se transformer progressivement en pluies, sauf du Nord au Nord-Est où l'on observera encore des chutes de neige ou de verglas. Le vent d'est sera assez fort sur ces régions.

**Températures** (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 27 février, le second le minimum de la nuit du 27 février au 28 février) : Ajaccio, 13 et 3 degrés ; Biarritz, 16 et 10 ; Bordeaux, 10 et 7 ; Bréhat, 1 et 0 ; Brest, 0 et 1 ; Cannes, 8 et 7 ; Cherbourg, 0 et – 1 ; Clermont-Ferrand, 8 et 4 ; Dijon, – 5 et – 5 ; Dinard, 0 et – 2 ; Embrun, – 1 et – 3 ; Grenoble-St-M.-H., 1 et – 4 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 1 et – 4 ; La Rochelle, 8 et 6 ; Lille, 2 et – 6 ; Limoges, 6 et 5 ; Lorient, – 1 et – 2 ; Lyon, 0 et – 1 ; Marseille-Marignane, 8 et 6 ; Nancy, – 3 et – 6 ; Nantes, – 2 et – 2 ; Nice, 8 et 6 ; Paris-Montsouris, 0 et – 3 ; Paris-Orly, – 1 et – 3 ; Pau, 14 et 4 ; Perpignan, 12 et 9 ; Rennes, – 1 et – 2 ; Rouen, 1 et – 2 ; Saint-Étienne, 7 et 5 ; Strasbourg, – 3 et – 9 ; Toulouse, 13 et 8 ; Tours, – 2 et – 3.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 14 ; Genève, – 4 et – 4 ; Lisbonne, 16 et 11 ; Londres, 3 et – 3 ; Madrid, 15 et 5 ; Rome, 12 et 3 ; Stockholm, – 3 et – 16.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 27 février :

**DES DÉCRETS**

● Du 18 février 1986 portant application au commerce des produits en cuir et similaires du cuir de la loi du 1er août 1905 sur les fraudes et falsifications en matière de produits ou de services.

● N° 86-259 du 18 février 1986 modifiant le décret n° 76-671 du 13 juillet 1976 relatif à la qualification professionnelle en matière de brevets d'invention et portant organisation et régime disciplinaire de la profession de conseil en brevets d'invention.

● N° 86-267 du 18 février 1986 modifiant le régime complémentaire obligatoire d'assurance-vieillesse des travailleurs non salariés des professions artisanales.

● N° 86-268 du 18 février 1986 instituant le contrôle des véhicules gravement accidentés et modifiant le code de la route.

**DES CIRCULAIRES**

● Du 10 février 1986 relative à la gestion des biens et droits des individus entre plusieurs communes.

● Du 18 février 1986 relative à l'application du décret n° 86-228 du 18 février 1986 relatif à la titularisation des agents des collectivités territoriales des catégories A et B.

---

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 28 février :

**DES DÉCRETS**

● N° 86-271 du 27 février 1986 portant statut particulier du corps des interprètes du ministère des relations extérieures.

● N° 86-273 du 27 février 1986 modifiant et complétant le décret n° 86-4 du 3 janvier 1986 portant réorganisation de la chambre de commerce et d'industrie de la Nouvelle-Calédonie.

● N° 86-274 du 27 février 1986 portant statut du personnel de la Caisse nationale de Crédit agricole.

● N° 86-278 du 26 février 1986 relatif au programme d'équipement des bibliothèques centrales de prêt.

● N° 86-279 du 24 février 1986 portant création d'une commission départementale de coordination en matière de jeunesse.

**DES ARRÊTÉS**

● Du 18 février 1986 fixant la composition et l'appel de la fraction de contingent 1986/04.

● Du 20 février 1986 portant fixation de la période d'heure d'été en 1986, 1987 et 1988.

● Du 18 février 1986 portant application du décret n° 78-404 du 17 mars 1978 relatif au régime de subventions d'investissement accordées par l'Etat aux établissements d'enseignement privés sous contrat.

**UNE CIRCULAIRE**

● Du 4 février 1986 relative à la mise en œuvre du transfert de compétences en matière d'enseignement public. Utilisation des locaux scolaires par le maire. Application de l'article 25 de la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983. Cas des établissements d'enseignement agricole public.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page 14

# RADIO-TÉLÉVISION

## VU

### Du rêve pour les chaumières

La « 5 » n'est pas seulement la chaîne des shows et des jeux, elle est pédagogique : elle nous apprend ce que c'est qu'être riche. Avec « Mode, etc, le magazine des mille et un rêve. ».

Premier sujet, le rallye de Monte-carlo. Musique disco, voitures dérapant sur le verglas en faisant voler la neige. Soleil de la principauté, concours d'élégance, aucun nom du Gotha n'est oublié... *« Et qui est là ? Mais oui, c'est bien elle, Silvana Pampanini, la sexe symbole des années 50 »*, se réjouit en voix *off* le commentateur peu galant. (Il s'appelle Jacques Chambon).

Il y met le ton, évoque « Borsalino, *le film qui faisait revivre Marseille des années 30, et au fait, vous souvenez-vous des interprètes ?... Jean-Paul Belmondo et Alain Delon, mais oui, bravo messieurs !* » Bourdes et clichés s'alignent, les femmes sont charmantes, les voitures magnifiques, le champagne coule à flots, la chaleureuse poignée de mains du prince sera *conservée comme* un souvenir de famille...

D'abord on pense à une parodie. Au second sujet, on s'interroge. Vente aux enchères mondiale des fourrures à Leningrad, *« ville fascinante, qui, chose importante, a gardé l'empreinte de la culture européenne »*. Visite touristique, le *« lent écoulement du fleuve »*, les canaux de la Venise du Nord, l'Ermitage, dont on ne voit que les escaliers, les moulures dorées, les touristes ils n'ont pas dû obtenir l'autorisation de tourner dans les salles. Le commentateur poursuit ses explications historiques. On croirait un documentaire ancien pour émission rétro. La vente elle-même est réduite à quelques images de messieurs renfrognés.

Au troisième sujet, on espère : ils ont passé deux jours à la Scala, où Luca Ronconi répétait *Aïda*. Revisite commentée de *« la machine merveilleuse à donner vie à l'illusion »...* Question à Lorin Maazel : *« Pourquoi cette œuvre obtient-elle toujours autant de succès ? »*. Et à la cantatrice : *« Amnéis a-t-elle le rôle de la méchante ?* Les figurants tirent des pans de murs : *« Ils miment l'effort. En réalité le décor est en polyester »...*

Le dernier sujet est *« cent pour cent français »* : la haute couture printemps-été, où *« la féminité triomphe »*. Chanel, Ungaro, Patou, Alaya. Qu'est ce que ça donne quand on coupe le son ? Pas grand-chose de plus, une impression de vide, de quelques robes égarées. Filmer un défilé n'est pas simple.

La mode sur la « 5 » n'est pas même *le* hors mode, c'est *Dallas* et *Dynasty*, où tout le monde s'aimerait bien et ferait partager le bonheur d'être riche, de loin, juste pour des rêves de seconde main.

COLETTE GODARD.

## Vendredi 28 février

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**20 h 35 Jeu : Ambitions.**
Réal. J.-P. Jaud, avec B. Tapie et L. Touitou.
*Une nouvelle émission qui met à l'épreuve un candidat qui veut créer une entreprise. Il doit convaincre les professionnels du sérieux de son projet avec l'assistance de Bernard Tapie et de deux parrains, l'un du spectacle, l'autre du monde des affaires.*

**22 h 10 Série : Arsène Lupin contre Herlock Sholmes.**
Réalisation J.-P. Decourt, dialogues C. Brule, d'après M. Leblanc, avec G. Descrières, M. Keller... (Rediff.)
*Une parodie des polars avec la rencontre inattendue d'Arsène Lupin avec un vieux rival, Herlock Sholmes.*

**23 h 5 Journal.**

**23 h 20 Télévision sans frontière.**
*Carnaval aux Antilles, en association avec RFO, avec Kassav, Malavoy, la Compagnie créole, etc.*

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**20 h 35 Feuilleton : Un seul être vous manque.**
Réal. J. Doniol-Valcroze. Avec C. Spaak, Y. Folliot...
*Le dernier épisode voit, enfin, le dénouement de l'écheveau sentimental. Il était temps !*

**21 h 35 Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
*Sur le thème « les hommes de la Terreur », sont invités : Frédéric Bluche* (Septembre 1792, logiques d'un massacre) ; *Dominique Jamet* (Antoine et Maximilien ou la Terreur sans la vertu) ; *Michel Vovelle* (la Révolution française - Images et récit) ; *Jean-Paul Bertaud* (Camille et Lucile Desmoulins - Un couple dans la tourmente) ; *Bernard Vinot* (Saint-Just).

**22 h 50 Journal.**

**23 h Ciné-club : le Lys brisé.**
Film américain (muet) de David Wark Griffith (1919). Avec L. Gish, R. Barthelmess, D. Crisp.
*Dans les faubourgs de Londres, une adolescente, martyrisée par son père, se réfugie chez un jeune Chinois qui va la traiter comme une reine. Univers de misère et de douleur où l'amour pur se heurte à la brutalité, à la violence. Un mélodrame dont le style, admirable, fait penser à certains romans de Dickens. Impossible de ne pas être bouleversé par Lillian Gish, l'interprète favorite de Griffith, en femme-enfant. Elle est sublime.*

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**20 h 35 Série : A nous les beaux dimanches !**
Réal. R. Mazoyer, scénario de G. Elgey et C. Watton, avec A. Parillaud, C. Giraud, B. Devoldère, M. Creton...
*Avec le triomphe du Front populaire, la lutte entre une famille bourgeoise et une famille ouvrière, symbole de la décomposition de la société avant la deuxième guerre mondiale.*

**21 h 30 Vendredi : Trente-six heures pour l'enfer.**
Magazine d'André Campana et Igor Barrère.
*Georges Courtois, trente-huit ans, dont quatorze en prison. C'est lui qui, le 19 décembre dernier, arrive dans le prétoire de la cour d'assises de Nantes. Après sa prise d'otages, il convoque FR3, transforme son geste en véritable événement médiatique diversement commenté. Jean-Charles Deniau revient sur le fond et l'« autour » de cette affaire.*

**22 h 25 Journal.**

**22 h 45 Bleu outremer.**

**23 h 40 Prélude à la nuit.**



### FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, L'âge en fleur ; 17 h 15, Ile de Transe ; 17 h 30, Un naturaliste en campagne ; 18 h, Action 3 ; 18 h 55, La panthère rose ; 19 h 5, Atout pic ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Les nouvelles du « Monde ».

### CANAL PLUS

21 h, l'Express du colonel von Ryan, film de M. Robson ; 22 h 10, Rafales ; 0 h 35, le Ruffian, film de J. Giovanni ; 2 h 20, Week-end sauvage, film de W. Fruet ; 3 h 50, la Femme flambée, film de R. Van Ackeren ; 5 h 35, Anarchistes, grâce à Dieu.

### LA « 5 »

**20 h 30 Feuilleton : Flamingo Road.**

**22 h 15 Arabesque.**
Série de suspense.

**23 h 30 Rediffusion des programmes de la soirée.**

### FRANCE-CULTURE

**20 h 30 Le grand débat** : Faut-il plus d'enfants à la France ? Avec Michèle Perrot, Michel Albert, Pierre Chaunu et Hervé Le Bras.

**21 h 30 Black and blue** : pour ceux qui aiment le jazz.

**22 h 30 Nuits magnétiques.**

**0 h 10 Du jour au lendemain.**

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h Concert** (en direct de Stuttgart) : *Et expecto resurrectionem mortuorum, pour orchestre de bois, cuivres et percussion métallique*, de Messiaen ; *Messe n° 1 en ré mineur pour solistes, chœur et orchestre*, de Bruckner, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart et les chœurs de chambre de Rias Berlin et du Sudfunk, dir. U. Segal.

**22 h 20 Les soirées de France-Musique.**

Les programmes du samedi 1er et du dimanche 2 mars se trouvent dans « le Monde Loisirs »

## PARIS EN VISITES

**SAMEDI 1er MARS**

« La cathédrale russe de Paris », *14 h 30, 12, rue Daru (La France et son* passé).

« L'hôtel de Lassay et son décor Régence », 15 h 30, 128, rue de l'Université (Arcus).

« La Cour des comptes », 10 heures, 13, rue Cambon (Mlle Rojon).

« La Sorbonne et le quartier Latin », 15 heures, vestibule (Académia).

« Les serres tropicales du Jardin des Plantes », 14 heures, entrée grande serre (Les Amis de la terre de Paris).

« Exposition Gian Domenico Tiepolo : galanteries vénitiennes », 15 heures, entrée musée de l'Orangerie (Paris et son histoire).

« Saint-Martin et Saint-Nicolas-des-Champs », 15 heures, 292, rue Saint-Martin (Paris et son histoire).

« La Madeleine et son quartier », 15 heures, métro Madeleine, devant les Trois Quartiers (Lutèce visites).

« Exposition De Rembrandt à Vermeer », 17 h 30, entrée exposition au Grand Palais (M. Pohyer).

« La peinture française de Le Nain à Watteau », 15 heures, musée du Louvre, porte Jaujard (P.-Y. Jaslet).

« Exposition Les Français et la table », 15 heures, Musée des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (AITC).

« Cartophilie-PTT », 14 h 50, Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard (L'Art pour tous).

« La Mosquée de Paris, histoire de l'islam », 15 heures, devant entrée, place du Puits-de-l'Ermite (M. Ragueneau).

« Les arènes de Lutèce, la montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, sortie métro Jussieu.

« Un parcours policier dans les ruelles et les passages du Vieux Paris », 15 heures, métro Sentier, sortie Petits-Carreaux.

« Exposition féerie asiatique », 14 h 30, Louvre des antiquaires (Approche de l'art).

« Ascension dans le clocher et les galeries supérieures de l'église Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, métro Saint-Germain-des-Prés, lampes de poche (M. Banassat).

« Fresques médiévales au Musée des monuments français », 15 heures, hall musée.

## CONFÉRENCES

16, rue de la Sorbonne, amphi annexe, 15 heures, débat avec M. Georges Sarre, député et conseiller de Paris, candidat du PS.

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « Les canaux à Paris : sites, activités et atmosphère ».

26, rue Bergère, de 10 heures à 18 heures : « L'ésotérisme du christianisme ».

Maison des mines, 270, rue Saint-Jacques, 11 heures : « L'Égypte chrétienne » ; 14 heures : « A la conquête d'autres espaces » ; 16 heures : « Le baroque brésilien ».



## EN BREF

### EXPOSITION

**L'HOMME TRANSPARENT.** – Diverses manifestations sont organisées à Chambéry sur le thème de la santé. Du 19 au 22 mars : « Regards sur la folie » pièces, films et conférences. Du 15 avril au 15 mai : « L'homme transparent et la santé » : découverte du corps humain. Enfin, un volet historique du 15 avril au *15 mai : « L'art de soigner au fil* de la mémoire savoisienne » permettra une approche de la médecine et des médecins d'hier en Savoie.

★ Association pour la Maison de la culture de Chambéry et de la Savoie (AMCCS), Théâtre Charles-Dullin 73000 Chambéry, Tél. : (16) 79-33-25-19.

### PRESSE

**LE CITOYEN FACE A L'ARMÉE.** – Le numéro 39-40 de la revue *Hommes et Libertés*, que publie la Ligue des droits de l'homme, consacre un dossier au « Citoyen face à l'armée » : qui doit effectuer son service militaire ? quand ? la santé à l'armée, les conditions de vie, les droits et liberté du soldat citoyen, le retour à la vie civile et le problème de la « réserve » et, enfin, l'armée et la société. Tels sont les principaux points abordés. On peut acquérir le dossier séparément (10 F).

★ Ligue des droits de l'homme, 27, rue Jean Dolent, 75014 Paris. Tél. : 47-07-56-35.

## NATIONAL LOTO N° 9

TIRAGE DU MERCREDI 26 FEVRIER 1986

10 22 37 38 47 49 – 46 (NUMERO COMPLEMENTAIRE)

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 1er MARS 1986

VALIDATION : POUR LE MERCREDI 5 MARS 1986 ET LE SAMEDI 8 MARS 1986 JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

| | NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES | RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F) |
|---|---|---|
| 6 BONS N°s | 2 | 4 811 500,00 F |
| 5 BONS N°s + complémentaire | 12 | 374 225,00 F |
| 5 BONS N°s | 1 081 | 13 055,00 F |
| 4 BONS N°s | 80 934 | 170,00 F |
| 3 BONS N°s | 1 743 840 | 11,00 F |

هكذا من الأصل



# ANNONCES CLASSÉES



## OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposé cette semaine:

Valoriser ses compétences dans une banque de taille humaine
• **EXPLOITANTS "ENTREPRISES"** VM11/664 C

Laboratoire de recherche
• **INGÉNIEUR CHIMISTE DÉBUTANT** VM12/538G

Groupe EGOR, 1er groupe français de conseil en recherche de cadres
• **ASSISTANTE DE RECHERCHE** VN13/RA17

Électronique Professionnelle
• **ADJOINT(E) AU RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION** VM23/1386 N

Systèmes avancés de télécommunications
• **OUI, LA TECHNOLOGIE FRANÇAISE SE VEND BIEN A L'EXPORT !** VM32/1386 R

• **INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL** VM32/1379 E

Grands Systèmes électroniques
• **ADJOINT CHEF DE PRODUIT** VM32/1386 P

Rejoindre la Direction des Relations Sociales de notre siège parisien
• **CADRE EXPÉRIMENTÉ FONCTION PERSONNEL** VM19/881 J

hager • **DIRECTEUR COMMERCIAL** VM 30/1525 A

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie.

**GROUPE EGOR**
8, rue de Berri - 75008 Paris

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

**UNE INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL (PARIS)**

NOTRE GROUPE SE COMPOSE :

- d'un grand constructeur de centrifugeuses pour industries chimique, textile, agro-alimentaire, mécanique ;
- d'un installateur en équipements d'usines ;
- d'un bureau d'études (équipements industriels, valorisation des déchets...)

Nous créons notre antenne technico-commerciale à Paris et recherchons un INGÉNIEUR (AM, INSA...) dynamique et créatif pour prendre la tête de cette antenne et développer ces activités.

C'est un poste d'avenir, motivant, très autonome pour une personnalité de valeur.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo à :
DEVELOP - 17, rue Montalivet, 07100 ANNONAY

**CENTRE PERSAN DE DOCUMENTATION** recherche SPECIALISTE de langue maternelle persan en informatique documentaire. Doctorat Sc. de l'information, maîtrise angl., fr., allem. souhaité : 5 ans d'expér. minim. Env. C.V. à I.C.S.-B.P. 225 75125 Paris Cedex 03.

**CABINET CONSEIL CHERCHE**

H. ou F. à vocation commerciale pour poste évolutif dans le domaine financier. Rémunération : fixe + participation aux résultats.

Institut de Documentation Financière
Téléphone : 48-24-28-56.

### emplois régionaux

Société 35 km Marseille traitement de texte et graphisme cherche analyste-programmeur. Expérience DPS 6 MINI 6 connaissant T.S. Fortran. Cobol, capable travailler seul. Adresser C.V. et prétentions à agence Havas Marseille nº 97.881, qui transmettra.

### DEMANDES D'EMPLOIS

Urgent. Journaliste-écrivain 50 ans, organisé, efficace, dynamique, passionné par son travail, souhaite s'intégrer dans une équipe (presse-édition) et lui apporter 25 ans d'expér., immédiatement disponible. Téléphone : 34-84-40-13.

### propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée. FRANCE CARRIÈRES (C 16). B.P. 402-09 PARIS CEDEX 09.

### automobiles

### ventes

*plus de 16 C.V.*

BMW 7,35 IA Highline 1985 5.500 km. Toutes options. Téléphone : 40-30-16-33.

BMW M 6,35 CSI 1986 9.500 km. Tél. 40-94-87-87.

VENDS CX GTI 82 Gris métallisé, toit ouvrant, glaces teintées, pneus neufs 78.000 km. Px : 45.000 F. Tél. hres repas : 64-05-47-47.

# L'immobilier

## appartements ventes

*4e arrdt*

**MÉTRO BASTILLE**
Imm. p. de taille, ascenseur 5e ét., balc., chf. centr. indiv., liv. dble, salle à manger, 3 chbres, entrée, cuis., bns + service. 6, bd Richard-Lenoir. Sam., dim., 14 h à 17 h.

*5e arrdt*

Val-de-Grâce, 3 P., 85 m² charme, soleil, calme, verdure 1.850.000 F. 43-26-73-14.

PANTHEON
2 P. occ. loi 48. 320.000 F.
2 pièces, libres. 520.000 F
asc. GARBI. - 45-67-22-88.

*6e arrdt*

**MÉTRO ODÉON**
Bon imm., calme, petit studio entrée, kitch., s. de bns, w.-c. 43, rue Mazarine, sam., dim. 11 heures à 13 heures.

**MÉTRO ODÉON**
Bon immeuble, calme. Petit studio, entrée, kitchenette, salle de bns, w.-c. 43, rue Mazarine, samedi, dim. 11 heures à 13 heures.

*8e arrdt*

**ANJOU-MADELEINE**
bel imm. bourgeois, balc., asc. SURFACES A AMÉNAGER 160 m² environ. 2.520.000 F
**SAINCLAIR. 45-67-01-22.**

*12e arrdt*

**METRO NATION**
Imm. réct « Esterel ». Bon stand., sur jardin, park. gd séjour, 2 chbres, entrée cuisine, 2 bains, 2 w.-c. 146, boulevard Diderot. Sam., dim., 14 h à 17 h.

**LEDRU-ROLLIN**
Luxueux 3/4 P., bourgeois TERRASSE 100 m². Prix : 1.850.000 F.
**LERMS 43-63-39-69.**

*16e arrdt*

**O.R.T.F. 3/4 P.**
asc., soleil, 2, r. PAUL-DUPUY s/pl., vendr., sam., 14/18 h EXCLUSIVITÉ - 45-06-53-84.

*18e arrdt*

**VUE SUPERBE**
Duplex 5 P., 90 m², 2 sanitaires, soleil. 1.350.000 F. 4, RUE DAMREMONT. Sam., 14/17 h. 42-50-04-28.

*19e arrdt*

**70, RUE DE MEAUX**
Imm. pierre de t., 73 m², cft 2e ét. SAMEDI, 14 h à 17 h.

## appartements achats

**ORPI**
1re force de vente à PARIS recherche tous appartements RÉALISATION RAPIDE
**ORPI - 42-22-70-63.**

Rech. URGENT, 110 m² à 140 m² Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE COMPT. - 48-73-57-90.

**AGENCE LITTRÉ**
Rech. pour clientèle française et étr., appts et hôtels part. dans quartiers résidentiels, paiement compt. chez notaire. Téléphone : 45-44-44-45.

## locations non meublées offres

*Paris*

EXCEPTIONNEL, Mº ALÉSIA VERSANT MONTSOURIS, neuf, stand., dernier ét., 3-4 P., gd cft, terrasse, 50 m², vue tout Paris, prix justifié. LAURE VATIN (1) 46-65-01-74 - 43-21-64-77.

**45-04-20-00**
Nbses offres. Locat. Paris-banl.

## locations non meublées demandes

*Paris*

Pour l'ensemble des salariés cadres et employés STÉ FRANÇAISE PÉTROLES rech. appts 2 à 6 P., pav. Paris et environs. Loyers assurés. Tél. 45-04-04-45.

*Région parisienne*

Étude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. (1) 48-89-89-66 - 42-83-57-02.

## bureaux

*Locations*

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés et tous services. 43-55-17-50.

## immobilier information

CABINET D. MEYNIEU
Toutes transactions en Aquitaine
proximité lac et océan
LE PORGE. 56-26-54-80.

## terrains

A VENDRE à CLAVIERS VAR splendide terrain 1.700 m² Prix 150.000 F. Tél. le soir 56-26-51-37.

## viagers

ETUDE LODEL. Viagers. 35, bd Voltaire, 75011 PARIS. Tél. : 43-55-61-58.

# l'agenda du Monde

*Animaux*

A vendre chiots LÉVRIER AFGHAN. 2.000 F. Tél. 60-16-79-25, apr. 17 h.

*Bijoux*

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. 43-54-00-83. PARCE QUE L'ON AIME ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

*Collections*

Vend collection complète « Année politique » de 44 à 80 8.000 F. Tél. 46-37-55-47, après 19 heures.

*Maroquinerie*

**SOLDE S/PRIX DE GROS**
SACS, BAGAGES, CADEAUX VISCONTI, 5, r. M.-Lecomte-3e 45-72-16-88, fermé le samedi.

*Moquettes*

A saisir
**MOQUETTE 100 % PURE LAINE WOOLMARK**
Prix modéré : 99 F/m². Tél. : 46-58-81-82.

**MOQUETTE**
GRANDES MARQUES GDES ET PETITE LARGEURS LABEL WOOLMARK JUSQU'A
**— 50 %**
du prix réel
**La MOQUETTERIE**
334, rue de Vaugirard 75015 Paris
Téléphone : 48-42-42-62 ou 42-50-41-85.

*Troisième âge*

HOTELLERIE « Les Cèdres » accueil, confort, service, spécialiste de la famille et du 3e âge. Mº Louis-Aragon 46-38-34-14 et 47-26-89-63.

Prox. COULOMMIERS (77) RETRAITE, valides, semi-valides invalides. 64-04-05-75.

*Vacances*

*Tourisme*

*Loisirs*

Stage de ski 8 à 16 ans en Savoie, C.V. agréé jeunesse et sports, du 28/03 au 2/04/86 aux Arcs
(—) 12 a., 1.895 F. (+) 12 a., 2.095 F.
Comprenant : transport SNCF
— pension complète ;
— encadr. et cours de ski par moniteurs diplômés ;
— remontées mécaniques illimitées ;
— assurance ski.
Inscriptions : 9 à 12 h
Tél. : (16-1) 42-38-05-00
à partir de 18 h 30 :
(16-1) 60-10-47-35
8 h à 13 h : 79-07-04-73.

**SKI DE FOND HAUT-JURA**
à 3 h de Paris en TGV
Reste encore quelques places pour les vacances de Pâques au Crêt-l'Agneau où Yves et Liliane vous accueillent dans ancienne ferme du XVIIe, confort, rénovée, chbres avec s. de bns, cuis. et pain maison au feu de bois, table d'hôte (limitée à 10 pers.) Ambiance chaleureuse, belles randonnées sur les sommets franco-suisse. Tarif : 2.050 F. sem./pers., pension complète, vin, accompagnement et matériel de ski. Téléphone : (16-81) 38-12-51.

DRISCOLL HOUSE HOTEL
200 chambres à un lit. Demi-pension. £ 65 par semaine adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1. Téléphone : 01-703-4175.

# LE CARNET DU Monde

## Décès

— Me et Mme Marcel Adida,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Lasry,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Armand Akriche,
leurs enfants et petite-fille,
M. et Mme Marcel Grumberg
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

**Mme Marcelle Suzanne AKRICHE,**
née Sayag,

le 26 février 1986, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques ont eu lieu ce vendredi 28 février.

— Mme Jeanne Chantepie,
sa mère,
Mme Maryse Chantepie,
son épouse,
Emmanuelle, Philippe, Cécile, Pierre et Olivier Chantepie,
ses enfants,
Les familles Madiec, de Quay et Cauvin,

ont le chagrin de faire part du décès de

**Jean-Pierre CHANTEPIE,**
vice-président du tribunal de grande instance de Beauvais,

survenu le 26 février 1986, à l'âge de cinquante-quatre ans, à Paris.

La bénédiction sera donnée le mardi 4 mars, à 10 h 30, en l'église de la Sainte-Trinité, place d'Estienne-d'Orves, à Paris-9e.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

41, rue La Bruyère,
75009 Paris.

— M. et Mme Fabrice Costa,
Marianne et Henri,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. Philippe André COSTA,**
sous-préfet en retraite,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 10 février 1986.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

27, rue de la Marseillaise,
94300 Vincennes.

— Nous apprenons la mort de

**Robert GLOTON,**
ancien inspecteur départemental de l'éducation nationale, animateur des expérimentations pédagogiques du vingtième arrondissement de Paris, ancien président du Groupe français d'éducation nouvelle (GFEN).

Un hommage public lui sera rendu mercredi 5 mars, à 17 h 30, salle Jules-Ferry, à l'Institut national de recherche pédagogique, 29, rue d'Ulm, 75005 Paris.

[Né en 1906 à Paris, Robert Gloton avait fait ses études à l'Ecole normale d'instituteurs d'Auteuil. Il poursuit ensuite des études universitaires de morale et de sociologie et rencontre Henri Wallon. Après la guerre, où il est fait prisonnier, il est nommé inspecteur primaire. Il entre, en 1950, au Groupe français d'éducation nouvelle, dont il sera le président, succédant à Paul Langevin. De 1960 à 1970, il anime les expérimentations pédagogiques menées dans trois écoles du vingtième arrondissement, rue Vitruve, rue Le Vau et rue Bretonneau. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages : *l'Activité créatrice chez l'enfant* (avec Claude Clero), *l'Autorité à la dérive, le Travail valeur humaine, Au pays des enfants masqués*, qui est son autobiographie, *l'Art et l'Ecole*.]

— Mme Nicole Laurent
et ses fils, François et Jérôme,

ont la douleur de faire part du décès de

**Michel LAURENT,**
survenu brutalement le 21 février 1986.

34, rue Emile-Fourcand,
33000 Bordeaux.
75, rue Caulaincourt,
75018 Paris.

— Mme Marion Midy
et ses enfants, Jean et Aurore Van Gysel,
M. et Mme Paul Midy-Kessener,
M. et Mme Philippe Midy
et leurs enfants, Carole, Samantha et Edouard,
Mme Robert Midy,
M. et Mme Antoine Midy
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. Pierre MIDY,**
docteur en pharmacie,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 25 février 1986.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, en l'église Saint-Philippe du Roule, le 28 février.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le colonel (CR) et Mme Jean Murard,
Le professeur et Mme le docteur Georges Broun-Murard,
M. et Mme Jacques Dupraz-Murard,
ses enfants,
Le docteur et Mme Dominique Pithois-Murard,
Le docteur et Mme Denis Broun,
M. et Mme Olivier Broun,
Jean-Michel Broun,
Pierre Broun,
M. et Mme Jean Mollier-Dupraz,
Christophe Dupraz,
Florence Dupraz,
Emmanuel Dupraz,
ses petits-enfants,
Christophe et Caroline Pithois,
Nathalie Broun,
ses arrière-petits-enfants,
M. Edmond Jaillette,
son beau-frère,
M. et Mme Robert Boz,
ses cousins,
Sa famille et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

**Mme veuve René MURARD,**
née Marguerite Monpert,

survenu le 21 février 1986, dans sa quatre-vingt-septième année.

Ils rappellent le souvenir de son fils, le lieutenant

**Pierre MURARD,**

mort pour la France le 25 août 1944.

L'inhumation a eu lieu à Troyes, dans l'intimité, le 25 février.

4, rue Maurice-Bouchor,
10000 Troyes.
25, avenue Niel,
75017 Paris.
8, clos Saint-Pierre,
91190 Gif-sur-Yvette.

— M. Olivier Poydenot,
Mlles Marina, Sonia et Carine Poydenot,
Le colonel et Mme Robert Taslé,
M. Regis Taslé,
Mme Pierre Wegmann,
Le général Olivier Poydenot,
Et leurs familles,

ont la tristesse de faire part du décès de

**Mme Olivier POYDENOT,**
née Sabine Taslé,

survenu le 26 février 1986.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 4 mars, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 2, place d'Auteuil, 75016 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue Mirabeau,
75016 Paris.

— Pia Zanartu,
Edith Hackenmüler,
Béate Eppinger,

ont la tristesse de faire part du décès de

**Margaret-Marie RANDALL.**

Une cérémonie aura lieu à Paris, le 3 mars 1986, à 14 h 30, au columbarium du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Ses amis ont le malheur d'annoncer la mort du

**docteur Louise ROSENTAL,**

survenue le 26 février 1986 à l'hôpital Cochin.

— L'Office national interprofessionnel des céréales

a la tristesse de faire part du décès de son président,

**M. Francis SENCE,**
président du conseil central de l'ONIC,
président du Comité départemental des céréales de la Somme,
vice-président de l'Association générale des producteurs de blé (AGPB),
président de la section céréale de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA),
président de l'Union coopérative agricole de Picardie (UCAP) à Montdidier (Somme),
chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre du Mérite agricole,

survenu le 27 février 1986.

L'enterrement aura lieu le 1er mars 1986, à 15 heures, à Rouvrel (Somme).

Ni fleurs ni couronnes.

— Ses collègues et amis de Genève, Paris, Aix, Marseille et Grenoble,

ont le chagrin de faire part du décès, le 14 février 1986, de

**Alina SZEMINSKA,**
professeur de psychologie à l'université de Varsovie,
docteur *honoris causa* de l'université de Genève.

[Après des études à Berlin et à Genève, A. Szeminska fut assistante à l'université de Genève auprès de Jean Piaget de 1932 à 1939. Rentrée en Pologne avec la guerre, elle s'évade du ghetto de Varsovie, entre dans la Résistance et fut déportée à Auschwitz. La paix revenue, elle enseigne à l'université de Varsovie tout en participant régulièrement aux travaux du Centre international d'épistémologie génétique de Genève. Ses travaux les plus connus portent sur la notion de nombre chez l'enfant.]

— M. Joseph Szwerbrot,
son époux,
Mme G. Estienne,
sa mère,

ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Jacqueline SZWERBROT,**
née Estienne,
expert-comptable,
commissaire aux comptes,
présidente de l'ANACACI,

survenu le 26 février 1986.

Les obsèques ont eu lieu le 28 février 1986, à 14 heures, au cimetière de Montrouge.

14, avenue de Malakoff,
75116 Paris.

— Mme Jean-Claude Vialle,
ses enfants et petits-enfants,

très touchés par les marques d'amitié, témoignées lors du décès de

**Jean-Claude VIALLE,**
architecte DPLG,

remercient tous ceux qui ont partagé leur profonde tristesse.

## Remerciements

— M. Richard Sabban,
Les familles Uzan, G. Guez, Slupowski et Zibi,

tiennent à remercier toutes les personnes qui ont bien voulu s'associer à la perte cruelle de leur très chère et regrettée mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

**Mme Allegrine Aline SABBAN,**
née Mamou.

Le drache du mois dédié à sa mémoire aura lieu le dimanche 2 mars 1986, à partir de 17 heures, à son domicile, 5, allée Louis-Blériot, Orly (quatrième étage).

— Mme Denise Klein,
Eric et Sophie Klein,

remercient les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de leur mère et grand-mère,

**Mme Ida STERNBERG.**

Ils s'excusent auprès des personnes qui n'ont pu être avisées.

Une affectueuse pensée pour leur père et grand-père.

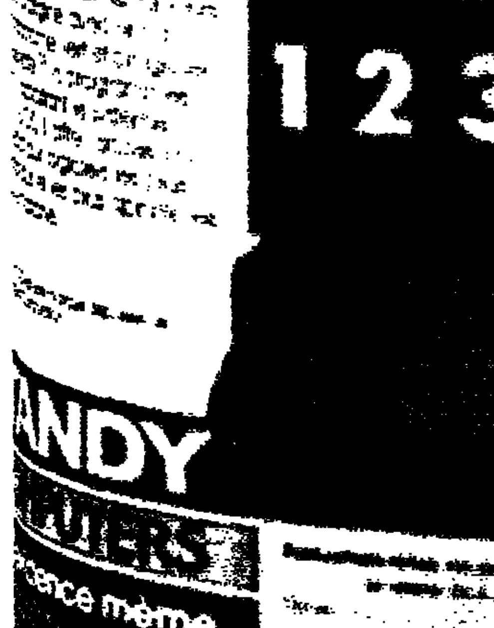
## Communications diverses

— L'association Coup de soleil (tél. : (16-1) 40-26-18-77) organise le 1er mars, de 15 heures à 23 heures, au Musée des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil, à Paris-12e, une journée de rencontre entre Français et Maghrébins de confession chrétienne, juive ou musulmane, avec la participation de musiciens, comédiens, réalisateurs, écrivains et journalistes originaires des trois communautés.

Participation aux frais : 130 F donnant droit au dîner-buffet et à la soirée musicale.







# économie

## LES CONSÉQUENCES DE LA BAISSE DU PÉTROLE ET DU DOLLAR

### REPÈRES

**Dollar : coup d'arrêt à la baisse, 6,83 F**

Sur des marchés des changes nerveux à la veille du week-end, la baisse du dollar, qui s'était nettement accélérée jeudi 27 février, a reçu un coup d'arrêt vendredi 28 février. Le billet vert, qui était tombé à 6,79 F, 2,2020 DM et 178,50 yens, s'est raffermi à 6,83 F, 2,2220 DM et 180,50 yens. A l'origine de ce coup d'arrêt, on trouve une rumeur, en provenance de Tokyo, suivant laquelle le Japon aurait demandé une réunion du groupe des cinq pays industrialisés pour le week-end. Ce pays juge le recul du dollar amplement suffisant et réclame un arrêt de la baisse

**Automobile : 29,5 milliards de francs d'excédent commercial**

Selon la Chambre syndicale des constructeurs automobiles, le solde positif de la branche automobile a atteint 29,48 milliards de francs en 1985, en léger recul sur 1984 (30,9 milliards). Ce recul est dû, à la fois, à l'augmentation des importations de véhicules industriels (+ 15 %) et à la légère diminution (– 2,5 %) de l'excédent des pièces et équipements. Les exportations de la branche automobile se sont élevées à 95,05 milliards (+ 6,3 %), représentant ainsi 10,9 % des exportations totales de la France. Les exportations de véhicules ont atteint 54,55 milliards, avec un solde positif de 9,8 milliards, et celles des pièces et équipements 40,5 milliards, et un excédent de 19,6 milliards. Dans ces résultats, le meilleur score revient aux voitures particulières neuves, avec une progression de 12,5 % de ses exportations, qui ont atteint 44,5 milliards.

**Chômage : nouveau record en Grande-Bretagne**

Nouveau record absolu pour le chômage britannique avec 3 210 000 demandeurs d'emploi à la mi-février, une hausse de 4 800 sur le mois précédent, indique le ministère de l'emploi. Cette dégradation, pour le troisième mois successif, porte à 13,3 % le taux de chômage outre-Manche et marque un revers dans la mesure où, jusqu'à la mi-novembre, le gouvernement avait cru pouvoir déceler des signes d'amélioration. Au cours des trois derniers mois, la progression mensuelle a représenté quelque 14 500 nouveaux chômeurs. La moyenne nationale recouvre, en outre, des pointes préoccupantes avec des taux de chômage de 22 % en Irlande du nord, 18,3 % dans le nord de la Grande-Bretagne et 16,6 % au Pays de Galles.

**Endettement extérieur : 469 milliards de francs**

La dette extérieure de la France à long et moyen terme peut être évaluée à 469 milliards de francs, au 31 décembre 1985, au taux de change en vigueur à cette date (1 dollar = 7,50 F), selon les statistiques publiées par le ministère de l'économie. Un an auparavant, l'endettement atteignait 528,5 milliards de francs. Le montant de l'endettement brut de la France a ainsi été ramené de 12,35 % du PIB fin 1984 à 10,25 % fin 1985. Les créances de la France se montant à 311 milliards de francs, l'endettement net atteignait 158 milliards de francs fin 1985, contre 236,5 milliards au 31 décembre 1984. Entre fin 1984 et fin 1985, la dette extérieure de la France, exprimée en devises, s'est alourdie, passant de 54,3 milliards à 62,5 milliards de dollars.

## Les prix de détail n'augmenteront que de 1 % au premier semestre

*« La baisse du prix du baril de pétrole est globalement une bonne chose pour l'économie française ; sur la balance commerciale, sur l'inflation et, à un degré moindre, sur la production et l'emploi »*, écrit l'INSEE dans sa dernière note de conjoncture.

L'institut de la statistique estime que si le baril baissait de 30 % revenant de 27,8 dollars à 20 dollars (Brent, Mer du nord, prix spot) le transfert de revenu qui en résulterait des pays exportateurs de pétrole vers les pays consommateurs serait important, de l'ordre de 100 milliards de dollars par an, soit pour les pays de l'OCDE un gain de 0,9 % de leur produit intérieur brut.

Ce contre-choc pétrolier stimulerait l'activité dans le monde et aurait pour effet d'accroître les exportations des pays étrangers qui sont aussi les partenaires commerciaux de la France. La demande des pays industrialisés adressée à notre pays s'accroîtrait de 3 % au bout de deux ans, de même que celle des pays en développement non producteurs de pétrole. La demande des pays exportateurs de pétrole baisserait elle de 10 % seulement, ces pays s'endettant pour limiter les effets du contre-choc sur leur économie. Au total, la demande mondiale des produits industrialisés adressée à la France augmenterait de 0,9 % en 1986 et de 1,2 % en 1987. Cependant, une légère dégradation de notre compétitivité industrielle limiterait les effets de cette relance.

Nos exportations seront stimulées et nos importations coûteront moins cher. L'INSEE a fait ses calculs sur la base d'un dollar à 7,50 F, soit une baisse de 10 % par rapport au second semestre 1985. La balance commerciale sera excédentaire de 15 milliards de francs au premier semestre de cette année, ce qui représente un gain de plus de 12 milliards de francs en six mois par rapport à ce qui était attendu jusqu'ici.

L'allégement de la facture pétrolière, principale cause de l'amélioration de notre balance commerciale, est de 18 milliards de francs au premier semestre par rapport aux prévisions précédentes (le gain est de 55 milliards en 1986 par rapport à 1985). Elle entraîne une hausse équivalente supplémentaire du pouvoir d'achat du revenu national.

Cette année, ce sont les entreprises qui en bénéficieront principalement, ce qui se traduira notamment par une hausse de l'investissement. Par la suite, l'activité s'améliorant avec l'emploi, les revenus des ménages augmenteront à leur tour. Au bout de deux ans, du fait d'un accroissement des recettes fiscales et sociales, le déficit des administrations publiques (Etat, collectivités locales, Sécurité sociale) se réduira fortement.

L'INSEE prévoit que les prix de détail n'augmenteront que de 1 % au premier semestre et que la croissance du PIB sera de 1,4 % entre le début de 1986 et la fin du premier semestre.

RECTIFICATIF. – Dans l'article intitulé « Le rapport Lathière propose des mesures pour augmenter la compétitivité de l'armement français » (*le Monde* du 27 février page 30), une erreur de transmission nous a fait écrire : *« Il* [M. Lathière] *élimine les suggestions inopportunes, voire hasardeuses... »*. Il fallait lire : *« Eliminons les suggestions* [de M. Lathière] *inopportunes, voire hasardeuses... »*

## La croissance pourrait atteindre 3,3 % cette année dans la CEE

La Commission européenne vient de confirmer la prudente satisfaction qui se faisait jour ici et là dans les pays de la Communauté au fur et à mesure que baissaient les prix du pétrole et le cours du dollar. Ce double phénomène, dont les conséquences exactes sont encore délicates à calculer, devrait permettre aux Douze de connaître cette année une croissance de 2,8 % et non de 2,5 % comme le prévoyaient encore en octobre dernier les experts de la commission. Une sensible amélioration sur les 2,2 % enregistrés en 1985. Autre élément encourageant, cette reprise plus forte que prévu devrait s'accompagner d'une nouvelle baisse de l'inflation grâce, notamment, à une réduction du prix des importations. Le rapport de la Commission envisage une hausse des prix limitée à 3,3 % contre 5,1 % l'an dernier. Si cette hypothèse se vérifie, il s'agirait du meilleur résultat que la Communauté ait enregistré depuis les 2,8 % de ... 1968.

Certes, ces prévisions doivent être observées avec une certaine prudence. Fondées sur un baril de pétrole à 20 dollars en moyenne sur l'année, elles dépendent des à-coups du marché pétrolier comme de l'évolution d'un dollar dont certains craignent l'accélération trop brutale de la chute, alors que d'autres analystes prévoient une remontée de 10 % d'ici à la fin de l'année. Mais, dans la meilleure des hypothèses, ce « cercle vertueux » de la reprise sans poussée inflationniste ne permettra pas de trouver une solution au problème numéro un de la CEE, le chômage.

Le taux annoncé par la Commission pour 1986 se situe à 10,9 % contre 11,2 % l'an dernier mais ne tient compte ni de l'Italie, ni de la Grèce, ni de l'Espagne. Il faudra plus qu'une année de reprise des dépenses des ménages – qui s'annonce particulièrement spectaculaire en RFA – et des investissements pour que les Européens sortent de ce casse-tête d'un chômage qui touche tout particulièrement les jeunes.

## Traitement de choc « à l'argentine » pour le Brésil

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. – C'est le plan austral, à la mode brésilienne. Un traitement de choc comparable à celui que M. Alfonsin applique à l'économie argentine depuis huit mois. Les mesures que le président de la République, M. Jose Sarney, devait annoncer, ce vendredi 28 février, à 9 h 30, heure de Brasilia, ressemblent, point pour point, à celles qui ont si bien réussi chez son voisin. Les prix, les salaires et les tarifs publics sont bloqués pour six mois. L'économie cesse d'être indexée. Une nouvelle unité monétaire est créée, le cruzado, équivalent à 1 000 cruzeiros anciens, avec une nouvelle parité par rapport au dollar.

L'objectif est d'arriver à une inflation aussi proche que possible de zéro dans le délai d'un mois. Sera-t-il atteint ? Lorsque les spéculations allaient bon train sur la possibilité d'un plan austral au Brésil, bien des spécialistes se montraient sceptiques : le pays n'a pas, autant que l'Argentine, le moyen de contrôler les prix. En outre, la psychologie populaire se prête peu – à moins de changements inattendus – à la méthode utilisée par le gouvernement de Buenos-Aires pour éviter la fraude : la dénonciation des fraudeurs par la population, invitée à se mobiliser à cet effet.

L'abandon de l'indexation – sauf pour les livrets d'épargne – met fin à une pratique qui avait été instaurée à ses débuts par le régime militaire, pour permettre au pays de *« cohabiter avec l'inflation »*, selon la formule utilisée à l'époque. Un tel système – qui liait ensemble les salaires, les prix, les loyers, etc. – a évidemment contribué à réalimenter la hausse des prix.

Le traitement de choc brésilien innove autant que l'argentin, dans la mesure où il ne gèle pas seulement les salaires, en espérant que les prix suivront, mais bloque également ceux-ci. C'est ce que les économistes appellent le *« choc hétérodoxe »*, par opposition au *« choc orthodoxe »*, appliqué par les disciples de Milton Friedman dans le Chili du général Pinochet. Les dirigeants de Brasilia s'y sont résignés à contre-cœur. Le responsable de l'économie, M. Dilson Funaro, a remplacé M. Dornelles en août dernier au ministère des finances pour privilégier la croissance aux dépens de la lutte contre l'inflation, abandonnant les plans d'austérité mis en route par son prédécesseur. Il y réussit parfaitement : la croissance a été de 8 % l'an dernier, et l'inflation a continué de déraper.

En janvier, elle dépassait 16 % selon l'évaluation officielle (près de 18 % selon la Fondation Getulio-Vargas, l'INSEE brésilien). Au rythme actuel, la hausse des prix risquait d'être de 400 % à la fin de l'année, à une période cruciale pour le gouvernement. Des élections auront lieu en effet le 15 novembre, afin de choisir de nouveaux gouverneurs, et surtout de former un nouveau congrès.

Jusqu'au bout, M. Funaro a nié l'éventualité d'un traitement de choc pour son pays, en en montrant les inconvénients chez les voisins argentins, qui ont payé le retour à une faible inflation par une grave récession. Sans doute cela fait-il partie du jeu. Mais les inclinations du ministre des finances allaient visiblement dans un autre sens. Aussi s'était-il mis en quête d'un pacte social, pour obtenir par le consensus ce que, faute de partenaires politiques et sociaux décidés à jouer le jeu, il a fini par imposer par la force.

Le chef de l'Etat, M. José Sarney, s'est sans doute fait violence, lui aussi. Accusé de trop louvoyer, d'être incapable de décisions courageuses, pour ne pas compromettre sa popularité, bref, accusé de ne pas être un Alfonsin, il s'est finalement résolu à l'être, comprenant que le sort de son gouvernement ne résisterait peut-être pas à une hyper-inflation, ‹ . raison des troubles sociaux qu'elle provoquerait et des réactions qui en résulteraient dans l'armée.

CHARLES VANHECKE.

## Offensive de la CGT contre la politique de protection sociale

En faisant passer certaines dispositions, comme l'âge précis de la retraite et le montant exact des prestations, du domaine de la loi à celui du décret, le nouveau code de la Sécurité sociale représente *« l'attaque la plus grave portée depuis quarante ans contre la Sécurité sociale »*, a déclaré M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, jeudi 27 février, au cours d'une conférence de presse reprenant les accusations lancées trois semaines plus tôt contre cette réforme (*le Monde* du 7 février). C'est la première fois, a affirmé le secrétaire général, *« que l'on ose se servir contre la Sécurité sociale des articles 34 et 37 de la Constitution »* – une Constitution que la CGT a toujours condamnée, a-t-il rappelé.

Pour M. Krasucki, cette refonte *« ouvre la voie à des mesures permettant de liquider par simple décret des pans entiers de la Sécurité sociale »*. Certes, *« celles-ci ne sont pas prises mais elles peuvent l'être. Les assurés ne sont sûrs de rien... les droits les plus modestes comme les garanties les plus décisives »*. Le secrétaire général de la CGT a rapproché cette réforme du projet de loi sur l'aménagement du temps de travail et du projet de réforme du code pénal, pour parler à nouveau, comme lors du dernier congrès de sa centrale, de *« recul historique »*, *« sans exagération de vocabulaire »*, a-t-il affirmé.

Parallèlement, les dirigeants de la CGT, en présentant un volumineux dossier sur la protection sociale, ont pratiquement condamné toutes les mesures gouvernementales en ce domaine, à l'exception de la parenthèse de 1981-1982 rattachant l'ensemble à la politique intérieure. *« La couverture maladie s'amenuise*, a souligné Mme Thérèse Poupon, secrétaire de la CGT : *les allocations familiales ne constituent toujours pas l'élément important d'une politique familiale globale. Au contraire, à travers certaines prestations* [l'allocation parentale d'éducation], *le droit au travail des femmes est mis en cause. »* Au-delà des mesures d'économies (chiffrées à 126 milliards de francs en trois ans, pris *« dans la poche des salariés »*), la CGT voit *« la mise en œuvre d'une société de précarisation »*.

Pour sa part, elle réclame le relèvement de toutes les prestations, qu'il s'agisse de maladie, de retraite ou d'allocations familiales (en attendant la création d'une allocation de 2 100 F par enfant). Des augmentations qu'elle juge possible de financer en modifiant les cotisations des employeurs en tenant compte du rapport entre la valeur ajoutée et les salaires, en créant une cotisation maladie et retraite sur les revenus du capital, en obligeant les régimes des non-salariés à s'équilibrer sans aide des régimes de salariés, en demandant à l'Etat de prendre en charge 15 % des dépenses de la protection sociale, cela grâce à une série de mesures fiscales (doublement de l'impôt sur les grandes fortunes, réforme de la fiscalité des rentes, taxation des exportations de capitaux) pouvant rapporter au total 57 milliards de francs.

### LA RATP SANCTIONNERA LES AGENTS QUI FERAIENT GRÈVE LE 3 MARS

La CGT appelle les agents des lignes A et B du RER à faire grève, le lundi 3 mars, pour obliger la direction à négocier sur les règlements de sécurité que le syndicat remet en cause depuis la condamnation d'un conducteur pour homicide involontaire. Ce jugement avait provoqué, le 20 décembre 1985, une grève sauvage à la RATP et avait plongé Paris dans des embouteillages spectaculaires. La CGT n'a pas respecté le préavis de grève de cinq jours francs.

M. Michel Rousselot, directeur général de la RATP, nous a déclaré au sujet de ce projet d'arrêt de travail : *« J'entends faire respecter l'équilibre entre l'engagement de la direction d'ouvrir des négociations lors d'un préavis et le respect du préavis qui garantit aux voyageurs l'information qui leur est due tant sur la nature du conflit que sur ses conséquences sur le service public. Ces dispositions s'appliquent, bien sûr, au projet de grève du lundi 3 mars. En ne respectant pas les conditions légales d'exercice du droit de grève, les personnels se placeraient en situation irrégulière et les sanctions prévues en pareil cas seront appliquées. »*

## L'AIDE A L'EMPLOI DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS

### Bruxelles accepte une partie du plan Fabius

Pour accélérer la reconversion industrielle de la région Nord-Pas-de-Calais, M. Laurent Fabius avait annoncé, en octobre dernier, un programme d'aide à la création d'emplois nouveaux. Un dispositif qui a été soumis à la Commission européenne afin de ne pas fausser la libre concurrence dans le Marché commun.

La semaine dernière, Bruxelles a autorisé le programme pour une partie des zones envisagées où la situation de l'emploi est jugée très difficile, à savoir le Valenciennois, la Sambre et l'Avesnois, le cœur du bassin minier (Lens, Hénin, Beaumont), Dunkerque, le Cambraisis, Calais et Somain-Aniche. En revanche, la Commission européenne a réservé sa réponse pour quatre autres zones demandées et devrait se prononcer dans un délai de deux mois. Il s'agit de Roubaix-Tourcoing, de Boulogne, de Bruay et de Douai.

A l'origine, le « plan Fabius pour le Nord-Pas-de-Calais » devait permettre la création de dix mille emplois industriels nouveaux d'ici à 1988. Il prévoyait la prise en charge, partielle et dégressive, pendant trois ans, des salaires correspondant aux emplois créés. La première année, cette aide serait plafonnée à 30 % du salaire, la deuxième année, à 20 % et la troisième, à 10 %. Le coût pour 1986 était évalué à 100 millions de francs. Pour permettre la mise en œuvre, même limitée, de ce programme, un décret devrait être signé dans les prochains jours, indique un communiqué du ministre du travail, M. Michel Delebarre.



هكذا من الأصل

# AFFAIRES

## AVEC DES COMMANDES EN HAUSSE DE 38 %

# La société Dassault se défend d'être en état de crise

La société Dassault-Breguet a reçu en 1985 pour un montant total de 19 642 millions de francs de prises de commandes (hors taxes), soit une augmentation de 38,15 % par rapport à 1984. « *Ce n'est pas le bilan d'une société en crise comme on le prétend* », ironise le directeur général adjoint, M. Jacques Estebe, dans une note, à diffusion interne, qu'il vient d'adresser au comité central d'entreprise. Avec 137 avions, civils et militaires, vendus à l'étranger et avec, seulement, 32 appareils commandés par les armées françaises et par deux clients privés (pour deux avions de liaison Falcon-20), l'exportation représente 70,32 % des prises de commandes (69 % en 1984).

Cette dépendance de l'étranger est le point fort de la société, comme elle est aussi son talon d'Achille avec les aléas de la conjoncture internationale. Mais, depuis des années, Dassault-Breguet s'y est accoutumé puisque, bon an mal an, durant les dix dernières années le taux des commandes à l'exportation a oscillé entre 54 % en 1980 et 90 % en 1982. En 1985, les exportations enregistrées ont porté sur 43 avions civils (de la gamme Falcon) et 94 avions militaires (40 Mirage-2000 pour la Grèce, 24 Mirage F-1 pour l'Irak, 18 Mirage-2000 pour Abou-Dhabi et 12 Alpha-Jet pour le Nigéria). A elles seules, ces exportations militaires se sont élevées à la somme de 10 908 millions de francs.

Pour 1986, Dassault-Breguet se fait plus discrète sur les négociations en cours et, en particulier, sur les ventes possibles de nouveaux Mirage-2000. On évoque cependant la perspective de contrats avec l'Irak, l'Egypte et l'Inde, qui pourraient accroître leur parc de Mirage.

Si Dassault-Breguet est le maître d'œuvre, d'autres sociétés françaises travaillant en sous-traitance bénéficient de ces commandes éventuelles. Ainsi, à la production en série de la cellule d'un Mirage-2000 sont associées l'Aérospatiale et ses filiales (pour environ 22 %) et d'autres entreprises aéronautiques (à raison de 15 %), parmi lesquelles Hurel-Dubois, Latécoère, Potez ou Reims-Aviation. De même, si les fabricants de la cellule d'un Mirage-2000 reçoivent 65 % du prix de vente d'un avion à l'exportation, la SNECMA, qui conçoit le réacteur, obtient 20 % du marché et Thomson-CSF environ 15 % pour le radar.

Les commandes reçues par Dassault-Breguet irriguent donc une grande partie de la construction aéronautique française, et elles n'intéressent pas seulement les 16 123 salariés de la société. Ces effectifs, dont la moyenne d'âge est de quarante ans, sont relativement stables depuis plusieurs années, sauf dans certains secteurs où l'on embauche, comme la filiale Dassault-Systèmes : avec bientôt 300 personnes, elle s'est spécialisée dans la conception et la fabrication assistées par ordinateur ; son système CATIA a permis de dessiner avec précision la future navette spatiale Hermès et la coque de *French-Kiss*, de Marc Pajot ; elle exporte sa technologie aux Etats-Unis et au Japon.

A ce jour, Dassault-Breguet, dont tous les comptes 1985 ne sont pas définitivement arrêtés, se refuse à indiquer le montant du bénéfice net attendu. Mais il semble, selon de premières estimations, que le rapport entre le chiffre d'affaires hors taxes (soit 16 439 millions de francs) et le bénéfice net en 1985 soit sensiblement du même ordre qu'en 1984, soit 2,75% pour un bénéfice net de 432 millions de francs.

En dépit de ces résultats, la classe politique s'agite beaucoup, en ce moment, à la perspective que la société puisse demeurer isolée en Europe avec son projet d'avion de combat dérivé du Rafale, face à une entente industrielle entre la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Allemagne fédérale et l'Espagne.

L'avion de démonstration Rafale, qui doit voler pour la première fois en mai ou juin prochain, est, en effet, un pari sur l'avenir si, d'aventure, aucun autre pays européen ne se décidait à rejoindre le projet d'avion de combat auquel il doit donner naissance. La France a entamé des discussions avec la Belgique, les Pays-Bas, le Danemark et la Norvège pour une éventuelle coopération. Y a-t-il place, en Europe, pour deux avions de combat et, dans cette hypothèse émise par la France, que peut espérer conserver la société Dassault-Breguet de ses marchés à l'exportation ? Forts des succès obtenus par la famille des Mirage, les dirigeants de l'entreprise ne paraissent pas troublés par cette double interrogation. En commandant des Tornado aux Britanniques, les Saoudiens ont, cependant, tiré comme un coup de semonce.

JACQUES ISNARD.

## Nominations

● **Au ministère des PTT, M. FRANÇOIS ARON,** quarante-quatre ans, a été nommé directeur du cabinet de M. Mexandeau. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure (1963-1968), il est agrégé d'histoire. Conseiller technique depuis 1981, et chargé des rapports avec les usagers, puis des problèmes de personnel, d'affaires sociales et de formation, il avait été nommé directeur adjoint du cabinet en novembre 1985.

● **Au CNPF, M. JEAN CHAPON,** président du Conseil national des usagers des transports et PDG d'ELF-France, vient d'être nommé président de la commission des transports. La présidence de la commission étant assurée à tour de rôle par un représentant des chargeurs et un représentant des transporteurs, il succède à M. Jean Barnaud, ancien président du comité de liaison des transports et de la manutention.

● **A la Compagnie nationale du Rhône, M. PIERRE SAVEY,** cinquante-six ans, a été nommé directeur général en remplacement de M. Claude Gemaehling, atteint par la limite d'âge. Ingénieur général des ponts et chaussées, M. Savey avait, depuis 1972, la responsabilité de la direction des études et travaux de la CNR. A ce titre, il a dirigé les études de la liaison Rhin-Rhône.

● **Au Port autonome de Nantes-Saint-Nazaire, M. JACQUES ROUDIER,** qui était directeur du cabinet du secrétaire d'Etat à la mer, M. Lengagne, est nommé directeur en remplacement de M. Jean Smagghe. Ce dernier remplace à la direction du port du Havre M. Jacques Dubois, qui vient d'être nommé ingénieur général des ponts et chaussées.

● **A la SAUR (Société d'aménagement urbain et rural) M. ANDRÉ CHADEAU,** cinquante-huit ans, vice-président de Bouygues, a été nommé président par le conseil d'administration. La SAUR, filiale de Bouygues depuis mars 1984, est spécialisée dans le traitement et la distribution des eaux, et se place au troisième rang du secteur, après la Générale des eaux et la Lyonnaise des Eaux. Ancien président de la SNCF, M. Chadeau est entré chez Bouygues au début de l'année.

● **Chez le joaillier américain Tiffany, M. PATRICK DUCHAMP,** ancien directeur commercial de Cartier, a été nommé directeur de la division internationale, nouvellement créée.

● **A la Compagnie Boussac Saint-Frères, M. CHRISTOPHE MUJAGIC,** quarante-six ans, ancien directeur général Europe chez Corning, a été nommé directeur général. Il remplace à ce poste M. Hugues de Lasteyrie, nommé au directoire de la Société foncière et financière Agache-Willot.

## LES FONDS POUR L'INITIATIVE DES JEUNES ONT PERMIS LA CRÉATION DE PLUS DE 1 114 ENTREPRISES

Les FDIJ (Fonds départementaux pour l'initiative des jeunes) ont fait leur premier bilan, le jeudi 27 février, à l'occasion des remises de prix qui récompensent les meilleurs projets d'entreprise. Les jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans ont largement utilisé les fonds (1) gérés par les départements : 1 503 projets ont été acceptés en 1985 concernant 2 060 jeunes, et permettant la création de 1 114 entreprises.

Un jury composé par des représentants de grandes entreprises, l'Oréal, SVP, Air-France, le groupe bancaire CIC, a donc retenu des projets : transformation des produits de la mer, livraison à domicile de repas pour les personnes âgées, restauration des orgues.

Lors de cette manifestation, M. François Mitterrand a affirmé « *les adultes qui conduisent la société doivent comprendre la soif d'entreprendre des jeunes. Une société qui tourne le dos à sa jeunesse est fatalement condamnée au déclin* ».

M. Mitterrand a rappelé les actions du gouvernement en faveur des jeunes : création des missions locales d'insertion, mise en place des TUC. Un effort de formation a été entrepris : « *au cours des cinq dernières années 2 millions de stages leur ont été proposés* ». « *L'Etat a allégé les contraintes bureaucratique puisqu'il faut désormais un mois pour créer sa société, les entreprises doivent se saisir de ces moyens nouveaux comme la formation en alternance* », a conclu le chef de l'Etat.

(1) 100 millions de francs en 1985 et 100 millions de francs en 1986.

## ENTREPRISES

### Gaz de France est sorti du rouge

Gaz de France a réalisé en 1985 un bénéfice de 485 millions de francs, contre un déficit supérieur à 3 milliards en 1984. GDF, qui avait estimé que ses comptes seraient proches de l'équilibre à fin 1985, explique l'ampleur de ce bénéfice par la vague de froid de novembre, qui a accru ses ventes, et par une baisse du prix d'achat du gaz importé en fin d'année, ce prix étant libellé en dollars et indexé sur les prix des produits pétroliers. Le chiffre d'affaires a atteint 54 milliards de francs en 1985 (contre près de 48 milliards en 1984). Pour 1986, les comptes dépendront beaucoup d'une éventuelle baisse des prix du gaz industriel, devenu 30 % plus cher que le principal produit concurrent, le fuel lourd, dont le prix a été divisé par deux en moins d'un an sous l'effet conjugué de la baisse du prix du pétrole et du repli du dollar.

### ATT centralisera toutes ses activités de distribution de composants à Munich

Le géant américain des télécommunications ATT a décidé de faire de Munich sa « tête de pont » en Europe, en y installant une filiale, ATT Microelectronics GmbH, chargée de centraliser toutes les activités de distribution d'ATT en Europe. La multinationale a réalisé, en 1985, un chiffre d'affaires de 25 milliards de dollars avec les seuls composants, sur un volume d'activité total de près de 35 milliards de dollars.

## AGRICULTURE

### Aux Etats-Unis

# Le brie ne s'écoule plus

Une bactérie qui peut être mortelle est venue perturber le marché des fromages de Brie aux Etats-Unis. Après la mise en évidence de *listeria* monocytogènes, le 7 février dernier, dans des fromages de Brie, les importateurs ont suspendu progressivement leurs achats.

Les autorités françaises et américaines se sont mises d'accord sur les méthodes d'analyses au cours d'une réunion à Washington, au siège de la Food and Drug Administration. Depuis cette première alerte, les normes des traitements d'assainissement ont été relevées en France. Malgré cela la présence de *listeria* monocytogènes aurait de nouveau été mise en évidence sur un fromage d'origine française, entraînant le retrait du marché de quatre nouvelles marques de brie. Les services de la Food and Drug Administration ont fait simplement état de la décision de cette société.

Aucun cas d'intoxication, ni en France ni aux Etats-Unis, n'a été déclaré, dit-on à Paris, alors que, selon un porte-parole de la FDA, des cas de maladies causées par du brie contaminé auraient été rapportés. L'an dernier, un fromage importé du Mexique a provoqué la mort de trente-neuf personnes en Californie. D'où une grande sensibilité à cette question dans cet Etat qui, avec le Massachusetts a interdit la commercialisation de l'ensemble des fromages français à pâtes molles. A Paris, le ministère de l'agriculture juge la réaction américaine excessive. Dans ce genre d'affaires en effet, il est toujours difficile de faire la part entre la légitime protection des consommateurs et l'utilisation d'arguments scientifiques pour dresser des barrières à l'importation.

## DÉCENTRALISATION ET CONTROLE FINANCIER

# Les comptes au crible

La chambre régionale des comptes d'Ile-de-France a tenu, il y a quelques jours, sa séance solennelle de rentrée dans les locaux du tribunal administratif de Paris installé au cœur du Marais. Composée d'une trentaine de conseillers sous la présidence de M. Pierre Grandjeat, cette juridiction – il en existe une par région, – créée par les lois de décentralisation, contrôle les actes budgétaires des collectivités locales.

En 1985, la chambre a reçu 197 saisines, au lieu de 90 en 1984 et a rendu 130 avis. Les dossiers les plus nombreux concernent les communes et collectivités en difficulté financière qui votent des budgets en déséquilibre, ce qui est illégal. La chambre a été amenée aussi à faire plusieurs interventions – après saisine par des citoyens, des banques, des conseillers municipaux minoritaires ou des comptables eux-mêmes – pour contraindre des collectivités à inscrire dans leur budget ce qui relève des dépenses obligatoires.

Pour la première fois, 1985 a été l'année de la mise en place du contrôle juridictionnel, une fonction qui s'ajoute à la procédure administrative habituelle. Pour l'Ile-de-France, quelque 4 000 comptes de collectivités locales, offices d'HLM ou associations, relatifs à la seule année 1983, doivent être déposés à la chambre. Mais le travail d'examen se révèle si lourd et les documents sont arrivés si lentement que les conseillers n'ont, à ce jour, statué que sur 213 comptes, une première fois, et sur 25, une seconde (à cause du caractère nécessairement contradictoire de la procédure). « *A ce jour*, a déclaré M. Grandjeat, *aucun comptable n'a encore été mis en débet, mais dans certains cas cela ne saurait tarder...* »

Dernière tâche des chambres régionales des comptes : le contrôle de l'emploi des crédits publics. Beaucoup d'élus reprochent à cet égard aux juges de se mêler de ce qui ne les regarde pas et d'exercer un contrôle d'opportunité. M. Grandjeat conteste cette interprétation et précise que, en dénonçant les charges indues que les communes ou les départements doivent supporter au titre des prêts qui leur sont consentis (par exemple en réglant trop tôt leurs annuités d'emprunt), les juges font œuvre utile. En 1985, 155 « correspondances d'observation » ont été adressées à ce propos à des élus ou aux représentants de l'Etat. Dans son rapport annuel, la Cour des comptes devrait, cet été, pour la première fois, rendre public certains cas, parmi les plus instructifs.

La chambre d'Ile-de-France enfin, n'a pas hésité, lorsque les circonstances l'imposaient, à faire preuve de rigueur et de sévérité. Trois affaires lui ont paru justifier que le commissaire du gouvernement saisisse le parquet auprès des juridictions pénales d'agissements qui paraissaient mériter l'ouverture d'une instruction. Il s'agit de maires ou conseillers municipaux qui pourraient être poursuivis pour délits d'ingérence (à propos de marchés de travaux) ou de concussion et faux en écritures publiques.

F. Gr.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR + bas | COURS DU JOUR + haut | UN MOIS Rep. + ou dép. – | | DEUX MOIS Rep. + ou dép. – | | SIX MOIS Rep. + ou dép. – | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 6,8250 | 6,8300 | + 35 | + 50 | + 70 | + 100 | + 270 | + 370 |
| $ can. | 4,7945 | 4,8082 | – 207 | – 187 | – 352 | – 320 | – 641 | – 543 |
| Yen (100) | 3,7843 | 3,7892 | + 64 | + 76 | + 153 | + 176 | + 546 | + 609 |
| DM | 3,0743 | 3,0780 | + 98 | + 112 | + 202 | + 222 | + 628 | + 689 |
| Florin | 2,7218 | 2,7249 | + 57 | + 66 | + 115 | + 131 | + 374 | + 424 |
| F.B. (100) | 15,0099 | 15,0275 | – 302 | – 220 | – 553 | – 374 | – 655 | – 242 |
| F.S. | 3,6381 | 3,6436 | + 135 | + 154 | + 278 | + 304 | + 859 | + 935 |
| L (1 000) | 4,5109 | 4,5172 | – 413 | – 374 | – 817 | – 756 | – 1879 | – 1765 |
| £ | 10,0396 | 10,0538 | – 358 | – 316 | – 690 | – 626 | – 1556 | – 1371 |

## TAUX DES EUROMONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 7 3/4 | 8 | 7 13/16 | 7 15/16 | 7 13/16 | 7 15/16 | 7 3/4 | 7 7/8 |
| DM | 4 1/2 | 4 3/4 | 4 1/2 | 4 5/8 | 4 7/16 | 4 9/16 | 4 7/16 | 4 9/16 |
| Florin | 6 | 6 1/4 | | | | | | |
| F.B. (100) | 10 | 11 | 10 3/8 | 10 7/8 | 10 1/8 | 10 5/8 | 9 5/16 | 9 11/16 |
| F.S. | 1 1/2 | 2 1/2 | 3 3/4 | 3 7/8 | 3 3/4 | 3 3/8 | 3 3/4 | 3 7/8 |
| L (1 000) | 15 | 17 | 17 | 18 | 17 3/4 | 18 1/2 | 16 7/8 | 17 3/8 |
| £ | 12 1/2 | 12 3/4 | 12 9/16 | 12 11/16 | 12 3/8 | 12 1/2 | 11 13/16 | 11 15/16 |
| F. franç. | 8 5/8 | 8 7/8 | 13 1/2 | 16 1/2 | 14 1/4 | 16 1/4 | 12 1/2 | 13 1/2 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

## A QUI AVEZ-VOUS TÉLÉPHONÉ LE 1er JANVIER ?

A qui avez-vous téléphoné – hors Paris – le 1er janvier dernier ? Et vos proches, qui ont-ils appelé aussi, à quelle heure, pendant combien de temps ? Vous ne savez pas ? Allons, cherchez à vous souvenir. On a bien sacrifié chez vous au rite chaleureux des vœux de vive voix à longue distance. Il est de votre intérêt que vos souvenirs soient précis, pour peu que votre ligne soit raccordée à un commutateur téléphonique qui a été, ce jour-là, victime d'un « *incident qui a affecté le dispositif de modulation horaire des tarifs* » : vos communications interurbaines (sur le territoire français seulement) vous ont été facturées... au tarif « *applicable aux jours ouvrables* », donc beaucoup plus cher.

M. A. Delbouys, ingénieur général, directeur des télécommunications de l'Ile-de-France, vous en informe courtoisement par lettre circulaire en date du 24 février. Et dans la foulée, il ajoute :

« *Je vous demande de bien vouloir communiquer à votre agence commerciale une estimation de la durée des communications interurbaines établies ce jour-là à partir de votre ligne afin que les rectifications nécessaires soient apportées à votre compte, éventuellement après vérification.*

» *Vous voudrez bien communiquer, avec votre estimation de la durée, l'heure et le numéro d'appel des communications qui ont été établies.* »

On croit rêver ! L'appareil de facturation du fournisseur tombe en panne, et c'est le client qui doit dire – deux mois après ! – quelle a été sa consommation, alors qu'il n'a aucun dispositif d'enregistrement ! Et c'est seulement « *éventuellement* » que notre fournisseur vérifiera ! Seuls seront épargnés ceux qui se sont abonnés à la facturation « *détaillée* »... Encore heureux !

M. Delbouys doit avoir une mémoire phénoménale. Ou bien il note tout, tout le temps, et ne téléphone jamais sans un chronomètre sous le nez, ce qui doit donner beaucoup de spontanéité à ses conversations. Ou bien son téléphone, à lui, doit être équipé d'un compteur enregistreur sophistiqué, informatisé, avec imprimante... Moderne !

JOSÉE DOYÈRE.

RECTIFICATIF. – Dans le tableau paru dans *le Monde* du 28 février sur les résultats des entreprises nationalisées (page 26), il fallait lire – 3,2 milliards de francs pour la perte d'Usinor et non – 2 milliards.

# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

28 février

### Nouvelle baisse : – 1,5 %

*La tempête de neige a contribué à calmer les ardeurs à la Bourse et les valeurs françaises, qui avaient déjà reculé de 1,1 % la veille, ont encore effectué une glissade de 1,5 % vendredi.*

*Les titres qui ont subi des dégagements sont essentiellement des titres de second rang parmi lesquels Facom, CFDE, avec des replis de 6 % à 7,5 %. Club Méditerranée, Ciments français, Avions Dassault, Legrand, BSN perdent 3 % à 5 %. A l'inverse, SGE-SB, Alcatel, Sorcq, Colas, CGE (part.), Peugeot, CFAC et St-Louis Bouchon gagnent 2 % à 6 %.*

*Sur le marché de l'or international, le métal fin s'est traité à 338,25 dollars l'once (contre 337,85 jeudi midi). Le lingot a baissé de 75 100 F à 74 950 F, tandis que le napoléon gagnait 1 F à 579 F.*

*La séance du matin démarrera le 6 mars prochain au quatrième étage du Palais de la Bourse. De 9 h 30 à 11 h, les transactions réservées essentiellement aux « gros » porteurs (20 fois la quotité de négociation du RM ou multiple de cette quotité) porteront sur les 30 actions françaises les plus actives du RM.*

De très nombreux lecteurs des pages financières du *Monde* se plaignent de ne trouver qu'une liste incomplète de cours dans la dernière édition « Bourse », et ce depuis de nombreux jours. Nous sommes les premiers à déplorer cette situation, qui est due, à la fois, à la véritable explosion de l'activité boursière, qui conduit à retarder considérablement la séance (une heure à une heure et demie au-delà de la clôture normale de 14 h 30), et aux difficultés inhérentes à un système informatique surchargé. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser pour ces désagréments qui n'incombent pas au *Monde* et dont nous nous employons à atténuer les effets.

## NEW-YORK

### Nouveau record

La Bourse de New-York a établi un nouveau record en pulvérisant, jeudi, la barre des 1 700 points à l'indice des valeurs industrielles.

L'indice Dow Jones – baromètre du New York Stock Exchange – a clôturé à 1.713,98 points, en hausse de 17,08 points. Mercredi, le marché avait hésité à franchir ce pas, en clôturant à 1 698,90. Le lendemain, 181,74 millions d'actions ont changé de mains, chiffre le plus élevé depuis le 29 janvier. Les titres en hausse ont été près de trois fois plus nombreux que les actions en baisse : 1 265 contre 445, 368 restant inchangés. Parmi les plus fortes hausses figurent Digital Equipment, Coca-Cola et J.P. Morgan.

Le rythme de progression de l'indice Dow Jones paraît s'accélérer depuis le début de l'année. Le marché de New-York avait franchi le cap des 1 600 il y a seulement trois semaines, le 6 février. Trois records analogues étaient tombés en 1985, année qui s'est achevée sur un indice de 1 546,67.

De nombreux analystes relèvent, toutefois, que la valorisation des actions cotées à New-York reste moins rapide que celle de certains titres à revenu fixe. Les bons à long terme du Trésor américain (trente ans), qui s'apprécient à raison inverse des taux d'intérêts, suivent actuellement une montée en flèche. Ils ont gagné jeudi de 1 % à 1,5 %, après quelque 2 % mercredi.

| VALEURS | Cours du 26 fév. | Cours du 27 fév. |
|---|---|---|
| Alcoa | 44 7/8 | 44 5/8 |
| A.T.T. | 22 1/4 | 22 |
| Boeing | 52 3/4 | 52 7/8 |
| Chase Manhattan Bank | 38 1/8 | 41 1/2 |
| Du Pont de Nemours | 69 1/2 | 70 |
| Eastman Kodak | 58 1/2 | 57 5/8 |
| Exxon | 54 | 52 7/8 |
| Ford | 70 5/8 | 70 1/4 |
| General Electric | 75 1/2 | 76 7/8 |
| General Motors | 78 1/4 | 78 1/8 |
| Goodyear | 35 | 34 1/2 |
| I.B.M. | 158 3/8 | 155 1/8 |
| I.T.T. | 44 | 43 7/8 |
| Mobil Oil | 29 3/4 | 29 3/8 |
| Pfizer | 51 3/8 | 51 3/8 |
| Schlumberger | 30 3/8 | 30 1/2 |
| Texaco | 30 | 30 |
| U.A.L. Inc. | 57 1/8 | 57 3/4 |
| Union Carbide | 97 3/4 | 98 1/4 |
| U.S. Steel | 23 1/2 | 23 3/4 |
| Westinghouse | 47 5/8 | 48 1/4 |
| Xerox Corp. | 69 1/2 | 69 1/2 |

## AUTOUR DE LA CORBEILLE

**RADAR : PLUS DE 1,1 MILLION DE TITRES DEMANDÉS.** – Lors de la reprise de cotation des actions de la société Radar, le 27 février, un prix indicatif, demandé, de 241,50 F, a été inscrit, la demande de titres portant sur plus de 1,1 million d'actions Radar. La cotation reprendra le 3 mars.

**VALÉO : L'ACHAT D'OLIVETTI S'EST EFFECTUÉ « PAR ACHATS EN BOURSE ».** – A la suite de la réunion exceptionnelle de son conseil d'administration, Valéo indique avoir été informée que *« l'achat de près de 19 % du capital par la société luxembourgeoise CIR (holding financier d'Olivetti) a été réalisé par acquisition en Bourse »*.

**PARIBAS : ON RELÈVE LA BARRE SUR LES CIP.** – Devant *« l'afflux exceptionnel des demandes provenant de toutes les catégories de souscripteurs et, notamment des particuliers, au cours de la période de préplacement, des certificats d'investissement de la compagnie financière Paribas »*, celle-ci a décidé de porter de 2 à 3,6 milliards de francs le montant de cette émission.

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| 3 % | 32 40 | 1 241 |
| 5 % | .... | 0 384 |
| 3 % amort. 45-54 | .... | 1 742 |
| Emp. 7 % 1973 | 7260 | .. |
| Emp. 8,80 % 77 | 123 10 | 6 799 |
| 9,80 % 78/93 | 100 50 | 6 229 |
| 8,80 % 78/86 | 100 06 | 1 905 |
| 10,80 % 79/94 | 104 | 5 267 |
| 13,25 % 80/90 | 106 78 | 9 838 |
| 13,80 % 80/87 | 106 83 | 5 142 |
| 13,80 % 81/89 | 111 20 | 1 701 |
| 16,75 % 81/87 | 110 40 | 7 893 |
| 16,20 % 82/90 | 121 50 | 2 086 |
| 16 % juin 82 | 122 40 | 11 616 |
| E.D.F. 7,8 % 61 | 160 | 1 488 |
| E.D.F. 14,5 % 80-92 | 110 30 | 9 868 |
| Ch. France 3 % | 165 40 | .. |
| CNB Bques janv. 82 | 101 70 | 1 743 |
| CNB Paribas | 104 95 | 1 743 |
| CNB Suez | 104 95 | 1 743 |
| CNI janv. 82 | 101 75 | 1 743 |
| CRH 10,90% déc.85 | 106 90 | 1 638 |

**INDICES QUOTIDIENS**
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

| | 26 fév. | 27 fév. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 123,9 | |
| Valeurs étrangères | 104 | |

**Cie DES AGENTS DE CHANGE**
(Base 100 : 31 déc. 1981)

| | 26 fév. | 27 fév. |
|---|---|---|
| Indice général | 320,4 | 318 |

**TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE**
Effets privés du 28 février ........ 8 3/4 %

**COURS DU DOLLAR A TOKYO**

| | 27 fév. | 28 fév. |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 178,50 | 179,85 |

# BOURSE DE PARIS – Comptant – 28 FÉVRIER

Actions au comptant – SECOND MARCHÉ – Hors-cote – Étrangères – SICAV 27/2

[illegible]

c : coupon détaché; * : droit détaché;
o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

# Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 1545 | 4,5 % 1973 | 1561 | 1595 | 1580 | + 1 21 |
| 3700 | C.N.E. 3% | 3890 | 3905 | 3920 | + 0 77 |
| 1058 | B.N.P. | 1098 | 1085 | 1089 | – 0 81 |
| 1132 | C.C.F. | 1131 | 1130 | 1130 | – 0 08 |
| 1980 | Electricité T.P. | 2155 | 2198 | 2215 | + 2 78 |
| 1275 | Renault T.P. | 1369 | 1380 | 1380 | + 0 80 |
| 1850 | Rhône-Poul. T.P. | 1980 | 1970 | 1980 | .... |
| 1287 | St-Gobain T.P. | 1305 | 1300 | 1290 | – 1 14 |
| 1280 | Thomson T.P. | 1281 | 1281 | 1278 | – 0 23 |
| 390 | Accor | 398 | 388 | 385 | – 0 77 |
| 1160 | Agence Havas | 1188 | 1150 | 1150 | – 3 19 |
| 830 | Air Liquide | 641 | 627 | 630 | – 1 71 |
| 910 | Als. Superm. | 944 | 935 | 935 | – 0 95 |
| 300 | A.L.S.P.I. | 392 | 374 90 | 375 | – 4 33 |
| 450 | Alsthom-Atl. | 430 | 400 50 | 407 | – 5 34 |
| 1330 | Arjom. Prioux | 1401 | 1370 | 1375 | – 1 85 |
| 185 | Aussedat-Rey | 170 | 168 | 167 | – 1 76 |
| 1470 | Aux. Entrepr. | 1080 | 1070 | 1070 | – 0 92 |
| 1200 | Av. Dass.-Br. | 1242 | 1180 | 1180 | – 4 99 |
| 475 | Bail-Equipem. | 512 | 515 | 515 | + 0 58 |
| 956 | Bail-Investiss. | 959 | 958 | 959 | .... |
| 1180 | Cie Bancaire | 1125 | 1100 | 1100 | – 2 22 |
| 490 | Bazar H.-V. | 487 | 454 | 454 | – 6 77 |
| 395 | Béghin-Say | 420 | 404 | 401 | – 4 52 |
| 275 | Berger | 292 | 300 | 300 | + 2 73 |
| 625 | Bic | 578 | 568 | 561 | – 2 94 |
| 805 | B.I.S. | 865 | 860 | 831 | – 3 93 |
| 1680 | Biscuit (Génl.) | 1730 | 1650 | 1655 | – 4 33 |
| 1650 | Bongrain S.A. | 1665 | 1635 | 1635 | – 1 80 |
| 1100 | Bouygues | 958 | 962 | 980 | + 0 20 |
| 3360 | B.S.N. | 3310 | 3180 | 3200 | – 3 32 |
| 865 | Carnaud | 860 | 851 | 850 | .... |
| 3300 | Carrefour | 3270 | 3300 | 3221 | – 1 49 |
| 1300 | Casino | 1323 | 1312 | 1312 | – 0 83 |
| 1190 | Casino A.D.P. | 1180 | 1163 | 1163 | – 1 44 |
| 755 | Cedis | 798 | 760 | 750 | – 6 01 |
| 1250 | Cetelem | 1340 | 1307 | 1307 | – 2 46 |
| 1430 | C.F.A.O. | 1510 | 1540 | 1521 | + 0 72 |
| 345 | C.F.D.E. | 410 | 386 | 386 | – 5 85 |
| 1100 | C.G.I.P. | 1080 | 1090 | 1079 | – 0 09 |
| 1100 | Chargeurs S.A. | 1183 | 1120 | 1106 | – 4 90 |
| 64 | Chiers-Châtill. | 71 90 | 70 | 70 | – 2 64 |
| 685 | Ciments franç. | 790 | 744 | 738 | – 5 58 |
| 1500 | C.I.T. Alcatel | 1588 | 1620 | 1635 | + 2 95 |
| 420 | Club Méditerr. | 455 | 428 | 432 | – 5 05 |
| 139 | Codetel | 189 90 | 180 | 186 | – 2 05 |
| 370 | Cofimeg | 389 50 | 410 | 405 | + 1 37 |
| 450 | Colas | 475 | 485 | 475 | .... |
| 235 | Compt. Entrepr. | 249 | 249 | 248 | – 0 40 |
| 390 | Compt. Mod. | 443 | 415 10 | 416 | – 6 09 |
| 1260 | Créd. Foncier | 1285 | 1259 | 1259 | – 2 02 |
| 470 | Crédit F. Imm. | 475 | 489 | 486 | + 2 73 |
| 1470 | Crédit Nat. | 1504 | 1502 | 1480 | – 0 93 |
| 250 | Crouzet | 285 | 290 | 281 | – 1 40 |
| 1790 | Dassault S.A. | 2005 | 1989 | 1999 | – 0 29 |
| 2600 | Darty | 2690 | 2540 | 2550 | – 6 20 |
| 300 | Dév. Rég. P.d.C | 290 | 287 | 287 | – 1 03 |
| 430 | D.M.C. | 425 | 421 | 416 | – 2 11 |
| 1740 | Docks France | 1820 | 1745 | 1750 | – 3 84 |
| 1120 | Dumez | 1121 | 1043 | 1040 | – 7 22 |
| 1240 | Eaux (Gén.) | 1178 | 1156 | 1156 | – 1 85 |
| 1880 | Esso | 1985 | 1980 | 1975 | – 0 50 |

[illegible]

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 28 | Hitachi | 28 50 | 27 75 | 27 75 | – 2 63 |
| 940 | Hoechst Akt. | 947 | 965 | 965 | + 1 90 |
| 91 | Imp. Chemical | 99 | 98 | 98 | – 1 01 |
| 99 | Inco. Limited | 104 30 | 102 70 | 102 70 | – 1 53 |
| 1130 | IBM | 1110 | 1105 | 1105 | – 0 45 |
| 295 | ITT | 310 10 | 325 | 323 | + 4 15 |
| 132 | Ito-Yokado | 142 | 142 | 141 50 | – 0 35 |
| 46 | Matsushita | 46 | 45 | 45 20 | – 1 73 |
| 1070 | Merck | 1070 | 1100 | 1100 | + 2 80 |
| 720 | Minnesota M. | 685 | 691 | 691 | + 0 87 |
| 205 | Mobil Corp. | 216 90 | 217 50 | 217 50 | + 0 27 |
| 32880 | Nestlé | 32200 | 32400 | 32400 | + 0 62 |
| 122 | Norsk Hydro | 136 | 131 60 | 131 60 | – 3 23 |
| .... | Offi | 198 | 207 | 207 | + 4 54 |
| 975 | Petrofina | 1015 | 1023 | 1020 | + 0 49 |
| 725 | Philip Morris | 728 | 750 | 750 | + 3 30 |
| 177 | Philips | 174 90 | 172 60 | 172 60 | – 1 31 |
| 435 | Quilmès | 435 | 436 | 435 50 | + 0 11 |
| 655 | Randfontein | 685 | 675 | 675 | – 1 45 |
| 460 | Royal Dutch | 490 | 480 | 480 | – 2 04 |
| 59 | Rio Tinto Zinc | 64 20 | 62 80 | 62 95 | – 1 94 |
| 103 | St Helena Co | 106 30 | 106 80 | 106 80 | + 0 47 |
| 210 | Schlumberger | 213 50 | 215 40 | 215 40 | + 0 86 |
| 68 | Shell transp. | 73 50 | 72 50 | 72 50 | – 1 36 |
| 2350 | Siemens A.G. | 2240 | 2272 | 2275 | + 1 56 |
| 140 | Sony | 138 50 | 136 60 | 136 60 | – 1 37 |
| 145 | T.D.K. | 143 | 143 50 | 143 50 | + 0 34 |
| 14 | Toshiba Corp. | 13 90 | 13 70 | 13 70 | – 1 43 |
| 1010 | Unilever | 998 | 1002 | 1002 | + 0 30 |
| 375 | Unit. Techn. | 371 10 | 382 50 | 382 50 | + 3 07 |
| 595 | Vaal Reefs | 613 | 625 | 625 | + 1 95 |
| 315 | Volvo | 308 | 305 10 | 305 50 | – 0 81 |
| 290 | West Deep | 305 | 306 | 306 | + 0 32 |
| 485 | Xerox Corp. | 488 | 502 | 506 | + 3 68 |
| 1 58 | Zambia Corp. | 1 63 | 1 58 | 1 58 | – 3 06 |

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 28/2 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS – Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 6 792 | 6 830 | 6 530 | 7 150 |
| ECU | 6 639 | 6 627 | .... | .... |
| Allemagne (100 DM) | 307 650 | 307 700 | 298 | 315 |
| Belgique (100 F) | 16 019 | 15 026 | 14 450 | 15 300 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 272 320 | 272 420 | 263 500 | 280 500 |
| Danemark (100 krd) | 83 180 | 83 250 | 79 | 86 |
| Norvège (100 k) | 97 990 | 97 570 | 94 500 | 101 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 10 116 | 10 014 | 9 600 | 10 400 |
| Grèce (100 drachmes) | 4 957 | 4 950 | 3 800 | 5 |
| Italie (1 000 lires) | 4 516 | 4 516 | 4 250 | 4 750 |
| Suisse (100 fr.) | 364 150 | 364 650 | 354 | 373 |
| Suède (100 krs) | 95 350 | 95 380 | 93 | 99 500 |
| Autriche (100 sch) | 43 800 | 43 800 | 42 800 | 44 800 |
| Espagne (100 pes.) | 4 865 | 4 871 | 4 650 | 5 200 |
| Portugal (100 esc.) | 4 645 | 4 650 | 4 300 | 5 200 |
| Canada ($ can 1) | 4 845 | 4 760 | 4 630 | 5 030 |
| Japon (100 yens) | 3 804 | 3 798 | 3 660 | 3 840 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 28/2 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 74500 | 74800 |
| Or fin (en lingot) | 75100 | 74950 |
| Pièce française (20 fr) | 578 | 579 |
| Pièce française (10 fr) | 475 | ..... |
| Pièce suisse (20 fr) | 540 | 540 |
| Pièce latine (20 fr) | 492 | 501 |
| Souverain | 623 | 630 |
| Pièce de 20 dollars | 3500 | 3455 |
| Pièce de 10 dollars | 1810 | 1840 |
| Pièce de 5 dollars | 1190 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 3295 | 3300 |
| Pièce de 10 florins | 520 | 522 |
| Or Londres | 337 85 | 338 25 |
| Or Zurich | 336 50 | 337 50 |
| Or Hongkong | 337 65 | 337 65 |
| Argent Londres | 5 91 | ..... |

هكذا من الأصل

Le Monde

A L'UNANIMITÉ

# L'assemblée de la SARL Le Monde a approuvé l'augmentation du capital

● *M. Roger Fauroux présidera la Société d'investisseurs*
● *Le journal participera à une société d'études pour l'audiovisuel*

Le plan de redressement du *Monde* touche à son terme. Commence maintenant une autre bataille, celle du développement. C'est dans cette perspective qu'il convient de replacer l'assemblée générale de la SARL qui s'est tenue le 27 février et qui a approuvé à l'unanimité l'ensemble des cinq résolutions soumises par le gérant.

Nous publierons demain (*le Monde* daté 2 mars) la liste des vingt et un actionnaires.

La deuxième résolution a pour objet d'ajouter aux statuts du *Monde* un préambule destiné notamment à réaffirmer son indépendance. La troisième autorise le gérant à céder un certain nombre de ses parts aux sociétés civiles d'employés et de cadres en vue de maintenir le pourcentage de leur participation au capital. La quatrième autorise les modifications statutaires rendues nécessaires par les première et troisième résolutions. Quant à la cinquième, elle approuve la création d'une société d'études associant *le Monde* à *Ouest-France*, à *Sud-Ouest*, à *la Nouvelle République* et à *la Montagne*, et destinée notamment à permettre une action concertée dans le domaine de l'audiovisuel.

Le redressement, disions-nous au début, touche à son terme. Grâce à l'effort considérable consenti, dans tous les domaines, par les différentes catégories de personnel, grâce à la vente de l'immeuble de la rue des Italiens, à la création, en association avec Régie-Presse, de la SA Le Monde-Publicité, à la redynamisation générale de l'entreprise et à l'entrée dans le capital de la Société des lecteurs, les fonds propres de l'entreprise ont été reconstitués. Les premiers arrêtés des comptes confirment que l'exercice 1985 sera bénéficiaire. Le projet de budget adopté à l'unanimité le 5 février par le conseil de surveillance fait état de perspectives meilleures encore, bien que, la différence des années précédentes, nous n'envisagions pour le moment aucune augmentation du prix de vente du quotidien.

Personne ne peut plus contester que nous ayons gagné une bataille. La très nette progression de notre publicité et de nos ventes, au cours des dernières semaines, montre que nous sommes en train d'en gagner une autre : celle de l'image. Le temps du déclin est derrière nous. Rien, cependant, ne serait plus dangereux que de relâcher notre effort. La presse écrite continue, face aux concentrations et à l'explosion de la télévision commerciale, de faire face à de grosses difficultés.

Le matériel d'impression utilisé par *le Monde* aura bientôt fait son temps, et il va falloir sans tarder passer commande de celui qui le remplacera. C'est là un investissement lourd, qui appelle à la fois des moyens importants et la recherche de partenaires. Il en va de même de tout ce qui concerne le domaine de l'audiovisuel. Enfin, l'amélioration du contenu du quotidien doit se poursuivre avec la mise au point d'une nouvelle maquette, la création de nouveaux suppléments dont celui, dès le début mars, concernant l'Université. D'autres suivront. Les premiers résultats de notre édition régionale Rhône-Alpes nous encouragent à poursuivre. Et il nous faut petit à petit renforcer une équipe rédactionnelle à laquelle il a été, depuis longtemps déjà, énormément demandé.

Le développement exige des ressources. L'actuelle direction de ce journal, en fonctions depuis maintenant un peu plus d'un an, a exprimé clairement dès le début son intention de faire appel, pour ce faire, à des capitaux *« minoritaires, identifiés et diversifiés »*. En date du 31 mai 1985, elle a été autorisée par l'assemblée générale de la SARL à procéder dans cet esprit à la création de trois cent trente parts nouvelles, pour un montant total, prime d'émission comprise, de 35 millions de francs. 15 millions de francs ont été souscrits à la fin de 1985 par la Société des lecteurs. Restait une marge autorisée de 20 millions de francs.

Comme nous n'excluons pas de lancer ultérieurement un nouvel appel aux lecteurs ou de faire entrer dans notre capital des organes de presse auxquels nous nous associerions, il nous a paru souhaitable de ne recueillir pour le moment que la moitié de cette somme.

Divers groupes publics et privés, soit directement, soit par l'intermédiaire de filiales, parmi les plus prestigieux, ainsi que plusieurs personnes physiques, ont bien voulu participer à cette opération. Le climat dans lequel se sont déroulées les longues conversations qui ont permis d'arrêter la liste des actionnaires a fait apparaître entre les divers participants — investisseurs, porteurs de parts physiques de la SARL, sociétés de personnel, et notamment des rédacteurs, direction de l'entreprise — un climat de confiance et une convergence de volontés qui constituent pour nous, disons-le en toute simplicité, un motif de satisfaction et de fierté.

Beaucoup de gens, déjà chargés pourtant de lourdes responsabilités, ont donné sans compter leur temps pour arriver à ce résultat. Qu'il nous soit permis de leur manifester ici notre reconnaissance. Celle-ci s'adresse, bien entendu, tout particulièrement, à Roger Fauroux, lequel, après avoir joué un rôle de premier plan dans le tour de table qui va permettre la nouvelle augmentation du capital du *Monde*, a accepté de prendre la présidence de la Société d'investisseurs en voie de constitution. Porteur de parts de notre journal depuis des années, ancien membre du conseil de surveillance, homme de sagesse et d'expérience, il est, pour beaucoup d'entre nous, un ami très proche. Sa présence à ce poste est la meilleure garantie que *le Monde* restera fidèle à l'indépendance et aux valeurs qui ont fait sa réputation.

ANDRÉ FONTAINE.

*Sur le vif*

## Boudin blanc

Devinez où je suis allée dîner hier ? Chez Régine. Je n'y avais jamais mis les pieds. Je débarque, déguisée en arbre de Noël, couverte de chaînes et de fausses perles, sur les talons de deux copains, des habitués. Toute fière, toute frétillante. Je m'attends à passer une soirée fabuleuse dans l'enivrante pétarade des bouchons de champ' et des potins colportés par le jet set international. Tu parles !

On se met à table. Je déplie ma serviette, et qu'est-ce que je reçois en pleine poire, balancées par mon ami Luc ? Des tonnes de tripes à la libanaise, farcies de haschisch et chopées à Nice dans la journée. Description détaillée — il avait vu ça à la télé — de la came planquée dans le gras-double, claironnée à tue-tête pour couvrir les stridences d'un orchestre de mariachis loué par une fournée de Mexicains en goguette. Je commence à verdir.

Là-dessus, qui nous tombe sur le cuir, avec des histoires de drogue à n'en plus finir ? Régine. Elle sortait de son colloque, à l'UNESCO, la toxicomanie, enjeu politique et social. Parrainée par Fabius. Médaillée par Chirac. Félicitée par Edgar Faure. Complètement dopée par son truc. Elle bouffait du kif et la fumée d'opium lui sortait par les oreilles. Elle s'enquiert, polie mais distraite :

— Où vous en êtes là ?

— Au boudin pur porc élevé aux hormones, pardon, à l'héroïne.

— C'est bon ? Ça vous plaît ? Vous êtes contents ?

— Ouais, mais ça manque quand même un peu de sucre en poudre.

— Oh ! Je suis désolée. Qu'est-ce qu'ils foutent en cuisine. C'est pas possible, cette boîte. Dès qu'on a le dos tourné, ils se relâchent. Maître d'hôtel, à quoi vous pensez, là ? Un peu de blanche pour la trois !

CLAUDE SARRAUTE.

AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

## M. Robert Hersant affirme qu'il n'a pas racheté « le Progrès »

**Coup de théâtre à l'audience du 27 février du tribunal de commerce de Paris. Selon ses avocats, M. Robert Hersant ne contrôlerait pas *le Progrès*, contrairement à ce qu'affirment le parquet et les avocats du Syndicat national des journalistes (SNJ) et de l'Union syndicale des journalistes français (USJF-CFDT). Aucun registre de transactions ou de cessions d'actions ne peut le prouver. La demande d'annulation de la nomination de M. Hersant au poste de PDG des sociétés éditrices n'aurait donc pas lieu d'être prononcée... M. Hersant aurait tout au plus demandé, dès le 18 février, à la commission sur la transparence et le pluralisme de la presse, présidée par M. Henri Caillavet, de statuer sur la possibilité pour lui de disposer de moins de 20 % des actions des sociétés. Devant la complexité du dossier, le tribunal de commerce a renvoyé son jugement au 12 mars.**

La démonstration de M. Pierre Bézard, pour le ministère public, est simple : le contrôle du *Progrès* par M. Robert Hersant est avéré. Celui-ci, dépassant les seuils de diffusion de la presse régionale prévus par la loi du 23 octobre 1984 sur la presse, est donc en infraction. Il convient que le tribunal de commerce prononce la nullité de sa nomination au poste de PDG des conseils d'administration des sociétés et qu'il nomme un administrateur provisoire *« qui assurera la continuité et recueillera les propositions de reprise »*.

La nomination de M. Paul Paclot comme mandataire de justice au *Progrès* est un demi-échec, affirme encore M. Bézard. En effet, les rendez-vous pris avec M. Hersant ont toujours été différés, et les trois comptes rendus obtenus constituent un dossier bien faible. Enfin, M. Bézard fait état d'une lettre manuscrite dans laquelle M. Hersant s'engagerait devant M. Jean-Charles Lignel à procéder à la déclaration d'achat du *Progrès* auprès de la commission sur la transparence et le pluralisme. Pour les avocats du SNJ et de l'USJF-CFDT, qui ont d'abord plaidé la recevabilité des syndicats de journalistes devant le tribunal, M. Hersant viole la loi. L'avis rendu le 9 janvier par la commission Caillavet, qui estime que M. Hersant dépasse largement les seuils de diffusion autorisés et met en danger le pluralisme de la presse, est une décision de *« plein effet »*. La meilleure preuve, ajoutent-ils, est que les avocats de M. Hersant ont déposé un recours en Conseil d'État contre cette décision. En outre, ils ont indiqué que M. Paclot, s'il avait eu de nombreux rendez-vous et entretiens avec les avocats du PDG de la Socpresse, n'avait jamais recueilli leurs propres avis et demandes.

Les avocats de M. Hersant ont, quant à eux, demandé au tribunal de différer son jugement. D'abord parce que deux dossiers sont instruits au pénal (celui de l'inculpation contre X de M. Jean-Charles Lignel, celui de la demande de levée d'immunité parlementaire de M. Hersant). Une autre plainte vient d'être déposée, indiquent-ils : celle d'une association de consommateurs du Rhône, qui assigne MM. Lignel et Audinot (bras droit de M. Hersant et directeur général de la Socpresse, lui aussi élu au conseil d'administration du *Progrès*) devant le tribunal de grande instance de Lyon. L'affaire ne devant être plaidée que le 27 mars, il faut attendre.

Mais, précisent surtout les avocats, il y a un autre argument : M. Robert Hersant n'est pas propriétaire du *Progrès*. Il a décidé seulement d'*« assumer la gestion du* Progrès, *le temps nécessaire à sa légitime restructuration »*. Pourquoi M. Hersant a-t-il accepté de verser 15 millions de francs, représentant les salaires de décembre et le treizième mois des mille cinq cents salariés du quotidien lyonnais ? *« Ce n'est pas par philanthropie*, explique Me Yves de Chaisemartin, *c'est parce que* le Progrès *et* le Dauphiné libéré, *déjà propriété de M. Hersant, sont imprimés sur les mêmes rotatives, sont installés dans les mêmes immeubles. L'écroulement de l'un aurait nui à l'autre. »*

Les avocats ont indiqué que M. Hersant demandait à la commission Caillavet de statuer sur la possibilité de détenir moins de 20 % des actions du groupe, les autres actionnaires devant être des banques et un industriel régional. Dernier argument avancé par les avocats du PDG de la Socpresse pour demander au tribunal de prononcer un sursis à statuer : l'argument politique. *« Si vous acceptez de statuer le 27 mars, soit deux mois après l'instance en nullité demandée par le parquet, la situation aura changé »*, a déclaré Me Angelo Bocara.

Le tribunal n'a pas voulu suivre cette demande et a décidé que son jugement au fond sur cette affaire serait rendu le 12 mars. La commission Caillavet, pour sa part, a décidé de demander des indications supplémentaires sur le montage financier proposé et s'interroge sur l'éventualité de l'« habillage » qui aurait pu être préparé par le groupe Hersant en vue d'un contrôle bien réel du *Progrès*.

Y.-M. L.

● *Nouvelle grève à* la Tribune de l'économie ». — La rédaction du quotidien économique et financier *la Tribune de l'économie* a fait grève les 27 et 28 février pour marquer son désaccord avec le directeur, M. Bruno Bertez, pour l'attribution d'indemnités de départ (*le Monde* du 28 février). La rédaction, à l'inverse de son PDG, estime notamment que le départ de Philippe Labarde, directeur de la rédaction, après ceux de Jean-Michel Quatrepoint, directeur général, et Jacques Jublin, rédacteur en chef, annonce un changement d'orientation et de nature du quotidien. L'édition du 28 février est toutefois parue, mais réalisée en dehors de la rédaction, avec l'aide de *la Vie française*, autre journal du groupe. La rédaction, dans un encadré publié en dernière page, *« dénonce ce coup de force et se désolidarise du contenu de ce numéro »*.

AU PROCÈS FLICK

## Le principal témoin à charge met en cause la crédibilité des accusations

Bonn. — Le procès Flick, dans le cadre duquel, depuis le mois d'août dernier, l'ancien ministre de l'économie ouest-allemand, M. Otto Lambsdorff, est jugé à Bonn pour corruption, a connu, jeudi 27 février, un rebondissement qui pourrait bien faire vaciller l'accusation.

L'homme sans qui il n'y aurait peut-être jamais eu d'« affaire Flick », Rudolf Diehl, l'ancien comptable du holding industriel, était entendu pour la première fois par le tribunal. Contre toute attente, il a déclaré au tribunal qu'il avait *« quelquefois »* inscrit le nom Lambsdorff sur ses listes pour indiquer que de l'argent avait été versé à son parti, le FDP (libéraux) ou à des fondations proches du FDP.

Dans son esprit, *« Lambsdorff signifiait FDP »*, a-t-il dit. De plus, le comptable le plus célèbre de RFA, dont la méticulosité semblait exemplaire, a affirmé que *« parfois »*, il avait de son propre chef mis un nom en face d'une somme.

Ces dépositions présentent l'avantage pour M. Lambsdorff de minimiser la portée des accusations portées contre lui. Mais surtout, elles risquent de remettre en cause la crédibilité des listes Diehl au moment précis où le chancelier Helmut Kohl est lui-même impliqué dans l'affaire Flick.

L'union chrétienne-démocrate (CDU) de M. Kohl, pour qui cette déposition vient à point nommé, s'est d'ailleurs empressée de faire remarquer avec une satisfaction non dissimulée que les listes Diehl avaient souvent été fantaisistes. — *(Corresp.)*



Le numéro du « Monde » daté 28 février 1986 a été tiré à 473 898 exemplaires



SELON UN JOURNAL DE CHERBOURG

## La France a livré des munitions à l'Iran

*(De notre correspondant)*

Cherbourg. — *La Presse de la Manche*, qui a enquêté sur le port de Cherbourg où l'on note périodiquement la visite de cargos transportant des munitions à destination de l'étranger, révèle que deux d'entre eux : le *Nicole* de la compagnie European National, battant pavillon des Bahamas, et le *Trautenfels* de l'armement STSA, qui a son siège à Chypre, ont embarqué des munitions prétendument destinées au Brésil, au Portugal et à la Thaïlande, mais en réalité débarquées en Iran. Selon l'enquête du journal de Cherbourg daté du vendredi 28 février, c'est vraisemblablement à Bander-Abbas, port iranien du Golfe, qu'ont été débarqués l'an dernier et au début de 1986 ces chargements.

Pour avancer cette hypothèse, *la Presse de la Manche* publie l'un des manifestes de la marchandise embarquée sur le *Nicole* le 7 janvier dernier à Cherbourg, ainsi que la page de l'index du Lloyd faisant état des mouvements du navire. Les 20 000 obus de 155 et 557 détonateurs embarqués à Cherbourg en janvier (sous forme de 3 381 palettes d'obus et 47 conteneurs de détonateurs) étaient officiellement destinés au ministère de la défense à Brasilia.

*La Presse de la Manche* s'interroge sur ce changement de destination d'un navire chargé d'armes de la manière la plus officielle : c'est la société Luchaire SA qui est à l'origine de cette exportation subordonnée à une autorisation de la commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériels de guerre (CIEEMG). Ce détournement vers l'Iran se ferait donc avec l'accord du gouvernement français.

RENÉ MOIRAND.

**[La commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériels de guerre dépend du secrétariat général de la défense nationale (SGDN), qui est placé sous l'autorité du premier ministre. La société Luchaire, qui fabrique notamment des munitions d'artillerie, a, selon des informations recueillies à Paris, reçu une autorisation d'exportation de cette commission portant sur 100 000 obus, au total, dont les destinataires auraient dû être notamment le Brésil et la Thaïlande. L'Iran est équipé, de longue date, de pièces d'artillerie d'origine américaine, mais la France fabrique des munitions de 155 qui peuvent s'adapter à ces pièces. On sait également que la France a vendu à l'Irak, qui les utilise dans ses combats contre l'Iran, des pièces et des munitions d'artillerie de 155.]**

## LA FRANCE INSTALLE AU TCHAD DE NOUVEAUX MISSILES ANTI-AÉRIENS

La France vient d'installer à N'Djamena, la capitale du Tchad, une batterie de missiles sol-air Hawk, qui appartient au 403e régiment d'artillerie basé à Chaumont (Haute-Marne). Ces missiles sont spécialisés dans l'interception d'avions intrus, volant à moyenne et haute altitude (c'est-à-dire jusqu'à 18 000 mètres), et ils complètent l'action des missiles Crotale, déjà stationnés à N'Djamena et conçus pour atteindre des cibles à basse et moyenne altitude (jusqu'à environ 4 000 mètres).

Ces missiles Hawk ont été mis en place après un transport aérien venu de France. Ils ont été acheminés par des avions C5-A Galaxy, affrétés à l'armée de l'air américaine, la France ne disposant pas de gros porteurs de cette taille (le Galaxy est plus lourd qu'un Boeing-747) adaptés aux batteries Hawk.

## M. JACQUES TOUBON invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

**M. Jacques Toubon, député de Paris, secrétaire général du RPR, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 2 mars, de 18 h 15 à 19 h 30.**

**M. Toubon, qui conduit à Paris la liste du RPR pour les élections législatives, répondra aux questions de Thierry Bréhier et d'Alain Lebaube, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Gilles Leclerc, de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.**

### Cinq émissions spéciales

**Dans la semaine qui précédera le scrutin du 16 mars, « Le Grand Jury RTL-*le Monde* » aura lieu exceptionnellement chaque jour. Ses invités seront : M. Jean-Marie Le Pen, lundi 10 mars ; M. Lionel Jospin, mardi 11 ; M. Georges Marchais, mercredi 12 ; M. Jean Lecanuet, jeudi 13 et M. Jacques Chirac, vendredi 14.**

**Auparavant, RTL organise chaque jour à 18 h 30 des débats sur des thèmes particuliers : vendredi 28 février : sécurité, avec MM. Léotard (UDF) et Joxe (PS, ministre de l'intérieur) ; samedi 1er mars : emploi, avec MM. Juppé (RPR) et Delebarre (PS, ministre du travail) ; lundi 3 : immigration, avec MM. Stirbois (FN) et Doubin (MRG) ; mercredi 5 : agriculture, avec MM. Méhaignerie (CDS) et Nallet (PS, ministre de l'agriculture) ; jeudi 6 : protection sociale avec M. Barrot (CDS) et Mme Dufoix (PS, ministre des affaires sociales) ; vendredi 7 : défense, avec MM. Messmer (RPR) et Quilès, PS, ministre de la défense).**


Voir pub. page 10.